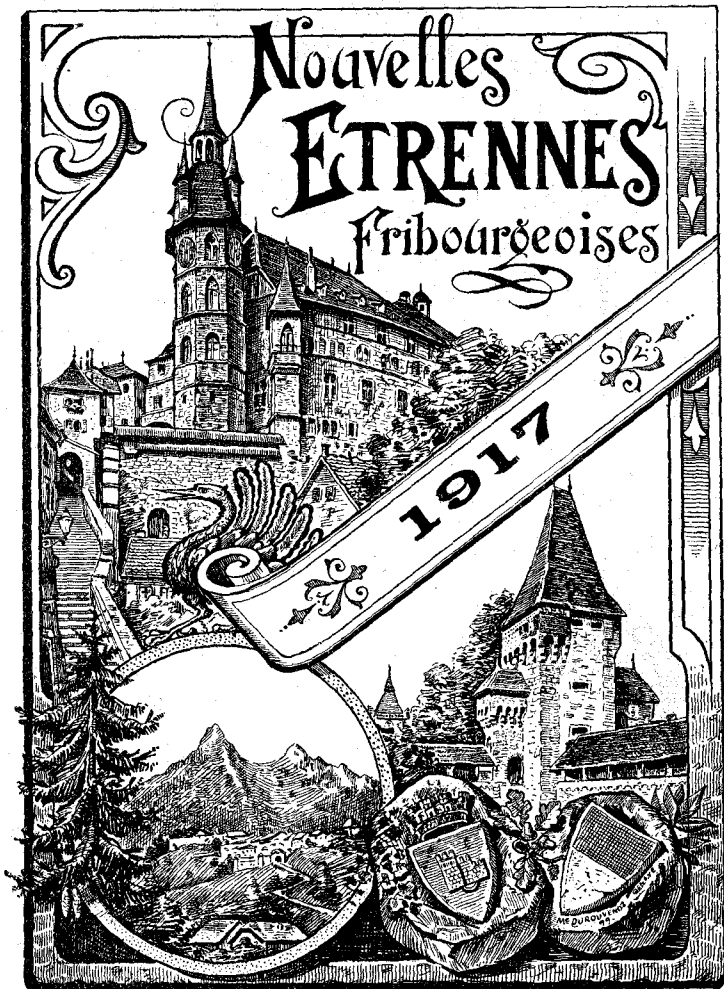


*rev*

PRIX : 1 FRANC

CINQUANTIÈME ANNÉE

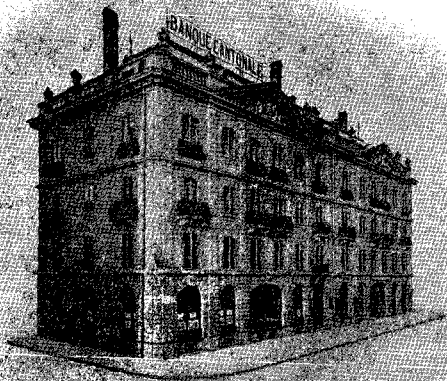


FRIBOURG (SUISSE)

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

# BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Près de la poste - FRIBOURG - Près de la Poste



Société  
anonyme  
instituée  
par la loi du  
13 mars 1850,  
administrée  
avec le  
concours  
et sous la  
surveillance  
de l'Etat.

AGENCES:  
Bulle, Châtel-  
St-Denis,  
Chiètres,  
Estavayer  
et Morat.

Achat et Vente de billets de banque étrangers et de monnaies diverses.  
Encaissement d'effets, chèques, titres remboursables et coupons sur tous  
pays.

Exécution d'ordres de bourse, sur tous les marchés du monde.

Achat et Vente de valeurs à lots, etc. Contrôle des tirages.

Placements de capitaux, souscriptions sans frais à toutes les émissions  
publiques.

Gérance de fortunes, garde de titres, payement de coupons.

Location de casiers dans la chambre forte.

Avances d'argent sur billets et en comptes-courants, garanties par cau-  
tionnement, hypothèque, nantissement de titres.

Réception de Dépôts à vue et à terme fixe en compte-courant sur car-  
nets d'épargne et contre nos obligations au taux le plus favorable.

Conditions favorables — Discretion absolue

CAMBIO - CHANGE — GELDWECHSEL - EXCHANGE

**Banque A. GLASSON & C<sup>IE</sup>**

34, rue de Lausanne FRIBOURG, rue de Lausanne, 34

Escompte de billets et effets de change

Encaissement de traites, coupons et titres sur  
la Suisse et l'Etranger

Chèques et traites sur les principales places

Change de monnaies et billets de banque étrangers

Achat et vente de titres — — Ordres de bourse

==== Garde de titres et gérances ====

Ouverture de crédits en compte-courant

Réceptions de fonds en compte-courant et dépôt

*Conditions favorables*

---

# GUIDE

DE

## L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

### THÉORIQUE ET PRATIQUE

#### DIDACTIQUE GÉNÉRALE

PAR

E. DÉVAUD

ANCIEN INSPECTEUR SCOLAIRE  
PROFESSEUR DE PÉDAGOGIE A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

2<sup>me</sup> ÉDITION

#### CONDITIONS DE VENTE :

1 exemplaire. . . . .	Fr. 2.50
10 exemplaires commandés en une fois: par exempl.	
2 fr. 40, soit . . . . .	> 24.—
20 exemplaires commandés en une fois: par exempl.	
2 fr. 30, soit . . . . .	> 46.—
30 exemplaires et plus, commandés en une fois: par exemplaire 2 fr. 20.	

Port en sus.

S'adresser aux éditeurs:

FRAGNIÈRE FRÈRES,  
FRIBOURG.

**Demander les prospectus!**

---

NOUVELLES  
**ÉTRENNES**  
FRIBOURGEOISES  
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES

**1917**

fondées par

L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

**SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE**

DE FRIBOURG

~~~~~  
**Cinquantième année**  
~~~~~



**FRIBOURG**  
**FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS**

---

## MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

*Aigle*, le samedi — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi et le samedi — *Avenches*, le vendredi — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail — *Berne*, le mardi — *Bex*, le jeudi — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeu i. — *Curouge*, les mercredi et samedi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvét*, le samedi. — *Château-d'Œx*, le jeudi — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi — *Cossonay*, le jeudi — *Delémont*, le mercredi et le samedi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi — *Evian*, le lundi — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, les lundi, mardi et vendredi. — *Langenthal*, le mardi — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen*, le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et les lundi et mercredi — *Loche*, les mardi et samedi. — *Lucens*, le samedi — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Lyss*, le vendredi. — *Martigny B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marché au bétail le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines et le vendredi pour légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi, grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi — *Nyon*, le mardi, jeudi et samedi. — *Ollon*, le samedi. — *Orbe*, le lundi — *Payerne*, le jeudi — *Porrentruy*, le jeudi — *Rolle*, le vendredi — *Romont*, le mardi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi — *Soleure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi.

## PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1917

*Comput ecclésiastique.*

Nombre d'or . . . . .	18	Indiction romaine	15
Epacte . . . . .	VI	Lettre dominicale	G
Cycle solaire . . . . .	22	Lettre du martyrologe	f

*Fêtes mobiles.*

Septuagésime, le 4 février.	Pentecôte, le 27 mai.
Les Cendres, le 21 février.	Trinité, le 3 juin.
Pâques, le 8 avril.	Fête-Dieu, le 7 juin.
Rogations, 14, 15 et 16 mai.	Premier dimanche de l'Avant, le 2 décembre.
Ascension, le 17 mai.	


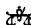







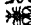






*Commencement des quatre saisons.*

Printemps, le 21 mars, à 5 h. 37 m. du matin. Bélier.  
 Été, le 22 juin, à 1 h. 15 m. du matin. Ecrevisse.  
 Automne, le 23 septembre, à 4 h. 0 m. du soir. Balance.  
 Hiver, le 22 décembre, à 10 h. 16 m. du matin. Capricorne.

*Quatre-Temps.*

Février le 28, mars les 2 et 3. | Septembre, les 19, 21 et 22.  
 Mai le 30, juin les 1 et 2. | Décembre, les 19, 21 et 22.

*Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.*

Bélier		Balance		Poissons	
Taureau		Scorpion		Nouvelle lune	
Gémeaux		Sagittaire		Premier quartier	
Ecrevisse		Capricorne		Pleine lune	
Lion  Vierge 		Verseau		Dernier quartier	

**Eclipses en 1917.**

Il y aura, en 1917, quatre éclipses de soleil et trois éclipses de lune. Dans nos contrées, la première éclipse de soleil et les deux premières éclipses de lune seules seront visibles.

La première éclipse de lune sera totale; elle aura lieu le 8 janvier dans la matinée. Elle commencera à 6 h. 50 m. du matin et se terminera à 10 h. 39 m. avant midi; l'éclipse totale durera de 8 h. à 9 h. 29 m. Dans nos contrées, on ne verra qu'une plus ou moins grande partie de la première moitié de l'éclipse, car la lune se couchera avant sa fin.

La première éclipse de soleil sera partielle et aura lieu dans la matinée du 23 janvier. Elle commencera à 6 h. 43 m. du matin et prendra fin à 10 h. 13 m. du matin. On ne verra, dans nos contrées, que la fin de l'éclipse, car le soleil sera déjà caché à son lever.

La deuxième éclipse de soleil sera partielle et aura lieu le 19 juin dans l'après-midi. Elle commencera à 12 h. 36 m. et prendra fin à 3 h. 56 m.

La deuxième éclipse de lune sera totale; elle aura lieu le soir du 4 juillet. L'éclipse partielle commencera à 8 h. 52 m. du soir et se terminera à minuit 25 minutes; l'éclipse totale commencera à 9 h. 51 m. et prendra fin à 11 h. 27 m. du soir. L'éclipse sera visible dans nos contrées.

La troisième éclipse de soleil aura lieu le 19 juillet. Elle sera partielle et de moindre importance, car la dixième partie à peine du disque solaire sera cachée. Elle commencera à 2 h. 56 m. et se terminera à 4 h. 28 m. du matin, et ne sera visible que dans la Mer glaciale antarctique.

La quatrième éclipse de soleil sera annulaire; elle aura lieu dans la matinée du 14 décembre. Elle commencera comme éclipse partielle à 8 h. 10 m. du matin et se terminera à 12 h. 45 m. après-midi. L'éclipse annulaire, qui commencera à 9 h. 42 m. et se terminera à 11 h. 13 m. du matin, ne sera visible que dans les régions polaires antarctiques.

La troisième éclipse de lune sera totale. Elle aura lieu dans la matinée du 23 décembre. Elle commencera comme éclipse partielle à 9 h. 45 m. du matin et prendra fin à 12 h. 28 m. après-midi; l'éclipse totale durera de 10 h. 38 m. à 10 h. 55 m. du matin.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi	1 <b>CIRCONCISION.</b> s. Odilon.	☾
Mardi	2 s. Adélard, s. Macaire, a.	
Mercr.	3 ste Geneviève, v., s. Florent	
Jeudi	4 s. Rigobert, év., s. Prisque.	
Vendr.	5 s. Téléphore, s. Emilien.	
Samedi	6 <b>EPIPHANIE.</b> s. Gasp. <b>CARN.</b>	
1. Premier dimanche après l'Epiphanie		
DIM.	7 s. Lucien, s. Clerc.	☽
Lundi	8 s. Séverin, s. Erard, év.	
Mardi	9 s. Julien, m., ste Basilisse.	
Mercr.	10 s. Guillaume, év., s. Agathon	
Jeudi	11 s. Hygin, s. Théodose.	
Vendr.	12 s. Arcade, ste Tatienne	
Samedi	13 s. Léonce, s. Hermyle, m.	Pleine lune le 8, à 8 h. 42 matin
2. Deuxième dimanche après l'Epiph.		
DIM.	14 s. Hilaire, év., s. Félix.	☾
Lundi	15 s. Paul, er., s. Maur, a.	
Mardi	16 s. Marcel, p., ste Priscille.	
Mercr.	17 s. Antoine, a., s. Sulpice.	
Jeudi	18 Chaire de s. Pierre à Rome	
Vendr.	19 s. Sulpice, s. Canut.	
Samedi	20 ss. Fabien et Sébastien.	Dern. quart. le 16, à 12 h. 42 soir
3. Troisième dimanche après l'Epiph.		
DIM.	21 ste Agnès, s. Meinrad.	☽
Lundi	22 ss. Vincent et Anastase.	
Mardi	23 ste Emerance, s. Idelphonse	
Mercr.	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	
Jeudi	25 <b>CONVERSION DE S. PAUL.</b>	
Vendr.	26 <b>FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE</b>	
Samedi	27 s. Jean Chrysostome.	Nouvelle lune le 23, à 8 h. 40 matin
4. Quatrième dimanche après l'Epiph.		
DIM.	28 s. Amédée, s. Cyrille.	☾
Lundi	29 s. François de Sales.	
Mardi	30 ste Martine, ste Hyacinthe	
Mercr.	31 P. Nolasque, ste Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 4 minutes.



## Foire de janvier.

Aarau	17	Laufon	2	Unterseen	12, 31
Aarberg	31	Lausanne	10	Vevey	30
Æschi (Berne)	9	Le Locle	9	Viège	8
Aigle	20	Liestal	10	Zofingen	11
Anet	31	Martigny-B.	8		
Baden (A.)	2	Meiringen	4		
Berne	2, 16	Morat.	3		
Berthoud	4	Moudon	29		
Bex	—	Ensingen (Sol.)	22		
Bienne	11	Ollon	12		
Bulle	11	Payerne	18		
Châtel-St-D.	15	Porrentruy	15		
Chiètres	25	Romont	9		
Delémont	16	Rougemont	17		
Estavayer	10	Rue	17		
Fribourg	8	Saignelégier	8		
Landeron	15	St Ursanne	—		
Langenthal	16	Soleure	8		
Langnau	5	Thoune	17		
La Roche	—	Tramelan	10		

### Marchés au bétail.

Aarberg	31
Berthoud	jeudi.
Bex	jeudi.
Fribourg	20
Genève	lundi, mardi et ven- dredi.
Langnau	vendredi.
Langenthal	mardi
Nyon	mardi.
Sion	samedi.

## PENSÉES ET MENUS PROPOS

### *Entre artistes.*

— Je comptais sur la vente de ma toile pour me payer un complet, mais elle m'est restée pour compte.

— Eh ! ça te fait déjà une veste.

### *Un tendre cœur.*

— Oui, je t'ai appelé imbécile, hier, c'est vrai, mais tu n'as pas de cœur, tu es parti ce matin à ton bureau sans seulement me demander pardon... je suis bien malheureuse !

### *D'actualité.*

— Mon mari navigue dans un sous-marin, vous savez, un bateau qui va sous l'eau.

— L'mien y navigue sur un bateau qui va su' l'eau, s'ment, c'est lui qu'est quéq fois... soulaad.

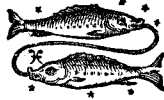
Madame : — Vous m'avez cassé dans votre mois pour plus que vos gages vous comprenez ce qui me reste à faire.

Josephine : — M'augmenter, pardine !

Traitez les grands comme le feu, n'en soyez jamais ni trop près, ni trop loin.

Diogène.

Février



28 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Ignace, év., ste Brigitte 2 <b>PURIFICATION.</b> s. Fortuné. 3 s. Blaise, év. m., Auschaire	☾  Pleine lune le 7, à 4 h. 28 matin
5.	Dimanche de la Septuagésime.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	4 SEPT. André Cors., Véron. 5 ste Agathe, v. m. s. Avit. 6 s. Odilon, ste Dorothee. 7 s. Romuald. s. Richard. 8 s. Jean de Matha. 9 s. Maire, ste Apolline. 10 ste Scholastique.	☽  Dern. quart. le 15, à 2 h. 53 matin
6.	Dimanche de la Sexagésime.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	11 SEX. s. Adolphe, s. Désiré. 12 ste Eulalie, s. Candide. 13 s. Lézin, s. Martinien. 14 s. Valentin, s. Eleucade 15 s. Faustin, s. Raimund. 16 s. Grégoire X, Onésime. 17 ste Julienne, s. Silvin.	☼  Nouv. lune le 21, à 7 h. 9 soir
7.	Dimanche de la Quinquagésime.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	18 QUINQ. s. Cyrille, Siméon. 19 s. Boniface, évêque. 20 s. Euchèr, s. Sadoth. 21 CENDR. Maximien, Rand. 22 Chaire de s. Pierre à Aut. 23 Pierre Damien, Romaine. 24 s. MATHIAS, s. Modeste.	☽  Prem. quart. le 28, à 5 h. 44 maitn
8.	Premier dimanche du carême.	
DIM. Lundi Mardi Mercr.	25 s. Césaire, ste Walburge. 26 s. Nestor, s. Alexandre. 27 s. Léandre, ste Honorine. 28 Q.-T. s. Romain, Oswald.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 31 minutes.

Abréviations au calendrier des saints : a. — abbé ; ab. — abbesse ; ap. — apôtre ; c. — confesseur ; er. — ermite ; év. — évêque ; m. — martyr ; p. — pape ; — pr. — prêtre ; r. — roi ; — ri. reine ; s. — soldat ; v. vierge ; vv. — veuve.

## Foire de février.

Aarau	21	Landeron	19	Sion	24
Aarberg	14	Lanzau	1, 28	Soleure	12
Affoltern-a.-A.	19	Langenthal	20	Thoune	21
Aigle	17	Laufon	6	Tramelan	14
Aubonne	6	Lausanne	14	Unterseen	2
Baden	6	Liestal	14	Yverdon	6
Berne	6, 20	Lignièrès	12	Zofingen	8
Berthoud	1	Locle	13	Zweisimmen	15
Bex	15	Lyss	26		
Buen	28	Martigny-B.	12	<i>Marchés au bétail</i>	
Bienne	1	Meiringen	1	Baden le 1 <sup>er</sup> mardi	
Bulle	8	Monthey	7	Bâle les vendredis	
Château-d'Ex	1, 15	Morges	7	Berne, 1 <sup>er</sup> mardi	
Châte-St-Denis	19	Morat	7	Berthoud, 1 <sup>er</sup> jeudi	
Chiètres	22	Moudon	26	Fribourg	24
Cossnay	8	Ollon	16	Frutigen, 1 <sup>er</sup> jeudi	
Delémont	20	Orbe	12	Genève, tous les	
Echalens	1	Oron	7	lundis, mardis et	
Estavayer	14	Payerne	15	vendredis	
Fenin (N.)	26	Porrentruy	19	Langenthal 3 <sup>e</sup> mardi	
Fribourg	12	Romont	6	Neuchâtel marché	
Gelterknden	7	Rue	21	mardi, jeudi, sam	
Gessenay	14	Saignelégier	5	Vevey le dernier	
Gorgier	1	St Triphon	16	mardi.	
		Sargans (St-G.)	27		

Un Grec et un Ezyptien se promenant ensemble discutent sur la plus ou moins grande civilisation de leurs ancêtres respectifs.

— Ecoutez, mon cher, dit l'Hellène, en fouillant près d'Athènes, on a mis à jour, à cinq mètres de profondeur, un fil de cuivre tendu entre deux pieux ; ce qui prouve suffisamment que nos pères connaissaient la télégraphie.

— Oh ! je puis vous raconter beaucoup mieux, fait l'autre ; aux environs d'Alexandrie, au cours des derniers travaux archéologiques, on a creusé jusqu'à vingt mètres et on n'a rien trouvé du tout, ce qui prouve avec évidence que mes pères à moi connaissaient la télégraphie sans fil.

— Embrasse-moi, Aglaé, on vient te demander en mariage !

— Mais, papa, je ne veux pas quitter maman !

— Je te permettrai de l'emmener.

Il ne faut jamais parler de soi ni en bien ni en mal ; celui qui se vante est un orgueilleux, celui qui se rabaisse est un sot.

Aristote.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES	
Jeudi	1 s. Albin, ste Eudoxie.	☾	
Vendr.	2 Q.-T. Janvier, Simplicie		
Samedi	3 Q.-T. s. Titien, s. Astère.		
9.	Deuxième dimanche du carême.	☾ Pleine lune le 8, à 10 h. 58 soir	
DIM.	4 s. Casimir, s. Lucien.		
Lundi	5 s. Théophile, év.		
Mardi	6 s. Fridolin, ste Colette.		
Mercur.	7 s. Thomas d'Aquin.		
Jeudi	8 s. Jean de Dieu, c.		
Vendr.	9 ste Françoise Romaine.		
Samedi	10 Les 40 martyrs.		
10.	Troisième dimanche du carême.		☾ Dern. quart. le 16, à 1 h. 33 soir
DIM.	11 s. Fridolin, s. Firmin.		
Lundi	12 s. Grégoire, p., Maximilien		
Mardi	13 s. Humbert, Patrice.		
Mercur.	14 ste Mathilde, s. Euphrose		
Jeudi	15 s. Longin, s. Probe.		
Vendr.	16 s. Héribert, s. Tatien.		
Samedi	17 s. Patrice, ste Gertrude.		
11.	Quatrième dimanche du carême.	☽ Nouv lune le 23, à 5 h. 5 matin	
DIM.	18 s. Narcisse, s. Gabriel.		
Lundi	19 s. JOSEPH.		
Mardi	20 s. Vulfran, s. Joachim.		
Mercur.	21 s. Benoît, a., s. Béril, év.		
Jeudi	22 B. Nicolas de Flue.		
Vendr.	23 s. Victorien, martyr.		
Samedi	24 s. Gabriel, s. Siméon.		
12.	Dimanche de la Passion.	☽ Pèm. quart. le 30, à 11 h. 36 matin	
DIM.	25 ANNONCIATION. s. Herbland.		
Lundi	26 s. Emmanuel, s. Ludger.		
Mardi	27 s. Jean Damascène.		
Mercur.	28 Jean Capistr., s. Gontran.		
Jeudi	29 s. Ludolphe, év., Gontran.		
Vendr.	30 s. Quirin, mart. s. Omnin		
Samedi	31 ste Balbine, ste Cornélie.		

Les jours croissent, pendant ce mois, de . heure 47 minutes.

## Foires de mars.

Aarau	21	Grandson	7	Romont	6
Aarberg	14	Hutwyl	14	Rue	21
Aigle	10	Landeron	19	Saignelégier	5
Anet	28	Langenthal	6	St-Aubin (N.)	26
Aubonne	20	Langnau	2	St-Blaise	5
Baden (A.)	6	La Sarraz	27	Schwytz	12
Berne	6, 20	Laufon	6	Sion	31
Bevaix	15	Lausanne	14	Sissach	28
Bex	—	Liestal	14	Soleure	12
Bienne	1	Lignières	23	Sumiswald	9
Bozingen	26	Locle	13	Thoune	14
Brigue	8, 22	Martigny-Ville	26	Tramelan	14
Bulle	1	Meiringen	1	Unterseen	7
Buren	28	Montfaucon	26	Vevey	27
Carouge (G.)	—	Monthey	7	Yverdon	13
Château-d'Œx	1, 15	Morat	7	Zofingen	8
Châtel-St-Den.	19	Morges	21	Zweisimmen	1
Chiètres	22	Moudon	26		
Concise	—	Neuveville	28	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cortailod	—	Nyon	1	Aarberg les	
Cossonay	8	Œnsingen	26	mercredis.	
Cully	—	Ollon	16	Bâle les vendredis	
Delémont	20	Olt-en	5	Fribourg	24
Echallens	1	Ormont-dessous	26	Genève	lundi,
Erlenbach	13	Oron	7	mardi, vendredi	
Estavayer	14	Payerne	15	Langenthal	21
Fribourg	12	Porrentruy	19	Thoune le dernier	
Gessenay	14	Reichenbach	20	samedi.	

Un philanthrope s'arrête dans la rue, devant une vieille mendicante qui, sur le seuil d'une porte cochère, tend la main.

— Quel âge avez-vous, ma pauvre femme, lui demande-t-il.

— Soixante quinze ans, monsieur...

— On ne vous les donnerait pas.

— Aussi, n'est ce pas ce que je vous demande, mais un petit sou.

Tête sans cheveux, forêt sans arbres, pré sans verdure, sillon sans maïs sont les plus tristes spectacles de la nature.

Mort du riche, heure des convoitises. Mort du pauvre, heure du repos.

Mieux vaut vider la maison qu'avoir affaire à hôte grognon.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
<p>13.</p> <p>DIM. 1</p> <p>Lundi 2</p> <p>Mardi 3</p> <p>Mercur. 4</p> <p>Jeudi 5</p> <p>Vendr. 6</p> <p>Samedi 7</p>	<p>Dimanche des Rameaux.</p> <p>RAM. s. Hugues, Théodora</p> <p>s. François de Paule.</p> <p>s. Richard, ste Agape.</p> <p>s. Isidore, s. Zosime.</p> <p>s. Vincent Ferrier, Irène.</p> <p>s. Célestin, pape, s. Sixte.</p> <p>N.-D. 7 DOUL., s. Herman</p>	<p>☾</p> <p>Pleine lune le 7, à 2 h. 49 soir</p>
<p>14.</p> <p>DIM. 8</p> <p>Lundi 9</p> <p>Mardi 10</p> <p>Mercur. 11</p> <p>Jeudi 12</p> <p>Vendr. 13</p> <p>Samedi 14</p>	<p>Dimanche de Pâques.</p> <p>PAQUES. s. Amance, Edèse.</p> <p>ste Valtrude, s. Acace.</p> <p>ste Mechtilde, Térénce.</p> <p>s. Léon, p., s. Isaac</p> <p>s. Jules, s. Constantin.</p> <p>s. Herménégilde, s. Justin</p> <p>s. Tiburce, s. Lambert.</p>	<p>☾</p> <p>Dern. quart. le 14, à 9 h. 12 soir</p>
<p>15.</p> <p>DIM. 15</p> <p>Lundi 16</p> <p>Mardi 17</p> <p>Mercur. 18</p> <p>Jeudi 19</p> <p>Vendr. 20</p> <p>Samedi 21</p>	<p>Dimanche de Quasimodo.</p> <p>QUAS. Anastasie. Eutichès.</p> <p>s. Dreux, Benoit Labre.</p> <p>s. Rodolphe. s. Anicet.</p> <p>s. Apollone, s. Parfait.</p> <p>s. Léon IX, p., s. Ursmar.</p> <p>s. Théotime, s. Théodore, c.</p> <p>s. Anselme, s. Usthasat.</p>	<p>☾</p> <p>Nouv. lune le 21, à 3 h. 1 soir</p>
<p>16.</p> <p>DIM. 22</p> <p>Lundi 23</p> <p>Mardi 24</p> <p>Mercur. 25</p> <p>Jeudi 26</p> <p>Vendr. 27</p> <p>Samedi 28</p>	<p>Deuxième dimanche après Pâques.</p> <p>ss. Soter et Cajus, p. et m.</p> <p>s. Georges, s. Adalbert.</p> <p>s. Fidèle, c. m. s. Honoré.</p> <p>s. MARC, évangéliste.</p> <p>ss. Clet et Marcellin.</p> <p>B. P. Canisius, ste Zite.</p> <p>s. Paul de la Croix, s. Vital</p>	<p>☾</p> <p>Prem. quart. le 29, à 6 h. 22 matin</p>
<p>17.</p> <p>DIM. 29</p> <p>Lundi 30</p>	<p>Troisième dimanche après Pâques.</p> <p>s. Pierre, m., s. Robert, a.</p> <p>ste Catherine de S., Sophie</p>	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

## Foire d'avril.

Aarberg	11	Langnau	25	Sargans (St-G.)	2
Aarau	18	La-Roche	30	Sierre	30
Aigle	21	La-Sarraz	24	Sion	—
Aubonne	3	Laufenburg	9	Sissach	25
Baden (A.)	3	Laufon	3	Soleure	9
Berne	3, 17	Lausanne	11	Stans	18
Berthoud	6	Liestal	11	Tavannes	25
Bex	13	Locle	10	Thoune	4
Bienne	5	Lyss	23	Tramelan	4
Brigue	12, 16	Martigny-B.	2	Val d'Iliez	—
Bulle	5	Martigny-V.	23	Vevey	24
Cernier	16	Meiringen	5, 10	Wimmis	17
Château-d'Éx	5, 19	Monthey	11	Yverdon	3
Châtel St-Den.	16	Morat	4	Zofingen	12
Chaux-de-F.	4	Môtiers	9	Zweisimmen	3
Chiètres	26	Moudon	30		
Cossonay	12	Moutier (Jura)	12	<i>Marchés au bétail.</i>	
Courtelay	3	Oten	2	Bâle les vendredis	
D. lémont	17	Œnsingen	30	Fribourg	14
Echallens	26	Orbe	2, 4	Langenthal le 3 <sup>e</sup>	
Einsiedeln	30	Payerne	19	mardi.	
Estavayer	11	Planfayon	18	Lyss le dernier	
Fribourg	2	Porrentruy	16	vendredi	
Gimel	9	Provence (V.)	16	Nyon le 1 <sup>er</sup> jeudi.	
Gorgier	5	Rochefort	5	Thoune chaque	
Kallnach	27	Romont	17	samedi.	
Landeron	9	Rue	11		
Langenthal	17	Saignelégier	3		

### *Laconisme.*

Un professeur donne à ses élèves, comme composition de rédaction, ce thème à développer :

— Que feriez-vous, si vous aviez un million de fortune ?

Chacun de réfléchir puis de se mettre fébrilement au travail. Seul le petit Bob reste le nez en l'air à regarder voler les mouches et, le temps de la composition écoulé, il remet une copie blanche.

— Comment Bob, c'est ça votre composition ? Tous vos camarades ont écrit deux ou trois pages et vous rien ?

— Eh bien ! répond Bob, c'est ce que je faisais si j'avais le million.

Sans querelle ou division

N'est partage de succession.

Le vin est entré, le secret est sorti.

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi Mercur. Jendi Vendr. Samedi	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES. 2 s. Athanase, s. Walbert. 3 Inv. STE CROIX. s. Alexand. 4 ste Monique, s. Gothard. 5 s. Pie V, ss. Anges.	
18.	Quatrième dimanche après Pâques.	☽ Pleine lune le 7, à 2 h. 49 soir
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jendi Vendr. Samedi	6 s. Jean dev. Porte-Latine. 7 s. Stanislas, ste Euphros. 8 APPARITION SAINT MICHEL 9 TRANSL. s. NICOLAS. Béat. 10 s. Antonin, s. Isidore, lab. 11 s. Mamert, s. Grégoire. 12 s. Pancrace, ste Domitille.	
19.	Cinquième dimanche après Pâques.	☾ Dern. quart. le 14, à 9 h. 12 soir
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jendi Vendr. Samedi	13 Rog. Servatius et compag. 14 s. Boniface, ste Couronne. 15 s. Ségond, ste Euphrasie. 16 s. Jean Népom. s. Adalbert 17 <b>ASCENSION.</b> Pascal Baylon. 18 s. Félix Cantal. 19 s. Pierre Célestin, pape.	
20.	Sixième dimanche après Pâques.	● Nouv. lune le 21, à 3 h. 1 soir
DIM. Lund Mardi Mercur. Jendi Vendr. Samedi	20 s. Bernardin de S., Basile. 21 ss. Hospice, Secondin. 22 ss. Heraclius et compag. 23 s. Didier, s. Florent 24 N.-D. BON-SEC. J. d'Arc. 25 s. Grégoire VII, s. Urbain. 26 s. Philippe Néri.	
21.	Dimanche de la Pentecôte.	☽ Prem. quart. le 29, à 6 h. 22 matin
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jendi	27 <b>PENTECOTE.</b> Madeleine de P. 28 s. Germain, s. Augustin. 29 s. Maximin, év. 30 Q.-T. s. Félix, Emmél. 31 ste Angèle, ste Pétronille.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.



## Foire de mai.

Aarau	16	Gimel	28	Romont	8
Aarberg	9	Glis	16	Rue	16
Anet	30	Grandson	30	St-Blaise	14
Aigle	19	Huttwyl	2	Ste-Croix	16
Aubonne	15	Landeron	7	Sargans (St-G.)	7
Baden	1	Langenthal	15	Sol ure	14
Bagnes	21	Langnau	4	Thoune	9
Bassecourt	8	La Sarraz	22	Tramelan	9
Begnins	21	Laufon	1		
Berne	1, 15	Laupen	24	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berthoud	3, 18	Lausanne	9	Bâle les vendredis	
Bevaix	28	Liestal	30	Fribourg	19
Bex	24	Locle	8	Neuchâtel mardi,	
Bienne	3	Lyss	28	jeudi, samedi	
Bözingen	14	Martigny-B.	14	Flanfayon	16
Boudevilliers	25	Martigny-V.	—	Rue	16
Breuleux	15	Meiringen	3, 15	Saignelégier	7
Bulle	10	Montfaucon	16	St-Imier	18
Buren	2	Monthey	16	St-Maurice	25
Carouge	12	Morat	2	Stalden	14
Charmey	1	Morges	23	Schwytz	7
Châtel-St-Denis	14	Moudon	23	Sion	5, 12, 26
Château-d'Éx	3, 16	Moutier	10	Soleure tous les	
Chaux-de-F.	2	Neuveville	30	samedis.	
Chiètres	31	Nyon	3	Sumiswald	11
Combremont-G.	16	Ensingen	28	Thoune	9
Cossonay	10	Ollon	18	Tramelan	9
Delémont	22	Olten	7	Unterseen	2
Dombresson	21	Orbe	21	Valangin	25
Echallens	30	Ormont-dessus	14	Vallorbe	12
Erlenbach	8	Oron	2	Verrières	18
Estavayer	9	Payerne	24	Yverdon	8
Fribourg	7	Planfayon	16	Zweismimmen	2
Gessenay	1	Porrentruy	21		

Feuille officielle du 24 Juillet 1915 :

Le soussigné avise le public en général qu'il ne reconnaîtra aucune dette contractée par lui que ce soit.

Matran, 17 Juillet 1915.

L.. P..

Tout fait profit au ménage  
Où bon mary et femme sage.

Sottise que de vivre pauvre pour mourir riche.

Juin



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. Samedi	1   Q.-T. s. Fortunat. 2   Q.-T. Eugène, Blainde.	
22.	Dimanche de la Trinité.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	3   TRINITE. Clotilde, Olive. 4   s. François C. 5   s. Boniface, ste Zénaïde. 6   s. Claude, s. Norbert. 7   FETE-DIEU. Licarion, Robert 8   ss. Eutychès et c., Médard. 9   s. Amant, ste Pélagie.	☉ Pleine lune le 5, à 2 h. 7 soir
23.	Deuxième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	10   ste Marguerite. s. Maurin. 11   s. BARNABÉ, apôtre. 12   s. Jean de St-Facond. 13   s. Antoine de Pad ue. 14   s. Basile-le-Grand. 15   s. Bernard de Menthon. 16   s. Ferréol et Fergeux.	☾ Dern. quart. le 12, à 7 h. 38 matin
24.	Troisième dimanche après P. ntecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	17   s Rainier, s. Adolphe. 18   ss. Marc et Marcell. 19   ste Julienne de Falconieri. 20   s. Silvère, ste Florentine. 21   s. Louis de Gonzague. 22   SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. 23   ste Audrie, ste Agrippine.	☉ Nouv. lune le 19, à 2 h. 2 soir
25.	Quatrième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	24   s. JEAN-BAPTISTE. 25   s. Guillaume, s. Prosper. 26   ss. Jean et Paul, mm. 27   s. Anthelme, s. Ladislas. 28   s. Léon II, p., s. Irénée. 29   ss. PIERRE ET PAUL, ap. 30   Comm. s. Paul. s. Martial.	☾ Prem. quart. le 27, à 5 h. 8 soir

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

## Foire de juin.

Aarau	20	Laufenburg	—	Travers	15
Aarberg	27	Laufon	5	Yverdon	5
Aigle	2	Lausanne	13	Verrières	20
Aubonne	—	Locle	12		
Baden	5	Lyss	25	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bagnes	1	Meiringen	7	Bâle les vendredis	
Berthoud	7	Martigny-B.	11	Baden (A.)	5
Bienne 7	8	Montfaucon	25	Berthoud tous les	
Bulle	14	Monthey	6	jeudis.	
Chiètres	28	Morat	6	Fribourg	23
Cossonay	14	Môtiers	11	Genève chaque	
Couvet	—	Moudon	25	jour marché au	
Delémont	19	Olten 4	Oron 6	petit bétail à l'a-	
Estavayer	13	Payerne	21	battoir.	
Fenin	4	Porrentruy	18	Langnau	1
Fribourg	11	Romont	12	Lausanne les mer-	
Huttwyl	6	Rue	20	credis.	
Landeron	18	Saignelégier	5	Neuchâtel mardi,	
Langenthal	19	St-Aubin, N.	11	jeudi, samedi	
Langnau	1	Soleure	11	Nyon le 1 <sup>er</sup> jeudi.	

### *Coup manqué.*

Tout nouvellement installé, un banquier s'est promis de faire tout ce qu'il faudra pour réussir. Il n'hésitera pas à employer le *bluff*.

Assis à son bureau, il attend un nouveau client. Un pas dans l'antichambre... ce doit être lui.

Le banquier décroche vivement le récepteur de son téléphone et, sans avoir demandé la moindre communication, fait mine, tandis qu'on introduit le visiteur d'être engagé dans une intéressante conversation.

— Allô !... c'est vous monsieur le comte Gogo-Fuentes ? Très bien.. c'est fait.. oui, oui.. J'ai heureusement placé le million que vous m'aviez confié il y a trois jours... je le tiens à votre disposition, augmenté de 150.000 frs. de bénéfice... Au revoir.

Il raccroche le récepteur et feint d'apercevoir son visiteur.

— Monsieur, veuillez m'excuser, j'étais en train de...

— Mais, monsieur, je viens pour...

— Je sais, je sais... Veuillez donc vous asseoir.

— Oh ! je n'ai pas le temps, je suis envoyé par le service des Postes pour vous dire que votre téléphone marchera à partir de ce soir.

Vieille qui chante et porte qui crie  
N'ont rien en elles qui n'ennuye.

Juillet



31 jours.

7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
26.	Cinquième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	1 s. Théobald, s. Rumold.	☾ Pleine lune le 4, à 10 h. 40 soir
Lundi	2 VISITATION. s. Otto, év.	
Mardi	3 PRÉCIEUX SANG. s. Irénée.	
Mercr.	4 s. Udalric, ste Berthe.	
Jeudi	5 ss. Cyrille et Méthode.	
Vendr.	6 s. Isaïe, ste Dominique.	
Samedi	7 s. Guillebaud. ste Aubierge	
27.	Sixième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	8 ste Elisabeth, s. Kilien.	☾ Dern. quart. le 11, à 1 h. 12 soir
Lundi	9 ste Véronique, ste Anatolie	
Mardi	10 7 frères mart., ste Rufine	
Mercr.	11 s. Ulric c., s. Pie 1 p.	
Jeudi	12 s. Jean-Gualbert, s. Nabor	
Vendr.	13 s. Anaclet, p., ste Muritte	
Samedi	14 s. Bonaventure, év., s. Cyr	
28.	Septième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	15 s. Henri, ste Bonose.	☾ Nouv. lune le 19, à 4 h. 0 matin
Lundi	16 s. Reinelde, s. Faustin.	
Mardi	17 s. Alexis, ste Marcelline.	
Mercr.	18 s. Camille, s. Frédéric.	
Jeudi	19 s. Vincent de Paul.	
Vendr.	20 s. Jérôme, ste Marguerite.	
Samedi	21 ste Praxède, s. Daniel.	
29.	Huitième dimanche après Pentecôte	
DIM.	22 SCAP. ste Marie-Madeleine	☾ Prem. quart. le 27, à 7 h. 40 matin
Lundi	23 s. Apollinaire, s. Liboire.	
Mardi	24 B. Louise de Savoie, vv.	
Mercr.	25 s. JACQUES, ap., s. Christop.	
Jeudi	26 ste ANNE, s. Eraste.	
Vendr.	27 s. Vandrille, ste Nathalie.	
Samedi	28 ss. Nazaire et Celse, Victor.	
30.	Neuvième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	29 ste Marthe, s. Loup, év.	☾
Lundi	30 ss. Abdon et Sennen, mrr.	
Mardi	31 s. Ignace Loyola, Gerr	

Les jours décroiss. et, pendant ce mois, de 58 m.

## Faires de juillet.

Aarau	18	Landeron	16	Sissach	25
Aarberg	11, 25	Langenthal	17	Soleure	9
Aubonne	17	Langnau	6, 18	Vevey	31
Berthoud	5, 12	Lausanne	11	Yverdon	10
Bienne	5	Liestal	4	Zofingen	12
Bözingen	9	Locle	10		
Buren	4	Morat	4		
Bulle	26	Moudon	30		
Chiètres	26	Nyon	5		
Cossonnay	12	Ensingen (Sol.)	16		
Delémont	17	Olten	2		
Echallens	26	Orbe	9		
Estavayer	11	Oron	4		
Fribourg	9	Payerne	19		
Gimel	16	Porrentruy	16		
Herzogenbuch.	4	Romont	17		
Kallnach (B.)	20	Rue	18		
Laufon	3	Saignelégier	2		
				<i>Marchés au bétail.</i>	
				Baden	3
				Bâle, chaque jour.	
				Berne	—
				Fribourg	21
				Lyss dern. vendredi	
				Neuchâtel mardi,	
				jeudi, samedi	
				Sion chaque	
				samedi.	
				Unterseen	6

### *Pas fier.*

C'est un honnête négociant qui en présence d'un ami éprouve quelque embarras.

— Vous avez entendu tout à l'heure, lui dit-il, ce client qui vient de sortir d'ici, furieux, en me traitant de filou. J'oserai vous prier, en conséquence.....

— De vous servir de témoin.....

— Non ! mais de n'en rien dire plus loin !

Monsieur lit le journal à haute voix pour sa femme.

— A Gambach, un couvreur travaillant au bord d'un d'un toit a fait une chute de quinze mètres et est venu s'abîmer sur un tas de pierres. On n'a relevé qu'un cadavre.

— Cette bêtise ! dit madame, on ne pouvait pourtant pas en relever deux.

### *Quelques définitions.*

Alcool : Entreprise de transports au cerveau.

Langue : Objet précieux conservé dans un palais.

Hiver : Saison des thés.

Embaumement : L'art d'accomoder les restes.

Ban : Promesses de mariage sur laquelle on s'assied.

Diabie : Locataire de bien des portemonnaies.





Perruque : Poil mobile.

Le monde est plein de fous et qui n'en veut pas voir  
Doit se tenir tout seul et casser son miroir.

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr. 1 Jeudi 2 Vendr. 3 Samedi 4	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold 2 PORTIONC. s. Alphonse Lig. 3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie. 4 s. Dominique, s. Tertulien.	 Pleine lune le 3, à 6 h. 11 matin
31.	Dixième dimanche après Pentecôte.	 Dern. quart. le 9, à 8 h. 56 soir
DIM. 5 Lundi 6 Mardi 7 Mercr. 8 Jeudi 9 Vendr. 10 Samedi 11	5 N.-D. DES NEIGES. Oswald 6 TRANSFIGURATION. s. Sixte 7 s. Gaétan, c., s. Albert, c. 8 B. Pierre Faber, Cyriaque 9 s. Germain, s. Romain. 10 s. LAURENT, m., ste Astérie 11 B. Pierre Lefèvre. Tiburce	
32.	Onzième dimanche après Pentecôte.	 Nouvelle lune le 17, à 7 h. 21 soir
DIM. 12 Lundi 13 Mardi 14 Mercr. 15 Jeudi 16 Vendr. 17 Samedi 18	12 ste Claire, ste Eunomie. 13 ss. Hippolyte et Cassien. 14 s. Eusèbe, ste Athanasie. 15 ASSOMPTION. s. Alfred. 16 s. Théodule, évêque conf. 17 s. Libérat, m., s. Amor, a. 18 s. Hyacinthe, ste Hélène.	
33.	Douzième dimanche après Pentecôte	 Prem. quart. le 25, à 8 h. 8 soir
DIM. 19 Lundi 20 Mardi 21 Mercr. 22 Jeudi 23 Vendr. 24 Samedi 25	19 s. Sébald, c., s. Rufin, c. 20 s. Bernard, a. d. Philibert 21 s. Joachim, ste Jeanne Ch. 22 s. Symphorien, Timothée. 23 s. Philippe-Béniti, Sidoine 24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure. 25 s. Louis, roi, ste Patrice	
34.	Treizième dimanche après Pentecôte	
DIM. 26 Lundi 27 Mardi 28 Mercr. 29 Jeudi 30 Vendr. 31	26 DÉD. ST-NIC. s. Samuel. 27 ste Eulalie. 28 s. Augustin, s. Garin. 29 Décol. s. Jean, ste Sabine. 30 ste Rose de Lima, vierge. 31 s. Raymond.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.

## Foire d'août.

Aarau	15	Locle	14	Val d'Illiez	18
Aarberg	29	Meiringen	—	Viège	—
Anet	29	Morat	1	Yverdon	28
Aubonne	7	Moudon	27	Zofingen	9
Begnins (V.)	20	Moutier	9		
Bienne	2	Neuveville	29	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bulle	30	Noirmont	6	Aarberg, dernier	
Chiètres	30	Olten	6	mercredi.	
Cossonay	9	Oron	1	Baden (A.)	7
Delémont	21	Payerne	16	Berne	7, 21
Echallens	16	Porrentruy	20	Berthoud	2
Estavayer	8	Romont	17	Fribourg	18
Fribourg	6	Rue	8	Langenthal	3 <sup>e</sup> mardi
Gimel	27	Saignelégier	7	Langnau	1 <sup>er</sup> vendr.
Gorgier	—	St-Ursanne	—	Lausanne	8
Grandson	—	Sion	—	Lyss, le dernier	
Landeron	20	Sissach	22	vendredi.	
Langenthal	21	Soleure	13	Neuchâtel	mardi
Langnau	3	Thoune	29	jeudi, samedi	
Laufon	7	Tourtemagne	13	St-Imier	vendredi.
Liestal	8	Tramelan	22		
Lignières (N.)	6	Unterseen	3		

### *Une devinette.*

— Quelle différence faites vous entre les Champs Elysées et l'Elysée proprement dit ?

— C'est que l'un est un palais et l'autre une promenade.

— Vous n'y êtes pas... C'est que dans les Champs Elysées il y a un rond point...

— Et dans l'Elysée un Poincaré...

— J'allais vous le dire.

### *Une consigne.*

Un vieux mot datant de la guerre esclavagiste.

Pendant le siège de Richemont, un général donna à un de ses subordonnés l'ordre verbal suivant :

— Colonel, emparez-vous de ce poste coûte que coûte, faites-vous tuer avec tous vos hommes s'il le faut et venez ensuite prendre de nouveaux ordres.

### *L'éditeur au jeune auteur.*

— Il y a dans votre opérette des couplets qu'Offenbach lui-même n'aurait pas pu faire.

— Oh ! vous me flattez vraiment ! quels sont ces couplets ?

— Il y a notamment la chanson de l'aéroplane et celle de la télégraphie sans fil.

Sommes menues bien amassées

Valent mieux que grosses dépensées.

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 <sup>re</sup> ste Vèrène, v., s. Gilles, a.	☾ Pleine lune le 1, à 1 h. 28 soir
35.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte.	☾ Dern. quart. le 8, à 8 h. 5 matin
DIM.	2 s. Etienne, r., ste Maxime	☾ Nouvelle lune le 16, à 11 h. 27 matin
Lundi	3 s. Guarin, év. c., Sérapie.	☾ Prem. quart. le 24, à 6 h. 41 matin
Mardi	4 ss. Angès gar. ste Rosalie.	☾ Pleine lune le 30, à 9 h. 31 soir
Mercr.	5 s. Laurent Just., s. Victorin	☾
Jeudi	6 s. Magne, s. Donatien.	
Vendr.	7 s. Grat, év., ste Reine.	
Samedi	8 NATIVITÉ NOTRE-DAME.	
36.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM.	9 <sup>ste</sup> Séraphine, veuve.	
Lundi	10 s. Gorgon, s. Rufin.	
Mardi	11 s. Félix et Régule. Prothus	
Mercr.	12 s. Guy, c., s. Serdat, év.	
Jeudi	13 s. Aimé, év., s. Euloge.	
Vendr.	14 Ex. s. CROIX., s. Materne	
Samedi	15 s. Nicodème, s. Evre.	
37.	Seizième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM.	16 FÊTE FÉD. s. Cyprien, m.	
Lundi	17 STIGMATES DE S. FRANÇOIS	
Mardi	18 NOTRE-DAME DES 7 DOUL.	
Mercr.	19 Q.-T. Janvier, Constance.	
Jeudi	20 s. Eustache, s. Candide.	
Vendr.	21 Q.-T. s. MATTHIEU, apôtre.	
Samedi	22 Q.-T. s. Maurice, martyr.	
38.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	23 s. Lin, ste Thècle.	
Lundi	24 NOTRE-DAME DE LA MERCI	
Mardi	25 s. Thomas de Villeneuve.	
Mercr.	26 ss. Valérien et compagnons	
Jeudi	27 ss. Côme et Damien, mm.	
Vendr.	28 s. Venceslas, s. Exupère.	
Samedi	29 s. MICHEL, arch., Ludwin	
39.	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	30 s. Jérôme, Ours et Victor.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 m.



## Foire de septembre.

Aarau	19	Langenthal	18	Rue	12
Aarberg	12, 26	Langnau	19	Saignelégier	4
Aigle	29	Laufenburg	29	Schwarzenbourg	20
Albeuve	24	Laufon	4	Schwytz	22, 24
Aubonne	11	Lausanne	12	St-Blaise	10
Baden	4	Locle	11	St-Cergues	20
Bâle	20	Lyss	24	Ste-Croix	19
Berne	4, 18	Malleray	24	St-Nicolas	21
Berthoud	6	Martigny-V.	24	Sargans (St-G.)	24
Bienne	13	Meiringen	26	Sembracher	21
Bulle	24	Montfaucon	10	Simplon	29
Buren	5	Monthey	12	Sion	—
Champéry	17	Morges	19	Soleure	10
Charmey	24	Morgins	3	Sumiswald	28
Château-d'Éx	20	Morat	5	Tavanne	13
Chatel-St-Denis	24	Moudon	24	Thoune	26
Chaux-de-F.	5	Nyon	27	Tramelan	19
Chiètres	27	Œnsingen	17	Unterseen	7, 21
Cossonay	13	Olten	3	Valangin	28
Courtelay	24	Orbe	3	Val d'Illiez	24
Delémont	25	Ormont-dessous	17	Verrières	18
Echallens	27	Ormont-dessus	3, 18	Viège	27
Estavayer	12	Oron	5	Yverdon	18
Erlenbach	6, 7	Payerne	20	Zermatt	—
Fontaines (N.)	17	Planfayon	12	Zofingen	13
Fribourg	3	Porrentruy	24	Zweisimmen	5
Frutigen	12	Pont-de-Martel	4		
Gessenay	4	Provence	17	<i>Marchés au bétail</i>	
Herzogenbuch	12	Reichenbach	18, 19	Fribourg	15
Landeron	17	Romont	4		

### *A l'école secondaire.*

— Je remarque, mesdemoiselles, que c'est toujours Madeleine qui demande à expliquer les problèmes au tableau noir.  
Toutes ensemble : — Parce qu'elle sait bien que le tableau noir fait ressortir ses cheveux blonds.

Quand femme a chose résolue  
Tous les notaires l'ont conclue.

Tout ouïr tout voir et rien dire  
Mérite en tout temps qu'on l'admire.

Qui veut garder son ami,  
N'ait nulle affaire avec lui.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Remi, s. Bavon. 2 s. Léger, évêque, s. Guérin 3 s. Candide, s. Ewalde. 4 s. François d'Assise. 5 ss. Placide et compagnons 6 s. Bruno, fond., ste Foi.	☾  Dern. quart. le 7, à 11 h. 14 soir
40. DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vndre. Samedi	Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte 7 ROSAIRE. s. Serge, Auguste. 8 ste Brigitte, ste Laurence. 9 MATERNITÉ STE-VIERGE. 10 s. François de Borgia, c. 11 ste Placidie, s. Gommer. 12 s. Maximilien, ste Herlinde 13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	
41. DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	Vingtième dimanche ap. Pentecôte. 14 s. Callixte, p., s. Burcard 15 ste Thérèse, s. Roger. 16 PURETÉ SAINTE-VIERGE. 17 B. Marg.-Marie Alacoque. 18 s. LUC, évang, s. Athénodore 19 s. Pierred'Alc., steFréwisse 20 s. Jean de Kanty.	●  Nouvelle lune le 16, à 3 h. 41 matin
42. DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte 21 ste Ursule, s. Hilarion. 22 ste Alodie, ste Cordule. 23 FÊTE SAINTES RELIQUES. 24 s. Raphael, s. Hevergiste. 25 ss. Chrys. et Crépin. 26 s. Evariste, s. Bernwald. 27 s. Frumence, év. Florentin	☾  Premier quart. le 23, à 3 h. 38 soir
43. DIM. Lundi Mardi Mercur.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte 28 ss. SIMON ET JUDE, ap. 29 ste Ermélinde, ste Eusébie 30 ste Zénobie, s. Sérapion. 31 s. Loup, év., ste Lucille.	☽  Pleine lune le 30, à 7 h. 19 matin

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 44 m.

## Foire d'octobre.

Aarau	17	Frutigen	23, 24	Planfayon	17
Adelboden	4	Gessenay	2, 23	Porrentruy	15
Aigle	13, 27	Gimel	1	Reichenbach	16, 17
Alpnach	3	Grandson	31	Romont	9
Anet	31	Huttwyl	10	Rue	17
Aarberg	10, 31	Kallnach	19	Saignelégier	1
Baden	2	Landeron	15	Sargans (St-G.)	15
Bagnes	25	Langenthal	16	Schwarzenb.	18
Berne	2, 23	Langnau	5	Schwytz	15
Bex	25	La-Roche	8	Sépey	16
Bienne	11	La-Sarraz	9	Sion	6, 13, 20
Bözingen	29	Laufenburg	29	Soleure	15
Brienz	3	Laufon	2	Ste-Croix	17
Brigue	2, 16, 25	Lausanne	10	St-Imier	19
Bulle	17	Liestal	24	St-Maurice	9
Buren	31	Locle	9	Stans	11
Château-d'Œx	4, 12, 18	Louèche-V.	11	Tramelan	10
Châtel-St-D.	15	Lyss	22	Thoune	17
Chaux-de-Fonds	3	Martigny-B.	15	Val d'Illier	18
Chavornay	3	Meiringen	4, 12, 31	Vevey	30
Chiètres	25	Monthey	10, 31	Yverdon	9
Combremont-G.	24	Morat	3	Zweisimmen	3, 25
Cossonay	4	Moudon	29		
Delémont	16	Moutier	4	<i>Marchés au bétail.</i>	
Echallens	25	Ollon	12	Bâle, les vendr.	
Erlenbach	4, 5	Ormont-dessus	8, 15	Fribourg	13
Estavayer	10	Oron	3	Langenthal le 3 <sup>e</sup>	
Fribourg	1	Payerne	18	mardi.	

### *Pas de mal.*

Dans un dîner de fiançailles, la cuisinière verse une assiettée de soupe sur la robe de la fiancée. Récriminations de celle-ci.

— Oh ! ne vous fâchez pas, mademoiselle, il y a encore toute une marmite à la cuisine.

Argent changé  
Argent mangé.

Celui qui en misère vit  
Se croit offensé quand on rit.

Qui une fois se brûlera  
La seconde il soufflera.

Qui veut chapitrer le prochain  
Fasse d'abord son examen.

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeu Vendr. Samedi	1   <b>LA TOUSSAINT.</b> s. Amable. 2   <b>COMM. DES TRÉPAS.</b> s. Tobie 3   ste Ida, vv., s. Hubert.	<p style="text-align: center;">☾</p> <p style="text-align: center;">Dern. quart. le 6, à 6 h. 3 soir</p>
44.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	4   s. Charles Borromée, card.	
Lundi	5   ss. Zacharie et Esabetli.	
Mardi	6   s. Protas, év., s. Léonard.	
Mercr.	7   s. Ernest, a., s. Engelbert.	
Jeu	8   Les 4 couronnés, Godefroi.	
Vendr.	9   s. Théodore, m., s. Oreste.	
Samedi	10   s. André Avel., ste Florenc <sup>e</sup>	
45.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	11   s. Martin, év., s. Véran.	
Lundi	12   s. Martin, p., s. Ruf.	
Mardi	13   <b>PATRON. SAINTE-VIERGE.</b>	
Mercr.	14   s. Imier, ste Vénérande.	
Jeu	15   ste Gertrude, s. Léopold.	
Vendr.	16   s. Othmar, s. Fidence.	
Samedi	17   s. Grégoire le Thaumatur.	
46.	Vingt-cinq. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	18   <b>DÉD. BASIL. SS. PIER. ET P.</b>	
Lundi	19   ste Elisabeth, s. Pontien.	
Mardi	20   s. Félix de Valois, Edmond	
Mercr.	21   <b>PRÉSENTATION N.-D.</b>	
Jeu	22   ste Cécile, s. Philémon.	
Vendr.	23   s. Clément, ste Félicité.	
Samedi	24   s. Jean de la Croix, Flore.	
47.	Vingt-six. dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	25   ste Catherine, ste Juconde.	
Lundi	26   s. Pierre d'Al., s. Conrad.	
Mardi	27   s. Josaphat, s. Colomban.	
Mercr.	28   s. Sosthène, s. Hortulan.	
Jeu	29   ste Illuminée, s. Saturnin.	
Vendr.	30   s. ANDRÉ, a <sub>1</sub> ôt., s. Zozime.	
<p style="text-align: center;">☽</p> <p style="text-align: center;">Prem. quart. le 21, à 11 h. 29 soir</p>	<p style="text-align: center;">☾</p> <p style="text-align: center;">Nouvelle lune le 14, à 7 h. 28 soir</p>	
		<p style="text-align: center;">☽</p> <p style="text-align: center;">Pleine lune le 28, à 7 h. 41 soir</p>

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

## Foire de novembre.

Aarau	21	Gimel	5	Porrentruy	19
Aarberg	14, 28	Herzogenbuch.	14	Rolle	16
Aigle	17	Landeron	19	Romont	13
Anet	28	Langenthal	20	Rougemont	—
Aubonne	6	Langnau	2, 7	Rue	21
Baden (A.)	6	La Sarraz	13	Saignelégier	6
Berne	27	Laufon	6	St-Aubin, N.	5
Berthoud	8	Laupen	8	Sargans	7
Bex	15	Lausanne	14	Sierre	26
Bienne	8	Locle	13	Sépey	26
Brienz	14	Lucens	14	Soleure	12
Brigue	15	Lyss	26	Sumiswald	2
Bulle	8	Martigny-V.	12	Stans	14
Buren	21	Meiringen	1, 19	Unterseen	2, 21
Château-d'Ex	1, 15	Monthey	21	Thoune	14
Châtel-St-D.	19	Morat	7	Tramelan	14
Chiètres	29	Morges	14	Vevey	27
Cossonay	8, 26	Moudon	26	Viège	12
Couvet	12	Moutier	1	Villeneuve	—
Delémont	20	Neuveville	28	Yverdon	20
Echallens	22	Nyon	1	Zofingue	8
Estavayer	14	Ensingen (Sol.)	26	Zweisimmen	16
Erlenbach	13	Ollon	16		
Fribourg	12	Olten	19	<i>Marchés au bétail.</i>	
Frutigen	23	Oron	7	Fribourg	24
Gessenay	14	Orbe	19	Neuchâtel, mardi	
Grandson	28	Ormont-dessus	7	jeudi, samedi	
		Payerne	15		

*Connu dans le quartier.*

— La femme de Titubard, dont le mari tardait à rentrer, le samedi soir, s'en fut au poste de police du quartier s'enquérir si, par hasard, son seigneur et maître ne s'y trouvait pas.

— Mon mari, Titubard, est-il ici ?

— Non, madame, lui répondit le soldat de la loi, mais nous l'attendons d'un moment à l'autre.

A sottise faite à plaisir

On se repent à loisir.

Qui n'écoute la raison

Doit se conduire au bâton.

Nous avons tant de raisons secrètes d'être indulgent, qu'il faut être bien parfait ou bien méchant pour condamner.

C'est mal achat de chat en sac.

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Eloi, s. Diodore.	☾ Dern. quart. le 6, à 3 h. 14 soir
48.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM.	2 Avent. ste Bibiane, Pauline	
Lundi	3 s. François-Xav., ste Luce.	
Mardi	4 ste Barbe, s. Osmond.	
Mercur.	5 s. Pierre Chrysol., év.	
Jeudi	6 s. NICOLAS, ste Denyse.	☽ Nouvelle lune le 14, à 10 h. 17 matin
Vendr.	7 s. Ambroise, ste Fare.	
Samedi	8 IMMACULEE-CONCEPTION.	
49.	Deuxième dimanche de l'Avent.	
DIM.	9 ste Léocadie, s. Syr.	
Lundi	10 Transl. ste Maison Lorette.	
Mardi	11 s. Damase, p., s. Sabin.	☽ Prem. quart. le 21, à 7 h. 7 matin
Mercur.	12 s. Synèse, m.	
Jeudi	13 ste Lucie, s. Josse.	
Vendr.	14 s. Agnel, Eutropie.	
Samedi	15 s. Célien, ste Chrétienne.	
50.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM.	16 s. Eusèbe, ste Albine.	☽ Pleine lune le 28, à 10 h. 52 matin
Lundi	17 ste Adélaïde, s. Lazare.	
Mardi	18 ATTENTE DIV. ENF. MARIE.	
Mercur.	19 Q.-T. s. Némèse, s. Darius.	
Jeudi	20 s. Ursanne, s. Ammon.	
Vendr.	21 Q.-T. s. THOMAS, s. Festus.	
Samedi	22 Q.-T. s. Florus, s. Zénon.	☽ Pleine lune le 28, à 10 h. 52 matin
51.	Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM.	23 ste Victoire, s. Dagobert.	
Lundi	24 s. Delphin, ste Irmine.	
Mardi	25 NOEL. ste Eugénie, Anastas.	
Mercur.	26 s. ETIENNE, diacre m.	
Jeudi	27 s. JEAN, ap., s. Théophane.	
Vendr.	28 ss. INNOCENTS, s. Abel.	☽ Pleine lune le 28, à 10 h. 52 matin
Samedi	29 s. Thomas Cant., ste Eléon	
52.	Dimanche après Noël	☽
DIM.	30 s. Sabin, év., s. Libère, év.	
Lundi	31 s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1<sup>er</sup> au 21,  
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

## Foires de décembre.

Aarau	19	Laufenburg	21	Saignelégier	3
Aarberg	12, 26	Laufon	4	Sargans	30
Aigle	15	Laupen	26	Schwarzenb.	20
Aubonne	4	Liestal	5	Soleure	10
Bâle	20	Loche	11	Sumiswald	29
Baden (A.)	4	Martigny-B.	3	Thoune	19
Berthoud	6, 27	Monthey	31	Tramelan	12
Bienne	27	Morat	5	Unterseen	7, 18
Bulle	6	Morges	26	Yverdon	26
Buren	19	Moudon	27	Zweisimmen	13
Châtel-St-D.	17	Neuveville	26	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chiètres	27	Nidau	11	Bâle, les vendred.	
Cossonay	20	Nyon	6	Berne, les mardis.	
Delémont	18	Ollon	21	Fribourg	15
Echallens	20	Olten	17	Interlaken vendr.	
Estavayer	12	Orbe	24	Lausanne vendredi	
Fribourg	3	Oron	5	Neuchâtel mardi	
Grandson	19	Payerne	20	jeudi, samedi	
Huttwyl	5	Porrentruy	17	Nyon mardi.	
Landeron	17	Reichenbach	11	Sion samedi.	
Langenthal	18	Romont	4		
Langnau	12	Rue	19		

### *Débat matrimonial.*

— Je tiens à vous dire, jeune homme, que si ma fille n'a pas de dot, elle a quelques espérances.

— Ah ! et puis-je vous demander... ?

— Ben, peut-être dix mille francs, peut-être cent mille, peut-être même plus !

— Quel écart ! Ne pourriez-vous pas fixer un chiffre, même approximatif ?

— Voilà... c'est que nous ne savons pas encore ; c'est un billet de loterie.

On peut perdre ami et avoir  
Mais on ne perd pas le savoir.

Saint qui ne guérit de rien  
N'a guère de pèlerin.

Quand on ne peut plus reculer  
Il faut savoir sauter.

Trop grand respect  
Est suspect.

## AVIS

Les rédacteurs des *Etrennes fribourgeoises* ont l'honneur de rappeler qu'ils acceptent toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien leur envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, ils prient instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir leur annoncer d'avance leurs travaux et de les leur faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard les mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui leur sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales de la région sont priées de nous adresser la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de nous indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

---



**AUTORITÉS FÉDÉRALES****Conseil fédéral.**

- MM. Décoppet, Camille, de Suscéva (Vaud), président.  
 Muller, Edouard, de Nidau (Berne).  
 Forrer, Louis, de Bâretswyl (Zurich).  
 Hoffmann, Arthur, de St-Gall.  
 Motta, Joseph, d'Airolo.  
 Schulthess, Edmond, de Brugg (Argovie).  
 Calonder, Grisons.

**Tribunal fédéral.**

## MEMBRES.

- MM. D<sup>r</sup> Honegger, Henri, de Zurich, président.  
 D<sup>r</sup> Ursprung, Albert, d'Ueken et Zurzach (Argovie),  
 vice-président.  
 D<sup>r</sup> Favay, Georges, de Pompaple (Vaud).  
 D<sup>r</sup> Merz, Viktor, Hâgendorf (Sol.) et Thoune.  
 Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).  
 Monnier, Fréd.-Aug., de Neuchâtel.  
 D<sup>r</sup> Perrier, Emile, de Châtel-St-Denis (Fribourg).  
 D<sup>r</sup> Jæger, Charles, de Pfæffers.  
 D<sup>r</sup> Ostertag, Fritz, Bâle.  
 D<sup>r</sup> Schmid, François, d'Altdorf (Uri).  
 D<sup>r</sup> Picot, Ernest, de Genève.  
 D<sup>r</sup> Affolter, Albert, de Gerlafingen (Soleure).  
 D<sup>r</sup> Schurter, Emile, de Bachenbülach (Zurich).  
 Reichel, A.-K., d'Oberburg (Berne).  
 D<sup>r</sup> Stooss, Alfred, de Berne.  
 D<sup>r</sup> Gottofrey, Vincent, d'Estavayer (Fribourg).  
 D<sup>r</sup> Kirchhofer, à Schaffhouse.  
 D<sup>r</sup> Weiss, Théodore, de Zurich.  
 Hauser, Victor, de Horgen (Zurich).  
 D<sup>r</sup> Oser, Hugo, de Schönenbach (Bâle-Camp.).  
 D<sup>r</sup> Murri, Hans, de Schinznach.  
 Thélin, Henri, de Bioley-Orjulaz.  
 Rossel, Virgile, de Tramelan.  
 Couchepin, Martigny.

## AUTORITÉS LÉGISLATIVES

## GRAND CONSEIL

Elections du 3 décembre 1911

## Cercle de la Sarine. — 32 députés.

- MM. Michel, Ernest, négociant, à Fribourg.  
 Lapp, Guillaume, pharmacien, à Fribourg.  
 Comte, Ignace, négociant, à Fribourg.  
 Biolley, Udalrich, syndic, au Mouret.  
 Reynold, Alfred, colonel, à Nonan.  
 Jaquet, Isidore, syndic, à Grolley.  
 Ducrest, Joseph, à Rossens.  
 Gobet, François, à Noréaz.  
 Rosset, Alexis, caissier, à Prez.  
 Gross, Alphonse, syndic, à Arconciel.  
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.  
 Théraulaz, Alphonse, à Fribourg.  
 Despont, Adrien, à Corminbœuf.  
 Reynaud, Balthasar, juge de paix, à Farvagny.  
 Wicht, Philippe, à Marly.  
 Weck, Robert, juge cantonal, à Fribourg.  
 Bersier, Adrien, syndic, à Cormagens.  
 Weck, Ernest, syndic, à Fribourg.  
 Berset, Maurice, président, à Fribourg.  
 Genoud, Léon, à Fribourg.  
 Zimmermann, Jules, à Fribourg.  
 Margueron, Maurice, syndic, à Cottens.  
 Montenach, Georges, à Fribourg.  
 Schenevey, Etienne, à Belfaux.  
 Maillardoz, Albert, à Fribourg.  
 Zurkinden, Pierre, à Fribourg.  
 Daguet, Léon, à Fribourg (élection partielle).  
 Joye, Paul, à Fribourg »  
 Biolley, Maxime, à Treyvaux »  
 Clément, Gustave, D<sup>r</sup> médecin, à Fribourg (él. part.).  
 Chuard, Joseph, conseil. d'Etat, à Fribourg »  
 Marchon, Joseph, syndic, à Vuistern.-en-Og. »

## Cercle de la Singine. — 17 députés.

- MM. Boschung, François, à Ueberstorf.  
 Zurkinden, Jean, à Guin.  
 Rapo, Jean, à Böesingen.  
 Spicher, François, président, à Tavel.

- MM. Wæber, Ulrich, à Schmitten.  
 Andrey, Amédée, à Ameismühle (Tavel).  
 Lauper, Joseph, à Plasselb.  
 Offner, Pierre, à Planfayon.  
 Perler, Joseph, à Wunnenwyl.  
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.  
 Piller, Jost, à Oberschrot.  
 Horner, Alphonse, à Tutzenberg (élection partielle).  
 Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat, à Frib. »  
 Bæriswyl, Aloys, à Alterswyl.  
 Blanchard, Joseph, à Tavel.  
 Jungo, Joseph, à Guin.  
 Schwarz, Jean, syndic, à Chevrilles.

**Cercle de la Gruyère. — 21 députés.**

- MM. Morard, Antoine, à Bulle.  
 Mossu, Louis, syndic, à Broc.  
 Pasquier, Joseph, notaire, à Bulle.  
 Musy, Jean, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Yerly, Louis, à Bulle.  
 Barras, Auguste, à Bulle.  
 Fracheboud, Pierre, Lessoc.  
 Buchs, Paul, à Bellegarde.  
 Gremion, Jean, à Gruyères.  
 Gremaud, Constant, à Morlon.  
 Overney, Calybite, à Charmey.  
 Pasquier, Jean, à Sales.  
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.  
 Despond, Pierre, officier d'état civil, à Vuadens.  
 Rigolet, Sylvestre, à La-Roche.  
 Charrière, Louis, à Cerniat.  
 Villosz, Pierre, à Sorens.  
 Romanens, Théophile, à Vuippens.  
 Delatena, Joseph, président, à Bulle.  
 Chollet, Placide, à Vaulruz (élection partielle).  
 Morard, Paul, avocat, à Bulle »

**Cercle du Lac. — 13 députés.**

- MM. Ræmy, Paul, à Pensier.  
 Perrottet, Jean, à Cormérod.  
 Liechty, Hermann, à Morat.  
 Friolet, Max, à Morat.  
 Gutknecht, Hans, à Morat.  
 Notz, Emile, à Chiètres.

MM. Gutknecht, Jakob, à Ried.  
 Herren, Fritz, à Lourtens.  
 Gross, Emile, avocat, à Fribourg.  
 Gutknecht, Jean, à Agrimoine.  
 Noyer, Auguste, à Praz.  
 Guillaud, Louis, à Môtier.  
 Bartsch, Wilhelm, avocat, à Fribourg.

**Cercle de la Glâne. — 12 députés.**

MM. Grand, Eugène, avocat, à Romont.  
 Gobet, Alphonse, à Massonnens.  
 Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.  
 Deschenaux, Eugène, conseil. d'Etat, à Fribourg.  
 Chatton, Eugène, à Romont.  
 Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez.  
 Berset, André, à Villargiroud.  
 Conus, François, notaire, à Rue.  
 Jaccoud, Joseph, à Promasens.  
 Dumas, Claude, à Villariaz.  
 Dévaud, Joson, à Villaz-St-Pierre.  
 Chatton, Romain, président, à Romont.

**Cercle de la Broye. — 13 députés.**

MM. Francey, Alexandre, à Cousset.  
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.  
 Moret, Eloi, juge, à Ménières.  
 Torche, Fernand, à Estavayer-le-Lac.  
 Grandgirard, Isidore, syndic, à Cugy.  
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Pillonel, Jules, syndic, à Cheyres.  
 Bæchler, Louis, à Vallon.  
 Broye, Donat, syndic, à Nuvilly.  
 Progin, Eugène, syndic, à Léchelles.  
 Dessibourg, Honoré, officier d'état civ., à St-Aubin.  
 Chassot, Charles, géomètre, à Fribourg.  
 Bovet, Jules, avocat, à Estavayer (élection partielle).

**Cercle de la Veveyse. — 7 députés.**

MM. Genoud, Oscar, syndic, Châtel-St-Denis.  
 Genoud, Victor, notaire, à Châtel-St-Denis.  
 Esseiva, Louis, à Fiaugères.  
 Currat, Alexandre, au Crêt.  
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.  
 Philipona, Joseph, prés. du trib., à Châtel-St-Denis.  
 Savoy, Emile, conseiller d'Etat, à Frib. (él. part).

## AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE

### CONSEIL D'ÉTAT

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

MM. Savoy, Emile, président.  
 Vonderweid, Marcel, vice-président.  
 Python, Georges, conseiller d'Etat.  
 Deschenaux, Eugène,            »  
 Musy, Jean,                        »  
 Chuard, Joseph,                 »  
 Perrier, Ernest,                 »

#### Chancellerie d'Etat.

##### CHANCELIERS.

MM. Godel, Charles.  
 Bise, Pierre, vice-chancelier.

##### RÉGISTRATEUR.

M. Muller, Albin.

##### BURALISTES.

MM. Berguin, Xavier.  
 David, Louis.  
 Dousse, Joseph.

##### HUISSIERS D'ÉTAT.

MM. Cuennet, Nicolas.           MM. Droux, Joseph.  
 Cudry, Laurent.                 Rossier, Charles.

CONCIERGE: M. Cuennet, Nicolas.

**DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT**

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

**\* DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES ARCHIVES**

*Directeur.* MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Perrier, Ernest, conseil. d'Etat.  
*Chefs de service.* Gremaud, Emile.  
 » Barbey, Firmin.  
 »

**Département de l'Instruction publique****Commission des études.****Section française.**

MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.  
 Bise, Emile, receveur.  
 Esseiva, Léon, R<sup>m</sup>e Prévôt.  
 D<sup>r</sup> Dévaud, Eugène.  
 Plancherel, Michel, professeur.

**Section allemande.**

MM. Perroulaz, Robert, curé à Guin.  
 Passer, Jean, à Tavel.

**Section technique.**

MM. D<sup>r</sup> Daniëls, François, professeur.  
 Daguët, Léon, chimiste.

**Section de Morat.**

MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.  
 Lademann, préfet, vice-président, à Morat.  
 Müller, Samuel, au Löwenberg.  
 Hug, Gustave-Théodore, greffier, à Morat.  
 Guggisberg, Ernest, pasteur, à Morat.  
 Wutrich, Fréd., pasteur, à Chiètres.  
 Merz, Richard, inspecteur, à Meyriez, secrétaire.

**Bibliothèque cantonale et universitaire.**

MM. abbé Ducrest, François, directeur.  
 Handrick, F., 1<sup>er</sup> bibliothécaire.  
 Dubois, Frédéric, 2<sup>me</sup> bibliothécaire.  
 Dietrich, Joseph, sous-bibliothécaire.

**Conservateur des Musées.**

MM. Musy, prof., conserv. du musée d'histoire naturelle.  
 Bocard, Raymond, conservateur du musée historique  
 et artistique.  
 Ducrest, François, conservateur du médailler.  
 Peissard, Nicolas, à Fribourg, archéologue cantonal.

**Commission des Musées scientifiques.**

MM. Savoy, Hubert, présid.	MM. Cuony, Jean, pharmac.
D <sup>r</sup> Baumhauer, H., prof.	Gottrau, Tobie.
D <sup>r</sup> Girard, R., prof.	Æbischer, Joseph, prof.
D <sup>r</sup> Kathariner, L., prof.	Musy, Maur., prof., secr.
D <sup>r</sup> Ursprung, Alfr., prof.	

**Université de Fribourg.**

*Recteur de l'Université* : R. P. Manser, Gall.

*Doyen de la Faculté de Théologie* : Montagne, Jean, Ambr., O. P.

» » *de Droit* : M. le D<sup>r</sup> Legras, Henri.

» » *des Lettres* : M. le D<sup>r</sup> Schnürer, Gustave.

» » *des Sciences* : M. le D<sup>r</sup> Dhéré, Charles.

*Chancelier de l'Université* : M. Weyrich, Nicolas.

## PROFESSEURS.

*Faculté de Théologie.*

Mgr Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie).

Rév. P. del Prado (Dogmatique spéculative).

P. Mandonnet (Histoire ecclésiastique).

D<sup>r</sup> Beck (Pastorale et Liturgie).

P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament).

P. Weiss, Albert (Apologétique).

P. Sales, Marco (Dogmatique positive).

P. Jordan de Langen-Wendels (Morale spéculative).

P. Allo, Bernard (Exégèse du nouveau Testament).

P. Prummer, Dominik (Morale pratique).

P. Manser, Gall (Philosophie).

P. Knar, Maurus (Histoire ecclésiastique).

P. Montagne, Ambroise (Philosophie).

P. Rowan, Vincent (Exégèse).

P. Schmitz, Kaspar (Droit ecclésiastique).

*Faculté de Droit.*

MM. D<sup>r</sup> Fietta, Paul, professeur honoraire.

D<sup>r</sup> Favre (Médecine légale).

Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens).

D<sup>r</sup> Jaccoud, Jean (Droit naturel, économie politique).

D<sup>r</sup> Legras, Henri (Droit civil français).

D<sup>r</sup> Pedrazzini, Martin (Droit public général et ecclés.).

D<sup>r</sup> Siegwart, Alfred, (Droit fédéral et cantonal privé).

D<sup>r</sup> Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).

D<sup>r</sup> von Overbeck, Alfred (Droit pénal, procédure civile et pénale).

- MM. D<sup>r</sup> Lampert (Droit ecclésiastique et droit public. Philosophie du droit).  
 D<sup>r</sup> Gariel Georges (Econ. polit. et science des finances).  
 D<sup>r</sup> Liesker, Gerhard (Philosophie du droit et histoire de la philosophie du droit).  
 D<sup>r</sup> Tuor, Pierre (Droit romain).  
 D<sup>r</sup> Zehntbauer, Richard (Droit privé allemand et histoire du droit germanique).  
 D<sup>r</sup> Schorer, Hans (Statistique).  
 D<sup>r</sup> Turmann, Max (Sciences commerciales).  
 D<sup>r</sup> Æby, Pierre (Droit civil suisse).  
 D<sup>r</sup> Focherini, Attilio (Droit international).  
 Assistant : Nepper, Jules (Sciences commerciales).

*Faculté des Lettres.*

- MM. D<sup>r</sup> Steffens, Franç. (Paléographie et diplomatique).  
 D<sup>r</sup> Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge. Histoire moderne).  
 D<sup>r</sup> Dobrzycki, Stanislas (Langues et littératures slaves).  
 D<sup>r</sup> Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).  
 R. P. Michel, Léon (Philosophie).  
 de Munnynck, Marc (Philosophie).  
 D<sup>r</sup> Wagner, Pierre (Science et histoire de la musique).  
 D<sup>r</sup> Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie class.).  
 D<sup>r</sup> Arcari, Paul (Langue et littérature italiennes).  
 D<sup>r</sup> Bertoni, Jules (Philologie romane).  
 Roussel, Alfred (Sanskrit et philologie indienne).  
 D<sup>r</sup> Leitschuh, Fr.-Frédéric (Histoire de l'art).  
 Champagne de Labriolle, Pierre-Henri (Langue latine).  
 Zeiller, Jacques (Histoire de l'antiquité).  
 D<sup>r</sup> Besson, Marius (Histoire générale du moyen âge).  
 D<sup>r</sup> Vogt, Albert (Histoire moderne).  
 D<sup>r</sup> Winkler, Arnold (Histoire moderne).  
 D<sup>r</sup> Dévaud (Pédagogie).  
 D<sup>r</sup> Nadler, Joseph (Littérature allemande moderne).  
 D<sup>r</sup> Oehl, Wilhelm (Langue et littérature allemande anciennes).  
 D<sup>r</sup> Chérel, Albert (Langue et littérature française).  
 Lecteurs : D<sup>r</sup> Girardin, Joseph (Français).  
 Lombriser, Joseph (Allemand).  
 Francis Benett (Anglais).  
 Sanial, Louis (Latin).



*Faculté des Sciences.*

- MM. D<sup>r</sup> de Kowalski, Joseph (Physique).  
 D<sup>r</sup> Baumhauer, Henri (Minéralogie).  
 D<sup>r</sup> Dhéré, Ch. (Physiologie).  
 D<sup>r</sup> Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique \*et organique pure et appliquée).  
 D<sup>r</sup> Estreicher de Rozbierski, Thaddée (Chimie générale et inorganique).  
 D<sup>r</sup> Daniëls, François (Mathématiques appliquées).  
 D<sup>r</sup> Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie).  
 D<sup>r</sup> Brunhes, Jean, professeur honoraire.  
 D<sup>r</sup> Kathariner, L. (Anatomie comparée et Zoologie).  
 D<sup>r</sup> Gockel, Alb. (Chimie physique et météorol.)  
 D<sup>r</sup> Ursprung, Alfred (Botanique).  
 D<sup>r</sup> Girardin, Paul (Géographie).  
 D<sup>r</sup> Glücksmann, Sigismond (Bactériologie et Hygiène).  
 D<sup>r</sup> Plancherel, Michel (Mathématiques).  
 D<sup>r</sup> Joye, Paul (Physique)  
 D<sup>r</sup> Teedtmann, Willy, professeur agrégé.

**Collège cantonal St-Michel.**

- |  |  |
|--|--|
| <i>Recteur.</i>                              | MM. D <sup>r</sup> Jaccoud, Jean.  |
| <i>Préfets du Collège.</i>                   | Rossel, Etienne.<br>Kieffer, François.<br>Sieffert, Auguste.<br>Pasquier, Jos. |
| <i>Préfet de l'Internat.</i>                 | Kapper, Albert.  |
| <i>Préfet du Pens. du P. Girard.</i>         | Cochard, Marius.   |
| <i>Surveillant du collège.</i>               | Michel, Gaston.  |
| <i>Secrétaire de la section commerciale.</i> |  |

**Cours académique du Lycée.**

- |  |  |
|--|--|
| <i>Apologétique et esthétique</i>      | MM. D <sup>r</sup> Jaccoud.  |
| <i>Religion.</i>                       | Kieffer, François.   |
| <i>Philosophie.</i>                    | R. P. Claverie, Alb.<br>Guilluy, Jean-Baptiste.<br>R. P. Montagne, Amb.<br>Ræmy, Joseph. |
| <i>Histoire de la philosophie.</i>     | Friedblatt, Xavier.  |
| <i>Physique et chimie inorganique.</i> | D <sup>r</sup> Haas, Alexandre.  |
| <i>Chimie organique.</i>               | Musy, Maurice.   |
| <i>Histoire naturelle.</i>             | Wahl, Antoine.   |
| <i>Sciences naturelles.</i>            | Wæber, Maurice.  |
| <i>Mathématiques.</i>                  | Hug, Jean-Baptiste.<br>Schmitt, Jérôme.<br>Bondallaz, Jules.                             |
| <i>Histoire.</i>                       |  |

<i>Histoire et géographie.</i>	MM. Michel, Gaston.
<i>Langue allemande.</i>	Lombriser, J.
<i>Géographie physique.</i>	D <sup>r</sup> Michel, Gaston.
<i>Langues anciennes.</i>	D <sup>r</sup> Girardin, Joseph.
<i>Préparateur de physique et chimie.</i>	Kolly, Max.

**Gymnase français (latin-grec et latin-sciences).**

1 <sup>re</sup> classe.	MM. Longchamp, François.
2 <sup>me</sup> »	Richoz, Léon.
3 <sup>me</sup> »	Crausaz, Antonin
4 <sup>me</sup> »	Genoud, J.
5 <sup>me</sup> »	Morand, Elie.
6 <sup>me</sup> »	Charpine, Albert.
<i>Langue anglaise.</i>	
<i>Langue italienne.</i>	D <sup>r</sup> Stadelmann, J.
<i>Histoire.</i>	Bondallaz, J.
<i>Mathématiques.</i>	Wæber, M.
	Chaney, Jules.
<i>Physique et chimie.</i>	Ræmy, J.
<i>Histoire naturelle.</i>	Musy, Maurice.
<i>Langue allemande.</i>	Derungs, Léon-Ant.
»	Lombriser, Joseph.
»	Meyer, André.
<i>Géographie.</i>	Richoz, Léon.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Ritter, Louis, art. peintre.
	Reichlen, Eugène.
	Schaller, Romain.
	Meneghelli, Pierre.

**Gymnase allemand.**

1 <sup>re</sup> classe.	MM. Schwaller, Victor ; Schuler, Romain.
2 <sup>me</sup> »	Kempf, Venantius ; Philipps, Joseph.
3 <sup>me</sup> »	Zurkinden, Joseph ; Hubert, Emile.
4 <sup>me</sup> »	Scheuring, Martin ; Collet, Ernest.
5 <sup>me</sup> »	Wickl, Placide.
6 <sup>me</sup> »	Kapper, Albert.
<i>Langue française.</i>	MM. D <sup>r</sup> Girardin, Joseph.
<i>Histoire et géographie.</i>	Collet, Ernest.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.
<i>Histoire.</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Langue française.</i>	Girardin, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Weissbrod, Bruno.
<i>Histoire naturelle.</i>	Haas, Alexandre.

**Ecole commerciale.**

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. Wæber, L.
<i>Sciences commerciales.</i>	Nepper, Jules.
	Rotzetter, Jean.
<i>Littérature française.</i>	Charpine, Albert.
<i>Langue française.</i>	Dévaud, V.-Eugène.
	Schorro, Albin.
<i>Langue allemande.</i>	Lombriser, Joseph.
	D <sup>r</sup> Haas, Alex.
<i>Cours spécial de français aux allemands</i>	D <sup>r</sup> Stadelmann, J.
<i>Langue anglaise.</i>	Benett, Francis.
<i>Langue italienne.</i>	D <sup>r</sup> Arcari, Paul.
<i>Histoire.</i>	Peissard, Nicolas.
<i>Géographie</i>	Richoz, Léon.
» <i>et économie politique.</i>	D <sup>r</sup> Michel, Gaston.
<i>Géographie commerciale.</i>	D <sup>r</sup> Girardin, Paul.
<i>Mathématiques.</i>	D <sup>r</sup> Bays, Séverin.
	Schorro, Albin.
	Fontaine, Emile.
<i>Physique et histoire naturelle.</i>	D <sup>r</sup> Haas, A.
<i>Chimie.</i>	Evéquo, Adrien.
<i>Cours administratif.</i>	Fontaine, E.
<i>Sténographie et dactylographie.</i>	Syring, A.
<i>Ecole préparatoire de l'Internat.</i>	Maillard, Edouard.

**Professeurs et Maîtres attachés à l'établissement.**

<i>Religion pour les élèves réformés.</i>	MM. Schwarz, pasteur.
<i>Chant et musique.</i>	Hartmann, Ant.
	Gogniat, Joseph.
	Haas, Paul.
	Stœcklin, L.
	Vonderweid, L.
<i>Gymnastique.</i>	Sterroz, Guillaume.

**Technicum (Ecole des Arts et Métiers).**

*Commission de surveillance.*

MM. Python, conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique.
D <sup>r</sup> Kowalski, J., professeur à l'Université.
Chuard, Joseph, conseiller d'Etat.

- MM. Broillet, Frédéric, architecte.  
 Schaller, Romain, architecte, professeur.  
 Maurer, Jean, ing., direct. de l'usine centrale électrique de Thusy-Hauterive.  
 Weck, Romain, conseiller communal.  
 Nouveau, Victor, conseiller communal.  
 Gremaud, Emile, secrétaire.

*Personnel enseignant.*

- MM. Genoud, Léon, directeur.  
 Dr Barone, Henri, professeur : mathématiques.  
 Berchier, Jean, prof : calligraphie, dessin à vue et de projections, perspective.  
 Cattani, Oscar, peintre : ornement plat, composition décorative, histoire de l'art.  
 Clément, Jules, ingénieur ; mécanique pratique, dessin technique, résistance des matériaux.  
 Dr Garnier, Charles : chimie.  
 Gerber, Paul, ingénieur-géomètre : géodésie, géométrie pratique, construction civile.
- M<sup>me</sup> Gosselin, Valérie : dessin à vue et dessin géométrique (section féminine).
- MM. Grandgirard, Louis, professeur : mathématiques.  
 l'abbé Gremaud, Joseph, aumônier et professeur : religion, économie sociale et français.  
 Keel, Charles, ingénieur : technologie, construction mécanique.  
 Piller, Louis, ingénieur : construction électrotechnique.  
 Pilloud, Oswald, peintre : ornement en relief, aquarelle et peinture à l'huile.  
 Regazzoni, Ampellio, statuaire : modelage.  
 Robert, Henri, peintre, professeur : modèle vivant, arts graphiques, cours d'art, anatomie.  
 Schwarz, Gothold, pasteur : religion réformée.  
 Struby, Richard, professeur : chant.  
 Stucky, Louis, géomètre-dessinateur : calligraphie pour géomètres et dessin de plans.  
 Techtermann, Louis, ingénieur agricole : agrologie, drainage, remaniements parcellaires.  
 Troller, Joseph, architecte : construction du bâtiment.  
 Vacheron, Max, juge cantonal : législation, registre foncier.  
 Vauthey, Félix, ingénieur : physique, mathématiques appliquées, statique graphique.

*Chefs d'atelier.*

- Ecole-atelier de mécanique : M. Clément, Jules, ingénieur.  
 Atelier-laboratoire de soudure autogène : M. Keel, Charles, ingénieur.  
 Ecole-atelier de menuiserie : M. Andrey, Charles, menuisier.  
 Ecole-atelier de peinture décorative : M. Oscar Cattani, peintre.  
 Ecole-atelier de broderie : M<sup>mes</sup> Comte, Julia.  
 Ecole-atelier de dentelle : Montagne, Léonie  
 Ecole-atelier d'orfèvrerie : (vacat.)  
 » d'arts féminins : Bouchard, Georgine.

**Institut agricole de Fribourg.**

PÉROLLES-GRANGENEUVE.

- MM. de Vevey, Emmanuel, directeur de l'Institut.  
 Walther, directeur de la section de Grangeneuve.  
 Hauterive.  
 Bremond, Rodolphe, professeur.  
 Mariaux, professeur.  
 Busch, professeur.  
 D' Wirz, professeur.  
 Folly, Alexis, professeur.  
 Carl, Alexandre, professeur.  
 Waag, Jean, professeur.  
 Chardonnens, Auguste, professeur.  
 Ræmy, Jules, horticulteur.  
 Buchs.

COMMISSIONS DE L'INSTITUT AGRICOLE.

*A. Station laitière.*

- MM. Python, conseiller d'Etat, président.  
 Lutz, Adolphe, à Greng-Morat.  
 Barras, Auguste, à Bulle.

*B. Ecole d'agriculture.*

- MM. Chatagny, Louis, député, à Corserey.  
 Chatton, Eugène, député, à Romont.

**Musée industriel.**

Directeur. M. Genoud, Léon.

**Office central des apprentissages.**

Président. MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.  
 Secrétaire. Gremaud, Emile, à Fribourg.

MM. Genoud, Léon, directeur, à Fribourg.  
 Montenach, Georges, »  
 Comte, Ignace, négociant, »  
 Schenker, Emile, négociant, »  
 Struby, P.-Martin, imprimeur, à Morat.  
 Brulhart, Jean, directeur.  
 Erlebach, Reynold, serrurier.  
 Audergon, Théodore, typographe.  
 Felchlin, Antoine, tailleur.  
 Rauber, Philippe, inspecteur des apprentissages.

**Commission du fonds cantonal des apprentissages.**

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.  
 Gremaud, Emile, secrétaire.  
 Daguet-Pauly, ferblantier.

**Conservatoire de musique de Fribourg  
 228, rue de Morat.**

**Coossil d'administration**

*Directeur :* MM. Hartmann, Antoine.  
*Président :* Bovet, Joseph.  
*Vice-président :* Liesker, Gerhard, professeur.  
*Membres :* le prof. D<sup>r</sup> Daniels.  
 Droux, Paul, notaire.  
 Helfer, Gottlieb.  
 le prof. Lombriser.  
 Brulhart, Jean.  
 Æby, Pierre, professeur

**• Instruction secondaire.**

**Ecole d'Hauterive.**

MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur.  
 Favre, Julien, aumônier.  
 Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.  
 Levet, Alexandre, professeur.  
 Berset, Maxime, professeur et surveillant.  
 Pidoud, Louis, professeur.  
 Bovet, Joseph, professeur de musique.  
 Cathomen, Mathias, section allemande.  
 Æby, Alphonse, »  
 Regli, Oscar, »  
 Stritt, Joseph.  
 Plancherel, Lucien, professeur et surveillant.

**Ecole secondaire professionnelle.**

- MM.** Moser, Othmar, directeur.  
 Schaller, Romain, professeur.  
 Buman, René, »  
 Grandgirard, Louis, »  
 Reichlen, Eugène, »  
 Cardinaux, Ferdinand, architecte, prof.  
 Schœnenberger, Fridolin, professeur de religion.  
 Schorro, Albin, »  
 Plancherel, Louis, professeur.  
 Cathomen, Adolphe.  
 Galley, Léon, gymnastique.

**Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.**

- M.** Quartenoud, Jean, directeur et professeur.  
**M<sup>mes</sup>** Moser, Louise, institutrice.  
 Overney, Marie, »  
 Bourqui, Ernestine, »  
 Perrier, Germaine, »  
 Kaiser, Louise, »  
 Barone, Blanche, maîtresse de dessin.  
**MM.** Ræmy, J., professeur de physique.  
 Chaney, J., professeur de mathématiques.  
 Galley, Alphonse, maître de chant.  
**M<sup>lles</sup>** Hogg, Blanche, maîtresse de gymnastique.  
 Weissenbach, Henriette, maîtresse de comptabilité.  
**M<sup>mes</sup>** Neumeyer, Marie, maîtresse de coupe.  
 Barbey, Marie, »  
 Pasquier, Emma, maîtresse de lingerie.  
 Torche, Hélène, »  
 Sermoud, Elisa, maîtresse de modes.  
 Bonabry, Céline, maîtresse de cuisine.  
 Vacheron, Laure, »

**Ecole secondaire de Bulle.**

- MM.** Beaud, Amédée, directeur.  
 Demierre, Pierre, professeur.  
 Folly, Auguste, professeur.  
 Reichlen, Henri, professeur.

**Ecole secondaire de Morat.**

- MM.** Meyer, Jakob, directeur.  
 Guggisberg, Frédéric, professeur.  
 Blaser, Reinhold, »  
 Maier, Emmanuel, »

- MM. Jacky, Théodore, professeur.  
 Auer, Samuel, »  
 Pantillon, Edouard, »  
 Flückiger, Ernest, »  
 Thiébaud-Vögtlin, Louis, professeur.

**Ecole secondaire de la Broye.**

- MM. Fischli, Fritz, professeur.

**Ecole secondaire de la Glâne.**

- MM. Tissot, Cyprien, chanoine, directeur et professeur.  
 Overney, Pierre, professeur.  
 Pasquier, Léon, »  
 Rouiller, Joachim, »  
 Chatton, Auguste, »  
 Roulin, Maurice, »  
 Oberson, Octave, »

**Ecole secondaire de la Veveysse.**

- MM. Dessarzin, Dominique, directeur.  
 Barbey, Louis, professeur.

**Ecole régionale de Guin.**

- M. Thurler, Léonard, maître.

**Ecole régionale de Planfayon.**

- M. Meuwly, Rodolphe, maître.

**Ecole régionale d'Attalens.**

- M. Bovet, Jules, maître.

**Ecole régionale de Courtion.**

- M. Mivelaz, Alexandre, maître.

**Ecole régionale de Cormondes.**

- M. Ræmy, Vincent, maître.

**Ecole régionale de Domidier.**

- M. Vorlet, Henri, maître.

**Ecole régionale d'Alterswyl.**

- M. Burry, Pierre, maître.

**Ecole régionale de Chiètres.**

- M. Roweder, Fritz, maître.

**Ecole régionale de Gruyères.**

- M. Collaud, Vincent, maître.



INSPECTEURS DES ÉCOLES

**Arrondissements scolaires.**

- I<sup>er</sup> ARR. MM. Bonfils, Louis, à Domdidier.  
 II<sup>me</sup> ARR. Merz, Richard, à Meyriez.  
 III<sup>me</sup> ARR. Schuwey, Aloys, à Heitenried.  
 IV<sup>me</sup> ARR. Section A Ecoles françaises ; M. Barbey, Firmin,  
 Ecoles allemandes : M. Moser, Othmar.  
 » B Risse, Jean, à Marly.  
 V<sup>me</sup> ARR. MM. Currat, Hyacinthe, à Morlon.  
 VI<sup>me</sup> ARR. Crausaz, Joseph, à Lussy.  
 VII<sup>me</sup> ARR. Barbey, Jules, à Vuadens.

**Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.**

- I<sup>er</sup> ARR. M<sup>me</sup> Pasquier, Joséphine.  
 II<sup>e</sup> ARR. M<sup>les</sup> Dagnet, Jeanne.  
 III ARR. Gremaud Lucie.  
 IV<sup>e</sup> ARR. Koller, Marie.

**Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.**

- M. Perroset, Placide, section A.  
 M<sup>lle</sup> Dagnet, Rosa, section B.

**Département des archives**

ARCHIVES D'ÉTAT.

- MM. Ræmy, Tobie, archiviste.  
 Corpataux, Georges, sous-archiviste.

**DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES, DES COMMUNES  
 ET PAROISSES.**

- Directeur.* MM. Deschenaux, Eugène, cons. d'Etat.  
*Suppléant.* Savoy, Emile, conseiller d'Etat.

**Département de la Justice**

- Chef de bureau.* MM. Hartmann, Romain-Ch., notaire.  
*Expéditionnaire.* Zuber, Auguste.

**A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS  
 RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.**

**Ministère public.**

- MM. Weck, Bernard, procureur général.  
 Weck, Pierre, substitut.

**Avocats patentés.**

- MM. Girod, Ernest, à Fribourg.  
 Cosandey, Joseph, à Fribourg.  
 Blanc, Alfred, à Fribourg.  
 Wattelet, Hans, à Morat.  
 Gottrau, Georges, à Fribourg.  
 Egger, Charles, à Fribourg.  
 Dupraz, Emmanuel, à Fribourg.  
 Delatena, Joseph, à Bulle.  
 Grand, Eugène, à Romont.  
 Gross, Emile, à Fribourg.  
 Bourgknecht, Louis-Alfred, à Fribourg.  
 Auderset, Albert, à Fribourg.  
 Wohlhauser, François, à Fribourg.  
 Bartsch, Wilhelm, à Fribourg.  
 Genoud, Oscar, à Châtel-St-Denis,  
 Friolet, Max, à Morat.  
 Clémence, Louis, à Fribourg.  
 Gaudard, Emile, à Bulle.  
 Morard, Paul, à Bulle.  
 Chassot, Aloys, à Fribourg.  
 Dunand, Louis, à Fribourg.  
 Broye, Eugène, à Fribourg.  
 Bise, Henri, à Fribourg.

**Agents d'affaires.**

- Fribourg.* MM. Reichlen, François. Gottrau, Philippe.  
*Bulle.* M. Pasquier, Henri.  
*Morat.* M. Willenegger, Frédéric.

**Chambre des notaires.**

- MM. Michaud, notaire, à Fribourg, président; Droux, Paul, vice-président; Hartmann, secrétaire; Ræmy, Jules, caissier; Butty, Léon, à Estavayer; Willenegger, Fritz, à Morat; Genoud, Vict., à Chât.-St-Den.; Meyer, Ch., à Tavel.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

**Distriet de la Sarine.**

- MM. Michaud, Pierre, à Fribourg.  
 Gottrau, Ernest, »  
 Droux, Paul, »  
 Bourgknecht, Alphonse, à Fribourg.  
 Ræmy, Jules, »  
 Hartmann, Romain-Charles, »

**District de la Singine.**

- MM. Jungo, Joseph, à Fribourg.  
 Meyer, Charles, à Guin.  
 Spicher, Franz, à Fribourg.  
 Wohlhauser, Franz, à Fribourg.  
 . . . . .

**District de la Gruyère.**

- MM. Menoud, Joseph, à Bulle.  
 Andrey, Alexandre, »  
 Pasquier, Henri, »  
 Pasquier, Joseph, »  
 Dunand, Louis, »

**District de la Glâne.**

- MM. Conus, François, à Rue.  
 Bosson, Charles, à Romont.  
 Grand, Charles, »  
 Chatton, Romain, »  
 . . . . .

**District de la Broye.**

- MM. Holz, Georges, à Estavayer.  
 Wuilleret, Léon, »  
 Kælin, Joseph, »  
 . . . . .

**District du Lac.**

- MM. Derron, Henri, à Morat.  
 Willenegger, Fritz, à Morat.  
 Emery, Jules, à Fribourg.  
 Friolet, Max, à Morat.  
 Derron, Henri, fils, à Morat.  
 Ems, Emile, à Morat.

**District de la Veveyse.**

- MM. Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.  
 Corminboeuf, Eloi, à Fribourg.  
 Tâche, Jules, à Remaufens.

**Commission examinatrice des aspirants au notariat.**

- MM. Deschenaux, conseiller d'Etat, président.  
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.  
 Bise, Emile, professeur de droit.

- MM.** Droux, Paul, notaire.  
 Vacheron, Max, juge cantonal.  
 Jungo, Joseph, notaire,  
 Hafner, Hugo.  
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

**Commission examinatrice des aspirants au barreau.**

- MM.** Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat, président.  
 Clerc, Cyprien, juge cantonal.  
 Bise, Emile, professeur de droit.  
 Pedrazzini, Martin, professeur de droit.  
 Weck, Robert, juge cantonal.  
 Vacheron, Max, »  
 Æby, Pierre, professeur de droit.  
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

**COMMISSION CANTONALE**

**de surveillance des offices de poursuite et de faillite.**

- MM.** Weck, Romain, président.  
 Buclin, Léon, membre.  
 Michaud, Pierre, »  
 Merz, Alfred, suppléant.  
 Piller, Joseph, »  
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

**Préposés des offices de poursuites.**

- |                  |                                      |
|------------------|--------------------------------------|
| <i>Sarine.</i>   | <b>MM.</b> Meyer, Louis, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i>  | Blanchard, Philippe, à Tavel.        |
| <i>Gruyère.</i>  | Morard, Antoine, à Bulle.            |
| <i>Lac.</i>      | Meuwly, Augustin, à Morat.           |
| <i>Broye.</i>    | Bellenot, Joseph, à Estavayer.       |
| <i>Glâne.</i>    | Badoud, Victor, à Romont.            |
| <i>Veveysse.</i> | Monnard, Alfred, à Châtel.           |

**Préposés des offices de faillite et substituts des préposés des offices de poursuite.**

- |                  |   |
|------------------|---|
| <i>Sarine.</i>   | <b>MM.</b> Vonderweid, Aloys, greffier, à Fribourg. |
| <i>Singine.</i>  | Poffet, Lucien, greffier, à Tavel.                  |
| <i>Gruyère.</i>  | Grandjean, Anselme, greffier, à Bulle.              |
| <i>Lac.</i>      | Seydoux, Fernand, greffier, à Morat.                |
| <i>Broye.</i>    | Wuilleret, Léon, greffier, à Estavayer.             |
| <i>Glâne.</i>    | Ayer, Alexandre, greffier, à Romont.                |
| <i>Veveysse.</i> | Bonjour, Georges, greffier, à Châtel                |

**Département des Cultes, des Communes et Paroisses**

*Chef de bureau* : M. Emery, Jules.

*Vérificateur des comptes* : M. Michel, Louis.

*Aide* : . . . . .

**B. — COMMISSION RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES CULTES,  
DES COMMUNES ET PAROISSES**

**I. — CULTE CATHOLIQUE.**

**Commission de surveillance des biens du clergé catholique.**

- MM.** Deschenaux, conseiller d'Etat, président.  
 Colliard, Placide, vicaire général,  
 D<sup>r</sup> Castella, Amédée, professeur.  
 Emery, Jules, secrétaire.

**Chapitre de St-Nicolas.**

- MM.** Esseiva, Léon, R<sup>me</sup> Prévôt.  
 Badoud, Adolphe, R<sup>d</sup> Doyen.  
 Bornet, Jean, R<sup>d</sup> curé.  
 Quartenoud, Jean, R<sup>d</sup> chanoine.  
 Conus, Pierre-Jules, »  
 Brasey, Gustave, »  
 Bossens, Lucien, »  
 Castella, Amédée, »  
 Schœnberg, Fridolin, »  
 Morel, Jérémie, »

**Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre  
de St-Nicolas.**

M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

**II. — COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE.**

- MM.** Liechti, H., à Morat, président.  
 Lauterburg, pasteur, Ferenbalm, secrétaire.  
 Muller, R., instituteur, à Fribourg.  
 Leicht, F., député, à Salvagny.  
 Pellet, J., à Praz.  
 Guttknecht, F., à Agrimoine.  
 Stahel, J., pasteur, à St-Antoine.  
 Derron, pasteur, à Meyriez.

### III. DIRECTION DES FINANCES.

*Directeur.* MM. Musy, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat.  
*Secrétaire.* Hæring, Jacques.  
*Copiste-expéd.* . . . . .

#### Direction de l'enregistrement et bureau du contentieux fiscal.

MM. Hafner, Hugo, à Fribourg.  
 Cardinaux, Emile, secrétaire.

#### Bureau central de l'impôt.

*Secrétaire-chef de bureau.* MM. Emmenegger, Joseph.  
*1<sup>er</sup> aide.* Egger, Philippe.  
*2<sup>me</sup> »* Eichorn, Alfred.  
*3<sup>me</sup> »* Bæchler, Joseph.

#### Trésorerie d'Etat.

MM. Emery, Emile, trésorier.  
 Clément, Henri, receveur-général.  
 Sudan, Louis, 1<sup>er</sup> secrétaire-comptable.  
 Kolly, Jean, 2<sup>e</sup> secrétaire-comptable.  
 Gremaud, Laurent, comptable surnuméraire.

#### Receveurs d'Etat.

*Sarine.* MM. Bise, Emile à Fribourg.  
*Singine.* Poffet, Joseph à Tavel.  
*Gruyère.* Gremaud, Ignace, à Bulle.  
*Glâne.* Deschenaux, Emile, à Romont.  
*Broye.* 1<sup>er</sup> arrondis. Butty, Henri, à Estavayer.  
           2<sup>me</sup> »          Plancherel, Joseph, à Domdidier.  
*Lac.*  
*Veveyse.* Cardinaux, Edouard, à Châtel.

#### Commissariat général.

MM. Andrey, Joseph, à Fribourg, commissaire général.  
 Joye, Joseph, commissaire-adjoint.  
 Pauchard, Cyprien, secrétaire.

#### Commissaires géomètres.

MM. Andrey, Joseph, commissaire général.  
 Crausaz, Simon, à Fribourg.  
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.  
 Winkler, Auguste, à Morat.  
 Weck, Paul, à Fribourg.  
 Michaud, Alphonse, à Estavayer.  
 Gapany, Arnold, à Sion.

- MM.** Donzallaz, Jean à Romont.  
 Gendre, Louis, à Fribourg.  
 Chassot, Charles, à Fribourg.  
 Villard, Sévère, à Fribourg.  
 Pochon, Emile, à La Tour-de-Trême.  
 Joye, Joseph, à Fribourg.  
 Fasel, Conrad, à Guin.  
 Tercier, Auguste, à Fribourg.  
 Perroud, Victor, à Châtel-St-Denis.  
 Grandjean, Ernest, à Bulle.  
 Curty, Edouard, à Montagny-les-Monts.  
 Fasel, Louis, à Romont.  
 Crausaz, Pascal, à Fribourg.  
 Genoud, Louis, à Châtel-St-Denis.  
 Grivel, Joseph, à Fribourg.  
 Pillonel, Gustave, de Seiry, à Liestal  
 Bise, Arthur, à la Tour de Peilz (Vaud).

### **Conservateurs du Registre foncier**

ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

#### **I<sup>r</sup> arrondissement (Fribourg).**

- MM.** Weck, Frédéric, à Fribourg, contrôleur.  
 Ræmy, Ch.-Aug., substitut.

#### **II<sup>m</sup>e arrondissement (Favagny).**

- M.** Uldry, Arnold, à Favagny, contrôleur.  
 . . . . . substitut.

#### **III<sup>m</sup>e arrondissement (Le Mouret).**

- M.** Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret, contrôleur.  
 . . . . . substitut.

#### **IV<sup>m</sup>e arrondissement (Tavel).**

- MM.** Passer, Jean, à Tavel, contrôleur.  
 Zosso, Franz, à Tavel, substitut temporaire.

#### **V<sup>m</sup>e arrondissement (Bulle) comprenant tout le district de la Gruyère.**

- M.** Bovet, Alexandre, à Bulle, contrôleur.  
 Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont, subst. tempor.

#### **VI<sup>m</sup>e arrondissement (Morat).**

- MM.** Mülleg, Frédéric, à Morat, contrôleur.  
 Hug, Gustave-Théodore, à Morat, subst. tempor.

**VII<sup>m</sup>e arrondissement (Romont).**

- MM. Ayer, Alphonse, à Romont, contrôleur.  
Donzallaz, Jean, subst. tempor. et provisoire.

**VIII<sup>m</sup>e arrondissement (Rue).**

- Desservi par le bureau de Romont.  
M. Rosset, Arthur, à Rue, substitut tempor.

**IX<sup>m</sup>e arrondissement (Domdidier).**

- M. Plancherel, Joseph, à Domdidier, contrôleur.

**X<sup>m</sup>e arrondissement (Estavayer).**

- MM. Butty, Louis, à Estavayer, contrôleur.  
Bondallaz, Lucien, » substitut.

**XI<sup>m</sup>e arrondissement (Surpierre). — Desservi par Estavayer.****XII<sup>m</sup>e arrondissement (Châtel-St-Deals).**

- MM. Savoy, Amédée, à Châtel, contrôleur.  
Colliard, Eugène, à Châtel, substitut.

**Commission cantonale des péréquateurs.**

- MM. Hafner, Hugo, président.  
Benninger, Jean, à Salvagny.  
Bonny, César, à Fribourg.

**Commission cantonale de l'impôt.**

- MM. Musy, conseiller d'Etat, président.  
Biadi, Joseph, à Fribourg.  
Hafner, Hugo, secrétaire.

**Commission des zones.**

- MM. Barras, Paul, président.  
Moret, Eloi, à Ménières, vice-président.

**Zône intermédiaire.**

- MM. Moret, Eloi, à Ménières, 1<sup>er</sup> membre.  
Bosson, Antoine, à Ursy, 2<sup>e</sup> membre.  
Jungo, Joseph, à Guin, 1<sup>er</sup> suppléant.  
Chatton, Eugène, à Romont, 2<sup>e</sup> »  
Villoz, Pierre, à Sorens, 3<sup>e</sup> »  
Lottaz, Edouard, à Belfaux, 4<sup>e</sup> »  
Moret, Louis, à Vuadens, 5<sup>e</sup> »  
Chatagny, Louis, à Corserey, 6<sup>e</sup> »  
Ecoffey, Jean, Rueyres-Treyf, 7<sup>e</sup> »  
Sturny, J.-J., à Galtern (Alterw.), 8<sup>e</sup> »  
. . . . . 9<sup>e</sup> »



**Zône de la Broye.**

- MM. Gutknecht, Jacob, à Ried, 1<sup>er</sup> membre.  
 Folly, Adolphe, à Villar., 2<sup>e</sup> »  
 Progin, Eugène, à Léchelles, 1<sup>er</sup> suppléant.  
 Vollery, Pl., à Aumont, 2<sup>e</sup> »  
 Corminbœuf, André, à Domdid., 3<sup>e</sup> »  
 . . . . . 4<sup>e</sup> »

**Zône alpestre.**

- MM. Mossu, Anselme, à Broc, 1<sup>er</sup> membre.  
 Théraulaz-Allaman, à La-Roche, 2<sup>me</sup> membre.  
 Grangier, Félicien, à Montbovon, 1<sup>er</sup> suppléant.  
 Suchet, Théophile, à Semsales, 2<sup>e</sup> »  
 Parro, Joseph, à Planfayon, 3<sup>e</sup> »  
 Mooser, Martin, à Bellegarde, 4<sup>e</sup> »  
 Murith, Aug., à Gruyères, 5<sup>e</sup> »  
 Borcard, Marc, à Grandvillard, 6<sup>e</sup> »

**Zône vinicole.**

- MM. Guillod, Louis, à Praz, 1<sup>er</sup> membre.  
 Liardet, Auguste, à Font, 2<sup>e</sup> »  
 Pillonel, Jules, à Cheyres, 1<sup>er</sup> suppléant.  
 Guillod, Henri, à Nant, 2<sup>e</sup> »

**INTENDANT DES SELS.**

- M. Chassot, Raymond, à Fribourg.

**FACTEURS DES SELS.**

- |                   |                              |
|-------------------|------------------------------|
| <i>Fribourg.</i>  | MM. Bise, Emile, à Fribourg. |
| <i>Morat.</i>     | Reinhardt, Jacob, à Morat.   |
| <i>Romont.</i>    | Grand, Charles, à Romont.    |
| <i>Bulle.</i>     | Menoud, Louis, à Bulle.      |
| <i>Estavayer.</i> | Carrard, Aloys, à Estavayer. |

**IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE,  
 DE LA STATISTIQUE ET DU COMMERCE**

- Directeur.* MM. D<sup>r</sup> Savoy, Emile, cons. d'Etat.  
*Suppléant.* Musy, Jean, »

**Département de l'Intérieur**

- Chef de bureau.* MM. Bondallaz, Paul.  
*Secrétaire.* . . . . .

**Commission de l'Hospice cantonal.**

- MM. Savoy Emile, conseiller d'Etat, président.  
 Esseiva, L., R<sup>me</sup> Prévôt de St-Nicolas.  
 Castella, Amédée, abbé, à Fribourg.  
 Ducrest, François, professeur, à Fribourg.  
 Weck, Ernest, syndic de Fribourg.  
 Glasson, Alphonse, juge, à Fribourg.

**Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.**

- MM. Savoy, Emile, conseiller d'Etat, président.  
 Magnin, P.-Etienne, Rd curé, à Echarliens.  
 Schwartz, Raymond, à Bulle.  
 Morard, Antoine, député, à Bulle.

**Hospice de Marsens.**

- MM. D<sup>r</sup> Voïlachewsky, Pierre, directeur.  
 Remy, Félix, à Bulle, médecin-adjoint.  
 Sallin, Albert, aumônier.  
 Rey, François, économe.  
 Dumont, Charles, secrétaire-comptable.

**Curatorium d'Humillimont.**

- M. le D<sup>r</sup> Voïlachewsky, Pierre.

**PRÉFECTURES.****Sarine.**

- MM, Wuilleret, Charles, préfet.  
 Boccard, Raymond, lieutenant de préfet.  
 Macherel, Ferdinand, 1<sup>er</sup> secrétaire.  
 Folly, Jacques, 2<sup>e</sup> secrétaire.

**Singine.**

- MM. Wuilleret, Rodolphe, préfet.  
 Æby, Jean, lieutenant de préfet.  
 Klaus, Jean, secrétaire.

**Gruyère.**

- MM. Gaudard, Pierre, préfet.  
 Menoud, Louis, lieutenant de préfet.  
 Barras, Louis, secrétaire.



**Cantonnements des Vétérinaires.**

<i>Sarine</i> ,	1 <sup>er</sup> cant.	MM. Maillard, Gaston, à Fribourg.
»	2 <sup>e</sup> »	Strebel, Louis, à Praroman.
<i>Singine</i> ,	1 <sup>er</sup> cant.	Kiener, Walther, à Planfayon.
»	2 <sup>e</sup> »	Bertschy, Meinrad, à Guin.
<i>Gruyère</i> ,	1 <sup>er</sup> »	Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T.
»	2 <sup>e</sup> »	Mettraux, Philémon, à Bulle.
»	3 <sup>e</sup> »	Cottier, Joseph, à Charmey.
<i>Glâne</i> ,	1 <sup>er</sup> »	Criblet, Alfred, à Romont.
»	2 <sup>e</sup> »	Criblet, Alfred, à Romont, prov.
<i>Broye</i> ,	1 <sup>er</sup> cant.	Verdon, Ant., à St-Aubin.
»	2 <sup>e</sup> »	Michaud, Charles, à Estavayer.
<i>Lac</i> ,		Vollmar, Edouard, à Morat.
<i>Veveyse</i> ,		Jungo, Hub., à Châtel.

**COMMISSION CANTONALE DE RECOURS POUR LES PATENTES  
DE COMMERCE DE BESTIAUX**

MM. Savoy, Emile, cons. d'Etat, président.  
Margueron, M., député, à Cottens.  
Collaud, Béat, secrétaire.

**Génie agricole.**

*Chef de bureau.* MM. Techtermann, Louis.  
*Ingénieur adjoint.*  
*Dessinateur.* Æby, Louis.

**Département de la Statistique**

*Chef.* MM. Schorer, Hans.  
*Secrétaire.* Bossy, Raymond.

**Département du Commerce**

*Secrétaire.* M. Bondallaz, Paul.

**Vérificateurs des poids et mesures.**

1<sup>er</sup> arrond. (*Sarine, Singine, Broye et Lac*).  
M. Buser, Théophile, armurier, à Fribourg.  
1<sup>er</sup> sous-arrond. (*Sarine et Singine*).  
M. Buser, Théophile, armurier, à Fribourg.  
2<sup>me</sup> sous-arrond. (*Broye*).  
M. Marmy, Antonin, à Autavaux.  
3<sup>me</sup> sous-arrond. (*Lac*).  
M. Maurer, Oswald, à Morat.

- 2<sup>me</sup> arrond. (*Gruyère, Glâne et Veveyse*).  
 M. Mauron, Nestor, à Romont.  
 4<sup>me</sup> sous-arrond. (*Gruyère*).  
 M. Jolliet, Constant, à Bulle.  
 5<sup>me</sup> sous-arrond. (*Glâne*).  
 M. Mauron, Nestor, à Romont.  
 6<sup>me</sup> sous-arrond. (*Veveyse*).  
 M. Perrin, Léon, à Semsales.  
 7<sup>me</sup> sous-arrond. (*Verrerie de Semsales*).  
 M. Zumkeller, Benoît, dit Toni.

### V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

<i>Directeur.</i>	MM. Chuard, Joseph, cons. d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Deschenaux, Eugène.
<i>Secrétaire.</i>	Neuhaus, Xavier.
<i>Copiste-expédition.</i>	Barras, Narcisse.

#### I. Département : Ponts et Chaussées

<i>Chef de département.</i>	MM. Lehmann, Jean.
<i>Ingénieur adjoint.</i>	Æby, Bernard.
<i>Dessinateurs.</i>	Meuwly, Aloys.
<i>Techniciens.</i>	Badoud, Sylvain.
	Dreyer, Joseph.
<i>Secrétaire.</i>	Droux, Louis.
<i>Aide.</i>	Lenweiter, Antonin.

*Surveillants des travaux.* Kæser, Joseph.  
 Mauron, Charles.

#### Contrôleurs des routes.

1 <sup>o</sup> arrond.	<i>Sarine.</i>	MM. Joye, Charles, à Fribourg.
2 <sup>o</sup> »	<i>Lac.</i>	Bongard, Vincent, à Courtepin.
3 <sup>o</sup> »	<i>Broye.</i>	Vorlet, Elie, à Fétigny.
4 <sup>o</sup> »	<i>Glâne.</i>	Chatton, Eugène, à Romont.
5 <sup>o</sup> »	<i>Gruyère.</i>	Gauderon, Alphonse, à Gumefens.
6 <sup>o</sup> »	<i>Veveyse.</i>	
7 <sup>o</sup> »	<i>Singine.</i>	Bæchler, Léon, à Alterswyl.

#### II. Département : Bâtiments.

<i>Intendant.</i>	MM. Jungo, Léon.
<i>Dessinateur.</i>	
<i>Secrétaire-piqueur.</i>	Chassot, Ferdinand.

**III. Département : Chemins de fer**

*Chef de service.* M. Lehmann, Jean, inspecteur des  
Ponts et Chaussées.

**IV. Entreprises électriques fribourgeoises****Conseil d'administration**

MM. Chuard, Joseph, conseiller d'Etat, président.  
Python, Georges, conseiller d'Etat.  
Musy, Jean, conseiller d'Etat.  
Ryncki, Victor, directeur des chemins de fer de la  
Gruyère.  
Berset, Maurice.  
Delatena, Joseph.  
Blancpain, Paul.  
Michel, Ernest.  
Zurkinden, Jean.  
Jaccoud, Joseph.  
Leicht, Fritz.

**Comité de direction**

MM. le Directeur des Travaux publics, président.  
Blancpain, Paul, négociant, à Fribourg.  
Berset, Maurice, président de tribunal, à Fribourg.  
Joye, Paul, professeur, à Fribourg, suppléant.  
. . . . . secrétaire.

**VI. DIRECTION DE LA POLICE, DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
ET DU COMMERCE**

*Directeur.* MM. Perrier, Ernest, conseil. d'Etat.  
*Suppléant.* Chuard, Joseph, cons. d'Etat.

**Département de la Police**

*Secrétaire chef de service.* MM. Thévoz, Félix.  
*Secrétaire-adjoint.* Progin, Isidore.

**Police centrale.**

*Secrétaire.* MM. Haymoz, François.  
*Copiste.* Murith, Christophe, sergent.

**Gendarmerie.**

- MM. Vonderweid, Honoré, commandant.  
Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.

**Maisons pénitentiaires.**

- MM. Bongard, Léon, directeur du pénitencier de Belle-Chasse.  
Brulhart, Jean, directeur de la prison centrale à Fribourg.  
MM. Morel, Jérémie, chanoine, aumônier catholique.  
Schwarz, G., pasteur, aumônier réformé.  
D' Oberson, officier de santé.

**Geôliers de districts.**

- Gendarmerie, à Fribourg.  
» Tavel.  
» Bulle.  
» Romont.  
» Estavayer.  
» Morat.  
» Châtel.

**Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.**

- MM. Perrier, Ernest, conseiller d'Etat, président.  
Andrey, Joseph, commissaire-général.  
Boccard, Alphonse.  
Broillet, Frédéric, architecte.  
Gottrau, Tobie, à Léchelles.  
. . . . . secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE  
DES BATIMENTS.

**I. Arrond. District de la Sarine.**

- Taxateur d'arrond.* MM. Weck, Paul, com. à Fribourg.  
*Suppléant.* Tercier, Aug., com. géom., Frib.  
*Taxateurs de district.* Thalmann, Barthélemy, maçon,  
à Fribourg.  
Egger, Etienne, charpentier, à  
Avry-sur-Matran.  
*Suppléants.* Bodevin, J., entrep. à Fribourg.  
Guillet, J., charp., à Treyvaux.  
Pittet, Joseph, entrep., à Corpat.  
Grand, Ant., maître charpentier,  
à Vuisternens-en-Ogoz.

**II. Arrond. District de la Singine.**

*Taxateur d'arrond.* MM. Schmutz, Jean, à Ueberstorf.  
*Suppléant.* Rapo, Jean, à Böesingen.  
*Taxateurs de district.* Gobet, Jacob, charp., à Lanthen.  
 Piller, Jos., à Ried (Oberschr.).  
*Suppléants.* Perler, Jos., à Wunnewyl.  
 Klaus, Victor, à Planfayon.  
 Vonlanthen, J.-J., à Ried (Schm.).  
 Schaller, Louis, à Ried (Guin).

**III. Arrond. District de la Broye.**

*Taxateur d'arrond.* MM. Fivaz, François, à Portalban.  
*Suppléant.* Michaud, Alphonse, à Estavayer.  
*Taxateurs de district.* Curty, Louis, à Cousset.  
 Bise, Hippolyte, à La Vounaise.  
*Suppléants.* Torche, Isidore, à Estavayer.  
 Corboud, Alfred, charp., La Voune.  
 Marmy, Hubert, entrepr., Estav.

**IV. Arrond. Districts de la Glâne.**

*Taxateur d'arrond.* MM. Badoud, Victor, à Romont.  
*Suppléant.* Donzallaz, Jean, à Romont.  
*Taxateurs de district.* Jæger, Adrien, à Romont.  
 Mauron, Franc, à Villaraboud.  
*Suppléants.* Bosson, Antoine, à Ursy.  
 Sallin, Ernest, à Villaz-St-P.  
 Modoux, Fridolin, à Promasens.  
 Franc, Alfred, à Massonnens.

**V. Arrond. District de la Gruyère.**

*Taxateur d'arrond.* MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont.  
*Suppléant.* Murith, Robert, à Gruyères.  
*Taxateurs de district.* Gachet, Jules, à Gruyères.  
 Mossu, François, à Broc.  
*Suppléants.* Bochud, André, à Bulle.  
 Ducrest, Louis, à Morlon.  
 Ruffieux, Alexandre, à Charmey.

**VI. Arrond. District du Lac.**

*Taxateur d'arrond.* MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.  
*Suppléant.* Spinelli, Mario, à Morat.  
*Taxateurs de district.* Casanova, Séraphin, à Morat.  
 Humbert, Jul., entr., à Courtion.  
*Suppléants.* Herren, Fritz, à Lourtens.  
 Johner, Gottlieb, marc., Chiètres.



**VII. Arrondissement. District de la Veveysse.**

*Taxateur d'arrond.* MM. Perrin, Léon, à Semsales.  
*Suppléant.* Suchet, Jean, à Semsales.  
*Taxateurs de district.* Pesse, Joseph, à Tatroz.  
 Villard, Charles, à Châtel.  
*Suppléants.* Suard, Joseph, à Progens.  
 Vuagnaux, Lucien, à St-Martin.  
 Vuichard, Edouard, à Semsales.  
 Cardinaux, Hilaire, à Fruence.

**Office du Travail pour hommes.**

M. Zimmermann, Jules, administrateur.

**Office du Travail pour femmes.**

M<sup>lle</sup> Auderset, Lucie, gérante.

**Département de la Santé publique**

*Secrétaire.* M. le D<sup>r</sup> Glucksmann, Sigism.-Jacob.

**Commission de santé.**

*Président.* MM. Perrier, Ernest, conseil d'Etat.  
*Membres.* Treyer, Adolphe, D<sup>r</sup>, à Fribourg.  
 Dhéré, P., D<sup>r</sup>, à Fribourg.  
 Glucksmann, Sigism.-Jacob, D<sup>r</sup>,  
 à Fribourg.

**Denrées alimentaires**

**Laboratoire de chimie**

*Directeur.* MM. Evêquoz, A., chimiste cantonal.  
*Assistant.* Häussler, Paul.

**Inspecteur des denrées alimentaires**

M. Barras, Adolphe, à Fribourg.

**VII. DIRECTION MILITAIRE**

*Directeur.* MM. Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat.  
*Suppléant.* Python, Georges,  
*Chef du personnel.* Reynold, Alfred, colonel.  
*Secrétaires.* Otto, Emile, capitaine.  
 Burdel, Louis, fourrier.

**Bureau des contrôles.**

*Chef.* M. Stemmer, Conrad.  
*Secrétaire.* Mottaz, Gédéon, premier lieutenant.

**Commandant d'arrondissements.**

MM. Dénervaud, Paul, capitaine.  
Curty, Albert, secrétaire.  
Blanc, Félix, secrétaire et chef  
de section.

**Bureau des taxes militaires.**

*Chef.* M. Gendre, Henri.  
*Secrétaire.* Zosso, Maurice.

**Commissariat des guerres et intendance des arsenaux.**

*Commissaire des guerres* MM. Weck, Maurice, major.  
*Intendant des arsenaux*  
*Secrétaire.* Rohrbasser, Pierre.

**Médecin de place.**

M. D<sup>r</sup> Perrier, Henri, capitaine.

**Commission cantonale de la taxe militaire.**

MM. Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, président.  
Biadi, Joseph, à Fribourg.  
Gendre, Henri, à Fribourg, secrétaire.

**Département des Forêts, Vignes et Domaines**

*Chef de service.* M. Barras, Paul.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

MM. Barras, Paul, inspecteur en chef.  
1<sup>er</sup> Arrond. Darbellay, Jules, à Martigny (Valais).  
2<sup>e</sup> » Gendre, Pierre, à Fribourg.  
3<sup>e</sup> » Remy, Alfred, à Bulle.  
4<sup>e</sup> » Liechti, Ed., à Fribourg.

---

## SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1910).

## District de la Sarine. Population 38,977.

Ville de Fribourg	MM. Weck, Ernest	20,297
Arconciel	Gross, Alphonse	427
Autafond	Bossy, Alphonse	112
Autigny	Berset, Zéphyrin	527
Avry-sur-Matran	Humbert, Emilien	363
Belfaux	Ulrich, Xavier	608
Bonnefontaine	Piller, Maxime	291
Chénens	Nicolet, Dominique	326
Chésalles	Brugger, Jacques	99
Chésopelloz	Chenaux, Jean	129
Corbaz (1a)	Bersier, Adrien	169
Corjolens	Dorand, Népomucène	105
Cormagens	Bersier, Adrien	123
Corminbœuf	Angéloz, Alexandre	428
Corpataux	Clerc, Louis	355
Corseroy	Chatagny, Louis	244
Cottens	Margueron, Maurice	484
Cutterwyl	Gavillet, Alexis	93
Ecuwillens	Chavailleaz, Pacifique	561
Ependes	Clément, François	397
Essert	Kolly, Maxime,	207
Estavayer-le-Gibloux	Chappuis, Léon	298
Farvagny-le-Grand	Rolle, Honoré	440
Farvagny-le-Petit	Cottet, Amédée	151
Ferpicloz	Horner, Baptiste	153
Givisiez	Boccard, Hubert	450
Granges-Paccot	Delley, Joseph	328
Grenilles	Clerc, Eugène	118
Grolley	Jaquet, Isidore	408
Illens	Bulliard, Paul	14
Lentigny	Morel, Lucien	410
Lossy et Formangueries	Barras, Frédéric	210
Lovens	Yerly, Alfred	195
Magnedens	Chappuis, Joseph	87
Marly-le-Grand	Chenaux, Victor	571
Marly-le-Petit	Bilan, Jean	159
Matran	Roubaty, Joseph	335
Montécu	Piller, Maxime	76
Montévraz	Wicht, Léon	267

LXVI

Neyruz	MM. Mettraux, Alphonse	620
Nierlet	Cuennet, Paul	137
Noréaz	Crausaz, Isidore	568
Oberried	Thoos, Nicolas	236
Onnens	Chatagny, Isidore	252
Pierrafortscha	Cochard, Isidore	218
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	234
Posat	Reynaud, Auguste	89
Posieux	Magnin, Joseph	542
Praroman	Biolley, Ulrich	449
Prez	Chollet, Jules	552
Rossens	Bulliard, Paul	381
Rueyres-St-Laurent	Page, Henri	245
Sales	Bongard, Félix	204
Senèdes	Spielmann, Léon	91
Treyvaux	Peiry, Pierre	1,031
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	907
Villarlod	Perritaz, Casimir	215
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Joseph	204
Villarsel-sur-Marly	Zimmermann, Gottf.	95
Vuisternens-en-Ogoz	Marchon, Joseph	589
Zénauva	Wicht, Louis	107

**District de la Singine (Population 20,992).**

Alterswyl	MM. Stritt, Martin	1511
Böesingen	Rappo, Jean	1662
Brunisried	Zbinden, Jacques	431
Chevrilles	Schwarz, Jean	661
Dirlaret		1178
Guin	Wæber, Ulrich	3956
Heitenried	Æbischer, Pierre	811
Neuhaus	Lauper, Christophe	30
Oberschrot	Piller, Jost	682
Planfayon	Offner, Pierre	1315
Plasselb	Lauper, Christophe	479
St-Antoine	Sturny, Joseph	1659
St-Ours	Stritt, Pierre	1067
St-Sylvestre	Brunisholz, Christophe	604
Tavel	Poffet, Joseph	1280
Tinterin	Riedo, Guillaume	402
Ueberstorf	Boschung, François	1476
Wünnenwyl	Perler, Joseph	1542
Zumholz	Delaquis, Joseph	246

## District de la Broye (Population, 15,259).

Aumont	MM. Volery, Placide	462
Autavaux	Marmy, Antonin	139
Bollion	Vesy, Félix	138
Bussy	Plancherel, Gaston	273
Châbles	De Vevey, Charles	314
Chandon	Pauchard, Edouard	173
Chapelle	Andrey, Louis	103
Châtillon	Carrard, Jean	144
Cheiry	Torche, Henri	262
Cheyres	Pillonel, Jules	407
Cugy	Grandgirard, Isidore	725
Delley	Delley, Joseph	305
Domdidier	Corminboeuf, André	1018
Dompierre	Pochon, Jules	556
Estavayer	Butty, Henri	1958
Fétigny	Vorlet, Elie	374
Font	Brasey, Ernest	218
Forel	Sansonens, Joseph	179
Franex	Demierre, Xavier	118
Frasses	Mændly, Raymond	112
Les Friques	Guerry, Emile	69
Gletterens	Dubey, Arthur	245
Granges-de-Vesin	Mauroux, Louis	159
Léchelles	Progin, Eugène	329
Lully	Banderet, Jules	97
Mannens, Grandsivaz	Joye, Antoine	401
Ménières	Moret, Eloi	282
Montagny-la-Ville	Joye, Ernest	389
Montagny-les-Monts	Francey, Pierre	759
Montborget	Lambert, Arthur	142
Montbrelloz	Marmy, Louis	191
Montet	Chaney, Joseph	384
Morens	Vesy, Louis	153
Murist	Bertschi, Gustave	302
Nuvilly	Broye, Donat	353
Portalba	Collomb, Georges	154
Praratoud	Thierrin, Henri	92
Prévondavaux	Badoux, Alexandre	134
Rueyres-les-Prés	Brasey, Jean	212
Russy	Pauchard, Philippe	221
St-Aubin	Collaud, Albin	622
Seiry		176

## LXVIII

Sévaz	MM. Losey, Fernand	84
Surpierre	Thierrin, Louis	206
Vallon	Bæchler, Albert	207
Vesin	Ansermet, Philippe	262
Villeneuve	Vorlet, André	251
La-Vounaise	Losey, Philibert	151
Vuissens	Fasel, Alphonse	274

**District de la Gruyère** (Population, 25,279).

Albeuve	MM. Pythoud, Alexis	557
Avry-devant-Pont	Liard, Séraphin	415
Bellegarde	Buchs, Paul	802
Botterens	Gillard, Adolphe	178
Broc	Mossu, Louis	1708
Bulle	Despond, Lucien	4035
Cerniat	Charrière, Louis	749
Charney	Rime, Raymond	1270
Châtel-sur-Montsalvens	Barras, Ernest	160
Corbières	Blanc, Gilbert	214
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	177
Echarlens	Gremaud, Tobie	431
Enney	Grandjean, Louis	390
Estavannens	Jacquet, Louis	299
Grandvillard	Borcard, Marc	561
Gruyères	Gremion, Jean	1502
Gumefens	Gauderon, Alphonse	423
Hauteville	Sudan, Léon	476
Lessoc	Fracheboud, Pierre	295
Marsens	Magnin, François	707
Maules	Paquier, Louis	227
Montbovon	Grangier, Félicien	516
Morlon	Gremaud, Constant	359
Neirivue	Pythoud, Nicolas	274
Pâquier (1e)	Morand, Louis	404
Pont-en-Ogoz	Bifrare, Pierre	214
Pont-la-Ville	Tinguely, Louis	365
Riaz	Pugin, Pierre	728
Roche (1a)	Brodard, Olivier	1020
Romanens	Descloux, Pierre	325
Rueyres-Treyfayes	Blanchard, André	226
Sales	Pasquier, Jean	461
Sorèns	Ropraz, Joseph	806
Tour-de-Trême (1a)	Dupasquier, Emile	1225

LXIX

Vaulruz	MM. Chollet, Placide	743
Villarbeney	Gillard, Adolphe	75
Villars-d'Avry	Bertschy, Léon	101
Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	137
Villardvolard	Repond, Joseph	254
Vuadens	Dupasquier, Gust.	1203
Vuippens	Romanens, Théophile	267

**District de la Glâne** (Population, 14,930).

Auboranges	MM. Bovet, Hilaire	183
Berlens	Lienard, Pierre	161
Billens	Sugnaux, Victor	308
Bionnens	Vaucher, Louis	71
Blessens	Surchat, Jean	133
Chapelle	Anguet, Pierre	137
Châtelard (le)	Delabays, Bernardin	430
Châtonnaye	Débieux, Joseph	417
Chavannes-les-Forts	Dematriz, Auguste	361
Chavannes-s.-Orsonnens	Dubey, André	259
Ecasseys (les)	Menoud, Olivier	87
Ecublens	Conus, Jean	189
Eschiens	Conus, Jean	64
Esmonts	Gavillet, Jules	201
Estévenens	Oberson, Marcel	193
Fuyens	Vauthey, Jacques	90
Gillarens	Périsset, Victor	234
Glânes (les)	Martin, Adrien	115
Grangettes	Python, Louis	186
Hennens	Maillard, Jules	169
Joux (la)	Menoud, François	420
Lieffrens	Dougoud, Emile	91
Lussy	Jordan, Victor	288
Macconnens	Morel, Antoine	102
Magne (la)	Menoud, Joseph	60
Massonnens	Gobet, Alphonse	390
Mézières	Lhomme, Félix	426
Middes-Torny-Pittet	Python, Charles	379
Montet	Demierre, Antonin	158
Morlens	Lugrin, Jean	69
Mossel	Monney, François	203
Neirigue (la)	Oberson, Joseph	67
Orsonnens	Chassot, Ant.	442
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	356

Promasens	MM. Jaccoud, Joseph	250
Romont-Arruffens	Comte, Louis	2303
Rue	Prélaz, Joseph	459
Saulgy (le)	Conus, Isidore	68
Siviriez	Maillard, Aug.	606
Sommentier	Castella, Auxence	063
Torny-le-Grand	Joye, Léandre	350
Ursy	Deschenaux, Joseph	219
Vauderens	Richoz, Hilaire	320
Villageaux	Conus, Jean	57
Villaraboud	Mauron, Ernest	321
Villaranon	Giroud, Louis	104
Villargiroud	Berset, André	222
Villariaz	Gret, Auguste	242
Villarimboud	Curty, Pierre	382
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	234
Villaz-St-Pierre	Sallin, Henri	435
Vuarmarens	Conus, Vincent	241
Vuisternens-dev.-Romont	Oberson, Antonin	363

**District de la Veveyse (Population, 8,863).**

Attalens.	MM. Dewarrat, Vincent	1191
Besencens	Vial, Joseph	157
Bossonnens	Cottet, Alphonse	338
Bouloz	Dénervaud, Jean	281
Châtel-St-Denis	Genoud, Oscar	2708
Crêt (le)	Favre, Alfred	473
Fiaugères (les)	Esseiva, Paul	288
Granges	Vienne, Jean	369
Grattavache	Esseiva, Pierre	210
Pont	Monney, Alphonse	149
Porsel	Dévaud, Joseph	372
Progens	Gobet, Pierre	460
Remaufens	Genoud, Alfred	441
Rougève (la)	Maillard, Léon	75
St-Martin	Currat, François	425
Semsaies	Perrin, Léon	926

**District du Lac (Population, 15,354).**

Agrimoine	MM. Scheurer, Frédéric	145
Barberèche	Ræmy, Paul	531
Bœsingen-le-Petit	Hayoz, Joseph	266
Buchillon	Lehmann, Samuel	153



Champagny	MM. Moeri, Samuel	198
Chandossel	Minnoud, Julien	159
Charmey (Galmitz)	Bula, Alfred	434
Châtel (Bourg)	Stöckli, Rodolphe	225
Chiètres	Schwab, Rodolphe	1444
Cordast	Burgy, Edouard	370
Cormérod	Perrottet, Jules	204
Cormondes-le-Grand	} Rotzetter, Alphonse	502
Cormondes-le-Petit		98
Corsalettes	Singy, Alfred	88
Courgevaux	Fontana, Antoine	429
Courlevon	Helfer, Alfred	172
Cournillens	Gendre, Jean	320
Courtaman	Folly, Arsène	196
Courtepin	Meuwly, Ernest	365
Courtion	Progin, Antoine	228
Coussiberlé	Helfer, Alfred	79
Cressier	Muller, Ernest	377
Frasses (Freschels)	Kramer, Samuel	292
Guschelmuth-le-Grand	} Burgy, Jean	118.
Guschelmuth-le-Petit		100
Greng	Moccand, Frédéric	72
Hauteville	Vogel, Frédéric	126
Jentes	Benninger, Jean	248
Liebistorf	Hayoz, Joseph	353
Lourtens	Mæder, Jacob	202
Meyriez	Moccand, Frédéric	237
Misery	Progin, Ernest	279
Monterschu	Rotzetter, Alphonse	100
Montilier	Fasnacht, Samuel	507
Morat	Wegmüller, Walther	2067
Ormev	Meyer, Frédéric	350
Ried	Gutknecht, Jacob	523
Salvagny	Wieland, Peter	385
Villarepos	Folly, Emile	292
Vully-le-Bas	Javet, Samuel	1052
Vully-le-Haut	Guilland, Louis	702
Wallenbuch	Siffert, Jakob	62
Wallenried	Castella, Albert	299

Total de la population du canton : 139,654.

## Pouvoir judiciaire.

### Tribunal cantonal.

*Jours de séance : Lundi, mardi et mercredi.*

- MM.** Weck, Robert, président.  
 Clerc, Cyprien, vice-président.  
 Vacheron, Max.  
 Bourgnicht, Louis.  
 Buclin, Léon.  
 Schuh, Rodolphe.  
 Merz, Alfred.  
 Gardian, Marcel, greffier.  
 Droux, Paul, greffier adjoint.  
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.  
 Oberlin, Joseph, huissier.

#### SUPPLÉANTS.

- MM.** Chatton, Romain, président, à Romont.  
 Derron, Henri, notaire, à Morat.  
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg.  
 Philipona, Joseph, président, à Châtel.  
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.  
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.  
 Spicher, Franz, président, à Fribourg.  
 Berset, Maurice, président, à Fribourg.  
 Genoud, Victor, notaire, à Châtel.  
 Vonderweid, Aloys, greffier, à Fribourg.  
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.  
 Francey, Alexandre, à Cousset.  
 Delatena, président, à Bulle.  
 Ems, Emile, président, à Morat.

### Tribunaux d'arrondissements.

#### I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Sarine.

Jours de séance : Affaires civiles le jeudi,  
 affaires pénales le mercredi.

- MM.** Berset, Maurice, à Fribourg, président.  
 Glasson, Alphonse, à Fribourg, vice-président.  
 Weck, Henri, à Fribourg.  
 Galley, Antoine, à Ecuwillens.  
 Piller, Joseph, à Fribourg.  
 Vonderweid, Aloys, greffier.

## SUPPLÉANTS.

MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.  
Comte, Joseph, à Fribourg.  
Bondallaz, Paul, licencié en droit.  
Gottrau, Pierre, à Fribourg.

**II. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Singine.**

Jours de séance : Affaires civiles le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois.  
affaires pénales le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

MM. Spicher, Franz, à Fribourg, président.  
Meyer, Charles, vice-président.  
Lauper, Christophe, à Plasselb.  
Anteino, Jos., à Rohr.  
Sturny, Joseph, à St-Antoine.  
Poffet, Lucien, greffier.

## SUPPLÉANTS.

MM. Zbinden, Rodolphe, à Oberschrot.  
Muller, Joseph, à Schmitten.  
Piller, Jean, caissier, à St-Ours.  
Grossrieder, Joseph, à Friesenheim.

**III. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Gruyère.**

Jours de séance : Affaires civiles le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois,  
affaires pénales le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.

MM. Delatena, Joseph, président.  
Bovet, Alexandre, à Gruyères, vice-président.  
Peyraud, Léopold, à Bulle.  
Rime, Tobie, à Gruyères.  
Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.  
Grandjean, Anselme, greffier.

## SUPPLÉANTS.

MM. Pasquier, Jean, à Sales.  
Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.  
Muller-Chiffelle, Ernest, à Bulle.  
Rime, Auguste, à Charmey.

**IV. Tribunal de Parrondissement judiciaire du Lac.**

Jours de séance : Affaires civiles le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> vendredi du  
mois, affaires pénales le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.

MM. D' Ems, Emile, président.  
Leicht, Fritz, à Salvagny, vice-président.  
Guillod, Louis, à Praz.  
Helfer, Edouard, à Châtel.  
Meuwly, Joseph, à Cormondes.  
Seydoux, Fernand, à Morat, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM. Gutknecht, Samuel, à Chiètres.  
 Biolley, Victor, à Lugnorre.  
 Auderset, Léon, à Cressier-sur-Morat.  
 Mulleg, Fritz, à Morat.

**V. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Glâne.**

Jours de séance : Affaires civiles le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> lundi du mois.  
 affaires pénales le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

- MM. Chatton, Romain, à Romont, président.  
 Gobet, Alphonse, à Massonnens, vice-président.  
 Bosson Antoine, à Ursy.  
 Vaucher André, à Villariaz.  
 Grand, Charles, notaire. à Romont.  
 Ayer, Alexandre, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM. Deillon, Ernest, à La-Joux.  
 Chatton, Eugène, à Romont.  
 Dévaud, Joson, à Villaz-St-Pierre.  
 Jaccoud, Joseph, syndic, à Promasens.

**VI. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Broye.**

Jours de séance : Affaires civiles le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du  
 mois, affaires pénales le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> vendredi du mois.

- MM. Kælin, Joseph, à Estavayer, président.  
 Catillaz, Louis, à Cugy, vice-président.  
 Dubey, Auguste, à Gletterens.  
 Progin, Eugène, à Léchelles.  
 Vorlet, Elie, Fétigny.  
 Wuilleret, Léon, greffier.

## SUPPLÉANTS.

- MM. Volery, Oswald, à Aumont.  
 Rey, Louis, à St-Aubin.  
 Miedinger, Théodore, à Estavayer.  
 Corminbœuf, André, syndic, à Domdidier.

**VII. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Veveyse.**

Jours de séance : Affaires civiles le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredi du mois.  
 affaires pénales le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

- MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.  
 Suchet, Jean, à Semsales, vice-président.  
 Savoy, Célestin, à Attalens.  
 Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.  
 Esseiva, Louis, aux Fiaugères.  
 Cottet, Alphonse, à Bossonnens.  
 Bonjour, Georges, greffier.

## SUPPLÉANTS.

MM. Perroud, Louis, à Prayoud.  
 Suard, Alphonse, à Progens.  
 Perroud, Olivier, à Châtel-St-Denis.  
 Savoy, Albert, à Attalens.

## Cour d'assises.

1<sup>er</sup> ressort.

*Président.* MM. Chatton, Romain, à Romont.  
*Suppléant.* Delatena, Joseph, à Bulle.

2<sup>me</sup> ressort.

*Président.* MM. Berset, Maurice, à Fribourg.  
*Suppléant.* Kælin, Joseph, à Estavayer.

3<sup>me</sup> ressort.

*Président.* MM. Spicher, Franz, à Fribourg.  
*Suppléant.* D<sup>r</sup> Ems, Emile, à Morat.

## Justice de Paix.

## Arrondissement de la Sarine.

1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Farvagny.

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

*Juge de paix.* MM. Reynaud, Balthasar, à Farvagny.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Ducrest, Joseph, à Rossens.  
*2<sup>e</sup> »* Perritaz, Casimir, à Villarlod.  
*Suppléants.* Cottet, François, à Farvagny-le-Petit.  
 Chavaillaz, Pacifique, à Ecuwillens.  
*Greffier.* Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.  
*Huissier.* Gobet, Joseph, à Villarlod.

2<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Prez.

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois.

*Juge de paix.* MM. Margueron, Maurice, à Cottens.  
*1<sup>er</sup> assesseur.* Chatagny, Louis, à Corserey.  
*2<sup>e</sup> »* Gobet, François, à Noréaz.  
*Suppléants.* Buchs, Wendelin, à Nierlet.  
 Dafflon, Félix, à Neiruz.  
*Greffier.* Chatagny, Isidore, à Onnens.  
*Huissier.* Cuennet, Edouard, à Nierlet.

**3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Belfaux.**Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Jaquet, Isidore, à Grolley.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Chatton, Etienne, à La-Corbaz.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Bersier, Adrien, à Cormagens.
<i>Suppléants.</i>	Roubaty, Aimé, synd., à Vil.-sur-Glâne. Despont, Adrien, député, à Corminboëuf.
<i>Greffier.</i>	Bossy, Louis, à Autafond.
<i>Huissier.</i>	Dafflon, Maurice, à Belfaux. Oberson, Joseph, à Corminboëuf.

**4<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Fribourg.**Séance du juge de paix : lundi matin ; de la justice de paix  
vendredi matin pour affaires pupillaires ; vendredi matin  
pour affaires civiles

<i>Juge de paix.</i>	MM. Buman, Henri, à Fribourg.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Kolly, Louis, »
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Bonny, César, »
<i>Suppléants.</i>	Schneuwly, Joseph, » Spæth, J.-G., offic. d'ét. civ., à Fribourg.
<i>Greffier.</i>	Michaud, Pierre, notaire, à Fribourg.
<i>Huissiers.</i>	Piller, Pierre, à Cormanon. Savoy, Jean, à Fribourg.

**5<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Le Mouret.**Séance du juge de paix le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois du 1<sup>er</sup>  
mai au 1<sup>er</sup> octobre, et le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois du 1<sup>er</sup>  
octobre au 1<sup>er</sup> mai.Séance de la justice de paix le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Richard, Louis, à Zénauva.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Gross, Alphonse, à Arconciel.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Peiry, Pierre-Maxime, à Treyvaux.
<i>Suppléants.</i>	Bongard, Félix, à Sâles. Biolley, Udalric, député, au Mouret.
<i>Greffier.</i>	Dousse, J.-Bapt., au Mouret.
<i>Huissier.</i>	Piller, Maxime, à Bonnetontaine.

**Arrondissement de la Singine.****1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu : Dirlaret.**Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	M. Schwarz, Jean, à Chevrilles.
----------------------	---------------------------------

1<sup>er</sup> assesseur. MM. Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.  
 2<sup>e</sup> » Tinguely, Edouard, à Dirlaret.  
 Suppléants. Offner, Pierre, à Planfayon.  
 Jelk, Jean, à St-Sylvestre  
 Greffier. Jungo, Joseph, à Fribourg.  
 Huissier. Vaucher, Joseph, à Ziegelhaus, prov.

2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Tavel.

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Vogelsang, Joseph, à Alterswyl.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Lauper, Jean-Joseph, à St-Ours.  
 2<sup>e</sup> » Blanchard, Joseph, à Tavel.  
 Suppléants. Jenny, Jacques, Niedermonten.  
 Æbischer, Pierre, Selgiswil, Heitenr.  
 Greffier. Meyer, Charles, à Guin.  
 Huissiers. Vaucher, Joseph, à Alterswyl,  
 Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.  
 Schuwey, Pierre, à Tavel.

3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Schmitten.

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Wæber, Ulrich, à Schmitten.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Rappo, Jean, à Bœsingen.  
 2<sup>e</sup> » Boschung, François, à Ueberstorf.  
 Suppléants. Pèrlar, Joseph, à Wünnenwyl.  
 Roggo, Jean, à Buntels.  
 Greffier. Jungo, Joseph, à Galmis.  
 Huissier. Jungo, Pierre, à Lanthen.

Arrondissement de la Gruyère.

1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu : Gruyères.

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Dematraz, Gratien, à Broc.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Morand, Louis, au Pâquier.  
 2<sup>e</sup> » Geinoz, Clément, à Enney.  
 Suppléants. Murith, Auguste, à Gruyères.  
 Jaquet, Constant, à Estavannens.  
 Greffier. Mossu, Louis, à Broc.  
 Huissier. Bussard, Jules, à Gruyères.

2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Charmey.

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

Juge de paix. M. Repond, Jules, à Charmey.

4 <sup>o</sup> assesseur	MM. Cottier, Joseph, à Charmey.
2 <sup>o</sup> »	Charrière, Louis, à Cerniat.
Suppléants.	Meyer, Maxime, à Cerniat.
	Chapaley, François, à Charmey.
Greffier.	Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.
Huissier.	Tornare, Félicien, à Charmey.

3<sup>o</sup> cercle. Chef-lieu: Bulle.Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> lundi du mois.

Juge de paix.	MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
1 <sup>er</sup> assesseur.	Gremaud, Léon, à Riaz.
2 <sup>o</sup> »	Grandjean, Alexandre, à Morlon.
Suppléants.	Perroud, Jules, à Bulle.
	Dupasquier, Louis, à la Tour-de-Trême.
Greffier.	Andrey, Louis, à Bulle.
Huissiers.	Corboud, Joseph, à Bulle.
	Remy, Placide, à Bulle.
	Gauderon, Alphonse, à Gumezens.

4<sup>o</sup> cercle. Chef-lieu: Vuippens.Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredi du mois.

Juge de paix.	MM. Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
1 <sup>er</sup> assesseur,	Philipona, Firmin, à Vuippens.
2 <sup>o</sup> »	Gremaud, Joseph, à Echarlens.
Suppléants.	Romanens, Emile, à Sorens.
	Dupré, Martin, à Gumezens.
Greffier.	Tinguely, Olivier, à Marsens.
Huissier.	Romanens, François, à Sorens.

5<sup>o</sup> cercle. Chef-lieu: La-Roche.Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Brodard, Joseph, à La-Roche.
1 <sup>er</sup> assesseur.	Repond, Joseph, à Villarvolard.
2 <sup>o</sup> »	Ruffieux, Célestin, à Corbières.
Suppléants.	Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville.
	Schouwey, Joseph, forest., à Hauteville.
Greffier.	Grandjean, Albin, à La-Roche.
Huissier.	Brodard, Franç., »

6<sup>o</sup> cercle. Chef-lieu: Vaulruz.Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

Juge de paix.	M. Moret, Louis, à Vuadens.
---------------	-----------------------------



1 <sup>er</sup> assesseur.	MM. Seydoux, Louis, à Sâles.
2 <sup>e</sup> >	Pittet, Alphonse, à Romanens.
Suppléants	Chollet, Placide, à Vaulruz. Monney, Alphonse, à Rueyres-Treyf.
Greffier.	Vionnet, Célestin, à Vaulruz.
Huissier.	Déforel, Louis à Vuadens.

7<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Albeuve.Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Beaud, Isidore, à Albeuve.
1 <sup>er</sup> assesseur.	Moura, Henri, à Grandvillard.
2 <sup>e</sup> >	Fracheboud, Pierre, à Lessoc.
Suppléants.	Geinoz, Félicien, à Neirivue. Grangier, Alphonse, à Montbovon.
Greffier.	Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.
Huissier.	Descuves, Arsène, à Albeuve.

## Arrondissement du Lac.

1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Cournillens.Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Bise, Adolphe, à Cressier.
1 <sup>er</sup> assesseur.	Audergon, Louis, à Misery.
2 <sup>e</sup> >	Folly, Adolphe, à Villarepos.
Suppléants.	Werro, Alphonse, à Cormérod. Progin, Antoine, à Courtion.
Greffier.	Berset, Louis, à Cormérod.
Huissier.	Minguely, Jules, à Cournillens.

2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Morat.Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> jeudi du mois.

Juge de paix.	MM. Benninger, Pierre, à Salvagny.
1 <sup>er</sup> assesseur.	Mæder, Jacob, à Lourtens.
2 <sup>e</sup> >	Merz-Riesenmey, Edouard, à Châtel.
Suppléants.	Herren, Fritz, à Lourtens. Liniger, Edouard, à Courlevon.
Greffier.	Fehr, Gustave, à Morat.
Huissiers.	Fasnacht, Gustave, à Morat. Reinhart, Jacob-Gottlieb, à Morat. Vogt, Gottlieb, à Morat.

3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: ChiètresSéance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Mæder, Joh., à Agrimoine.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Gutknecht, Jean, à Chiètres.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Etter, Emile, à Ormey.
<i>Suppléants.</i>	Kaltenrieder, Jacob, à Chiètres. Lehmann, Samuel, syndic, à Buchillon.
<i>Greffier.</i>	Kramer, Gottlieb, à Freschels.
<i>Huissier.</i>	Schwab, Frédéric, à Chiètres.

4<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Praz.Séance le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gassner, Jules, à Môtier.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Noyer, Louis, à Nant.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Guillod, Henri, à Sugiez.
<i>Suppléants.</i>	Javet, Jules, à Môtier. Risold-Vacheron, Jean, à Praz.
<i>Greffier.</i>	Biolley, Victor, secr. com., Hant-Vully.
<i>Huissier.</i>	Guillod, Jules, à Sugiez.

5<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Cormondes.Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Egger, Germain, à Guschelmuth.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Kilchœr, Jean, à Cormondes-le-Petit.
<i>Suppléants.</i>	Weber, Benoît, à Barberèche. Haas, Pierre, à Monterschu.
<i>Greffier.</i>	Meuwly, Joseph, à Cormondes.
<i>Huissier.</i>	Folly, Arsène, à Courtaman.

## Arrondissement de la Broye.

1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Dompierre.Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Ducry, Julien, à Dompierre.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Bächler, Louis, à Vallon.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Chardonnens, André, à Domdidier.
<i>Suppléants.</i>	Collomb, Georges, à Portalban. Joye, Pierre, à Mannens.
<i>Greffier.</i>	Francey, Alexandre, à Cousset.
<i>Huissiers.</i>	Pochon, Louis, à Dompierre. Curty, Louis, à Cousset. Cagnard, Lucien, à Vallon.

*2<sup>m</sup> cercle. Chef-lieu: Estavayer.*Séance le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Bovet, Baptiste, à Estavayer.
<i>1<sup>er</sup> assesseur,</i>	Liardet, Auguste, à Font.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Jemmely, Henri, à Estavayer.
<i>Suppléants.</i>	Chassot, Victor, à Bussy. Bise, Hippolyte, à Bollion.
<i>Greffier.</i>	Holz, Georges, à Estavayer.
<i>Huissiers.</i>	Balaman, Joseph, » Marmy, Emile »

*3<sup>m</sup> cercle. Chef-lieu: Cugy.*Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Moret, Eloi, à Ménières.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Bersier, Amédée, à Cugy.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Broye, Donat, à Nuvilly.
<i>Suppléants.</i>	Volery, Placide, à Amont. Losey, Alfred, à La-Vounaise.
<i>Greffier.</i>	.
<i>Huissier.</i>	Berchier, Joseph, à Cugy.

*4<sup>m</sup> cercle. Chef-lieu: Surpierre.*Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Fasel, Alphonse, à Vuissens.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Andrey, Cyprien, à Coumin.
<i>2<sup>m</sup> »</i>	Torche, Amédée, à Cheiry.
<i>Suppléants.</i>	Thierrin, Louis, à Surpierre. Crausaz, François, à Villeneuve.
<i>Greffier.</i>	Dessarzin, Xavier, à Vuissens.
<i>Huissier.</i>	Catillaz, Eugène, à Chapelle.

**Arrondissement de la Glâne.***1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Villaz-St-Pierre.*Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Berset, André, Villargiroud
<i>Suppléants.</i>	Jordan, Victor, à Lussy. Gillon, Henri, Chattonnaye.
<i>Greffier.</i>	Nicolet, Jacques, à Villarimboud.
<i>Huissier.</i>	Chammartin, Césaire, à Orsonnens.

*2<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Romont.*

Séance du Juge de paix : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi matin ; de la justice de paix ; le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi après midi pour affaires civiles ; 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedi matin p<sup>r</sup> affaires pupillaires.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Conus, Théodore, à Siviriez.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Menoud, Félicien, à La-Joux.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Delabays, Bernardin, Châtelard.
<i>Suppléants.</i>	Schmutz, Jules, à Romont.
	Menoud, Jos., caissier, à Vuist.-d.-Rom.
<i>Greffier.</i>	Bosson, Charles, notaire, à Romont.
<i>Huissiers.</i>	Sugnaux, François, à Billens.
	Ayer, Paul, à Romont.

*3<sup>me</sup> cercle. Chef-lieu: Rue.*

Séance du Juge de paix : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudi du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre ; 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> juin : justice de paix le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Richoz, Louis, à Vauderens.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez,
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Perriard, Pierre, à Blessens.
<i>Suppléants.</i>	Perriard, Charles, à Rue.
	Gavillet, Jules, à Esmons.
<i>Greffier.</i>	Conus, François, à Rue.
<i>Huissier.</i>	Conus, Louis, à Rue.

**Arrondissement de la Veveyse.***1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Semsales.*

Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Grand, Jean, à Semsales.
<i>1<sup>er</sup> assesseur.</i>	Molleyre, Joseph, à St-Martin.
<i>2<sup>e</sup> »</i>	Currat, Alexandre, au Crêt.
<i>Suppléants.</i>	Dévaud, Nicolas, à Porsel.
	Suard, Amédée, à Progens.
<i>Greffier.</i>	Gaudard, Alphonse, à Semsales.
<i>Huissier.</i>	Robin, Emile, à Semsales.

*2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.*

Séance du Juge de paix : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois ; justice de paix : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi matin.

<i>Juge de paix.</i>	M. Savoy, Amédée, à Chatel-St-Denis.
----------------------	--------------------------------------

<b>1<sup>er</sup> assesseur.</b>	MM. Villard, Célestin, à Châtel.
<b>2<sup>e</sup> »</b>	Vauthey, Denis, à Remaufens.
<b>Suppléants.</b>	Monnard, Raymond, à Attalens. Cottet, Charles, à Bossonnens.
<b>Greffier.</b>	Perroud, Victor, à Châtel.
<b>Huissiers.</b>	Chaperon, Auguste, à Châtel. Millasson, Oscar, à Châtel.

## COMMUNE DE FRIBOURG

### Conseil communal nommé le 12 mars 1911

- MM. Weck, Ernest, syndic-président.  
 Brulhart, Jean, vice-président.  
 Weck, Romain.  
 Nouveau, Victor.  
 Chassot, Auguste.  
 Friedinger, Edouard.  
 Folly, Fritz.  
 Bettin, Henri.  
 Daguet, Léon.

### Secrétariat communal

- MM. Piller, Joseph, secrétaire de ville.  
 Hartmann, Edmond, secrétaire adjoint.  
 Fornerod, Paul, huissier communal.

### Bureau de recensement

- MM. Arnoux, Constant, préposé.  
 Schœnenweid, Jules, adjoint.

### Commission des finances

- MM. Weck, Romain, président.  
 Weck, Ernest.  
 Friedinger, Edouard.

### Employés

- Reyff, Bertrand, chef de service.  
 Hartmann, Ludovic, caissier.  
 Bächler, Jean, secrétaire de l'impôt.  
 Schacher, Jean, comptable.  
 Piller, Henri, expéditionnaire.

### Inspecteur des forêts communales

- M. Gendre, Pierre.

**Commission des écoles**

- MM. Bettin, Henri, président.  
 Schorderet, Auguste, vice-président.  
 Fragnière, Etienne, »  
 Girard, Raymond, professeur.  
 Brasey, Gustave, Rd chanoine.  
 Conus, Jules, Rd chanoine-curé.  
 Delaspre, Louis, imprimeur.  
 Favre, Antonin, docteur médecin.  
 Lampert, Ulrich, D<sup>r</sup> professeur.  
 Nouveau, Victor, conseiller communal.  
 Borner, Jean, Rd curé de ville.  
 Broillet, Frédéric, architecte.  
 Dévaud, Eugène, D<sup>r</sup> professeur.  
 Esseiva, Max, négociant.  
 Hug, Albert, directeur.

**Médecin des écoles**

- M. Favre, Charles, D<sup>r</sup> médecin.

**Secrétariat scolaire**

- M. Brasey, Louis, secrétaire.  
 M<sup>me</sup> Flandin, Adrienne, aide-secrétaire.

**Bureau des fournitures scolaires**

- M<sup>me</sup> Plancherel, Claire.

**Inspecteurs cantonaux**

- MM. Barbey, Firmin.  
 Moser, Othmar.

**Inspectrice cantonale pour les travaux à Paiguille**

- M<sup>me</sup> Paquier-Richoz, Joséphine.

**Commission d'hygiène scolaire.**

- MM. Bettin, Henri, président.  
 Menoud, Paul, vice-président.  
 Nouveau, Victor, conseiller communal.  
 Barbey, Firmin, inspecteur.  
 Moser, Othmar, »  
 Favre, Charles, docteur, médecin scolaire.  
 Cardinaux, Ferdinand, directeur des travaux.  
 Brasey, Louis, secrétaire scolaire.

**Direction de police**

- MM. Dagnet, Léon, directeur.  
 Weck, Romain, suppléant.

*Employés*

- MM. Chassot, Charles, commissaire.  
Huber, Henri, secrétaire.  
Bochud, Alexis, sergent-planton.

**Sergents de ville.**

- MM. Repond, Laurent.  
Schaller, Félix.  
Bossy, François.  
Jungo, Louis,

**Publicateur.**

- Bochud, Alexis.

**Affichage.**

- Société générale d'affichage, Genève,  
agence Publicitas S. A., rue du Tir, 6.

**Hallier**

. . . . .

**Commissionnaires**

- MM. Chappuis, Pierre.  
Wæber, Louis.  
Zurkinden, Pierre.  
Hayoz, Joseph.

**Contrôle des assurances mobilières**

- MM. Friedinger, Edouard, préposé.  
Nouveau, Victor, suppléant.

**Commission de santé**

- MM. Daguet, Léon, président.  
Weck, Paul, docteur-médecin.  
Buman, Edouard, docteur-médecin.

**Physiciens de ville**

- MM. Perrier, Henri, docteur-médecin.  
Bonifazi, Alexandre, »

**Sages-femmes pensionnées**

- M<sup>mes</sup> Vonlanthen, née Page.  
Jendly, Marie.  
Trezzini, Mathilde.  
Piantino, Joséphine.

**Direction des cimetières**

- MM. Daguet, Léon, directeur.  
Brulhart, Jean, suppléant.

**Surveillants des cimetières****MM.** Mivelaz, François, Gambach.

Fasel, François, St-Léonard.

**Commission de l'Édilité et du feu****MN.** Brulhart, Jean, président.

Bettin, Henri.

Daguet, Léon.

*Employés*

Cardinaux, Ferdinand, arch., directeur des trav.

Chassot, Henri, chef de la voirie.

Brohy, Léon, surveillant de la police du feu et  
des habitations.

Sutorius, Joseph, secrétaire.

**Tutelles et curatelles****MM.** Folly, Fritz, préposé.

Friedinger, Edouard, suppléant.

**Commission de l'impôt****MM.** Friedinger, Edouard, président.

Reynold, Alphonse.

Schubel, Otto.

Glasson, Alphonse.

Kolly, Pierre.

Delpech, Ignace.

Zillwèger, Joseph.

*Employés***MM.** Bæchler, Jean, secrétaire.

Piller, Henri, expéditionnaire.

**Commission du gaz****MM.** Folly, Fritz, président.

Brulhart, Jean, vice-président.

Weck, Romain, conseiller communal.

Crausaz, Simon, ing.-géomètre.

Kern, Jules, ingénieur.

Musy, Maurice, professeur.

Ræmy, Joseph, professeur.

Lapp, Guillaume, pharmacien.

Clément, Jules, ingénieur.

*Employés*

Schaller, Joseph, directeur.

Burgisser, Pierre, comptable.

Schneuwly, Henri, comptable-encaisseur.

Hartmann, Edmond, secrétaire.





*Employés*

- MM.** Gottrau, Georges, receveur.  
Gendre, Pierre, inspecteur des forêts.  
Boccard, Henri, administrateur.  
Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

**Direction de la Régie.**

- MM.** Weck, Romain, directeur.  
Chassot, Auguste, suppléant.

*Employés*

- Gendre Pierre, inspecteur des forêts.  
Reyff, Bertrand, receveur.  
Delpech, Ignace, commis.  
Kessler, Jules, commis.  
Fornierod, Paul, secrétaire.  
Kessler, Jules, garde-forêts.

**Hôpital des bourgeois**

- MM.** Ræmy, Charles, aumônier.  
Clément, Gustave, docteur-chirurgien-opérateur.  
Weck, Paul, docteur-médecin.  
Buman, Edouard, docteur-médecin.  
Ræmy, Auguste, économe.  
Boccard, Henri, administr. des vignes et domaines.

**Chambre des pauvres**

- MM.** Nouveau, Victor, président.  
Chassot, Auguste, suppléant.  
Bornet, Jean, Rd chanoine, curé de ville.  
Esseiva, Léon, Révérendiss. prévôt.  
Schneuwly, Joseph, rentier.  
Winckler, Jules, entrepreneur.  
Nidegger, Jean, comptable.  
Perrier, Henri, docteur-médecin.  
Burgisser, Pierre, comptable.  
Bonifazi, Alexandre, docteur-médecin.

*Employés*

- Gendre, Ernest, économe.  
Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

**Commission de l'orphelinat**

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.  
 Folly, Fritz, conseiller communal.  
 Bornet, Jean, Rd curé.  
 Fragnière, Etienne, imprimeur.  
 Buman, Edouard, docteur médecin.  
 Gendre, Francis, receveur.  
 Bocard, Henri, administrateur de l'Hôpital.  
 Daguët, Léon, directeur.  
 Von der Weid, Marcel, conseiller d'Etat.

*Employés*

- Hug, Albert, directeur.  
 Schneuwly, Henri, caissier.  
 Blanc, Arthur, secrétaire.

**Chambre des Scolarques**

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.  
 Fragnière, Joseph, supér. du Séminaire, v.-présid.  
 Bornet, Jean, Rd curé.  
 Bourgnécht, Louis, juge cantonal.  
 Gottrau, Ernest, notaire.  
 Esseiva, Léon, R<sup>im</sup> Prévôt  
 Schorderet, Auguste.

*Employé*

- Hartmann, Ludovic, secrétaire-caissier.

**Commission du Technicum.**

- MM. Weck, Romain, conseiller communal, délégué.  
 Nouveau, Victor, " " "

**Société économique et d'utilité publique, fondée en 1813.***Comité.*

- MM. Buman, Henri, président.  
 Bise, Emile, premier, vice-président.  
 Reichlen, François, second vice-président.  
 Ræmy, Tobie, bibliothécaire.  
 Weck, Henri, trésorier.  
 Poffet, Joseph, secrétaire.

*Commission des livres.*

- MM. Reichlen, François; Schorderet, Auguste; Fragnière, Etienne.

**ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT PUBLIC****BANQUE CANTONALE****Conseil de surveillance**

- MM. Wuilleret, Charles, préfet, président.  
 Deschenaux, Eugène, cons. d'Etat, vice-président.  
 Torche, Fernand, directeur.  
 Schmidlin, H., directeur, à Fribourg.  
 Mayer, Paul, négociant.  
 Grolimond, Joseph, rentier, à Genève.  
 Benninger, Jean, ancien député, à Salvagny.

**Conseil d'administration.**

- MM. Figi, Jean, directeur, président.  
 Gottrau, Philippe, agent d'affaires.  
 Vicarino, Eugène, négociant.  
 Wuilleret, Charles, préfet.

**Censeurs.**

- MM. Biadi, Joseph, rentier.  
 Comte, Ignace, négociant.

**Personnel.**

- MM. Figi, Jean, directeur.  
 Macherel, Ernest, caissier.  
 Æpli, Otto, chef comptable.  
 Duc, Léon, chef du service des titres.  
 Spicher, Ernest, chef de la correspondance.

**Agences dans le canton.**

- MM. Reichlen, Paul, à Bulle.  
 Marmier, Jules, à Estavayer.  
 Mesey, Hans, à Morat.  
 Colliard, Jacques, à Châtel-St-Denis.  
 Schwab, Gottlieb, à Chiètres.

**CAISSE HYPOTHÉCAIRE****Conseil de surveillance.**

- MM. Glasson, Aloys, président.  
 Musy, Jean, cons. d'Etat, directeur des Finances.  
 Weissenbach, Auguste, censeur.  
 Kæser, Arnold, négociant.

- MM. Biadi, Joseph, censeur.  
 Christinaz, Alphonse, négociant.  
 Hertling, Léon, architecte.  
 Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat.  
 Emery, Emile, trésorier d'Etat.  
 Liechti, Hermann, conseiller national. à Morat.  
 Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Barras, Auguste, député, à Bulle.  
 Nouveau, Victor, conseiller communal, à Fribourg.  
 Schorderet, Auguste.

**Direction.**

- MM. Weck, Romain, Directeur.  
 Crausaz, Simon, administrateur.  
 Gottrau, Philippe, »  
 Gougain, Pierre, caissier.  
 Kolly, Pierre, administrateur suppléant.  
 Blancpain, Paul » »

*Employés.*

- Desbiolles, Aloys, 1<sup>er</sup> comptable.  
 Kaiser, Charles, 2<sup>a</sup> »  
 Sauser, Antonin, correspondant.  
 Fässler, Joseph, 1<sup>er</sup> expéditionnaire.  
 Blanc, Henry, 2<sup>o</sup> »  
 Sterroz, Léon, 3<sup>o</sup> »

**BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG**

**Direction.**

- MM. Schnyder ; Bullet, sous-directeur hypothécaire ;  
 Hoffmann, Jules-Guido, sous-directeur commercial ;  
 Philipona, Joseph, secrétaire.

**Commission de Banque.**

- MM. Genoud, Oscar, président ; Gendre, Francis ; Weissenbach, Auguste ; Schnyder, directeur ; Bullet, Albert, sous-directeur ; Hoffmann, Jules-Guido, sous-directeur ; Philipona, J. secrétaire. Le Président du Conseil assiste aux séances avec voix consultative.

**Conseil d'administration.**

- MM. Musy, directeur des Finances du canton, président.  
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg, vice-président.  
 Buclin, Léon, juge cantonal.  
 Boschung, Franz, député, à Ueberstorf.  
 Cailler, Alexandre, conseiller national, à Broc.  
 Dinichert, Constant, fils, à Montilier.

- MM. Daguët, Léon, directeur, à Fribourg.  
 Progin, Eugène, député, à Léchelles.  
 Gobet, Alphonse, député, à Massonnens.  
 Morard, Antoine, député, à Bulle.  
 Genoud, Oscar, syndic, à Châtel.  
 Philipona, J., secrétaire.

#### Censeurs.

- MM. Buchs, Victor, à Ste-Appoline.  
 Rosset, Alexis, à Prez-vers-Noréaz.  
 Reyff, Bertrand, suppl.

#### Contrôleur des opérations de la Banque

M. Philipona, Joseph, à Fribourg.

#### Fondés de pouvoirs

- MM. Bullet, Albert, sous-directeur.  
 Hoffmann, Jules-Guido, sous-directeur.  
 Philipona, J., contrôleur.  
 Kaiser, Adolphe, chef de la comptabilité.  
 Birbaum, Joseph, 1<sup>er</sup> caissier des espèces.  
 Audergon, Jules, caissier des titres.

#### Agences.

- MM. A. Reichlen, à Bulle.  
 F. Donzallaz, à Romont.  
 H. Derron, à Morat.  
 J. Philipona, à Châtel.  
 A. Francey, à Cousset.  
 Zbinden, David, à Tavel.  
 A. Francey, Estavayer-le-Lac.

#### ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ.

M. Francis Gendre, rue des Alpes, 7, à Fribourg.

#### OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Spæth, Georges, à Fribourg. — Pasquier, Joseph, à Villars-sur-Glâne. — Corpataux, Alexis, à Matran. — Gendre, Pierre, à Neyruz. — Chavallaz, Pacifique, à Ecuwillens. — Bovet, François, à Autigny. — Chappuis, Joseph, à Lentigny. — Berger, Louis, à Onnens. — Chollet, Jules, à Prez. — Schrotter, Albert, à Grolley. — Perriard, Armand, à Belfaux. — Bérard, Célestin, à Givisiez. — Wicht, César, à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Python, Jules, à Arconciel. — Biolley, Max., à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Marcel, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Villet, Joseph, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux. — Châtigny, Charles, à Corserey. — Piller, Maxime, à Bonnefontaine. — Clerc, François, à Corpataux. — Perritaz, Emile, à Villarlod.

SINGINE. Aëby, Jean, à Tavel. — Jungo, Joseph, à Guin. — Schaller

Pierre, à Bœsingen. — Brugger, Dominique, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Ueberstorf. — Zosso, Stephan, à Heitenried. — Egger, Jean, à Dirlaret. — Schwartz, Jean, à Chevrières. — Rotzetter, Alphonse, à St-Sylvestre. — Ruffieux, Jean, à Plasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, St-Antoine. — Burry, Pierre, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours.

GRUYÈRE. Menoud, Louis, à Bulle. — Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Firmin, à Vuippens. — Villos, Philippe, à Sorens. — Bovigny, Léon, à Avry-devant-Pont. — Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville. — Grandjean, Albin, à La-Roche. — Passaplan, Aloys, à Hauteville. — Blanc, Alfred, à Corbières. — Repond, Pierer, à Villardvolland. — Delatena, Edouard, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Créruz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Rime, Auguste, à Charmey. — Buchs, Siegfried, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Constant, à Estavannens. — Raboud, Henri, à Grandvillard. — Ecofey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Geinoz, Félix, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Facheboud, Albert, à Lessoc. — Gillet, Louis, à Montbovon. — Gremaud, Constant, à Morlon. — Ruffieux, Cyprien, à La-Tour-de-Trême. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Mesey, Hans, à Morat. — Moccand, Frédéric, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Kung, Jean, à Buchillon. — Pauchard, François, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Arsène, à Courtaman. — Hayoz, Joseph, à Cormondes. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Bourqui, Antonin, à Estavayer. — Plancherel, Béat, à Montbrelloz. — Dubey, Emile, à Rueyres-les-Prés. — Chassot, Jules, à Bussy. — Grandgirard, A., à Cugy. — Chaney, Joseph, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Fétingy. — Moret, Eloi, à Ménières. — Broye, Florentin, à Nuvilly. — Burgisser, Célien, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Liardet, Aug. à Font. — Banderet, Jules, syndic, à Lully, officier d'état civil du XIII<sup>e</sup> arrondissement de la Broye. — Thierrin, Placide, à Praratoud. — Fasel, Emile, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Progin, Léon, à Léchelles. — Ducry, Charles, à Dompierre. — Dubey, Edouard, à Domididier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Vallon. — Dubey, Léon, à Gletterens. — Delley, Albert, à Delley. — Vollery, Naziance, à Aumont. — Bise, Hippolyte, à Seiry. — Duc, Eugène, à Forel.

GLANE. . . . . à Romont. — Péclat, Adrien, à Middel. — Joye, Léandre, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châtonnaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Rhème, Isidore, à Lussy. — Page, Pierre, à Orsonnens. — Berset, Pierre, à Villarsviriviaux. — Gobet, Alphonse, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Python, Louis, à Grangettes. — Oberson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. — Mauron, Ernest, à Villaraboud. — Demierre, Joseph, à Mézières. — Demierre, François, à Billens. — Conus, Théodore, à Sivruez. — Bosson-Ant., à Ursy. — Conus, François, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Cardinaux, Léon, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Paul, à Attalens. — Vauthey, Denis, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Mollerey, Joseph, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Grandjean, Ernest, au Crêt. — Bochud, Alfred, à Progens.

## TAXES POSTALES SUISSE

### Lettres.

- a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes :  
Rayon local (10 kilom.) affranchies 05 cent. non affranchies 10 cent.  
Hors du rayon > 10 > > 20 >
- b) Cartes postales simples . . . . . 05 cent.  
Cartes postales doubles . . . . . 10 >
- c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes . . . . . 03 cent. } Affranchissement  
de 50 à 250 grammes . . . . . 05 > } partiel  
de 250 à 500 > . . . . . 10 > } obligatoire.
- d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.  
de 250 à 500 grammes . . . . . 10 >
- Tous ces envois peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 10 cent.

### Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1.000. Ils sont soumis aux taxes suivantes :

Jusqu'à fr. 20 . . . . .	fr. —>20	de fr. 400 à 500 . . . . .	fr. —>70
de fr. 20 à 50 . . . . .	> —>25	> 500 à 600 . . . . .	> —>80
> 50 à 100 . . . . .	> —>30	> 600 à 700 . . . . .	> —>90
> 100 à 200 . . . . .	> —>40	> 700 à 800 . . . . .	1>—
> 200 à 300 . . . . .	> —>50	> 800 à 900 . . . . .	1>10
> 300 à 400 . . . . .	> —>60	> 900 à 1000 . . . . .	1>20

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 1000. Récépissés gratuits.

### Mandats d'encaissement

Admis jusqu'à un montant de fr. 1,000

Affranchissement : comme pour les lettres recommandées :

Rayon local (10 kil.) 15 cent. Hors rayon 20 cent.

Il est déduit des sommes encaissées la taxe ordinaire des mandats, calculée sur le montant net, plus un droit d'encaissement uniforme de 10 cent.

### Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis fr. —>20	}	Non affranchis 10 cent. en plus.
de 500 à 2500 > > > —>30		
de 2500 à 5 kilogr. > > > —>50		
de 5 à 10 > > > —>80		
de 10 à 15 > > > 1>20		

La taxe pour les articles excédant 15 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 10 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté, jusqu'à 300 fr. de valeur, une surtaxe de 5 cent.; de 300 fr. à 1000 fr., 10 cent.; et au-delà, pour chaque 1000 fr. en sus, 05 cent.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, les droits de provision suivants : jusqu'à 10 fr. de remboursement, 10 cent.; de 10 à 20 fr. 20 cent.; de 20 à 30 fr., 30 cent.; de 30 à 40 fr., 40 cent.; de 40 à 50 fr. 50 cent.; de 50 à 100 fr., 60 cent.; au-delà, chaque 100 fr. en sus, 10 cent.

Les remboursements sont admis jusqu'à un maximum de 1000 fr.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs. Pour les articles de messagerie avec valeur déclarée, le récépissé est gratuit.



## ÉTRANGER

**Envois à l'étranger :** Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 25 cent. jusqu'à 20 grammes et 15 cent. par 20 grammes en plus. Une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 25 cent. en sus du port ordinaire.

**CARTES-CORRESPONDANCE SIMPLE** pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent. **IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc.**, 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 2000 grammes.

**ECHANTILLONS**, poids maximum, 350 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension maximum 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

**MANDATS DE POSTE**, à destination de l'étranger: maximum 1000 fr. ou la somme équivalente en monnaie étrangère.

**Taxes :** a) Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, la Russie sans la Finlande, le Canada, les Antilles danoises, le Mexique, par fr. 25—25 cent.

b) Pour les autres pays : Par f. . 50—25 cent.

Les mandats ne sont pas admis pour quelques pays hors d'Europe.

Mandats télégraphiques admis pour : \*

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bosnie, Bulgarie, Crète, Danemark, Egypte, Espagne, France, Grande-Bretagne, Herzégovine, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Salvador, Serbie, Suède, Tunisie.

**Lettres avec valeur déclarée. \***

Elles sont admises pour tous les pays de l'Europe et pour le Brésil, de Chili, l'Égypte, le Japon, le Cameroun, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Algérie, Inde britannique, Maroc, Tanger, Tripoli-ville, Tunisie: maximum 10000 francs; pour Ceylan (maximum fr. 3000); pour les Pays-Bas (maximum fr. 25,000); l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norvège, la Russie, la Roumanie, le Monténégro, la Serbie, la Suède ne fixent pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine et de la Turquie. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 05 cent. par 300 fr. et par pays coopérant au transport. Pour les pays d'outre-mer, cette taxe est augmentée d'une légère surtaxe maritime.

**Recouvrements pour l'étranger. \***

Admis dans l'échange avec les pays suivants : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Chili, Danemark, Égypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Érythrée, la Lybie et les bureaux de poste italiens à l'étranger, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Serbie, Suède, Tunisie, Turquie (pour certains bureaux seulement).

Maximum 1000 fr.

Taxe : 25 cent. pour les premiers 20 gr., 15 cent. par 20 gr. en sus, plus un droit fixe de 25 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

**Service des chèques et virements postaux.**

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 100 fr., productif d'intérêt (1,8 %). Les virements de sommes, du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. jusqu'à 20 fr., de 20 à 100 fr. 10 cent., puis 5 cent. par 100 fr., les prélèvements au guichet jusqu'à 100 fr. 5 cent., de 100 à 1000 fr. 10 cent., puis par 1000 fr. de plus 5 cent. en sus (10 cent., en plus si la somme doit être remise à domicile). Les taxes sont déduites de l'avoir du compte du titulaire. — Le fonctionnement est très simple. *Un bureau des chèques existe à Fribourg.* Il fournira volontiers tous renseignements désirables. Le service des chèques est d'une grande utilité pour toutes les personnes ayant un cercle d'affaires quelque peu étendu. Il constitue une grande économie de temps et simplifie les opérations de caisse. Ce bureau de chèques offre toute garantie de sûreté.

\* Pendant l'état de guerre, s'informer auprès des offices de poste.

### Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la **Poste principale** et la succursale du Bourg sont ouverts, pendant la semaine, en été, de 7 heures du matin à 8 heures du soir ; et, en hiver (soit du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars), de 8 heures du matin à 8 heures du soir. Les bureaux de Péroilles, de Bourguillon, de Beauregard et de la Neuveville sont fermés de midi à 2 heures et le soir dès 7 heures. Les samedis et veilles de fêtes principales, tous les bureaux sont fermés à 7 heures du soir.

Le **dimanche, l'Ascension, la Fête-Dieu**, le *bureau principal* est ouvert :

De 10 à 11 heures.

Les offices au Bourg, à Péroilles, à Beauregard, à la Neuveville et à Bourguillon restent fermés.

On peut remettre à chaque facteur de messageries (spécialement à ceux utilisant des fourgons attelés) des colis destinés à être expédiés.

Taxes : On prélève par colis jusqu'au poids de 5 kg. 10 cts., au-dessus de 5 kg. jusqu'à 20 kg. 15 ct., au-dessus de 20 kg. 30 centimes.

Moyennant paiement d'une taxe spéciale de 30 cent. par envoi, on peut consigner en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets des articles de messagerie et des objets recommandés de la poste aux lettres sans valeur déclarée et sans remboursement.

Le bureau principal est chargé de recevoir ces envois pendant la fermeture des guichets.

Le *bureau principal* du **Télégraphe** est ouvert, pendant la semaine, en été dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir ; et la *succursale*, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir, sauf les samedis et veilles de fêtes principales, les bureaux ferment à 7 heures de soir.

Saison d'été 1<sup>er</sup> avril-15 octobre ; hiver : 16 octobre-31 mars.

Succursale changement le 1<sup>er</sup> octobre et non le 15.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours.

# BANQUE de L'ÉTAT de FRIBOURG

AGENCES :

Bulle, Châtel-Saint-Denis, Romont, Cousset,  
Estavayer, Morat et Tavel

Correspondants d'Épargne  
dans toutes les importantes localités du canton

*Capital Fr. 30.000.000.—*

## GARANTIE DE L'ÉTAT

(Agence de la Banque Nationale Suisse)

Crédits sur hypothèque, nantissement et sur gage du bétail, etc.

Païement et Emission de chèques, de Mandats et de lettres  
de Crédit,

Change de monnaies étrangères,

Ordres de bourse et valeurs de placements,

Gérance de fortunes et Renseignements,

Encaissement de coupons et de titres remboursables,

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages,

Souscription aux émissions,

Location de casiers dans ses coffres-forts (Safes) construits par  
la maison Fichet de Paris, à partir de 3 fr. par trimestre et de  
7 fr. par an.

Comptes courants créanciers, de 3  $\frac{1}{2}$ —4 %.

**Obligations** de 3 à 6 ans au porteur ou nominatives, au  
taux de **4  $\frac{3}{4}$  %** avec coupons payables auprès de toutes les  
Agences de la Banque de l'Etat et auprès de toutes les Banques  
cantonales suisses.

# LA BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

à **Fribourg** et dans ses Agences de **Bulle, Châtel-St-Denis, Romont, Cousset, Estavayer-le-Lac, Morat et Tavel**, continue à recevoir



**les Dépôts  
en carnet  
d'épargne**

avec ou sans

**tirelire,**

au gré des déposants,  
à partir de

**1 franc**

**au taux de 4  $\frac{1}{4}$  ‰**

Tirelires gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.

**Garantie absolue de l'Etat.**

Les versements peuvent se faire **sans frais** sur son compte de chèques postaux N° 49 II. a dans tous les bureaux de poste.

Demandez le bulletin spécial.



M. MAX DE DIESBACH  
1851-1916

REPORT OF THE

1911

COMMISSIONERS OF THE LAND OFFICE

IN RESPONSE TO A RESOLUTION

PASSED BY THE HOUSE OF REPRESENTATIVES

ON FEBRUARY 28, 1911

AND A RESOLUTION PASSED BY THE SENATE

ON MARCH 1, 1911

RELATIVE TO THE LANDS BELONGING TO THE STATE

AND TO THE LANDS BELONGING TO THE UNITED STATES

IN THE STATE OF CALIFORNIA

AND TO THE LANDS BELONGING TO THE STATE

AND TO THE LANDS BELONGING TO THE UNITED STATES

IN THE STATE OF CALIFORNIA

AND TO THE LANDS BELONGING TO THE STATE

AND TO THE LANDS BELONGING TO THE UNITED STATES

IN THE STATE OF CALIFORNIA

AND TO THE LANDS BELONGING TO THE STATE

AND TO THE LANDS BELONGING TO THE UNITED STATES

IN THE STATE OF CALIFORNIA

AND TO THE LANDS BELONGING TO THE STATE

# LE CINQUANTENAIRE

## DES

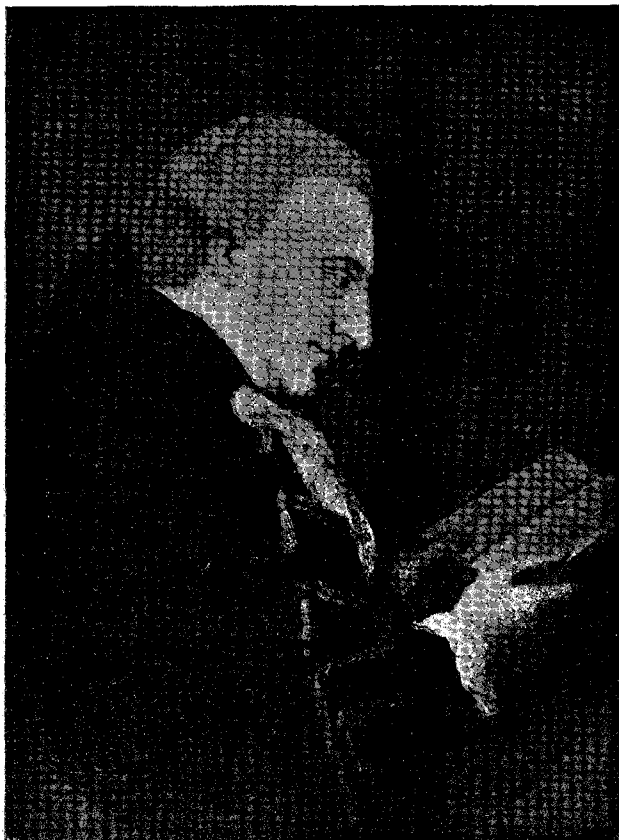
### NOUVELLES ÉTRENNES FRIBOURGEOISES

Avec l'année 1917, les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* entrent dans la cinquantième année de leur existence. A cette occasion, on nous permettra de jeter un rapide coup d'œil rétrospectif sur cette carrière déjà longue et de dire deux mots des débuts de cette publication, de ses origines et de son développement.

Les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* ont commencé à paraître en 1865, mais, comme le dit l'avant-propos de ce premier volume, elles avaient eu, un demi siècle auparavant, un précurseur : c'était les *Etrennes fribourgeoises* de M. Louis-Joseph Lalive d'Epinay, dont nous donnons le portrait et dont la biographie a été publiée dans le premier volume des *Nouvelles Etrennes*. L'œuvre de M. d'Epinay fut de courte durée : elle s'étend de 1806 à 1809.

M. d'Epinay avait déjà publié, pour l'année 1805, un *Almanach fribourgeois*. Ce premier travail fut continué l'année suivante, sous le nouveau titre d'*Etrennes fribourgeoises*, titre adopté par M. le professeur Louis Grangier, fondateur des *Nouvelles Etrennes*, conçues sur le modèle de celles de 1806 comme nous le lisons dans le passage suivant de l'avant-propos dont nous venons de parler :

« C'est donc en relisant les *Etrennes fribourgeoises*  
« de M. d'Epinay, en songeant à l'utilité réelle d'un  
« pareil livre, dont d'autres avant nous se sont ins-



M. Louis-Joseph Lalive d'Épinay

«pirés<sup>1</sup>, que nous conçûmes l'idée de le faire re-  
«vivre sous une nouvelle forme, en ce sens du moins  
«qu'il s'agissait, avant tout, de l'appropriier aux

---

<sup>1</sup> M. F. Kuenlin, entre autres, a dû à ce livre l'idée de son *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg*.



# ÉTRENNES FRIBOURGEOISES POUR L'AN MDCCCVI.

## CONTENANT :

*Outre le Calendrier, les phases de la Lune, les foires de la Suisse, etc. l'État nominatif des membres du Gouvernement du Canton de Fribourg, de tous les fonctionnaires publics, et autres en place; l'État Militaire, le Tableau du Clergé, l'ordre des Couriers, un Dictionnaire Géographique, en abrégé, du Canton; des remarques anecdo-historiques sur quelques villes ou lieux remarquables; des Extraits tirés de la Chronique de Fribourg; enfin une Carte du Canton.*

Avec approbation et permission.

---

Le prix est de 12 baches en feuilles, et 10 baches en feuilles pour les souscripteurs, avec la Carte.

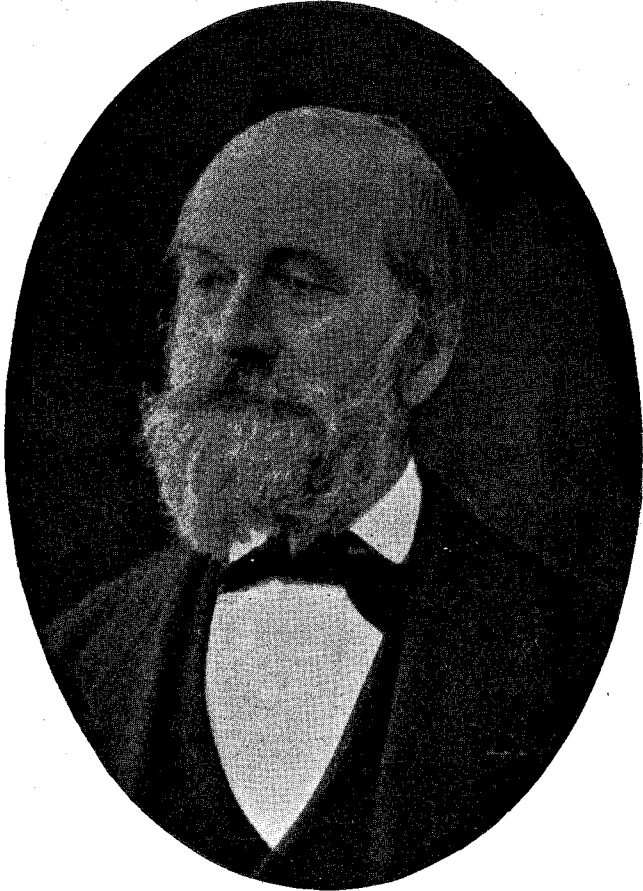
---

SE TROUVE A FRIBOURG EN SUISSE,  
chez le Rédacteur, rue de la grand'fontaine, N.º 5.  
chez Jos. Schmidt, libraire, grand'rue, N.º 12.  
& chez les autres libraires de la ville.

---

1 8 0 6.

« besoins du temps où nous vivons. A cet effet, il  
« fallait rendre ces *Etrennes* plus populaires encore ;  
« il fallait en faire un livre à la fois intéressant,



M. le professeur Louis Grangier

« instructif même pour les gens des villes ; utile, et,  
« avec le temps (nous l'espérons du moins), indis-

« pensable aux habitants de la campagne, aux agriculteurs, auxquels il donnera le goût de la lecture en leur fournissant l'occasion de s'y livrer. »

Le premier volume des *Nouvelles Etrennes* fut donc celui de 1865, le second celui de 1866, puis il y eut une interruption de deux ans et depuis 1869 la publication continua sans interruption jusqu'en 1914, où l'effroyable guerre à laquelle nous assistons, et qui jeta la perturbation dans tant d'entreprises, provoqua une nouvelle éclipse et suspendit pour une année la publication des *Etrennes*. Les années 1915 et 1916 se donnèrent rendez-vous dans le dernier volume qui parut fin 1915 ; le présent volume est donc le cinquantième de la série.

M. le professeur Louis Grangier, dont les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* étaient l'œuvre de prédilection, en a dirigé la publication pendant trente-sept années consécutives avec un rare talent et une assiduité qui ne s'est jamais démentie. Il excellait surtout dans la partie anecdotique et humoristique, sans perdre de vue, cela va sans dire, les travaux sérieux qu'il obtenait de ses collaborateurs, tout en en fournissant lui-même une grande partie, surtout dans le domaine de l'archéologie préhistorique. A partir de 1903, les éditeurs ont continué le travail du regretté M. Grangier en s'efforçant de marcher sur ses traces et de conserver à cette publication nationale le caractère que lui avait imprimé son fondateur. Ils ont introduit quelques améliorations, surtout au point de vue des illustrations, y ont fait paraître quelques articles un peu plus étendus, grâce à l'obligeance d'un certain nombre d'aimables collaborateurs. Les travaux historiques, les petites monographies qui ont trait à l'histoire du canton y ont pris un peu plus d'ampleur, ainsi que les menus

NOUVELLES

# ÉTRENNES FRIBOURGEOISES

ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES

1865

PUBLIÉES SOUS LE PATRONAGE DE LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE  
ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DE FRIBOURG.



FRIBOURG

IMPRIMERIE C. CLERC.

1865

Frontispice des *Nouvelles Etrennes Fribourgeoises* pour l'an 1865

faits contemporains, le développement de nos industries, les grands travaux d'utilité publique, les transformations de notre cité. Nous avons tenu également à fixer par l'image les souvenirs du vieux Fribourg, anciennes tours, constructions disparues, vestiges du passé que le temps emporte, etc., etc. Les nécrologies se sont aussi singulièrement multipliées jusqu'à s'étendre à toutes les personnes d'une certaine notoriété et ayant marqué d'une façon ou d'une autre leur passage dans la vie de notre petit coin de terre.

En terminant cette petite revue, nous tenons à remplir un devoir de reconnaissance à l'égard de nos fidèles collaborateurs qui, chaque année, avec un inlassable désintéressement, nous ont apporté leur précieux concours par des contributions intéressantes et des travaux fort appréciés. Parmi ces collaborateurs aimables et obligeants, nous devons une mention spéciale et un souvenir ému à un vieil et fidèle ami, Mj. Max de Diesbach, enlevé si inopinément à notre affection. Nombreux sont les articles qu'il a bien voulu faire paraître dans les *Etrennes*, auxquelles il vouait un intérêt constant. Peu de jours encore avant sa mort, à une séance de la Société d'histoire, il se disait heureux de les voir réapparaître après l'interruption provoquée par la guerre. A lui, et à toutes les personnes qui nous ont honorés de leur précieuse collaboration un merci cordial et chaleureux.

---

### Un bon cœur.

— C'est plus fort que moi, je ne puis pas voir, lorsque je suis dans le tram, une dame rester debout alors que je suis assis.

— Ah oui ! tu t'empresses de te lever pour lui offrir ta place.

— Non, pas cela, mais je ferme les yeux pour faire semblant de dormir.

---

## SA GRANDEUR MONSIEUR COLLIARD

En novembre 1915, après une vacance de peu de durée, arrivait à Fribourg l'heureuse nouvelle qu'un nouveau titulaire au siège épiscopal de Lausanne et Genève venait d'être désigné dans la personne de M. l'abbé Dr Placide Colliard, vicaire général du diocèse. La vacance avait duré quatre mois, soit du 3 août 1915, jour de la mort de Mgr André Bovet, jusqu'au 30 novembre de la même année. Pendant ce temps, Mgr Schmid de Grunegg, évêque de Coire, administrait le diocèse, ayant été désigné par le Saint-Siège comme administrateur apostolique.

Cette nomination a été accueillie avec la plus grande satisfaction dans tous les milieux et l'on peut dire que pas une voix discordante ne s'est fait entendre, pas plus dans les cercles privés que parmi les organes de la presse de toutes nuances et d'opinions politiques ou religieuses. Cet élan de sympathie, qui n'a fait que s'affermir depuis l'entrée en fonctions de Mgr Colliard, est le gage certain du fructueux apostolat qui s'inaugure sous les auspices de notre vénéré Pasteur.

Originaire d'Attalens, Mgr Placide Colliard est né le 2 février 1876, il prend donc possession du siège épiscopal à l'âge de 40 ans. Elève distingué du collège de Fribourg, il passa ses examens de baccalauréat avec un diplôme de premier degré. Après ses quatre ans de séminaire, il fut ordonné prêtre le 21 juillet 1901, puis après un séjour de quatre années à Châtel-St-Denis, en qualité de vicaire, il partit pour Rome, dans l'intention d'y parachever

ses études de droit canon. C'est au collège français de Rome qu'il conquit le grade de docteur (1907). Rentré en Suisse, il fut d'abord placé à Vevey comme vicaire, puis comme curé au Locle, et enfin à Promasens. En janvier 1912, Mgr Bovet le nomma vicaire général.

Voici maintenant le texte officiel (traduction française) de la Bulle pontificale de nomination :

A Nos chers fils, le clergé et le peuple du diocèse de Lausanne et Genève, Salut et Bénédiction apostolique.

Après avoir entendu l'avis de nos vénérables Frères et les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine et en vertu de Notre Autorité apostolique, Nous avons aujourd'hui nommé Notre cher fils Placide Colliard, vicaire général du diocèse de Lausanne et docteur en droit canonique, à l'église de Lausanne, à laquelle est attaché le titre de Genève, actuellement privée de Pasteur, et Nous l'avons placé à la tête de cette Eglise comme Evêque et Pasteur.

Nous vous l'ordonnons et vous y exhortons, recevez cet Evêque que Nous avons élu, comme Père et Pasteur de vos âmes, rendez-lui les honneurs qui lui sont dus; obéissez, comme il convient, à ses avis et à ses ordres, afin que vous puissiez vous réjouir d'avoir trouvé, lui en vous des Fils dévoués et vous en lui un Père bienveillant.

Nous voulons et Nous ordonnons que par les soins et sur l'ordre de l'Ordinaire, qui gouverne présentement votre diocèse, Nos présentes lettres soient lues dans les églises paroissiales le premier jour chômé qui suivra leur réception.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 6 décembre, la deuxième année de Notre Pontificat. BENOIT XV, P. P.

Par la voie de la *Semaine catholique*, à la date du 25 décembre, Mgr Colliard notifiait sa décision de recevoir à Rome la consécration épiscopale. « Le « séminaire français, mandait-il, dont Nous avons été « l'élève, a bien voulu, avec un empressement dont

« Nous lui sommes reconnaissant, accepter que cette « cérémonie s'accomplît dans son église. »

C'est donc, en conséquence de cette décision que, le 9 janvier 1916, la Consécration épiscopale s'est faite dans l'église de Sainte Claire du séminaire français de Rome, en présence d'une nombreuse et brillante assistance de cardinaux, d'archevêques et d'évêques, supérieurs généraux d'Ordres religieux, de notre ministre plénipotentiaire à Rome, M. de Planta et nombre d'autres notabilités de la colonie suisse.

Après l'imposante cérémonie de la Consécration, la table du Séminaire français recevait à son tour une réunion brillante de convives où furent prononcés d'importants discours dont nous ne relèverons qu'un passage de la remarquable allocution du R. P. Le Floch, supérieur du Séminaire français.

S'adressant au nouvel élu, le R. P. Le Floch dit :

« Je vous remercie d'avoir voulu que votre consécration épiscopale eut lieu à Santa-Chiara. Vos anciens directeurs, vos anciens confrères qui, les uns à Rome, les autres en France, ont tant applaudi à votre élection en sont, avec la génération présente des élèves, très émus et très reconnaissants... »

« De tous temps, votre chère patrie a été l'objet de l'amitié de la France. Mais, depuis de longs mois où la guerre fait de si effroyables ravages, la France ne sait comment exprimer sa gratitude et son admiration pour les populations helvétiques qui, en collaboration avec Notre Saint-Père, le Pape Benoît XV, ont rivalisé d'empressement et d'action charitable, afin d'adoucir tant de maux, de faire cesser tant d'angoisses, de reconforter tant d'âmes.

« Sans rappeler les autres œuvres écloses sur votre sol en faveur des prisonniers de guerre, puis-je ne pas nommer la Mission catholique suisse, dont le





Sa Grandeur Monseigneur Placide Colliard, évêque de Lausanne et Genève

siège est à Fribourg et qui est sortie du cœur de Mgr Bovet et de votre cœur ? Puis-je ne pas dire que la France entière suit d'un regard attendri l'un de vos prêtres dans ses courses apostoliques vers nos chers prisonniers ?...

...J'estime ne pas outrepasser mon rôle en saisissant l'occasion de clamer devant vous la reconnaissance de tous. Il me semble voir cette France que nous aimons s'incliner devant vous aujourd'hui et, avec une foi qui se retrempe dans l'épreuve, baiser votre anneau pastoral ; puis, dans un immense frémissement, saisir les plis du drapeau de la Confédération et, sur la croix rédemptrice, déposer un autre baiser, le baiser de la reconnaissance et de l'amitié.»

Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, adresse ensuite, au nom du diocèse de Lausanne, ses félicitations au nouvel élu. Puis on entendit S. G. Mgr Gauthey, archevêque de Besançon et Mgr Colliard qui, en termes émus, témoigne sa gratitude à tous ceux qui, présents ou absents, l'ont accompagné de leurs vœux et de leur sympathie et enfin pour terminer, son Eminence le cardinal de Laï adresse à Mgr Colliard ses félicitations et ses souhaits en termes empreints de la plus grande bienveillance.

Transportons-nous maintenant à quelques jours de distance, soit à la date du 17 janvier, qui est le jour fixé pour la réception solennelle à Fribourg, de Monseigneur Colliard.

Le 15 déjà, Sa Grandeur abordait le territoire suisse, la terre valaisanne. Après avoir salué au passage l'évêque de Sion, Mgr Abbet, Mgr Colliard se rendit directement à Saint-Maurice, où il fut l'hôte de Mgr Mariétan, Abbé de St-Maurice, évêque titulaire de Bethléem. La communauté et le collège lui furent présentés et un banquet eut lieu en son honneur

auquel banquet toutes les notabilités de l'ordre religieux et de l'ordre civil avaient été invitées. Le lundi matin, 17 janvier, Mgr. Colliard arrivait à Vevey et faisait son entrée à l'église où se trouvaient réunis un nombre imposant de fidèles, le clergé et les autorités paroissiales : souhait de bienvenue, allocution de Sa Grandeur, bénédiction épiscopale, puis, à 11 h. 57, l'évêque de Lausanne quittait Vevey pour Chexbres, où les catholiques de Lausanne avaient envoyé une délégation pour présenter à Monseigneur les hommages de la paroisse de Lausanne.

Sur tout le parcours en pays fribourgeois, à toutes les principales stations, à Palézieux, Vauderens, Siviriez, Romont, Villaz-St-Pierre, Chénens, Cottens, Neyruz, Rosé, Matran, Villars s. Glâne se pressait une foule respectueuse pour recevoir la bénédiction et offrir ses hommages à l'évêque du diocèse. Il en fut ainsi jusqu'à l'arrivée en gare de Fribourg. Sur tout le parcours, les cloches sonnaient joyeusement ; les localités étaient pavoisées.

À 2 h. 30 un coup de canon annonce l'approche du train à Fribourg. A son entrée en gare, la musique de Landwehr joue un morceau approprié à la circonstance avec la maestria coutumière, on s'empresse auprès du wagon spécial pour accompagner Sa Grandeur, jusqu'au salon de première classe, où ont lieu les présentations des personnages officiels et où Mgr Esseiva, Reverendissime prévôt à la tête de son clergé se présente également et reçoit l'accolade de Monseigneur l'évêque.

Pendant ce temps, le cortège s'organise par les soins des commissaires auxquels est dévolue cette tâche et qui se multiplient pour assigner à chacun des 38 groupes avec leurs sous-divisions, la place qu'ils doivent occuper. Les cloches sont mises en

brante et le cortège s'avance sous les rayons d'un soleil radieux dans l'ordre prévu par un programme soigneusement élaboré. L'Union instrumentale ouvre la marche, suivie des écoles de la ville, des élèves de nos instituts ou établissements d'instruction féminine, des enfants de Marie, congrégations diverses etc. Viennent ensuite les élèves du Technicum, instituts agricoles, école normale d'Hauterive, le collège, les sociétés académiques avec leurs drapeaux, le corps professoral. Vient ensuite le clergé, les hauts dignitaires ecclésiastiques et ensuite Monseigneur Colliard, assisté de MM. les chanoines Castella et Schöenberg et suivi de M. Ruche, vicaire général et de M. Ems, chancelier de l'évêché.

Les autorités cantonales suivent ensuite : Conseil d'Etat et délégation du Grand Conseil et les corps judiciaires cantonaux et de district, puis les parents et condisciples de l'évêque, des délégations des catholiques de Genève, Vaud, et Neuchâtel. Un peloton de gendarmes en grande tenue termine cet imposant cortège et tout au long de celui-ci les étudiants du collège en uniforme font la haie et tiennent à distance la foule compacte massée sur tout le parcours.

Le coup d'œil dans notre vénérable collégiale ne fut pas moins impressionnant, au moment où le Révérendissime prévôt, Mgr Esseiva, souhaita la bienvenue à Monseigneur l'évêque, au nom de notre vieille cité de Fribourg. Nous renvoyons ceux de nos lecteurs qui voudraient prendre connaissance, en son entier, de cette très belle allocution à la brochure de circonstance parue à cette occasion à la librairie catholique ; ils y trouveront aussi le discours de Sa Grandeur. Après le chant du Te Deum et la cérémonie terminée, la foule se dispersa graduellement et bientôt une joyeuse animation se répandit dans nos rues.

A 7 heures du soir se trouvaient réunis, sur l'invitation du Conseil d'Etat, à l'hôtel suisse, les dignitaires ecclésiastiques entourant Monseigneur l'évêque, les présidents du Grand Conseil, du Tribunal cantonal, du conseil de paroisse de Saint-Nicolas, de l'Association populaire catholique, le préfet de la Sarine; le chapitre de St-Nicolas, un délégué du chapitre de Notre-Dame, du Conseil communal, etc. Un banquet excellemment servi, offert par le Conseil d'Etat, fournit au président de cette autorité, l'occasion d'adresser à Monseigneur Colliard les félicitations, les hommages et les vœux du gouvernement et du peuple fribourgeois. Le président du Grand Conseil et le recteur de l'Université présentèrent à leur tour les hommages et de nos législateurs et de notre corps supérieur d'enseignement et l'Association populaire catholique par l'organe de son vice-président, M. Georges de Montenach apporte au nouveau pasteur l'hommage de son respectueux dévouement.

Sa Grandeur, vivement touchée de toutes ces marques de cordiale et respectueuse sympathie, remercie en termes délicats chacun des orateurs qui viennent de se faire entendre et les prie de se faire, auprès des hautes autorités qu'ils représentent, les interprètes de sa bienveillance et de son entier dévouement.

Pendant le repas, la musique de Landwehr avait pris place devant l'Hôtel suisse pour la sérénade à donner à Monseigneur l'Evêque; les maisons qui encadraient la place étaient illuminées; une foule énorme se pressait pour entendre la sérénade et voir Mgr Colliard, qui se montra en effet, à l'une des fenêtres de la salle et qui, d'une voix forte, adressa quelques paroles à la foule et fut salué par une immense acclamation.

La sérénade achevée, les assistants se retirèrent peu à peu en commentant les incidents de cette belle et bienfaisante journée. Vers 10 heures, les convives de l'Hôtel suisse se retirèrent à leur tour en prenant congé de Monseigneur l'évêque, lequel regagna la maison épiscopale.

Ainsi finit cette belle cérémonie, qui laissa à chacun des participants et à toute la population de notre ville une excellente impression et un reconfortant souvenir.

## LA GUERRE

En abordant ce sujet l'année dernière et en exposant la genèse de cette lutte gigantesque, nous étions frappés de la futilité des prétextes qui l'ont motivée, hors de toute proportion avec les effroyables conséquences qu'elle a entraînées. Sans nous attarder aux réflexions qui se pressent en foule à la vue de cette catastrophe sans nom, nous nous bornerons à résumer très brièvement la suite des événements qui se sont déroulés surtout depuis l'importante victoire de la Marne, qui a arrêté l'invasion allemande en France. Cependant la durée interminable de toutes ces hécatombes humaines nous remet forcément en mémoire les vers bien connus du poète :

« Gefährlich ist's den Leu zu wecken,  
« Verderblich ist des Tigers Zahn ;  
« Jedoch der schrecklichste der Schrecken  
« Das ist der Mensch in seinem Wahn. »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Il est dangereux de réveiller le lion,  
Funeste est la dent du tigre ;  
Mais le plus effroyable des fléaux  
C'est l'homme dans sa démence (Schiller : Le chant de la cloche).

La bataille de la Marne qui, après avoir arrêté la marche foudroyante des armées allemandes sur Paris, les rejeta depuis la Seine jusque sur l'Aisne, se place dans la première quinzaine de septembre. Refoulés du Sud au Nord, les Allemands, pendant le mois d'octobre 1914, étendent démesurément leur front vers Lille et dans les Flandres dans le but de tourner les armées franco-anglaises et de les envelopper ; mais ce mouvement n'atteint pas le but désiré, Français et Anglais suivant l'adversaire pas à pas et ne se laissant entamer sur aucun point. Les Russes, qui avaient pénétré dans la Prusse orientale sont forcés de reculer de ce côté-là, mais avancent par contre en Galicie et en Bukovine.

Pendant ce temps s'était déroulé le martyre de la Belgique : Louvain, Malines saccagées et livrées aux flammes ; après Liège, Anvers écrasée ; des centaines de localités pillées et incendiées ; les populations décimées ou déportées en Allemagne ; des milliers de civils, vieillards, femmes, enfants, fusillés, torturés ou victimes de brutalités sans nom ; les troupes belges refoulées vers Ostende, Bruges et Calais ; le roi Albert, qui n'a pas abandonné son armée, se réfugie au Havre avec les membres de son gouvernement ; des milliers de fugitifs passent en Hollande, en Angleterre, en France, souvent dans le plus complet dénuement. N'insistons pas sur ces scènes d'horreurs attestées par les soldats allemands eux-mêmes et dans des enquêtes très consciencieuses faites par des commissions officielles en Belgique et en France.

C'est en automne 1914 que commence cette guerre de tranchées, immobilisant en face les uns des autres des millions d'hommes, marquée par des canonnades journalières sans résultat appréciable. En novembre, nous assistons à l'entrée en scène de la Turquie en

faveur des empires centraux et à la tentative germano-turque de soulever le monde musulman en déployant l'étendard du prophète. Nous assistons également aux combats acharnés sur l'Yser, à la poussée infructueuse des Allemands vers Calais, aux victoires russes en Galicie et en Pologne et, chez nous, au passage des premiers convois de déportés belges à travers la Suisse, défilé lamentable de misères et de douleurs. En décembre, la grande bataille navale des îles Falkland anéantit une flotte de guerre allemande.

L'année 1915 fut une année d'attente et de préparation pour les puissances de l'Entente et de victoires sur le front oriental et dans la presqu'île balkanique pour les empires centraux. Le 24 janvier, une rencontre navale dans la mer du Nord se termine par la défaite d'une escadre allemande et la perte du *Blücher*. Les Russes, qui jusqu'alors avaient lutté avec avantage sur la Vistule et dans les Carpathes, d'où ils menaçaient d'envahir la Hongrie, sont obligés de rétrograder d'abord en Prusse orientale et en Lithuanie, puis en Bukovine et en Galicie, ainsi qu'en Pologne, que les armées allemandes occupent en entier. La retraite russe se poursuit jusqu'en septembre. Les armées russes qui manquaient d'artillerie et de munitions, se virent enfin en possession d'un meilleur outillage, grâce au travail intense des usines de guerre et au concours efficace du Japon. En octobre, elles purent résister à la poussée austro-allemande et se préparer à reprendre l'offensive dans de meilleures conditions.

Pendant cette période, les Français obtiennent quelques succès partiels en Champagne, en Alsace et en Artois. En février, les Anglais enregistrent un succès marqué à Neuve-Chapelle. En mars, les Français s'emparent du Hartmannsweilerkopf en Alsace et



en avril de Notre-Dame de Lorette en Artois ; ils gagnent également un peu de terrain aux Eparges. En septembre, une nouvelle poussée en Champagne leur procure une avance de quelques kilomètres, mais le manque d'artillerie lourde et d'une quantité suffisante de projectiles ne leur permet pas de tirer de ces actions isolées un avantage pouvant influencer sur la suite des opérations et l'on continue à piétiner sur place sans aucune action décisive.

Les victoires allemandes en Orient déterminèrent la Bulgarie à se ranger du côté de la Triplice dans le but de s'agrandir aux dépens de la Serbie. Par contre l'Italie, le 24 mai 1915, sort de sa neutralité pour déclarer la guerre à l'Autriche, espérant réaliser ses aspirations irrédentistes dans le Trentin et vers Trieste. Dès le 24 février, les Alliés tentent de forcer le passage des Dardanelles, mais se heurtent à des difficultés imprévues. Le 19 mars, trois de leurs vaisseaux sont coulés. Ils se décident alors à débarquer des troupes dans la presqu'île de Gallipoli que les Turcs, aidés des Allemands, avaient eu le temps de fortifier. Le débarquement eut lieu le 26 avril. Après bien des mois d'efforts infructueux, l'entreprise fut abandonnée et cette armée quitta la presqu'île en janvier 1916 pour aller rejoindre l'armée de Salonique, où les Alliés avaient débarqué en Octobre 1915.

Ce même mois commencent les hostilités des Bulgares et des Austro-Allemands contre la Serbie, qui deviendra, comme la Belgique, la proie des empires centraux. La Grèce, et surtout son roi, n'ayant pas jugé à propos de secourir son ancienne alliée et l'armée de Salonique, sous les ordres du général Sarrail, n'étant pas encore en mesure de prendre sérieusement l'offensive et surtout n'étant pas sans appréhension du côté de la Grèce, l'écrasement de la Serbie put se

poursuivre, malgré la résistance acharnée de ce petit peuple héroïque. On a pu se faire une idée du douloureux calvaire parcouru par l'armée serbe dans sa retraite vers le sud en lisant les intéressantes correspondances que publia le *Journal de Genève*.

Les Allemands sont alors maîtres dans les Balkans et à Constantinople où tous les principaux rouages de l'administration passent dans leurs mains. Un coup de main tenté par une armée turque contre le canal de Suez et l'Égypte se termina par une pitteuse défaite et aucune tentative sérieuse ne se produisit plus de ce côté-là en vue de porter un coup sensible à l'Angleterre, celle-ci étant sur ses gardes en Égypte.

Au mois de mars 1915 commencèrent, à travers la Suisse, les échanges des grands blessés entre la France et l'Allemagne et le rapatriement des internés civils français en Allemagne. Ces convois qui firent passer sous nos yeux les douloureux cortèges des mutilés de la grande guerre donnèrent lieu, sur tout le parcours, de Schaffhouse ou de Constance à Genève à des démonstrations enthousiastes de sympathie et à un grand élan de charité. Les œuvres charitables en faveur des victimes de la guerre se multiplièrent à l'infini, et des comités nombreux s'organisèrent pour la distribution des secours de tous genres aux prisonniers, aux malades, aux malheureuses populations des pays dévastés, Belgique, Serbie, Pologne, sans compter les Arméniens, voués à l'extermination par les massacres et les brutalités de tous genres.

Nous voici arrivés à l'année 1916 qui amena de notables changements dans la situation des pays belligérants. Les usines de guerre en Angleterre, en Russie, en France, avaient travaillé avec une activité fiévreuse pour doter les armées d'un outillage

énorme d'engins et de munitions. Artillerie lourde, camions automobiles, obus, mitrailleuses, canons de tous calibres, chemins de fer, automobiles blindées, équipements, outillage sanitaire, avions, engins de toutes sortes, tout cela avait été confectionné sur une vaste échelle. Il fallait à tout prix ne céder en rien à la formidable préparation de la puissance militaire allemande poursuivie avec méthode et tenacité pendant près d'un demi siècle. Il fallait aussi chercher à coordonner les efforts de toutes les armées alliées, et à réaliser ce que l'on a appelé l'unité de front, avec autant que possible une direction unique, tâche compliquée, difficile et ardue. Tel fut le but de la conférence des représentants de tous les pays de l'Entente qui se réunit à Paris en mars 1916. Déjà en décembre 1915, l'Angleterre avait introduit la conscription des célibataires, ce qui augmenta dans une notable proportion le nombre de ses soldats. Les effets de toutes ces mesures se firent bientôt sentir.

Le 21 février commença l'attaque furieuse de l'armée du Kronprinz contre la citadelle de Verdun. Cette formidable poussée, où les noms d'Avocourt, Douaumont, Mort Homme, Thiaumont, Vaux, Fleury, reviennent sans cesse dans les communiqués officiels, fut impuissante à atteindre son but et à réaliser une conquête à laquelle l'état-major allemand semble avoir attaché une importance spéciale. Sans doute, les Allemands ont bien pu s'emparer de quelques localités et bombarder copieusement cette place, mais la résistance finale fut inébranlable. L'effort de l'assaillant fut brisé après d'innombrables alternatives où les principales positions furent maintes fois prises et reprises. Durant ces quatre mois de furieux assauts, les armées allemandes avaient sacrifié près d'un demi million d'hommes.

Pendant ce temps, la scène change sur le front oriental. Les armées russes, sous le commandement du général Broussilof, poussent énergiquement leur offensive en Bukovine et en Volhynie. Le 18 avril, elles prennent Trébizonde sur la mer Noire. Le 9 juin, elles sont à Lousk et sur le Stochod, le 17 elles prennent Czernowitz et sont bientôt maîtresses de toute la Bukovine. Le nombre des prisonniers augmente chaque jour et atteint le chiffre de 130 000. En juillet, les Russes s'emparent de Kolomea en Galicie et en août de Stanislau. Ils passent le Stochod et la Strypa et poursuivent leurs succès dans les Carpathes, tandis qu'en Asie mineure Baiburt, Erdzindjan, Alassa tombent entre leurs mains. Entre temps les Italiens, qui avaient dû reculer devant une forte attaque autrichienne dans le Trentin, arrivent à reconquérir à peu près tout le terrain perdu, entre autres les villes d'Asiago et d'Asiero dans les Alpes et se rendent maîtres de Goritz le 10 août.

Au commencement du mois de juillet se produisit l'offensive franco-anglaise sur la Somme. Ce mouvement, déclenché le premier juillet et favorisée par l'excellence de l'artillerie des Alliés et la participation active, intelligente et audacieuse des aviateurs, fait passer entre les mains des Franco-Anglais, plus de quarante localités, de nombreux prisonniers et un matériel de guerre assez considérable. L'offensive se poursuit méthodiquement et par bonds successifs, après une action intense de l'artillerie, pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre et menace les villes de Péronne, Bapaume et Chaulnes.

L'évènement le plus marquant du mois d'août fut l'entrée en guerre de la Roumanie contre l'Autriche en vue de la conquête de la Transylvanie. Les hostilités commencèrent aussi contre les Bulgares et

les Allemands dans la Dobroudja. Jusqu'à présent, l'intervention roumaine aux côtés de l'Entente n'a pas produit les résultats qu'on en attendait. La prise de Turtukan, de Silistrie, de Constanza, de Cernavoda par les Bulgares et les Allemands ainsi que le recul des armées roumaines en Transylvanie après leurs succès du début, semblerait indiquer ou une offensive prématurée, ou une préparation insuffisante.

A Salonique, les Alliés eurent fort à faire à se débarasser des innombrables espions et agents de l'Allemagne, qui déploient en Grèce une activité incessante pour empêcher ce pays de se ranger aux côtés de l'Entente et de suivre la politique de l'ancien ministre Venizelos. L'attitude de la Grèce pendant cette période n'a été qu'une longue équivoque qui aboutit à un mouvement révolutionnaire rendu inévitable par la nouvelle attitude de la Roumanie. En septembre, l'armée de Sarrail, après une inaction prolongée entra enfin en action. Les Serbes qui en font partie ont déjà remporté quelques victoires qui les ont rendus maîtres de Florina et d'une série de hauteurs dominant Monastir, entre autres de l'importante chaîne de Kaimakalan, tandis que Français, Anglais et Russes poussent l'aile droite dans la direction de Serès et de Demir Hissar.

Les audacieux raids de zeppelins sur l'Angleterre, bien qu'ayant causé quelques dégâts et tué un certain nombre de personnes n'ont eu d'autre résultat que d'exciter le peuple anglais à poursuivre la guerre avec un redoublement d'énergie. La première de ces expéditions aériennes eut lieu dans la première quinzaine de janvier 1915, deux autres en avril 1916; une en septembre de la même année. Cette dernière causa la perte de deux de ces monstres de l'air.

Un journal anglais estime à quarante le nombre de zeppelins abattus dans le courant de la guerre.

Le rôle des sous-marins allemands fut plus efficace et le nombre des bateaux coulés par eux fut certainement fort notable. Leur action, qui s'accrut encore pendant les derniers mois, ne parvint cependant pas à modifier le cours des événements, ni à rompre le blocus dont souffre l'Allemagne au point de vue de l'alimentation. Les bâtiments de guerre n'ont pas été seuls le point de mire des submersibles allemands ; bien des navires neutres ont succombé à leurs coups. C'est ainsi que le grand transport américain « Lusitania » fut coulé sans avertissement au commencement de mai 1915 par un sous-marin allemand. 1500 passagers y périrent ; ce qui faillit amener la guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne. Cette atteinte manifeste au droit des gens et à toutes les lois de la guerre provoqua, naturellement une grande indignation en dehors de l'Allemagne et surtout en Angleterre et en Amérique. Il en fut de même de l'assassinat juridique de Miss Cavel, cette infirmière anglaise qui donnait ses soins à tous les blessés de la guerre sans distinction de nationalités et que l'on fusilla en Belgique parce qu'elle avait favorisé l'évasion de l'un ou l'autre de ses compatriotes. La même peine frappa le capitaine Fryatt, dont le crime fut d'avoir défendu son vaisseau contre l'attaque d'un sous-marin allemand.

La bataille navale de Skagerrack, qui eut lieu le 1<sup>er</sup> juin 1916, mit aux prises une partie d'une escadre anglaise avec la flotte de guerre allemande qui n'avait jamais pu quitter le port de Kiel. Les Allemands chantèrent victoire parce qu'un certain nombre de vaisseaux anglais avaient été détruits. Mais au fur et à mesure que les informations se pré-

acisèrent, cette victoire, qui avait provoqué en Allemagne des manifestations délirantes se changea peu à peu en défaite, car l'escadre allemande dut se retirer et rentrer au port et il se vérifia que les pertes allemandes furent plus fortes que celles de l'escadre anglaise qui demeura maîtresse du champ de bataille.

Telles sont, à grands traits, les principales phases de cette guerre mondiale dont nous sommes depuis deux ans et demi les témoins attristés. Le dénouement, que chacun désire ardemment, est encore lointain, bien que les perspectives soient un peu plus favorables que l'année dernière et que l'équilibre des forces semble vouloir se rompre au profit de l'Entente.

---

### Pourquoi ?

Pourquoi dit-on, lorsqu'on a quelqu'un à l'œil, qu'on l'a dans le nez ?

Pourquoi lave-t-on un affront après l'avoir essuyé, alors qu'on n'essuie ordinairement toute chose qu'après l'avoir lavée ?

Pourquoi, de ceux qui manquent de linge, dit-t-on qu'ils sont dans de beaux draps ?

Pourquoi dit-on d'un homme qui n'a pas de pain à manger qu'il est dans le pétrin ?

Pourquoi envoie-t-on invariablement mille excuses dans les cas précis où l'on n'en a aucune ?

Pourquoi un orateur est-il d'autant plus creux qu'il a moins de fond !

Pourquoi dit-on « embarras de voitures » quand il y a trop de voitures et « embarras d'argent » quand il n'y a pas assez d'argent ?

Pourquoi appelle-t-on terres réfractaires les poteries qui vont au feu et conscrits réfractaires ceux qui refusent d'y aller ?

---

Le malheur est un marchepied pour le génie, une piscine pour le chrétien, un trésor pour l'homme habile et pour les faibles un abîme.

---

UNE ŒUVRE FRIBOURGEOISE  
EN FAVEUR DES PRISONNIERS DE GUERRE

LA MISSION CATHOLIQUE SUISSE

I

*La Mission catholique suisse auprès des prisonniers de guerre* est née, en décembre 1914, de la rencontre et de la fusion de deux initiatives. Dès le début de la grande guerre, marchant sur les traces de son illustre prédécesseur, le cardinal Mermillod, qui, en 1870-71, dépensa plus de 600.000 francs pour secourir les victimes de la guerre, Mgr Bovet évêque de Lausanne et Genève, s'était préoccupé de la situation morale et religieuse des prisonniers français internés en Allemagne. Il venait d'offrir aux cardinaux de Lyon et de Paris son obligeante entremise, lorsque le 1<sup>er</sup> décembre, M. le conseiller fédéral Hoffmann, alors président de la Confédération suisse, l'invita à désigner un prêtre fribourgeois, de langue française, qui consentirait à parcourir les camps de concentration en Allemagne, à exercer le ministère religieux auprès des prisonniers français.

Mgr Bovet acquiesça volontiers à cette proposition et confia cette mission à M. l'abbé Dévaud, professeur à l'Université de Fribourg.

M. Dévaud partait en fin décembre déjà pour Berlin, où il obtint du Ministère de la Guerre les autorisations nécessaires. Le 6 janvier 1915, jour de l'Épiphanie, il adressait la parole aux prisonniers du camp de Zossen. Il poursuivit, dès lors, son ministère charitable presque sans interruption, durant l'année 1915. Pendant ce laps



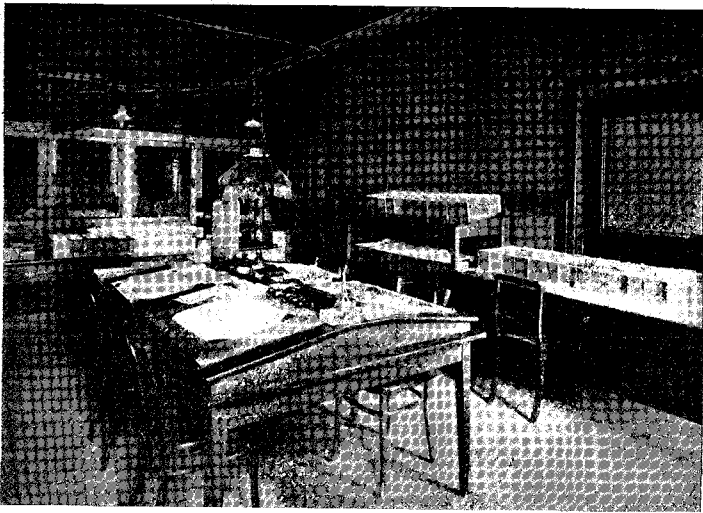
de temps, furent visités 80 camps de soldats ou de civils, dont 8 deux fois, 26 camps d'officiers, dont 2 deux fois, et 65 hôpitaux indépendants des infirmeries des camps, soit au total 179 visites.

Les voyages du délégué de la *Mission catholique suisse*, interrompus pendant les premiers mois de 1916 par suite de difficultés diplomatiques, ont pu reprendre en juillet.

A titre de réciprocité, un pasteur suisse allemand allait trouver en France les prisonniers des Empires du Centre. Au cours des conversations qu'engagea M. Dévaud avec les notabilités catholiques d'Allemagne, avec M. Erzberger, député du Centre, avec Son Eminence le cardinal-archevêque de Cologne, en particulier, le désir lui fut exprimé qu'un prêtre catholique fut adjoint au pasteur protestant chargé de parcourir les camps de France. M. le conseiller fédéral Hoffmann, pressenti, acquiesça à ce vœu. En mai 1915, le délégué choisi, le R. P. Sigismond de Courten, de l'abbaye d'Ensiedeln, partait pour Paris, puis portait le réconfort de son ministère dans les nombreux dépôts de la Bretagne, de la Normandie, du Centre, et, suivant le Rhône, aboutissait en Provence et en Corse.

L'activité des deux délégués, de la *Mission catholique suisse*, M. l'abbé Dévaud et le R.P. de Courten, est la même en France et en Allemagne. Ils s'enquièreent de l'organisation du culte, des besoins religieux, dans les camps, font les démarches nécessaires en vue d'améliorations, s'il y a lieu, auprès des autorités compétentes. Ils prêchent, confessent, célèbrent les offices divins pour autant que l'occasion s'en présente. Ils visitent les malades, les prêtres internés, les membres des organisations de réconfort matériel, intellectuel ou moral (cercles d'études, associations pieuses, bibliothèques, cours, conférences, sociétés de secours, sociétés de St-Vincent de

Paul, etc.), et, dans la mesure où le temps le permet, parcourent les baraques, s'entretiennent avec les captifs, interrogent ceux qui leur ont été recommandés, leur apportent le salut et la bénédiction du Souverain Pontife, de leurs évêques, et comme un souvenir réconfortant de la patrie lointaine et de la famille absente. Ils remettent enfin quelque aumône à la personne autorisée à les



Locaux de la Mission catholique

recevoir, en faveur des nécessiteux ou pour subvenir aux frais du culte. De plus, des subsides mensuels ont été régulièrement expédiés, en 1915, aux aumôniers des camps ou des hôpitaux, sur les indications des délégués ou d'organisations religieuses, dignes de confiance, pour une somme totale de 250.000 fr. en Allemagne et de 60.000 fr. en France.

II

Une telle entreprise exige des ressources. Mgr Bovet les demanda tout d'abord à l'épiscopat français. Son appel fut entendu. Bientôt les dons affluèrent soit directement à l'Evêché de Fribourg, soit par l'intermédiaire de Son Eminence le cardinal Amette, archevêque de Paris, qui a bien voulu s'intéresser vivement à la *Mission*. Un Comité fut constitué à Fribourg qui devait assurer la gestion administrative et financière de l'œuvre, le Comité assumait de même, dès que le R. P. de Courten fut nommé, la même tâche à l'égard de la *Mission* auprès des prisonniers allemands en France ; les dépenses de cette dernière étaient couvertes par le produit d'une vaste quête organisée dans toutes les églises d'Allemagne et concentrée à l'Evêché de Paderborn en Westphalie.

Mais les circonstances imposèrent au Comité de la *Mission catholique suisse* une extension imprévue de son activité. Dès que fut connu en France le voyage de M. Dévaud, d'innombrables lettres affluèrent au bureau de la *Mission*, priant notre compatriote de chercher quelque renseignement sur les nombreux disparus des premiers combats. A l'occasion de sa visite à Mgr Schulte, évêque de Paderborn, en mi-janvier 1915, M. l'abbé Dévaud entretint ce prélat de l'opportunité d'une organisation de recherches sur les disparus ; celui-ci lui fit part d'un désir semblable que venait de lui faire parvenir le St-Siège ; il demanda si Mgr Bovet consentirait à l'aider dans cette délicate entreprise. Mgr Bovet ne manqua pas de répondre affirmativement et, dès février, le service de la recherche des disparus du front occidental fut confié à M. Paul Joye, professeur à notre Université, secrétaire-général et caissier du Comité de la *Mission catholique suisse*.

Pour obtenir quelques renseignements sur les disparus de la guerre, on emploie divers systèmes d'enquête. Le plus général est l'affichage des listes de disparus. Les listes de disparus français sont préparées dans les bureaux de Fribourg. Elles sont imprimées par les soins du *Bureau d'information* créé à Paderborn par Mgr Schulte, expédiées dans les camps et les hôpitaux. Les prisonniers sont invités à les consulter, à donner sur les disparus



Locaux de la Mission catholique

qu'ils connaissent les indications qu'ils possèdent. Ces dépositions sont centralisées à Paderborn. Le bureau de Fribourg les dépouille, les trie, les étudie et transmet aux familles les nouvelles qu'on en peut tirer. De mars 1915 à juillet 1916, 190 listes ont été affichées, ce qui représente un chiffre approximatif de 80.000 noms.

La *Mission* a pu recueillir ainsi et transmettre environ 20.000 renseignements.

Les cas particuliers, où une piste est indiquée, font l'objet d'enquêtes spéciales auprès des commandants de camp. Tel prisonnier susceptible de fournir quelque donnée utile est interrogé par les autorités militaires. La *Mission* est en relation avec toutes les organisations françaises, allemandes, belges, aptes à servir d'intermédiaires. Elle a recours aussi aux institutions ecclésiastiques, dont la principale est l'*Office provisoire d'information* du Vatican, grâce auquel elle a reçu, entre autres, de précieux renseignements sur les prisonniers des Dardanelles et d'Orient, ainsi que le relevé des tombes de Virton qui lui ont permis d'indiquer à plus de 800 familles le lieu où reposent leurs enfants.

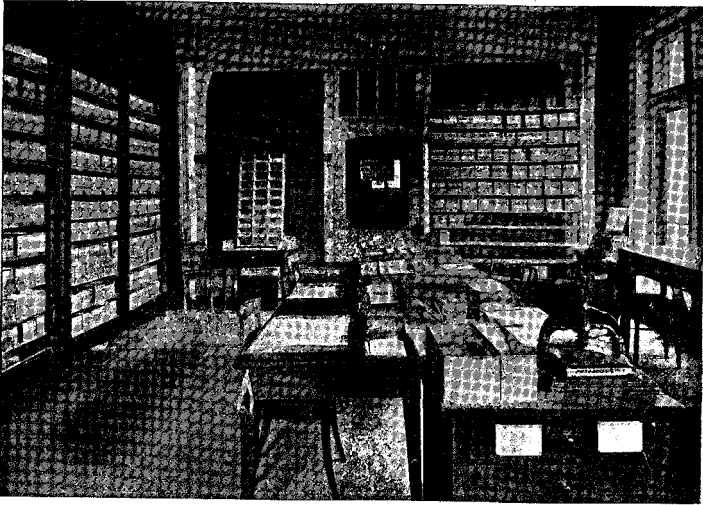
La recherche des disparus allemands fonctionne semblablement. L'affichage des listes dans les camps de France n'a commencé qu'en août 1915. Dès lors et jusqu'en août 1916, 45.000 noms ont figuré sur 110 listes. Il n'en est résulté que 5.000 renseignements. Les enquêtes spéciales cependant permettent d'y ajouter plus d'un millier de réponses; toutes ont été communiquées aux intéressés par l'intermédiaire de l'office de Paderborn.

La transmission des renseignements, douloureux trop souvent pour ceux qui les attendent, exige tact et prudence. Les décès, les nouvelles affligeantes sont toujours annoncés par lettre personnelle et non point par un formulaire dont il suffit de remplir les blancs.

Le dépouillement d'un courrier considérable (le mouvement total de la correspondance dépasse, après une année et demi, 200.000 lettres), la mise sur fiche des noms, le classement des dossiers réclame un personnel nombreux; une trentaine d'employés y suffisent à peine, qui occu-

pent deux locaux spacieux, et cependant trop étroits, dont nous reproduisons ici les clichés.

Un modeste *Bulletin mensuel* apporte, dès février 1916, des informations statistiques, des renseignements sur la marche des divers services aux personnes qui s'intéressent à l'œuvre et qui lui prêtent l'appui financier qui lui permet de subsister et de se développer.



Locaux de la Mission catholique

### III

Dès le mois de novembre 1914, Mgr Bovet s'était préoccupé d'envoyer des livres religieux ou récréatifs aux prisonniers français. M. l'abbé Dévaud s'entendit, dès le début de son apostolat, avec la vaste association allemande pour la diffusion de la littérature catholique, le *Borromæus-Verein* de Bonn, qui se chargea de reviser les ou-

vrages envoyés par la *Mission* et de les répartir dans les camps. Un service spécial fut créé au grand Séminaire de Fribourg et confié à M. l'abbé Gremaud, professeur au Technicum. Les livres ont été en partie achetés, en partie fournis soit par la *Société bibliographique* dont le siège est à Paris, soit par le *Comité de secours matériels et moraux aux prisonniers* de Lyon. Il n'a pas été expédié moins de 200.000 volumes jusqu'ici, soit directement (1400 colis de juin 1915 à juin 1916), soit par l'intermédiaire du *Borromæus-Verein*.

Le même « service des livres » fonctionne, dès juin 1915, en faveur des prisonniers allemands en France et en Angleterre. Les envois, entravés pendant quelques mois par des difficultés de transport et de douane, s'effectuent actuellement avec régularité. En août 1916, 50.000 livres leur avaient été envoyés. Dans ce chiffre ne sont pas compris les 20.000 volumes d'un gracieux livre de prière composé pour les Allemands prisonniers par le R. P. Thomas, d'Einsiedeln, sous le titre : *Ich war gefangen und ihr seid zu mir gekommen*.

La *Mission* fait éditer de plus pour eux, un élégant périodique illustré bi-mensuel : *Die Kirchenglocken*, qui tire maintenant à 30.000 exemplaires. Il contient des articles simples et attrayants, destinés à raviver la piété des prisonniers catholiques et à leur rappeler leurs devoirs moraux et religieux. De plus, chaque semaine sont envoyés aux aumôniers des camps de France et d'Angleterre de courtes instructions en allemand, accompagnées du texte de l'Évangile du dimanche : *Die Sonntagspredigten*. Ces sermons sont lus à leurs ouailles involontaires par les prêtres qui ne connaissent pas suffisamment la langue allemande pour leur prêcher sans texte écrit. Les *Sonntagspredigten* tirent à 400 exemplaires. La ré-

daction de ces deux publications a été confiée à M. l'abbé Victor Schwaller, professeur au Collège St-Michel.

#### IV

La *Mission* étendit, en avril 1915, son action bienfaisante en acceptant le concours de l'œuvre fondée à Genève par M. le Vicaire général Ruche, qui fait par-



M. l'abbé Devand au milieu d'un groupe de prisonniers français en Allemagne

venir aux captifs des vêtements et des vivres, spécialement du pain. La section genevoise se chargeait d'envoyer des colis individuels de pain, moyennant un abonnement ; elle effectuait aussi des envois gratuits aux nécessiteux. Ce service a pris fin en juillet 1916, époque où le gouvernement français a pris à sa charge l'expédition du



pain aux soldats. Il continue par contre ses envois aux officiers. Il a envoyé dans les camps 927.370 pains d'un kilogramme et secouru, en dehors des abonnés, 124.372 nécessiteux : ce ravitaillement a coûté 200.000 fr.

Le service des secours alimentaires autres que le pain et celui des vêtements continue ; au 1<sup>er</sup> juillet, la section de Genève déclarait avoir expédié 22.597 colis aux indigents, représentant une valeur de 136.878 fr.

La même section s'efforce d'obtenir, pour leurs parents restés en France, des nouvelles de ceux qui se trouvent en pays envahis. Sur 4.568 demandes, elle a pu obtenir 1311 réponses, du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> juillet 1916.

La section de Genève n'a pas manqué d'assister aussi les prisonniers des Empires du Centre, toutes les fois que demande en a été faite ; l'occasion s'en est présentée rarement, ceux-ci étant généralement secourus par leurs familles ou par les organisations nationales.

## V

Il y a quelques mois, commencèrent d'arriver les prisonniers internés dans notre pays. La *Mission catholique suisse* ne pouvait se désintéresser du sort religieux de ses coreligionnaires. Aussi, sur la proposition de son Comité, M. l'abbé Hubert Savoy, directeur au Séminaire diocésain, fut-il agréé, en février 1916, par le Médecin d'armée suisse, pour remplir auprès d'eux, français, allemands ou anglais, les fonctions d'aumônier-chef. Il prit place, à ce titre, au sein du Comité. Il n'a cessé depuis, de visiter les 110 centres d'internement. Il y surveille l'organisation du service religieux, ouvre en maints endroits des chapelles improvisées, les pourvoit des objets du culte indispensables, y installe des aumôniers, dont 15 sont des prêtres français internés. De concert avec M. l'abbé Gre-

maud, avec la section de Genève, des bibliothèques sont créées ; un « prêt-revue » circulant et gratuit fonctionne, qui met à la disposition des internés les principaux périodiques de leur pays. Des livres de prière et de chant leur sont remis. Une série de conférences enfin ont été organisées pour l'hiver prochain, à leur intention.

## VI

L'initiative généreuse et la constante direction de Mgr Bovet, qui présidait toujours en personne la réunion du Comité, ont permis la rapide organisation et la marche prospère de l'œuvre. Aussi la mort de cet éminent prélat fut un rude coup pour la *Mission catholique suisse*. Mais un président nouveau lui fut accordé bientôt par l'Administrateur apostolique du diocèse, Mgr Schmitt de Grünegg, en la personne de M. le Vicaire général Colliard. Celui-ci, consacré évêque au commencement de 1916, garda la présidence effective du Comité et communiqua à toute l'œuvre une impulsion nouvelle. Les autres membres du Comité sont : M. l'abbé Dévaud et le R. P. de Courten, pour la visite des camps ; M. le Professeur Paul Joye et M. le chanoine Beaupin, représentant du clergé de France, pour la recherche des disparus ; M. l'abbé Gremaud, pour le service des livres ; M. le capitaine-aumônier Savoy, pour le service religieux des internés ; M. le Vicaire général Ruche et M. Chaffard y représentent la section de Genève. Trois autres membres enfin leur sont adjoints : M. le baron de Montenach, député aux Etats, MM. Gariel et Aeby, professeurs à l'Université.

On peut dire sans exagération que la *Mission catholique suisse* s'est acquise une place importante et méritée parmi les œuvres que la guerre a suscitées. La confiance

qu'on lui témoigne de tous côtés, le nombre toujours croissant de ceux qui recourent à ses services, organisations officielles puissantes aussi bien que particuliers, les secours qui ne lui ont point manqué jusqu'ici, quelles meilleures preuves que son rôle et ses bons offices sont appréciés à leur valeur. Elle cherche de son mieux à poursuivre, pour sa part, dans le domaine qui lui a été assigné, la tâche de charité dont la Providence semble avoir chargé notre Suisse pacifique au milieu des nations en guerre.

### **Mentalité de certains indigents.**

Les personnes charitables qui s'apitoient sur le sort des familles pauvres s'imaginent volontiers que *leurs pauvres* n'ont qu'un désir, celui de sortir de leur état de dénuement et de s'affranchir par leur travail de l'humiliante obligation de tendre la main et de recourir à l'assistance publique. Il n'en est rien et toutes les personnes préposées aux offices d'assistance le savent surabondamment. Le nombre des pauvres arrogants et paresseux réclamant d'un ton impérieux et menaçant les secours auxquels ils estiment avoir un droit incontestable est infiniment plus grand et surtout plus bruyant que celui des pauvres honteux et méritants. On n'aurait pour s'en convaincre qu'à assister à une séance de notre chambre des pauvres. Un trait typique de cet état d'esprit nous est fourni par l'anecdote que voici.

Une personne charitable venait de faire l'aumône à une mère de famille qui avait une fille déjà grande et en état de travailler. La bienfaitrice crut devoir faire remarquer à la mère: — Mais votre fille ne pourrait-elle pas faire quelque chose pour vous, entrer en service, par exemple, ou travailler dans un atelier, etc.

— Y pensez-vous, madame, répondit la mère, une fille qui est de trois communes !!!

### **A Paris pendant la guerre.**

- Grand Père!... Elle marche!... Elle commence à marcher!...
- Qui ça?... la Roumanie?... Bravo!
- Mais non... notre petite Françoise.

## MON LION D'AFRIQUE

C'était en mai 1905.

Un violent coup de marteau fait trembler la maison du docteur à Church Street, Middelburg, Transval.

C'est un télégramme : « Venez immédiatement. Cas désespéré. Dr Aberscombie. »

Mon collègue A, depuis la guerre médecin des chemins de fer du gouvernement, avait été cantonné à Watervall-Onder, une station entre Prétoria et Delagoa Bay, à une centaine de kilomètres à l'est de Middelburg.

On attelle ; j'arrive à la gare juste à temps pour sauter sur un truck vide d'un train de marchandises, en partance, — moyen assez peu confortable de voyager, — mais je n'avais pas le choix !

Pendant quatre mortelles heures, je vois lentement défiler les immenses plaines du Hoogveld, couvert à cette saison d'une herbe jaunę dorée. Seules de minuscules petites taches d'un vert foncé marquent les fermes boers, sans cependant réussir à briser la monotonie désespérante de la pampas sud-africaine. Le soleil couchant disparaît à l'horizon, comme s'il s'enfonçait dans les vagues de l'Océan.

A Waterwall-Boven, une locomotive, munie d'une roue à engrenages pour la voie à crémaillère, vient se mettre devant une autre derrière mon train, afin d'exécuter sans danger le saut de huit cents mètres qui sépare Waterwall-Boven de Waterwall-Onder, c'est-à-dire le Hoogveld du Bushveld.

En moins de demi-heure, le changement de décor est complet. Au lieu des immenses plaines dénudées, des montagnes plus ou moins escarpées et rocailleuses, dont

les flancs sont souvent tapissés d'innombrables aloès et de taillis impénétrables, on distingue dans la demi-obscurité des groupes d'arbres littéralement couverts de fleurs aux couleurs voyantes, dont le violent parfum nous écœure. C'est le Bushweld, presque un eldorado sans ses chaleurs accablantes, ses moustiques cruels, ses fièvres perfides.

Waterwall-Onder ! Je me précipite avec le docteur A. qui m'attend, dans le coquet cottage qui sert d'hôpital.

Une scène poignante nous y attendait. Un homme et trois enfants, des Italiens, pleurent et se lamentent au chevet d'une femme agonisante. Quoique informée que tout espoir était irrémédiablement perdu, la famille éplorée avait exigé qu'on m'appelle. Une demi-heure plus tard, la pauvre mère avait fermé les yeux pour toujours.

C'est sur l'impression pénible de la parfaite inutilité de mon intervention que nous nous mettons à souper. On ronge un os de poulet au riz, savoure une tranche d'anana, grignote quelques bananes bien farineuses, on boit du thé, un peu de whisky avec de l'eau de selz.

Puis, la conversation devint plus animée ; on parla de la pauvre défunte, du typhus qui l'avait emportée. On discuta les mesures prophylactiques contre la malaria : treillis de fil de fer contre l'intrusion des moustiques dans les appartements, dessèchement des nappes d'eau stagnantes où se développent les larves de l'anophélés, etc. Ces mesures, appliquées avec méthode depuis plusieurs années, ont considérablement réduit le nombre des cas de malaria parmi les employés du chemin de fer. Des épidémies, comme celles qui avaient éclaté au commencement de l'exploitation de la ligne, où on avait été forcé, au cours de la même année, de changer onze fois de chef de gare de la même station (Komatie-Poort), ne se sont plus renouvelées.

Un boy apporte un télégramme. Le docteur A. doit se rendre à Hektoorspruit. « Voilà notre affaire ! me dit-il. Vous allez m'accompagner ! J'ai des cartouches et un fusil de chasse à votre disposition ! »

Et voilà comment, une demi-heure plus tard, on attelait à un train de marchandises le wagon d'ambulance dans lequel les deux confrères s'étaient assez confortablement installés. Vers quatre heures du matin, une secousse encore plus violente que celles qu'ils avaient déjà eu à supporter servit à les informer qu'ils étaient arrivés à destination : une voie de garage d'Hektoorspruit, l'avant-dernière station du Transval à une quinzaine de kilomètres de la colonie portugaise de Mozambique. On vint chercher le docteur A. qui fut de retour avant le jour pour m'inviter à déjeuner.

Hektoorspruit n'est, comme toutes les stations de chemin de fer de la contrée basse et malsaine du Bushveld, qu'une simple agglomération de quelques bâtiments, couverts de tôle ondulée : la station proprement dite, l'habitation du chef de gare et le « general store » avec ses dépendances où l'on trafique avec les noirs, les Swazis, et où l'on reçoit les rares voyageurs blancs qui se contentent d'une modeste hospitalité.

C'est là que nous allons déjeuner à l'écossaise : porridge au lard que l'on arrose avec un liquide bleuâtre et sucré, préparé avec du lait condensé et que l'on appelle « milk. » On boit du thé.

Le maître de céans est très aimable. Cependant il se permet de nous exprimer son étonnement de ce que nous voulions nous aventurer dans le Bush sans d'autres armes que des fusils à grenaille. Puis il nous montra dans la chambre attenante la tête empaillée d'une superbe lionne, tuée six mois auparavant à deux kilomètres de

la maison où nous nous trouvions. Quant au lion lui-même, il avait passé près de la gare, il y avait trois semaines !

Mais le brave homme fut mal récompensé de ses prudentes et bienveillantes admonitions. A., qui était plus maigre que cent clous, lui riposta que jamais lion ne s'attaquerait à un aussi mauvais morceau. Son confrère de Middelburg renchérit encore en prétendant que l'odeur de iodoforme répandue par les disciples d'Esculape ferait fuir le lion le plus entreprenant. C'est en ricanant de la sorte que les deux Nemrod se mirent en route, non sans avoir engagé trois boys pour porter les provisions et le gibier.

La contrée qui devait être témoin de leurs exploits cynégétiques se trouvait entre la ligne du chemin de fer et la rivière du Crocodile. C'était une plaine couverte soit de hautes herbes jaunes, soit de groupes de mimosas ou d'autres arbres en général peu élevés.

La rivière du Crocodile porte bien son nom. Comme dans la plupart des cours d'eau de l'Afrique australe, de nombreux barrages naturels, par-dessus lesquels l'eau court en rapides ou tombe en cascades, séparent des espèces de lacs très longs et très profonds et entourés d'une épaisse ceinture de hautes herbes et de roseaux. Ces endroits sont de véritables paradis pour les grands sauriens qui y abondent. Tandis que l'on passe les barrages à gué et sans grand danger, quand les eaux sont basses, les blancs comme les noirs évitent les lacs avec le plus grand soin.

C'est cette rivière du Crocodile qui limite l'immense réserve de chasse du Sabi, créée par lord Milner pour sauver les derniers représentants des grosses espèces d'antilopes. Grâce à la sévérité des lois et aussi à la stricte

surveillance du major Halmiton, assisté par une dizaine de gardes blancs et de quarante indigènes, les superbes koudous, roans, sables, sassabys, quaggas, se sont multipliés d'une façon réjouissante. Même les rhinocéros, qui avaient été exterminés du Transval, ont reparu. Malheureusement, la multiplication des rapaces et des fauves fut encore plus rapide que celle des antilopes : les gardes avaient fort à faire pour tenir en respect les léopards et surtout les lions. Des accidents souvent mortels arrivaient chaque année.

Quant à nous, gens modestes, nous n'avions aucune envie de faire connaissance avec les grosses bêtes du Sabi. Par contre, nous comptions fermement trouver du petit gibier en quantité, tout le long de la fameuse réserve.

Nos espérances ne furent pas déçues. A tout instant des pintades (*numida coronata*), des francolins (*franc. clamator aper*), des knorhan (*compsotis afra*), se levaient avec de violents bruissements d'ailes, tandis que de petits lièvres (*lepus capensis*) et des antilopes de la grandeur du chevreuil, des duikers (*cephalophus grimmi*) se dérobaient furtivement à travers les hautes herbes.

Le tir dans le Bush était difficile ; il fallait débusquer au moins quatre ou cinq pièces de gibier pour en abattre une. Néanmoins, vers le soir, nos porteurs pliaient sous le poids de trois atilopes et de quarante-deux pièces de gibier à plume. Aussi, l'ordre leur fut donné de rentrer directement à Hektoorspruit, tandis que nous voulions essayer de retrouver le long de la rivière quelques pintades qui nous avaient échappé.

C'est ainsi que les deux chasseurs arrivèrent dans une vaste clairière qui avait été partiellement incendiée.

Les derniers rayons du soleil couchant coloraient le paysage de teintes blafardes ; les parties éclairées tran-



chaient d'une manière toujours plus franche avec les ombres grandissantes. Une pintade part devant l'ami A. qui ne tire pas et soudainement s'arrête, comme cloué au sol ; son regard prend une fixité inquiétante ; ses joues, tout à l'heure rougies par la chaleur et les efforts, palissent et de ses lèvres tremblantes tombe ce mot révélateur : « lion ! »

A quatre-vingt pas de nous, léchée par un dernier rayon doré du soleil, immobile et majestueuse, la tête énorme, ornée d'une épaisse crinière foncée, du roi du désert ! C'est le lion de Hektoorspruit ! A moitié plié sur lui-même, il paraissait vouloir ramper vers nous : à moins que la crainte d'être découvert l'eut momentanément arrêté. A. manœuvre fiévreusement son fusil. D'un geste je l'arrête : « Ne tire pas, malheureux ! D'abord changeons de cartouches ! » Et aussi lestement que possible nous introduisons dans nos fusils de chasse nos plus gros projectiles : du plomb de renard. « Et maintenant du calme, lui soufflai-je en anglais ; au reste tu as dit que tu ne risquais rien, tu es trop maigre ! Reculons doucement, tiens-toi droit, fais-toi aussi long que possible ! » Le docteur A. ne répondait pas, mais, sans sourciller, il s'allongea subitement d'au moins vingt centimètres, et c'est presque avec des airs de conquérants que nous entreprîmes la manœuvre tactique que les Anglais appelaient pendant la guerre contre les Boers, un mouvement stratégique en arrière. Il fut exécuté avec une lenteur majestueuse, mais, au lieu de s'éloigner le plus directement de l'objet de leurs craintes, les deux exécutants se dirigèrent instinctivement sur leur droite.... où il y avait deux arbres un peu plus élevés que les autres ! De là ils contemplèrent de nouveau le roi des animaux, toujours immobile comme le sphynx de Pharaon.... quand,

tout à coup, les traits de l'Écossais se détendent, le coloris de ses joues subitement réapparaît ; il pousse un profond soupir de soulagement et un sourire ineffable se dessine sur ses lèvres.... il crie : « no lion ! »

Mon ami avait raison.

Ce que nous avons pris pour un lion, étaient les racines d'un arbre renversé par la tempête.

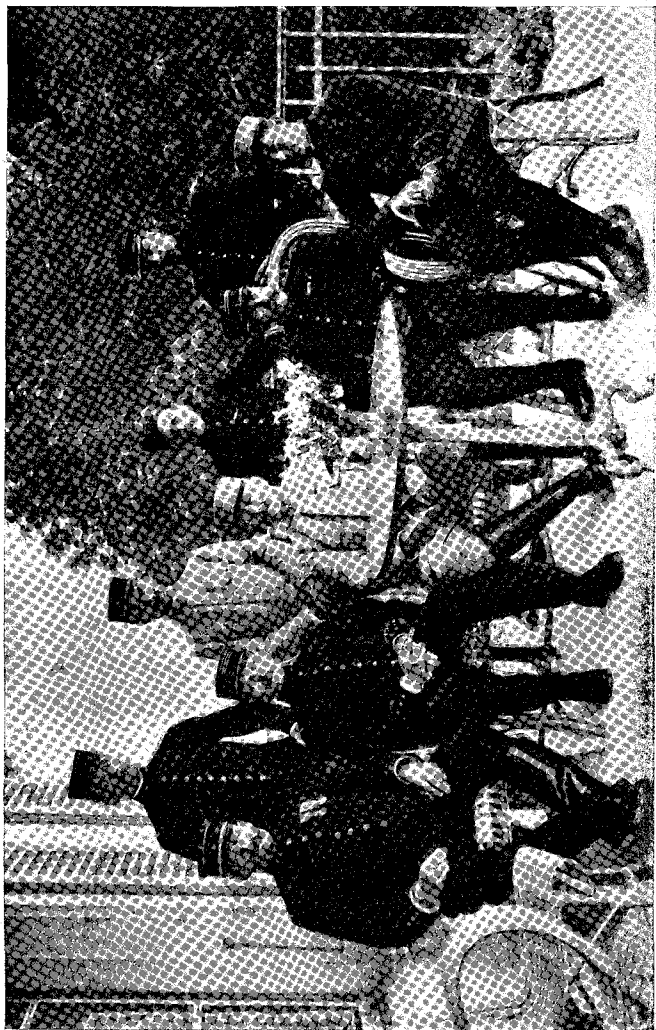
D<sup>r</sup> L. P.

## LES INTERNÉS

Notre canton héberge, depuis le mois de mai 1916, un certain nombre des prisonniers de guerre qui, après de longs mois de captivité et en vertu d'un arrangement conclu entre les puissances belligérantes, ont pu être hospitalisés en Suisse. Ces soldats sont des blessés ou des malades ayant besoin de soins et d'un régime mieux approprié à leur état. Leur internement dans notre pays est appelé à rétablir leur santé ébranlée par leurs blessures, leurs privations et le régime sévère des camps de concentration. Il est ainsi arrivé en Suisse des prisonniers appartenant aux pays voisins, la France et l'Allemagne, ainsi qu'à la Belgique et à l'Angleterre.

Cette œuvre d'hospitalisation, entreprise d'un commun accord par le St-Siège et le gouvernement suisse et tout spécialement par M. Hoffmann, conseiller fédéral, n'a pu être menée à bien qu'à la suite de laborieuses négociations entre les états belligérants et avec les promoteurs de ce projet éminemment humanitaire.

L'excellente revue française « *Le Correspondant* » consacre à cette question un article intéressant et



Officiers internes dans la Gruyère

bien documenté dû à la plume experte de M. Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg. Cet article a paru dans le numéro du 10 septembre 1916 et a pour titre : « Les blessés et les malades internés en Suisse ». Nous nous permettons d'en extraire ce qui concerne les internés en pays fribourgeois et spécialement la description de l'arrivée du premier convoi de ces internés dans notre canton. Nous citons textuellement.

« Le mercredi 3 mai, le canton de Fribourg recevait son premier contingent d'hospitalisés français se rendant dans cette région admirable que l'on appelle la Gruyère. La veille au soir, après avoir subi à Constance la suprême et minutieuse visite de leurs pauvres bagages, ils avaient pris place, officiers et soldats, dans le train suisse, débarrassés par conséquent de l'étroite surveillance allemande, sous la direction prévenante de médecins militaires également suisses. Libres enfin ! car la demi-captivité où ils allaient entrer leur apparaissait presque comme une véritable et complète liberté en regard de la servitude qui, depuis des mois et des mois, pesait lourdement sur eux. Peut-être même la première sentinelle helvétique qu'ils aperçurent en franchissant la frontière leur lança-t-elle un vibrant : *Vive la France!* qui les remua jusqu'au plus intime de l'être, leur révélant que tout était changé dans leur situation. « Je me suis pincé pour voir si c'était bien vrai, si je ne rêvais pas ! » racontait un d'entre eux, encore sous le coup de l'émotion. A Zurich, à Berne, chaleureux accueil, rafraîchissements et « restauration ». A 7 h.  $\frac{1}{2}$  du matin, arrivée à Fribourg où, bien que la nouvelle ait été connue seulement assez tard dans la soirée, une foule nombreuse se pressait sur le quai de la gare, les bras chargés de fleurs et

les poches garnies de petits cadeaux, paquets de cigarettes, friandises et journaux. Le train est salué par des acclamations joyeuses et innombrables auxquelles nos blessés répondent par le cri de « *Vive la Suisse!* » et par le chant de la *Marseillaise*. Et pendant quelques instants, trop courts au gré de



Internés de Charney en visite à Broc

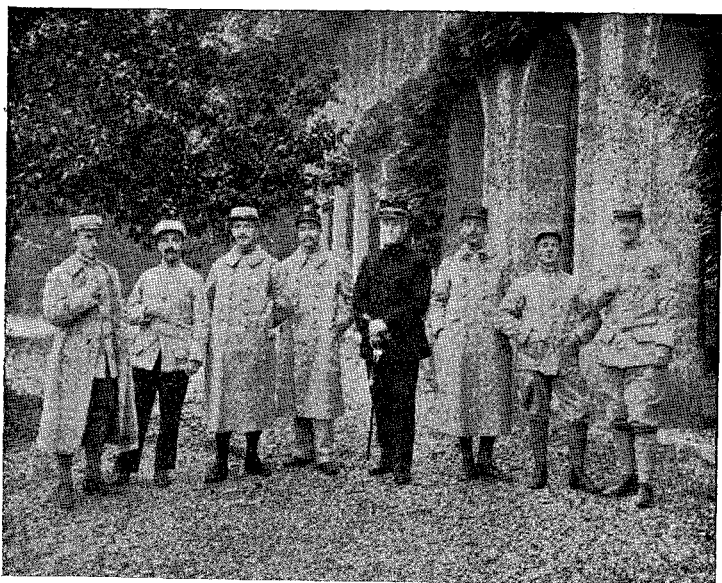
tous, « poilus » et Fribourgeois font aimablement connaissance, échangeant aux portières de rapides et cordiales paroles, les uns avides d'entendre le récit d'exploits ou de souffrances courageusement supportées, les autres plus enclins à dire leur gratitude qu'à se raconter eux-mêmes. Il sont là un peu plus d'une centaine d'hommes, exactement 115 soldats et 10 of-

ficiers, aux uniformes défraîchis et divers, portant sur leurs visages les traces visibles de la maladie, mais ayant conservé une crânerie et une gaîté qui dénotent la race. Le train s'ébranle et repart, suivi d'un formidable vivat.»

« Une demi-heure plus tard, il arrive à Romont où toute la population, entourant les autorités, est accourue à la gare, brillamment décorée. Le préfet du district et les conseillers communaux de la pittoresque cité souhaitent la bienvenue à nos compatriotes et leur offrent, au buffet, des rafraîchissements, tandis que la chorale romontoise donne une aubade dont nos braves se montrent fort touchés. Inutile d'ajouter qu'ici, comme à Fribourg, le public met à profit l'arrêt, un peu plus long, nécessité par le changement de voie, pour combler les blessés de délicieuses attentions et pour leur poser mille et mille questions auxquelles ceux-ci répondent en souriant, réconfortés par une si chaude sympathie.»

« A Bulle, capitale de la Gruyère et point terminus de leur voyage, la réception est tout simplement triomphante. De bonne heure, la ville se pavoise comme aux jours de grandes fêtes : les drapeaux français, suisses et fribourgeois flottent aux maisons. Des fleurs et des guirlandes décorent les fenêtres et les balcons. Tous les habitants, préfet et municipalité en tête, sont à la gare ; les écoliers ont congé ; la musique et les chorales sont également venues pour recevoir les hôtes glorieux et les escorter à travers la cité. De la station à l'hôtel de ville, le cortège, précédé de la fanfare, s'avance sous une pluie de narcisses qui embaume l'air ; à droite et à gauche les jeunes garçons sont fiers de porter les quelques petits bagages que nos compatriotes ont pu conserver à leur sortie d'Allemagne. Du balcon de l'hôtel de ville, M. le

syndic souhaite la bienvenue aux internés au nom de la ville de Bulle et du district de la Gruyère. Ses paroles sont hâchées de bravos retentissants et une longue acclamation couvre la voix du magistrat municipal lorsqu'il dit : «...Une fois déjà notre sol helvétique eut l'honneur d'offrir l'asile à des soldats



Groupe d'internés français étudiants en théologie  
au Séminaire de Fribourg

français. Les soldats de Bourbaki nous arrivèrent, comme vous, malades, blessés, épuisés. Mais en outre ils portaient en leur âme la tristesse d'une grande détresse morale, résultat des conditions que la guerre avait faite à leur pays, tandis que vous, du moins, vous n'êtes pas des vaincus !»...

«A l'intérieur de l'hôtel de ville, les dames

de Bulle servent à nos voyageurs, un peu fatigués par une nuit blanche, une collation où la crème gruyérienne tient une place savoureuse et particulièrement appréciée. De nouveau, nombreux discours de bienvenue et remerciements ; chants de la chorale et airs entraînants de la fanfare. L'émotion est à son comble lorsqu'arrivent quelques enfants belges, recueillis par des familles du pays et qui, dans le convoi, reconnaissent des compatriotes, voire même des parents plus ou moins proches. Mais tout a une fin : Bulle ne devait point conserver d'internés. Aussi des autos et le train électrique emportent-ils les divers détachements dans les localités voisines qui leur ont été affectées comme résidences : qui à Charmey où ils font leur entrée, tandis que les mortiers tonnent en leur honneur, qui à la Tour-de-Trême, qui à Gruyères, ou bien à Montbovon, où ils sont accueillis par le curé, les autorités communales, les enfants des écoles et la population, qui se promet de choyer ses hôtes envoyés par les hasards de la guerre.»

Les localités de notre canton qui reçurent des internés sont : Montbovon, Neirivue, Grandvillard, Gruyères (Pringy), la Tour de Trême, Charmey, Châtel-St-Denis puis, dernièrement Fribourg. C'est au mois d'octobre qu'un dernier convoi parvint dans le chef-lieu du canton. Il était composé principalement de soldats qui avaient demandé à suivre des cours dans nos établissements d'instruction. Il y en a au Technicum. Un certain nombre de jeunes théologiens suivent les cours du séminaire où ils sont hébergés. Outre les militaires, il y a encore quelques internés civils, déportés des contrées envahies de Belgique et de France.

---



## DEUX JUBILAIRES

A deux mois d'intervalle environ a été célébré à Fribourg, dans le courant de cette année 1916, le cinquantième anniversaire de prêtrise de deux dignitaires ecclésiastiques unis entre eux, dès les années de collège, par la plus intime amitié. Ce double jubilé sacerdotal a passé assez inaperçu du grand public, bien que la presse de notre ville en ait fait mention en termes très élogieux et très sympathiques. On a pu lire notamment dans la *Liberté* la description détaillée de ces solennités intimes et les articles biographiques très complets consacrés à ces deux vétérants si méritants du clergé fribourgeois, ordonnés tous les deux en 1866.

Nous nous bornerons, dès lors, à donner un rapide aperçu sur ces deux carrières sacerdotales si bien remplies et à en rappeler succinctement les différentes phases.

Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, naquit à Grolley en 1841. Il termina ses études de gymnase au collège St-Michel dès sa réorganisation en 1857, après les avoir commencées à Evian et à St-Maurice. Il entra ensuite au séminaire de Fribourg et fut ordonné prêtre en 1866 par Mgr Marilley en même temps que onze de ses disciples. Ces douze prêtres avaient coutume de se réunir chaque année pour fêter ensemble l'anniversaire de leur entrée dans les ordres. Mgr Jaquet débuta dans la carrière sacerdotale comme curé de la paroisse catholique de Cerneux-Péquignot dans le canton de Neuchâtel. Il fut appelé ensuite comme professeur de IV<sup>me</sup> littéraire au collège St-Michel dont il avait été un brillant élève. Après douze ans de professorat, se sentant attiré vers la vie monastique, il entra au couvent des RR. PP. Cor-

deliers à Fribourg. Sa haute culture littéraire et ses talents le désignèrent à l'attention des autorités cantonales qui lui attribuèrent une chaire d'éloquence chrétienne à l'Université récemment fondée. Il fit aussi partie



Monseigneur Dominique Jaquet, archevêque de Salamine

de la Commission des études de la Direction de l'Instruction publique.

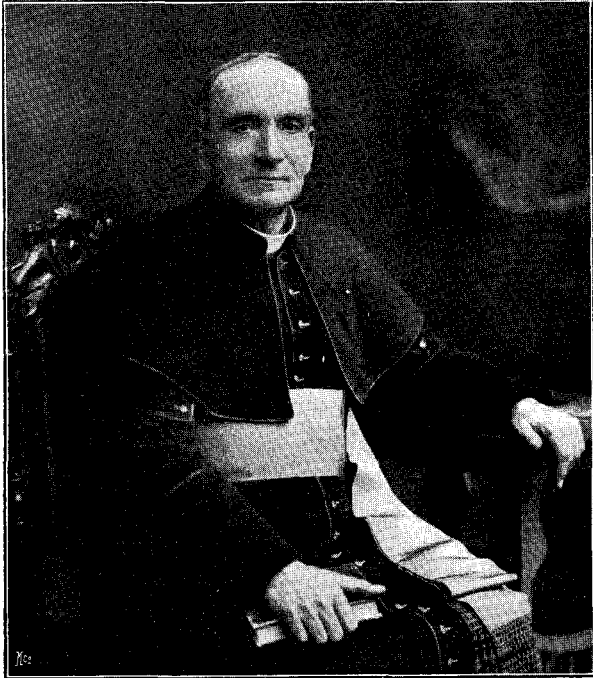
Mais une dignité nouvelle allait lui être réservée. En 1895, le pape Léon XIII le désigna pour l'envoyer en Roumanie comme évêque de Jassy. Le P. Jaquet partit pour Rome où il reçut la consécration épiscopale, puis

il re rendit immédiatement dans son diocèse où il se fit apprécier non seulement par la cour de Bucarest et par ses diocésains, mais même encore par le clergé orthodoxe ordinairement très prévenu contre l'élément catholique. Au bout de huit ans d'activité dans ce poste difficile, il rentra à Fribourg après avoir reçu du St-Siège le titre honorifique d'archevêque titulaire de Salamine. Il reprit pour quelque temps son enseignement à l'Université, puis il se retira à Rome où il enseigna l'histoire de l'Eglise et les belles-lettres au séminaire international des RR. PP. Cordeliers, tout en faisant de temps à autre des séjours plus ou moins prolongés à Fribourg et en Suisse.

C'est pendant son dernier séjour dans notre ville qu'ont été célébrées, le 2 août, à l'église et au convent des Cordeliers, ses noces d'or sacerdotales en présence de Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève, des notabilités ecclésiastiques et d'un nombreux clergé, ainsi que des représentants du Conseil d'Etat et du Conseil communal.

Le second jubilaire, Mgr Fragnière, ami et condisciple de Mgr Jaquet, eut une carrière moins mouvementée, puisqu'elle s'écoula presque tout entière au séminaire de Fribourg. Né également en 1841 à Fribourg, il fréquenta les écoles des Frères de Marie, commença ses études de gymnase à Meylan en Savoie, pendant l'époque troublée du Sonderbund, pour les terminer à Fribourg après la réouverture du collège St-Michel. Ses études théologiques se firent à Rome, au Collège germanique dirigé par les Jésuites et où professaient alors des savants de premier ordre, entre autres le célèbre P. Secchi, directeur de l'observatoire et station astronomique du Vatican. Après avoir pris ses grades de docteur en philosophie et en

théologie, il fut ordonné prêtre le 27 mai 1866 dans la basilique de St-Jean de Latran. En 1867 il rentra au pays et occupa successivement le poste de vicaire à Bulle, puis à Lausanne où il fut l'auxiliaire de Mgr Deruaz, alors curé de cette importante paroisse. En 1869, Mgr



Monseigneur Joseph Fragnière, supérieur du Séminaire

Marilley l'ayant appelé comme professeur au grand séminaire de Fribourg, il y enseigna la théologie dogmatique, l'exégèse et l'hébreu pendant plus de quarante ans, de telle sorte que presque tous les prêtres du diocèse ont été ses élèves, y compris les deux derniers évêques,

Mgr Bovet et Mgr Colliard. C'est à la mort de M. Vermot, en 1910, que Mgr Fragnière fut nommé supérieur du séminaire. Il avait accompagné à Rome Mgr Bovet lors de son premier voyage *ad limina*, et en témoignage de reconnaissance pour ses longs services dans la formation du clergé diocésain, le nouvel évêque lui avait fait conférer, la prélatrice et la dignité de protonotaire apostolique.

C'est sur l'initiative de l'évêque du diocèse que le jubilé sacerdotal de Mgr Fragnière fut célébré au séminaire le 12 juin 1916. Ce fut surtout une fête du clergé représenté à la cérémonie religieuse, à la séance littéraire et musicale qui suivit et au banquet, par Mgr Colliard, MM. les doyens du diocèse, Mgr le Prévôt et les délégués du Chapitre de St-Nicolas, Mgr Kleiser et d'autres ecclésiastiques de marque. Le clergé du diocèse ne s'est pas borné, par l'organe de son évêque, à adresser au vénéré jubilaire et à son ancien maître ses félicitations et les témoignages vivement sentis de son affection et de sa reconnaissance : il lui a encore offert un riche et magnifique cadeau sous forme d'un calice en or très artistique et richement décoré de figurines gravées sur argent et de pierres précieuses.

Comme pour Mgr Jaquet, c'est M. le révérend chanoine de Weck qui avait été chargé de faire le panégyrique et de retracer la carrière sacerdotale du jubilaire, ce dont il s'acquitta dans les termes les plus exquis.

---

## L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE GRANGENEUVE

Dans sa session de printemps, le 7 mai 1887, il y a donc bientôt trente ans, le Grand Conseil décidait la création de la Station laitière de Fribourg, avec une école de laiterie ; il prévoyait dans son arrêté le développement de l'enseignement agricole dans notre canton.

L'École de fromagerie de Treyvaux s'ouvrit au printemps 1888 ; elle fut transférée à Péroilles le 1<sup>er</sup> janvier 1890. C'est en automne 1891 que furent inaugurés les Cours agricoles d'hiver, qui ont rendu et rendent encore d'excellents services aux fils d'agriculteurs, propriétaires ou fermiers, désireux d'instruire leurs enfants pendant l'hiver, mais tenant à les faire travailler à la maison pendant l'été.

Le besoin ne tarda cependant pas à se faire sentir de créer une École d'agriculture pratique. Dans le courant de l'été 1900, le Conseil d'Etat fit une convention avec la Direction de la ferme-école de Sonnenwyl, qui transporta à Grangeneuve ses élèves, son bétail et son chédail ; le bétail fut complété par l'achat du troupeau de M. Louis de Diesbach, à La Schürra. — L'École pratique d'agriculture était ainsi fondée. — Quelques années plus tard, en 1903, la Direction en fut confiée au personnel enseignant de l'École d'agriculture de St-Remy (France), qui la dirige encore et qui a porté cette école à un haut degré de prospérité.

L'ensemble de ces établissements d'enseignement agricole prit dès lors le nom d'*Institut agricole de Fribourg* et se compose actuellement de 3 sections :

une *Ecole de laiterie* et une *Ecole d'agriculture d'hiver* à Péroles; la troisième section comprend une *Ecole d'agriculture* à la fois pratique et théorique, à *Grangeneuve* près *Hauterive*.

C'est de cette dernière que nous entretiendrons les lecteurs des *Etrennes*.

Le but de cette école est de former des agriculteurs instruits; elle s'adresse donc spécialement :



Attelages de bœufs

1°) Aux fils de cultivateurs, propriétaires ou fermiers qui se proposent de suivre la même carrière que leur père.

2°) Aux jeunes gens de familles aisées qui, sans cultiver eux-mêmes, voudraient prendre en mains la direction de leur exploitation.

3°) A ceux qui auraient en vue une position de régisseur ou de chef de culture dans une grande exploitation.

L'Ecole atteint son but par un enseignement à la fois théorique et pratique ; ce double enseignement a lieu en été comme en hiver, pendant trois ans.

L'enseignement théorique, donné par une dizaine de professeurs, comprend l'étude des langues française allemande, la géographie agricole, l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie, l'arpentage et le nivellement, le dessin géométrique, la comptabilité agricole, la géo-



Grangeneuve, vue prise de l'ouest

logie agricole, la botanique, la zoologie, l'horticulture et l'arboriculture, le sol et les engrais, les cultures coloniales, la viticulture, le génie rural, la technologie agricole, la zootechnie générale et spéciale, l'extérieur et l'hygiène des animaux domestiques, la physique et la météorologie, la chimie générale et agricole, la chimie appliquée, l'instruction civique, la législation et l'économie rurales. — Comme on le voit, ce programme est aussi complet que peut le comporter un enseignement d'un cycle de trois ans



et s'adresse à des jeunes gens qui demandent à faire des études, non pas supérieures, mais secondaires.

Ce programme a été élaboré et est appliqué sous le contrôle de l'Etat.

Quant à la pratique, les élèves ont à exécuter tous les travaux de l'exploitation, tant au dedans qu'au dehors, sous la surveillance et la direction de maîtres placés à la tête de chaque section. A tour de rôle, ils passent successivement dans les

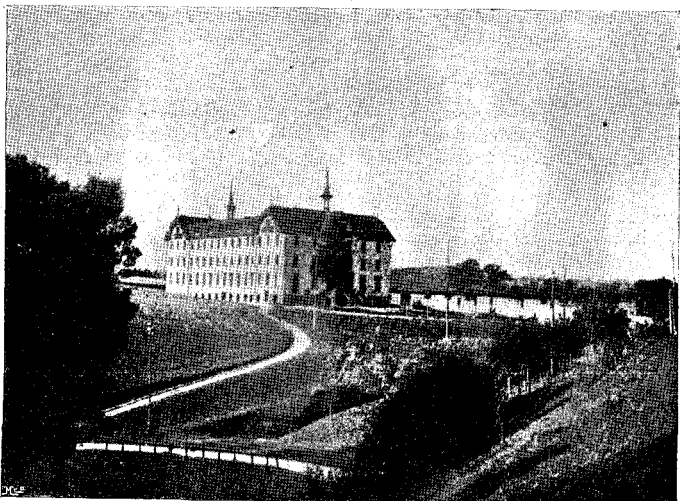


La fenaison

divers services de l'exploitation ; ils sont appliqués aux travaux de main-d'œuvre, à la conduite des attelages et à toutes les opérations de grande culture ; ils suivent, dans les étables, l'alimentation et l'engraissement des bestiaux ; on les exerce à démonter, remonter, régler et conduire les semoirs, les faucheuses, les moissonneuses et autres genres de machines agricoles. — A tour de rôle aussi, ils font les travaux d'horticulture, d'arboriculture, de viticulture ; ils se livrent à des exercices de nivellement, de drainage et

d'irrigation ; ils s'occupent aussi dans les ateliers de charonnage, de menuiserie, à la forge, etc.

Le domaine de Grangeneuve appartenait autrefois à l'Abbaye d'Hauterive ; il devint la propriété de l'Etat de Fribourg en 1848, lors de l'incamération des biens des couvents, supprimés par le régime politique d'alors.



Grangeneuve, vue du nord

Ce domaine comprend une superficie d'environ 125 hectares de terres labourables, prairies et jardins, dont l'amélioration et l'assainissement se poursuivent méthodiquement depuis la fondation de l'Ecole et qui en ont fait dès lors, pour ainsi dire, un nouveau domaine.

Les bâtiments d'exploitation sont bien appropriés à leur but ; le bâtiment du personnel de la ferme, les écuries aux chevaux, la porcherie, sont de date

ancienne ; c'est dire qu'ils ne sont pas du « dernier bateau » ; ils n'en rendent pas moins d'excellents services ; la vacherie, par contre, est de date très récente ; elle a été construite par l'Etat dans les années 1901 et 1902 et a coûté environ 100 000 fr. ; elle est très spacieuse, bien éclairée et bien aérée ; le bétail s'y trouve disposé sur deux rangs regardant la fourragère qui occupe le centre ; il y a une centaine de bêtes bovines appartenant à nos deux grandes variétés, pie-rouge et pie-noire ; les pie-rouge sont plus nombreuses ; le dernier rapport de l'Ecole, que nous avons sous les yeux, est celui de l'exercice de 1913 ; il mentionne 35 vaches pie-rouge et 19 vaches pie-noire ; les vaches de la variété rouge ont fourni 96618 litres de lait en 8955 journées de lactation, soit en moyenne 2761 litres par tête et de 10,7 litres par journée ; la variété pie-noire a donné 44529 litres en 4265 journées, d'où moyenne de 2344 litres par vache et 10,4 litres par jour. Ces moyennes ne sont pas très fortes, mais s'améliorent chaque année ; en 1913, l'étable a compté 21 vaches, soit le 40 pour cent du troupeau dont la production laitière au cours de l'année, a dépassé 3500 litres et 20 qui ont atteint une moyenne journalière supérieure à 11 litres.

En 1913, il a été fauché 70 hectares en première coupe et 64 hectares en regain ; la récolte en foin a été d'environ 313100 kilos ; 4 hectares ont été cultivés en betteraves fourragères ; la récolte n'a pas dépassé 46 000 kg. à l'ha., ce qui est un peu faible, mais comme cette culture s'est faite sur le lieu dit « le Camp », récemment défriché, il n'y a pas lieu de s'étonner de ce petit rendement.

On cultive, à Grangeneuve, diverses sortes de céréales, à mentionner : 13 hectares de blé rouge

d'Alsace, 12 hectares d'avoine de Russie, 2 hectares d'orge et 1 hectare de seigle ; les rendements ont été satisfaisants, bien que notre pays ne soit pas un pays à céréales ; elles ont trop de tendance à la verse par suite de notre climat pluvieux et des vents violents qui règnent fréquemment.

La culture des pommes de terre se fait avec succès ; après plusieurs années d'essais, la direction de l'École s'est arrêtée à l'adoption des trois variétés : Early du pays, Industrie et Fin de siècle, comme donnant les meilleurs rendements ; sur une surface de 5 ha, il a été récolté 135 000 kilos de tubercules, bien conformés, réguliers, en parfait état de conservation ; le sulfatage des pommes de terre se pratique couramment et donne, cela va sans dire, d'excellents résultats.

Les écuries renferment généralement 10 chevaux de culture et une douzaine de bœufs, la plupart de ces derniers prennent part, chaque année, au concours d'animaux gras qui se tient à Fribourg le lundi précédant Pâques et y remportent souvent de beaux succès.

La porcherie, bien installée, contient des porcs de la race Yorkskire.

Il y a deux ans, un incendie, dont les causes sont restées inconnues, a consumé la partie supérieure de la vacherie, sans endommager le rez-de-chaussée où se trouvait le bétail ; cette partie a été considérablement agrandie ; on y accède par un pont de grange ; le fenil qui y est aménagé peut loger de 450 à 500 mille kilos de fourrage.

De beaux jardins potagers, de grandes pépinières entourent les bâtiments d'exploitation ; un parterre artistement dessiné renferme les collections de

plantes les plus diverses, bonnes ou mauvaises, utiles ou d'agrément, propres à l'instruction des élèves.

Ces derniers sont généralement au nombre de cent trente ; depuis le commencement de la guerre, ce chiffre a diminué d'environ la moitié, la plupart des élèves étant d'origine française.

Le personnel enseignant et les élèves logent dans un spacieux bâtiment, où se donne également l'enseignement théorique. Ce superbe bâtiment a été construit spécialement à cet effet, il y a quelques années seulement ; il comprend un rez de chaussée, une grande salle de récréation dallée, autour de laquelle sont l'amphithéâtre et les salles de classe ; au sous-sol, le réfectoire, la cuisine, les salles de bain et de douche ; au premier étage la chapelle, les chambres des pensionnaires et des professeurs ; plus haut encore, les dortoirs, la salle des collections ; ces dernières, très riches et très intéressantes, permettent aux maîtres de donner un enseignement instructif de premier ordre.

Telle est, résumée à grands traits, la physiologie de l'École d'agriculture de Grangeneuve, qui est incontestablement l'une des plus belles de la Suisse et dont le canton de Fribourg est en droit de s'enorgueillir. Tout fait supposer qu'elle rendra, pendant de nombreuses années encore d'excellents services à notre pays.

---

### Même le docteur.

M<sup>me</sup> X. est en train d'examiner, avec sa couturière, des modèles pour un nouveau costume. On sonne.

— Madame, c'est le docteur, annonce la bonne.

— Dites-lui que je ne puis recevoir personne parce que... parce que je suis... malade.

---

## L'HOMME SAUVAGE <sup>1</sup>

Je l'ai connu, moi aussi, le père Guintz, le plus jovial des Vaudois, le Diogène du lac, le philosophe du Château des Vagues et de la Villa des Orties. J'ai encore dans l'oreille son rire de crécelle et au fond de ma mémoire quelques-unes de ses réparties et de ses bonnes histoires.

J'ai vu le père Guintz saigner son dernier cochon, au bout de la rue du Pré, devant la petite fontaine vis-à-vis de l'ancien bureau de la *Gazette*. C'est sous le goulot de cette fontaine que le père Fehr, éditeur et rédacteur de la dite *Gazette*, douchait

---

<sup>1</sup> Notre concitoyen Victor Vissot vient de réunir en un volume du *Roman romand* (60 cent.) et sous le titre de: *Les Cygnes du Lac-Noir* des nouvelles et des récits qui datent de sa jeunesse et qui se passent dans la Gruyère et le canton de Vaud. C'est à ce recueil si intéressant que nous empruntons *L'homme sauvage*. Ajoutons, à propos de notre concitoyen, que tous les journaux parlent avec de vifs éloges d'un de ses autres livres: *L'Allemagne casquée*. M. Henri Sensine, l'éminent écrivain et le savant professeur de l'université de Lausanne, écrit dans la *Tribune*:

« C'est encore d'un Suisse que je vais parler, d'un Fribourgeois qui aime ardemment sa patrie, bien que les succès éclatants de sa carrière l'ait déraciné et transplanté à Paris. Pour l'établir, il suffit de rappeler qu'il est l'auteur de *La Suisse inconnue*.

« Avant d'avoir créé cette œuvre admirable: *L'Almanach Hachette*, Victor Tissot avait acquis une très grande notoriété par son *Voyage au Pays des Milliards*, qui date de 1875. Dans ce beau livre, qui fut si discuté en son temps, il avait démasqué le pangermanisme. Avec une profondeur de divination vraiment admirable, il prévoyait l'Allemagne du *Deutschland über alles* et des *chiffons de papier*, l'Allemagne prussifiée et tentaculaire. Certains l'accusèrent alors d'avoir fait un pamphlet; on prévoit aujourd'hui qu'il avait écrit une histoire rigoureusement scientifique

sa tête carrée d'Argovien pour en faire sortir les vapeurs d'un vin trop capiteux pompé la veille au café Morand.

Le Père Guintz était le premier tueur de cochons du monde. Il fallait le voir opérer, le couteau entre les dents, les manches de sa chemise retroussées sur ses bras poilus, devant le trébuchet sur lequel était couchée et liée la victime ; d'un coup rapide, il tranchait la gorge de l'animal qui tremblait et criait comme un innocent qu'on immole. Et les ménagères s'empressaient autour de lui pour recueillir dans des pots et des baquets le sang qui giclait à flots ; et les gamins, groupés pour assister à « la boucherie » s'amusaient des dernières convulsions du pauvre cochon.

Guintz n'était pas un vulgaire boucher mais un sacrificateur. Son métier était un sacerdoce.

---

et objective. Tandis qu'un grand nombre de Français, oubliant les tristes réalités de 1870, croyaient encore en l'Allemagne de M<sup>me</sup> de Staël, il faisait voir ce qu'était celle de Bismarck et ce que serait celle de Bernhardi. »

Laurent Taillade, le critique le plus redouté de la presse parisienne, consacre à *L'Allemagne casquée* une longue étude dont voici un fragment :

« ... Après une consciencieuse mise au point, M. Victor Vissot redonne au public le chef-d'œuvre de sa jeunesse. Les faits ont témoigné en sa faveur. Douze ans, ou peut s'en faut, avant l'accession du kaiser Guillaume II à l'empire d'Allemagne, avant les prises d'armes furieuses de la presse et de la littérature pangermaniste, Victor Tissot avait dénoncé le péril, averti la France trop confiante. Preuves en main, il signalait au Parlement, à l'opinion, la menace teutonne, les apprêts voraces de la Germanie pour une guerre formidable, sans trêve ni pitié.

« Peintre de paysage, observateur aigu des sites et des hommes, Victor Tissot note en de courts chapitres ses impressions de nature, de politique, d'art ou de sociologie... »

Quand les Allemands, envahissant de plus en plus la Suisse française, infestèrent le canton de Vaud et tuèrent des porcs pour le prix dérisoire de septante-cinq centimes, le père Guintz, dégoûté, ne voulut plus tuer et se fit coupeur de bois. Et pourtant c'était lui qui tuait depuis trente ans les cochons pour l'hôpital cantonal, pour l'Hôtel Gibbon et Beau-Rivage, pour le directeur de la banque cantonale, pour M. de Sévery et pour le président du Conseil d'Etat.

Il disait, résigné : « Je ne leur fais plus de saucisses, je leur fais du bois ; je chauffe la présidente du Conseil... »

Quand Guintz coupait du bois devant une maison, il se formait bientôt autour de lui un cercle de curieux et d'amis ; on aimait ce philosophe du ruisseau qui se moquait si librement des niais et savait, par des mystifications joyeuses, duper les malins. Le soir, on colportait ses bons mots dans les familles et les cafés et ils se répandaient dans les campagnes.

Avec son bonnet relevé sur le front, sa maigre figure, ses yeux malicieux, son nez recourbé en bec d'oiseau, et le sourire railleur de ses lèvres minces, encadrées dans une moustache et une barbe grisonnante, il avait une physionomie originale qu'on n'oubliait plus. C'était un véritable type qui complétait la galerie d'originaux de l'ancienne génération :

François Secretan, surnommé Fanfini, juge de paix de Lausanne, qui faisait ses vendanges lui-même, portant sa « brante » jusqu'à son pressoir de la Cité ; Fauquez, le bon socialiste appelé Mimi, qui s'était laissé extorquer 25 000 fr. par un Parisien pour fonder un journal humanitaire à Vevey ; Pingoud, le beau colonel, le « pépin » des vieilles dames et des jeunes demoiselles ; le baron Fehr qui signait



la *Gazette* et qui avait gagné son titre de baron dans une loterie d'outre-Rhin ; le couvreur Baudin qui, un jour, ayant dégringolé d'un toit et étant tombé dans la hotte d'un paysan qui passait, demanda à la dame compatissante accourue lui offrir un verre d'eau : « De quel étage faudrait-il tomber, chère et bonne dame, pour que vous me donniez un verre de vin ? »

Sentant la vieillesse venir, dégoûté du « progrès » qui bouleversait Lausanne et irrité contre ces poisons d'Allemands qui gâtaient le métier, le père Guintz se retira, comme Diogène en son tonneau, dans une cabane misérable, au bord du lac, du côté de Rennens.

« Les Allemands, disait-il, sont aujourd'hui partout les maîtres ! Je m'en vais. Quelle race prolifique et dévastatrice ! Quand Christophe Colomb découvrit l'Amérique, savez-vous les individus que les passagers de son navire rencontrèrent les premiers en débarquant ? Des Allemands ! Oui, des Allemands qui venaient avec une musique lui demander de la choucroute et des saucisses. »

\*

\* \*  
La dernière fois que je vis le père Guintz, il commençait à se plaindre de ses rhumatismes.

Il avait cependant conservé son inépuisable gaîté. Les quelques dettes qu'il avait ne l'empêchaient pas de rire. Il répondait à ses créanciers : « Mêlez-vous de vos dettes et moi des miennes. »

Nous étions allés le voir, quelques amis et moi, par un beau dimanche ensoleillé de juillet. Un peu de bise soufflait. Le lac était agité de petites vagues d'argent aux reflets nacrés. Des mouettes volaient, heureuses, leurs ailes en faucilles, et plongeaient en pêchant parfois un poisson blanc.

On était heureux de vivre dans ce beau et large paysage de la campagne vaudoise, et le père Guintz était encore de meilleure humeur que d'habitude.

J'avais apporté une vieille bouteille de Dézaley, — une de ces bonnes et fines bouteilles devant lesquelles tout Vaudois digne de ce nom, sent battre son cœur comme devant une belle fille.

— Bigre, s'écria le père Guintz, voici une donzelle qui mérite d'être caressée !

Et il fit claquer sa langue en reluquant la bouteille de ses petits yeux malins. Puis il ajouta :

— Dire qu'il y a des « docteurs » qui voudraient arracher la vigne pour « planter » des camomilles ! Si ceux qui nous défendent de glorifier le Seigneur en buvant le jus sacré de la vigne savaient seulement tout ce qu'il y a dans une bouteille de bon vieux vin ? Il y a de la chaleur, du feu, du soleil, de la vie et de la jeunesse pour les pauvres bougres et, il a, pour tous, les sourires du ciel, frères du rire de la terre. Un verre de bon vin vous reconforte l'âme et le cœur bien mieux qu'un sermon... A votre santé, mes chers frères !

Il vida son verre lentement, en dégustateur, puis il reprit :

— A la vôtre !

Et il nous dit :

— A propos de « docteur », savez-vous que j'ai trouvé un remède contre les engelures ? Vous ne le connaissez pas ? — Non ! — C'est le docteur Combe, l'homme des bonnes pâtes hygiéniques et économiques qui me l'a indiqué : il faut matin et soir se frotter les pieds avec du fumier de vélocipèdes...

Le Dézaley déliait la langue du vieux philosophe. Il nous narra toute la chronique scandaleuse d'un temps où l'on savait s'amuser, et nous conta des his-

toires très drôles, comme celle-ci par exemple qui diffère des autres, car elle est édifiante et morale, puisque le vice y est cruellement puni :

\* \* \*

Un matin, en 1872, le gros banquier Bugnon — que Dieu ait son âme ! — était assis dans son bureau, seul, et sur sa bonne grosse face plate et réjouie, se traduisaient les sensations délicieuses du printemps et la satisfaction de se sentir en florissante santé et d'entasser facilement et sans peine des piles d'écus. Son triple menton fraîchement rasé reposait sur le nœud impeccable de sa cravate blanche, entre les deux pointes rigides de son faux-col. Il venait de lire dans la *Gazette* un premier-Lausanne qui l'avait ravi : c'était le cent cinquantième article de M. Richard sur l'octroi de Genève, avec la mention : *à suivre*.

Il avait pris sa tabatière d'argent, et au moment où il allait en extraire une prise de délicieux tabac Grégoire, on frappa à la porte. Il huma voluptueusement sa prise, puis il répondit : « Entrez ! »

L'huis tourna sans bruit sur ses gonds et livra passage à un paysan endimanché encore à l'ancienne mode. Il portait un chapeau haut de forme aux bords relevés et aux poils longs et luisants, un habit de milaine, un gilet à fleurs, un pantalon à pont et, sous son bras gauche, un énorme parapluie de coton bleu. La langue légèrement embarrassée et flageolant sur ses hautes jambes, il dit au banquier :

— Bonjour, Monsieur le banquier.

— Bonjour, que désirez-vous ?

— C'est moi qui suis l'héritier.

— Ah ! vous venez pour la succession Pache ?

— Oui, j'ai lu l'article que vous avez fait mettre

sur les journaux invitant les héritiers à se présenter chez vous. Je suis le cousin de Pache. Quand il est parti pour l'Amérique, il avait encore d'autres parents, mais ils sont tous défunts, et c'est moi le seul restant.

Le banquier prit derrière lui, dans un casier étiqueté de la lettre P, un dossier qu'il se mit à feuilleter. Puis il dit au paysan :

— Avez-vous des pièces ?

— Oui, M. le banquier, je vous apporte mes titres de famille, comme vous l'avez demandé dans l'annonce.

Le banquier reçut les papiers que lui tendait Pache, les examina attentivement et lui répondit :

— C'est en règle, l'héritage vous revient.

— Y a-t-il beaucoup à ramasser ?

— Oh ! répondit le banquier, la somme est assez rondelette, j'aurai à vous verser vingt-deux mille francs.

Un éclair de joie illumina la figure du paysan qui, pour le coup, se sentit à moitié dégrisé, car il avait l'habitude de boire dès le matin, et à midi déjà, ce jour-là, il était si saoul, qu'on lui avait volé son âne entre la Caroline et la route Neuve.

Le banquier ajouta :

— Comme je vois que vous êtes en train de faire ribotte, si je vous donnais immédiatement les 22 000 francs, vous iriez d'auberge en auberge, payer à boire à tout le monde ; je ne vous donnerai donc cette somme que lorsque vous vous présenterez chez moi en homme bien d'aplomb et de bonnes mœurs ; ce qui n'est pas le cas en ce moment...

Pache, la mine désolée, s'exclama :

— Charrette ! C'est bien la peine de faire un héritage si on ne me donne rien !

— Si, je vous donnerai quelque chose, répartit le banquier, combien désirez-vous ?

Le paysan, s'appuyant sur le manche de son parapluie, répondit :

— Il me faut au moins soixante pièces.

— Tenez, fit le banquier, voici vos 300 francs, et je vous conseille de rentrer tout de suite chez vous si vous ne voulez pas vous les faire voler.

Pache signa le reçu d'une main malassurée, et, faisant un effort suprême pour se tenir bien droit, il prit congé du banquier.

Il avait l'ivresse douce et bonne. Ne tenant aucun compte de la paternelle recommandation du banquier, il alla tout droit au Café Morand, où se réunissaient alors les conseillers d'Etat, les députés, les fonctionnaires. C'était le grand café politique du canton, le café influent, le lieu de réunion des grosses nuques et des gros ventres. Pache se sentant riche, n'hésita pas à franchir le seuil du café du gouvernement. Il raconta que c'était lui l'héritier recherché dans les gazettes, et il paya à boire à tout le monde, il régala toute la première salle, celle où se tenaient les clients de moindre importance, le menu fretin d'ambitieux et d'intrigants, les poissons qui suivent les grands brochets dans leur orgueilleux sillage. Et il s'offrit un souper d'un demi-louis et finit par prendre une de ces cuites qui rend un homme incapable de distinguer ses doigts de sa main.

Il était une heure lorsqu'il sortit en titubant du café. Il monta péniblement la rue de Bourg et prit machinalement la route de Lutry, son village. Au bout d'une demi-heure de marche dans l'obscurité d'une nuit sans étoiles et sans lune, il alla cogner contre une grande voiture qui barrait la route.

C'était la roulotte d'une ménagerie ambulante,

d'une de ses ménageries de rien du tout, où l'on exhibe aux yeux des naïves populations rurales quelques loups pelés et malades, de vieux perroquets chassieux, parfois un ours et un homme sauvage, un homme des bois falsifié, — un homme comme vous et moi, qu'on revêt d'une peau de bête comme le citoyen qui fait l'ours dans les cortèges officiels de Berne.

Pache lâcha un juron énergique, et une voix plus énergique que la sienne, une voix de tonnerre, demanda : « Qui va là ? »

— Hé, hé ! répondit Pache, c'est moi, parbleu, Jean-Louis... Nom de nom ! On a bu une goutte, mais on est honnête... Attendez-voir que je fasse de la lumière....

Il essaya de chercher sa boîte d'allumettes, mais il ne parvint pas à la retrouver. L'effort auquel il se livra pour explorer le fond de sa poche lui fit perdre l'équilibre, et il s'étendit de son long sur la route, où il ne tarda pas à s'endormir comme une marmotte,

Quand il se réveilla, il ouvrit des yeux comme le poing : il était couché et enfermé dans une petite boîte carrée où l'air ne pénétrait que par une haute et étroite lucarne ; et la petite boîte roulait, roulait sans s'arrêter... Où était-il ? Il se le demandait avec anxiété. Dans une prison ou un cabanon ? Une prison, un cabanon, ne marchent pas. Il entendait des roues qui grinçaient, et aussi des cris étranges de bêtes qui lui faisaient peur. Et il ne se souvenait de rien depuis qu'il était tombé sur la route en voulant chercher ses allumettes.

Au bout de longues heures, d'heures interminables et angoissantes, la voiture cellulaire s'arrêta ; et Pache se mit à crier et à hurler en cognant contre les parois de sa prison. Il entendit une voix inter-

roger : « Qui pousse ces cris ? » Une autre voix, la voix de tonnerre, répondit : « C'est l'homme sauvage ! » Et tout retomba dans le silence. Il n'y comprenait rien. Lui, bon bourgeois de Lutry, honnête paysan, enrichi tout d'un coup par un héritage inespéré — c'était lui qu'on désignait comme un homme sauvage ! Et à qui parlait-on ? Tout se brouillait dans son cerveau. Il se demandait s'il n'était pas devenu fou..

\* \* \*

On lui passa à manger par la lucarne ; et malgré ses cris, ses appels, ses supplications, on ne lui répondait pas. Enfin, au bout du troisième jour, sa prison roulante s'arrêta, et Pache fut retiré de sa cellule par un homme maigre, à l'œil méchant, qui tenait un fouet dans sa main, et qui lui dit : « Je suis le directeur de la ménagerie qui commencera demain ses représentations sur la grande place de Domo. Je vous ai sauvé la vie en vous enlevant du milieu de la route où, saoul comme quatre Polonais, vous vous étiez couché et endormi. Vous auriez été infailliblement écrasé par la première voiture qui fût passée. Vous me devez donc de la reconnaissance, et je vous demande de bien vouloir, pendant quelque temps, remplacer l'homme sauvage de ma ménagerie, qui s'est enfui avec une sommelière de Payerne. Il reviendra ou nous le rattrapperons. Voici la peau de bête que vous mettrez sur la vôtre et qui ne fera pas double emploi, car vous m'avez l'air intelligent. Afin de compléter l'illusion des imbéciles qui forment notre public, vous pousserez de temps en temps des cris dans votre patois : on le prendra pour le langage des grands singes. »

Il était inutile de discuter et de se lamenter. Pache dut se résigner à faire l'homme sauvage.

Le lendemain soir, après avoir bien dîné, il endossa docilement la peau de chien à longs poils noirs qu'on lui laça derrière le dos, et il se prêta à un maquillage qui transforma son visage de chrétien en véritable figure de singe, homme des bois. On lui mit un collier de noix de coco autour du cou et on surmonta sa coiffure relevée en pointe d'une magnifique queue de coq ; on lui attacha encore une serviette autour du ventre, puis on l'arma d'une massue et on le poussa dans une cage aux barreaux de fer, qu'éclairait un bec de gaz.

Pache remplit son rôle consciencieusement : il fit des grimaces qui eurent un grand succès de rire. Les enfants lui jetèrent des figues et des pommes, mais les jeunes filles lui tirèrent la langue, car il était hideusement laid avec sa perruque et sa longue barbe de crin.

Parmi les spectateurs se trouvaient des employés de la douane suisse de Domo, des Vaudois qui furent très surpris d'entendre l'« homme sauvage » parler le patois du canton de Vaud.

Pache criait en patois :

« Je suis citoyen de Cully ! Délivrez-moi ! Je n'ai jamais été un singe ! »

Un dialogue s'établit entre Pache et les Suisses qui, après avoir écouté le récit de son aventure, lui promirent de le délivrer.

Fou de joie, Pache se mit alors à danser et à chanter ; faisant tourner sa massue au-dessus de sa tête, il hurlait : *Viva lé Vaudé*, Vivent les Vaudois ! Et vive la Suisse ! Et cré nom de nom, vive la liberté et la Confédération !

Le propriétaire de la ménagerie le remercia d'avoir si bien rempli son rôle ; il n'avait jamais eu un homme sauvage d'un si bel entrain. Mais la joie est



courte en ce monde : le lendemain matin, un gendarme vint faire mettre en liberté le meilleur des hommes des bois.

Pache rentra chez lui par l'express, avec son gilet à fleurs, son chapeau aux longs poils luisants et son parapluie de coton. Les journaux racontèrent son aventure et on le surnomma pour le reste de sa vie « l'homme sauvage ».

Il n'osa plus jamais aller au café Morand et se fit abstenent.

*Victor Tissot.*

## LA VILLE DE NOUVEAU-FRIBOURG

Dans le *Bulletin* du bureau officiel de renseignements sur le Brésil, à la date du 6 décembre, nous lisons :

« La ville de Nova-Friburgo (Etat de Rio), située à une centaine de kilomètres au nord-est de Rio-de-Janeiro, était en fête le 10 octobre dernier. Les habitants célébraient le centenaire de la fondation de leur ville par des Fribourgeois émigrés au Brésil.

« La ville a reçu, à cette occasion, la visite du président de l'Etat de Rio, M. Nilo Peçanha, et du ministre de l'Agriculture, M. José Bezerra. La bienvenue leur a été souhaitée par M. Luiz Mory, qui porte le nom d'une vieille famille fribourgeoise et dont le portrait, publié par le journal *O Friburguense*, atteste l'ascendance helvétique.

« Nova-Friburgo, ou Friburgo, comme on dit simplement, est une station climatérique très recherchée par les habitants de Rio-de-Janeiro, pour leur villégiature. La ville est située sur le versant nord

de la Sera do Mar, dans la partie connue sous le nom de «Sera da Boa Vista» (Montagne de Belle-Vue), par allusion à l'horizon incomparable qu'on y découvre. Friburgo fut fondé en 1815 par 1700 Suisses venus du canton de Fribourg, qui se répandirent peu à peu dans les régions environnantes.

«Ce centre n'est pas une ville de plaisance aristocratique comme Petropolis : c'est un centre de repos où l'on mène une vie tout à fait provinciale, sans contrainte, ni étiquette. Le climat y est même plus agréable que dans la deuxième capitale de l'Etat. Friburgo n'est pas une ville industrielle, mais le centre d'une région agricole, où prospèrent toutes les cultures de l'Europe, qui sont envoyées à Nictheroy et à Rio-de-Janeiro.

«La superficie du municipe de Fribourg est de 1 116 530 mètres carrés ; la population est de 13 500 habitants, dont 4000 pour la ville.

«Le municipe est situé à une altitude moyenne de 850 mètres ; plusieurs points se trouvent à 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer, ce qui fait que la ville et le municipe sont recherchés pour leurs excellentes conditions climatiques par les personnes de complexion délicate, ayant besoin d'un climat agréable et bien sain.

«La ville et le municipe sont desservis par le chemin de fer de Cantagallo, de la ligne Léopoldina.

«La distance qui sépare Friburgo de Nictheroy est de 109 kilomètres, parcourue en trois heures par le chemin de fer.

«Friburgo est dotée d'une importante usine d'électricité, qui fournit la force et la lumière à la ville, pour les services publics et pour les particuliers. Cette usine, qui a coûté 500 000 francs, appartient à MM. Julius et Cie, de la capitale fédérale.

«Un sanatorium pour l'armée de mer a été installé à Friburgo, avec magnifiques jardins, parc et verger.

«On a créé, il y a quelques années, une fabrique de dentelles, qui a coûté 170 000 francs.

«Au nombre des établissements industriels figurent une torréfaction de café, torréfiant en moyenne de 200 kilos de café par jour, une brasserie, dénommée «Beauclair», produisant 3000 bouteilles de bière par jour.

«Pendant l'année 1910, le municipe a exporté par le chemin de fer Léopoldina : 12 983 sacs de café, soit 778 980 kilos ; 3767 sacs de maïs ou 226 000 kilos ; 4837 sacs de haricots, soit 290 000 kilos ; 638 000 kilos de pommes de terre ; 15 000 kilos de farine de manioc, 7 pipes d'eau-de-vie ou 4000 kilos ; 5200 kilos de sucre ; 40 400 kilos de volailles et œufs ; 1 938 000 kilos de légumes et 8350 kilos de fruits divers.

«La ville et le municipe possèdent de nombreuses écoles primaires et des collèges secondaires.

«Comme on le voit par ce rapide aperçu, les Suisses de Fribourg et leurs descendants ont su faire de leur nouvelle patrie un pays prospère, qui ne le cède en rien à leur pays d'origine.»

---

### Une bonne recette.

*Durand* : — Dites-moi, mon cher ami, vous ne savez pas quel est le meilleur moyen pour développer la poitrine d'un homme ?

*Dupond* : — La gymnastique, les exercices physiques sont certainement des plus efficaces.

*Durand* : — Ça ne serait pas mauvais, mais rien ne développe la poitrine comme un petit bout de ruban à la boutonnière.

---



## NÉCROLOGIES



**M. Joseph Birbaum, juge cantonal.** — Mercredi 17 novembre 1915, est décédé subitement, dans la salle même du Tribunal, le juge cantonal Birbaum, à l'âge de 68 ans. Pris d'une syncope subite, on s'empressa d'appeler le médecin, celui-ci ne put que constater que le cas était désespéré et, en effet, la mort survint au bout de quel-

ques instants devant une assistance douloureusement émue par ce foudroyant dénouement.

M. Joseph Birbaum faisait partie de notre haute cour de justice depuis 1898. Il avait débuté dans la carrière judiciaire comme stagiaire au greffe du Tribunal cantonal après avoir pris le brevet de notaire. En 1880, il fut élu député au Grand Conseil et le 30 décembre 1882, il fut nommé président du tribunal de Tavel. Il exerça son mandat de député jusqu'en 1891 et la présidence du tribunal de la Singine jusqu'en 1898. Le 6 mai de la même année, le Grand Conseil l'appela à faire partie du Tribunal cantonal.

**M. Paul Menoud.** — Dans la nuit du 9 au 10 janvier 1916 est décédé, en notre ville, après une très courte maladie, M. Paul Menoud, conseiller communal, fils de

l'ancien conseiller d'Etat et ancien directeur de la Banque de l'Etat, M. François-Xavier Menoud.



M. Paul Menoud fit une partie de ses classes littéraires au collège St-Michel, à Fribourg, au sortir desquelles il entra dans l'administration de la brasserie Beauregard, qui venait d'être réorganisée par son père en collaboration avec feu le notaire Burgy, son associé. Après la nouvelle transformation de cet établissement, M. Paul Menoud fit encore partie de sa nouvelle administration, jusqu'au moment où il donna sa démission pour se vouer définitivement aux affaires publiques, qu'il inaugura par son entrée au Conseil communal de Fribourg et son élection au Grand Conseil aux élections générales de 1901.

Ce fut surtout comme conseiller communal, chargé de la Direction de la Police locale, qu'il eut à fournir la plus grande somme de travail. Et, en effet, à la mort de M. Charles Meyer, commissaire de police, employé consciencieux et très exact, le Conseil communal crut devoir cumuler sur la personne de M. Paul Menoud les fonctions de commissaire et celle de directeur de notre Police locale. Aujourd'hui les deux postes sont de nouveau scindés. Ajoutons que M. Paul Menoud remplissait encore les fonctions de lieutenant de préfet du district de la Sarine. Il y a deux ans, ayant été nommé au poste devenu vacant de secrétaire au bureau des assurances contre l'incendie, il dut donner sa démission comme député au Grand Conseil; il avait de même été remplacé comme commissaire de police par M. Chassot, géomètre, actuellement en fonction.

M. Paul Menoud laisse le souvenir d'un homme bienveillant et sympathique, entièrement dévoué à son devoir et aux diverses fonctions qu'il a revêtues.



**M. le Dr Crausaz, médecin à Romont.** — Vendredi 28 février 1916, la ville de Romont faisait au docteur Crausaz, député, de belles funérailles, rehaussées par la présence du bureau du Grand Conseil, avec son président, de deux représentants du Conseil d'Etat avec huissier aux

couleurs cantonales, de la commission de santé avec son président, M. Savoy, conseiller d'Etat, la commission administrative de l'hospice de Marsens, la préfecture de la Glâne et les autorités communales et paroissiales de Romont, les députés de la Glâne auxquels s'étaient joints quelques collègues des autres districts environnants et une foule d'amis du défunt.

Le Dr Crausaz était originaire d'Auboranges. Ses études médicales terminées, il était venu s'établir à Rue où il demeura quelques années. Il vint ensuite se fixer à Romont où devait se passer la plus grande partie de sa carrière médicale. C'était un médecin très populaire et jouissant de la pleine confiance des populations glânoises. Il faisait partie de la commission de l'hospice du district de la Glâne et de la commission de l'asile d'aliénés de Marsens. Il siégeait au Grand Conseil depuis l'année 1898 sans interruption. Il est mort à l'âge de 63 ans, laissant dans le deuil une nombreuse famille. Il laisse le souvenir d'un praticien dévoué, d'un homme de bien et d'un croyant.



**M. Adrien Michaud.**

— Le 7 février 1916, après une longue maladie, est décédé à Morat, à l'âge de 62 ans, M. Adrien Michaud, receveur du district du Lac. Originaire de Villarepos, il avait d'abord commencé sa carrière dans l'enseignement, après avoir suivi les cours de l'École normale

d'Hauterive pendant les années de 1869 à 1872 et obtenu son brevet d'instituteur. Il fut chargé successivement de l'école primaire de Siviriez, puis de Romont et de l'école secondaire de la Gruyère. En 1880, il était nommé professeur de mathématiques à l'École normale d'Hauterive et, en 1883, il revêtait les fonctions de directeur de cette même école, à laquelle il rendit d'excellents services et où il se fit hautement apprécier.

D'une santé délicate, M. Michaud se vit contraint de renoncer à des fonctions trop astreignantes pour ses forces. A la mort de M. Cressier, receveur du Lac, il se mit sur les rangs pour cette place devenue vacante et, en 1890, eut lieu sa nomination. Dès cette date et jusqu'en l'année 1916, soit pendant plus d'un quart de siècle, il occupa ce poste d'une façon exemplaire et se voua aux affaires publiques avec zèle et intelligence. En 1899, il était élu au conseil communal de Morat comme représentant de la minorité conservatrice. Aux élections de 1903, lorsqu'une scission se produisit au sein du parti conservateur, dont une fraction demandait l'intro-

duction de la proportionnelle, M. Michaud déclina une réélection, au grand regret non seulement de la minorité conservatrice, mais de la majorité libérale qui avait eu l'occasion d'apprécier sa très haute compétence. Il continua, par contre, à rendre d'excellents services à la commune soit comme membre de la commission des écoles, soit comme membre de la commission des entreprises hydrauliques. Depuis 1897, il était également membre du conseil général. Dans toutes ces administrations il se montra zélé et consciencieux. Il prit une part active à l'administration de la communauté catholique; il rendit de bons services comme secrétaire du comité d'administration de la teinturerie de Morat.

Bien qu'appartenant au parti conservateur, le parti libéral n'avait vu en lui qu'un adversaire politique loyal et ne voulant que le bien, c'est pourquoi sa collaboration fut toujours acceptée volontiers et appréciée hautement. Avec lui disparaît un fonctionnaire fidèle et consciencieux et un excellent citoyen. Cette appréciation, à laquelle nous souscrivons sans réserve, est tirée presque textuellement du journal le *Murtenbieter* de Morat, bien placé pour juger de l'homme et de son action dans la contrée moratoise à laquelle il s'était attaché.

---

**M. Laurent Chassot.** — Samedi 19 février 1916, est décédé à Estavayer M. Laurent Chassot, directeur du Crédit agricole et industriel de la Broye et député au Grand Conseil. Il n'était âgé que de 43 ans et c'est en pleine activité que la mort l'a surpris après quelques jours seulement de maladie.

Après avoir terminé ses études à l'école normale d'Hauterive, M. Chassot avait commencé sa carrière dans l'enseignement primaire; il fut nommé de prime abord





comme instituteur de Granges de Vesin où il fonctionna de 1890 à 1894. Il accepta ensuite les fonctions de secrétaire communal d'Estavayer et de caissier de l'hôpital, puis celles de caissier du Crédit agricole, et, à la mort de M. Léon Bullet, il fut nommé directeur du dit établissement financier et fut tôt après élu député au Grand Conseil. Travailleur consciencieux, très exact, il fut partout à la hauteur des tâches qui lui étaient confiées et s'était fait une situation enviable et une position en vue dans le district de la Broye.



**M. Edouard Gougain.** — Lundi 21 février 1916, est décédé, dans notre ville, à l'âge de 64 ans, M. Edouard Gougain, maître serrurier.

Edouard Gougain, unversellement connu dans notre ville où il occupait une position en vue dans le monde travailleur, s'était fait, par son travail et son intelligence, une belle situation. Après ses classes primaires, il avait suivi les cours industriels au collège St-Michel, puis s'en fut comme apprenti à Lucerne chez un serrurier d'art. Il ne tarda pas à prendre goût au métier et développa si bien ses aptitudes, après avoir fréquenté de bons ateliers de Suisse et de l'étranger, qu'il devint un maître dans la partie. Etant venu s'établir à Fribourg, il se fit remar-

quer et apprécier par des travaux importants qui assurèrent sa réputation. Grand travailleur, rangé et méthodique, il joua dès lors un rôle de premier plan dans les milieux industriels fribourgeois. Il fut un membre fondateur de la Société des Arts et Métiers, membre du comité de direction de l'exposition cantonale fribourgeoise. Il fit aussi partie de l'office du travail et fut pendant longtemps membre de la commission des apprentissages. Pendant plusieurs années également, il fit partie de l'un des conseils de la Banque populaire suisse, section de Fribourg.

Des deuils cruels étaient venus assombrir ses dernières années. Le chagrin et la maladie avaient miné sa robuste constitution. Il s'est éteint dans sa 64<sup>me</sup> année, laissant le souvenir d'un homme de bien et d'un père de famille exemplaire.

---

**M. Max de Diesbach.** — Le mercredi 8 mars 1916, fut pour les *Etrennes* une date douloureuse. C'est un de nos collaborateurs les plus assidus qui disparaît dans la personne de M. Max de Diesbach. Depuis l'année 1891 jusqu'en 1912, son nom figure sans interruption dans notre recueil, en une série de communications d'un intérêt sans égal pour les lecteurs des *Etrennes fribourgeoises*. Il conviendrait de retracer ici en détail la carrière de M. Max de Diesbach. Ce travail a déjà été fait ailleurs. Une excellente et très complète biographie du défunt figure dans le numéro 3-4, mai-août 1916, des *Annales fribourgeoises*. Elle a pour auteur M. l'abbé Ducrest, directeur de la bibliothèque cantonale et président de la société d'histoire. La même société d'histoire s'est réservé, en outre, le privilège de publier dans le prochain fascicule de ses *Archives* une biographie détaillée, avec une bibliographie

complète de son ancien président. Ces initiatives ne nous dispensent pas d'ajouter notre note personnelle à ce concert de voix amies, empressées à redire les mérites de l'homme de bien qui a servi son pays comme citoyen, comme magistrat, comme historien.

Nous ne remonterons pas jusqu'aux origines de la famille de Diesbach (voir à ce sujet l'article des *Annales*). Sans nous reporter plus loin qu'à l'époque de 1830, nous remarquerons l'action politique marquante exercée par le grand-père de Max de Diesbach, soit Joseph de Diesbach qui revêtit à trois reprises la dignité d'avoyer de Fribourg.

Quant à M. Max de Diesbach, il n'eût tenu qu'à lui de se placer en vedette dans les mêlées sonores de nos luttes politiques, la verve caustique ne lui eût pas manqué, mais son tempérament bienveillant, sa modération s'accommodaient mal des écarts de langage et des violences que comportent souvent les batailles électorales, dont la fréquence est un des attributs de nos démocraties.

Il débuta modestement dans l'administration cantonale comme secrétaire des Départements de l'Intérieur et des Travaux publics. Il fut ensuite nommé préfet du district de la Glâne. Il ne tarda pas à s'attirer l'estime et les sympathies de ses administrés. En 1883, il se démit de ses fonctions de préfet et rentra dans la vie privée, et en mai 1897 les électeurs de la Singine, dans une élection partielle, l'éluèrent comme député au Grand Conseil et, depuis lors jusqu'à sa mort, il représenta le district au sein de notre autorité législative qu'il présida même à trois reprises, en 1905, 1910 et 1914.

En août 1895, il fut nommé directeur de la bibliothèque cantonale et universitaire, après la mort de M. le Dr Charles Holder. La bibliothèque était alors reléguée

dans un étage supérieur du collège St-Michel, le nouveau bibliothécaire eut la délicate mission de diriger le transfert de toutes les collections dans le bâtiment du Varis, dont l'aménagement est son œuvre. La bibliothèque actuelle répond à toutes les exigences, elle est pourvue des derniers perfectionnements de la technique moderne. M. Max de Diesbach était là dans son élément, il put continuer à se vouer à ses études historiques.

Dès l'année 1875, M. Max de Diesbach était entré dans la société d'histoire et il en devint le secrétaire peu d'années après. Le 10 juin 1897, il fut appelé à la présidence qu'il conserva sans interruption jusqu'à sa mort. Pendant cette longue période, il fut, on peut le dire, l'âme de la société d'histoire; sous sa présidence, la société vit se doubler le nombre de ses membres, les publications de la société se multiplièrent. Les numéros des *Archives* parurent plus nombreux et plus étoffés. Les réunions de la société se passaient rarement sans entendre la lecture d'un travail de son président sur les sujets les plus variés.

Il fut aussi président de la société fribourgeoise des Amis des Beaux-Arts; il fit partie pendant plus de dix ans de la commission fédérale pour la conservation des monuments historiques et du comité de la société suisse d'histoire, du comité de la société suisse d'héraldique; il était membre correspondant de la société d'histoire et d'archéologie de Genève et depuis deux ans membre correspondant de l'Institut national genevois. Il était membre du comité de l'association des bibliothécaires suisses. En 1913, nous le voyons comme président de la société suisse des officiers prendre l'initiative de la souscription nationale en faveur de l'aviation militaire. Dans l'armée fédérale, il était arrivé jusqu'au grade de colonel.

Enfin, comme couronnement de sa carrière politique, les électeurs du XXII<sup>me</sup> arrondissement le choisirent comme député au Conseil national, le 17 mai 1907, et en novembre 1912, le Grand Conseil du canton de Fribourg le nommait conseiller d'Etat ; toutefois, pour raisons de santé, il crut devoir refuser cette charge et sa démission fut acceptée avec regret.

Mais c'est comme historien qu'il a fourni la plus grande somme de travail. C'est un peu dans tous les domaines des sciences historiques qu'il a dirigé ses recherches. On peut dire qu'aucun sujet ayant trait à l'histoire et à l'art de notre canton ne lui est resté étranger. « Il fut, disent les *Annales Fribourgeoises*, l'un des citoyens « qui ont le mieux servi son pays et qui lui ont fait « le plus d'honneur ; il fut un patriote qui a aimé passionnement son canton de Fribourg, ses institutions, « son histoire... il laisse le souvenir d'un caractère généreux, foncièrement bon, plein de cette franchise de « parole que savait toujours tempérer la courtoisie du « gentilhomme, le souvenir d'un esprit affiné, aux connaissances variées, d'un homme de travail et de bon « conseil, qui, tout en patronnant le passé dans tout ce « qu'il a laissé d'œuvres solides et durables, était ouvert « aussi au progrès et aux innovations ; le souvenir d'un « cœur d'or, charitable, ouvert à tous les besoins, ouvert « surtout à ses amis, à ses très nombreux amis, — « d'ennemis il n'en avait point ! »

---

**M. Louis de Weck.** — Le 8 mars 1916, est décédé en sa maison de campagne de Villars-sur-Marly M. Louis de Weck, ancien conseiller d'Etat. Comme l'on sait, M. L. de Weck s'était démis de ses fonctions de conseiller d'Etat, il y a environ trois ans. pour raison de santé,



et il semblait que le repos et des soins médicaux appropriés avaient fini par avoir raison du mal, lorsqu'une aggravation subite et inattendue vint précipiter le fatal dénouement.

Agé de 49 ans à peine, M. Louis de Weck laisse derrière lui une carrière déjà bien remplie et une respectable somme de travail, alors que sa situation de fortune l'eût, comme beau-

coup d'autres, dispensé d'autre souci que celui de se laisser vivre.

Suivant l'exemple de son respectable père, M. François de Weck-Surbeck, dont la vie fut tout entière consacrée aux œuvres de charité et d'utilité publique, Louis Weck, après avoir terminé ses classes au collège, se voua à l'étude du droit, en partie à l'université de Fribourg-en-Brigau et à notre ancienne école de droit de Fribourg. Il débuta dans la vie publique comme préfet de la Gruyère où il se fit remarquer par sa ponctualité et sa scrupuleuse impartialité, en un temps où les agitations politiques ne laissaient pas que de rendre la position d'un magistrat aux attributions politico-administratives passablement délicates. Il se montra toujours à la hauteur de sa tâche pour le grand bien de ses administrés qui lui en garderont un souvenir reconnaissant.

En août 1898, le collège électoral l'appela à la présidence du tribunal de la Singine et la même année les électeurs de la Singine le choisirent pour représenter le district de la Singine au sein du Grand Conseil, en remplacement du regretté Paul Æby. Enfin, en 1900, la

mort de l'administrateur distingué qu'était M. Henri Schaller laissait vacant un siège au Conseil d'Etat. Se basant sur les excellents états de service que présentait le jeune magistrat singinois, le Grand Conseil porta sans hésiter ses vues sur M. Louis Weck. Il débuta dans ses nouvelles fonctions par le Département de la Police, mais à la retraite de M. Charles Weck, en 1906, M. Louis Weck passa au Département de la Justice où une lourde tâche l'attendait. Il s'agissait d'élaborer la loi d'application du nouveau code civil suisse. La préparation de la loi, les délibérations dans les commissions d'experts, l'établissement du projet définitif, son examen dans la commission parlementaire, enfin la discussion au Grand Conseil lui imposèrent un effort considérable. C'est là que sa santé fut atteinte. Il dut suspendre sa collaboration et solliciter un congé, et après une année, ne se sentant pas suffisamment rétabli, il se vit dans le cas de se retirer des fonctions publiques. C'est dans la session de novembre 1912 qu'il remit sa lettre de démission au Grand Conseil qui enregistra avec regret le départ de l'excellent magistrat.



**M. le chanoine Repond.** — Le 29 mars dernier, est décédé à Romont M. Repond, révérend chanoine et directeur de l'école secondaire de la Glâne et du pensionnat Saint-Charles à Romont.

Il est mort à l'âge de 63 ans, après une courte maladie, après 36 années consacrées à l'éducation de la jeunesse.

Ses études théologiques terminées, il fut appelé comme vicaire à Châtel-St-Denis où il ne demeura qu'une année. Il fut nommé tôt après comme professeur au collège Saint-Michel, à Fribourg, où son enseignement fut apprécié. Mais en 1886 déjà, on l'enleva de ce poste pour le transférer à Romont, où lui fut confiée la direction de l'école secondaire de la Glâne, conjointement avec celle du pensionnat Saint-Charles qui reçut de lui une impulsion nouvelle, qui fut restauré et agrandi. C'est à cette œuvre qu'il voua une bonne partie de son temps et de ses peines.

Un ancien élève de l'établissement Saint-Charles a écrit à propos de la mort de son directeur : « Son champ d'apostolat était la jeunesse ; il fut pour ceux qui ont pu apprécier sa haute intelligence et bénéficier de son bon cœur, un apôtre, un ami, un père. »

La fin prématurée de M. le chanoine Repond a fait un vide vivement ressenti dans les rangs de notre clergé fribourgeois. Il travaillait activement dans sa sphère d'action à lui recruter de nouveaux auxiliaires au sein de la jeunesse qui était confiée à ses soins.

**M. Pierre-Maurice Masson.** — La guerre insatiable s'est attaquée à notre corps professoral universitaire, en la personne d'un de ses représentants les plus distingués, M. Masson, professeur de littérature française à notre Université depuis dix ans.

C'est le 16 avril dernier qu'il fut tué à l'ennemi en Lorraine. La citation à l'ordre du jour de l'armée française porte :

« Officier de la plus haute valeur morale et militaire. A donné de nombreuses preuves de bravoure et d'un mépris absolu du danger en face de son devoir. Tué »



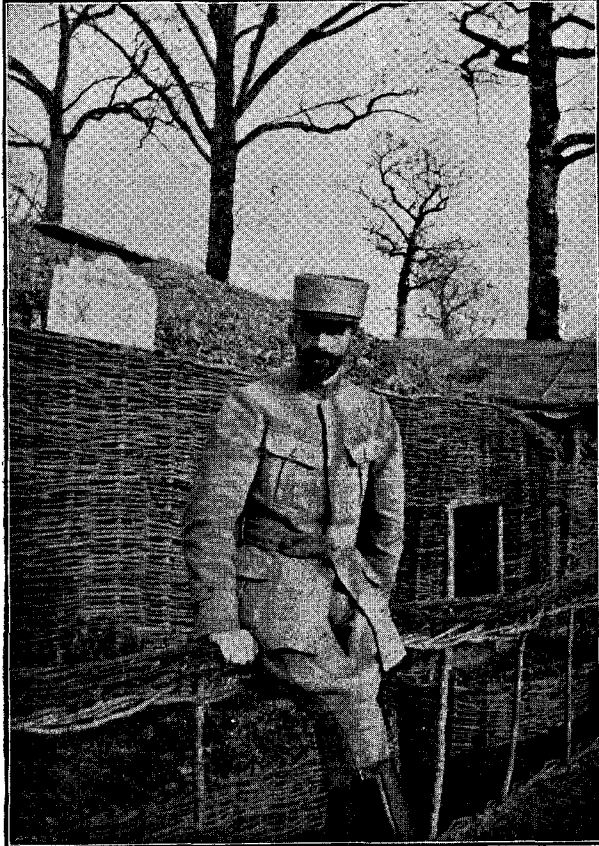
par un éclat d'obus, en parcourant son secteur sous un violent bombardement, pour s'assurer que les dispositions nécessitées par l'éclatement d'une mine ennemie étaient prises. »

M. Masson était d'origine lorraine, il fit ses études à Nancy ; en 1900, il entra à l'École normale de Paris et, à la fin de sa troisième année, il avait passé brillamment le concours de l'agrégation des Lettres. M. P. Masson, qui avait d'abord pensé à la philosophie et avait même pris sa licence en Sorbonne, se tourna vers les études d'hellénisme, et en attendant une place vacante à l'école d'Athènes, il avait obtenu du directeur de faire une quatrième année à l'École normale, où le séjour n'était que de trois ans.

Entre temps, M. Victor Giraud, alors professeur de littérature à Fribourg, était appelé à Paris comme secrétaire à la *Revue des Deux Mondes*, par son directeur, M. Brunetière. Ce fut M. Masson qui vint occuper à l'Université de Fribourg la chaire laissée vacante par M. Giraud. Son cours ne tarda pas à attirer un nombreux auditoire. Ses élèves et les auditeurs et auditrices de ses cours publics se souviendront des heures captivantes passées à entendre un maître dans l'art de bien dire. Le public de notre ville n'a pas oublié non plus ses belles conférences de la Grenette où se pressait toujours une foule charmée.

M. Masson était un laborieux. Mort à 37 ans, il laisse une œuvre considérable. Deux *Discours* sur Alfred de Vigny et sur Lamartine reçurent tous deux le prix d'éloquence de l'Académie française. On a de lui un livre sur *Fénelon et Madame Guyon*, un autre volume, étude de psychologie religieuse sur *Madame Tencin*, des articles dans la *Revue des Deux Mondes*, une étude approfondie

de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, de Jean-Jacques Rousseau, volume de 600 pages paru dans les *Collectanea* de l'Université de Fribourg. Pour clôturer la série il vient



de paraître à la librairie Hachette : *La religion de J.-J. Rousseau*, trois volumes, travail dont les dernières épreuves furent corrigées dans les tranchées aux environs de Verdun.

« Cet ouvrage, dit un critique du *Journal de Genève*, présente, pour un grand nombre de nos lecteurs, un si haut intérêt que nous avons tenu à le leur signaler sans plus tarder, nous réservant de l'étudier ultérieurement plus à loisir, en marquant les points où nous aurions quelques réserves à faire sur les thèses du réputé professeur de l'Université de Fribourg.

« Dès maintenant, nous tenons à dire que jamais jusqu'ici ce grand sujet de la religion de Rousseau n'avait été étudié en France par un écrivain catholique, non seulement avec cette exacte connaissance de toutes les sources, mais avec ce sérieux moral et cette intime sympathie sans laquelle il n'y a pas de compréhension profonde... Ce sera une raison de plus pour nous de déplorer la mort héroïque et prématurée de Pierre Masson et d'honorer sa mémoire. »

Ce travail devait être présenté à la Faculté des lettres de Paris, pour l'obtention du grade de docteur en Sorbonne. En mars dernier, il aurait dû être envoyé en permission pour soutenir ses thèses en Sorbonne. La bataille de Verdun fit ajourner cette séance. M. Masson n'est plus venu à Paris et c'est en son absence que, en séance solennelle, furent proclamés son titre et les mérites de l'œuvre, hommage posthume rendu à l'écrivain, en même temps qu'au patriote tombé glorieusement en combattant pour son pays.

---

**M. le professeur Pierre-Alphonse Reidy.** — Le 15 mai 1916, est décédé M. l'abbé Reidy, professeur au collège St-Michel, ensuite d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 70 ans.

Originaire de St-Antoine, le défunt avait passé toute son existence en notre ville; après ses études faites au



collège et au séminaire, il fut ordonné prêtre en 1871. Après quelques années passées dans le ministère, il fut nommé comme professeur au collège et c'est là qu'il passa le reste de sa carrière, sauf une interruption de moins de deux ans, pendant un noviciat chez les Pères

Cordeliers où il ne resta point.

Depuis 1892, il n'était plus professeur de classe et ne donnait que quelques heures de français. Moins occupé au collège, il prêtait généreusement son concours aux curés et il allait volontiers dans ce but chez son ami et ancien collègue, M. le doyen Cuttat, chargé de l'importante paroisse de Thoune.

M. Reidy était un ecclésiastique pieux et zélé, apprécié surtout comme confesseur, nous dit un de ses confrères dans une petite notice nécrologique parue dans la *Liberté* du 6 mai dernier. Ses lectures lui avaient donné des connaissances très variées, nos deux langues lui étaient également familières.

Vivant très simplement, il était généreux, compatissant et sa main était ouverte aux nécessiteux et en faveur des bonnes œuvres.

---

**M. Jayme Hartmann.** — C'est en pleine activité, à l'âge de 32 ans, presque au début d'une carrière qui s'ouvrait sous les plus heureux auspices, qu'a été enlevé à sa jeune famille, à ses nombreux amis, M. Jayme Hartmann, le 18 mai 1916.



Secrétaire du 1<sup>er</sup> arrondissement des chemins de fer fédéraux, Jayme Hartmann habitait Lausanne, c'est là que la mort est venue le surprendre, après quelques jours d'une douloureuse maladie. Né le 24 novembre 1884, à Bordeaux où ses parents étaient établis, c'est dans cette ville qu'il fit ses classes primaires, secondaires et supérieures. En 1896, il vint se

fixer à Fribourg et fit d'abord deux années de théologie au Séminaire diocésain, puis, en 1908, il commença des études de droit à notre Université et obtint le grade de licencié, après quoi il fit un séjour de quelques mois dans la Suisse alémanique pour augmenter ses connaissances de la langue allemande, avant de faire son stage d'avocat à Fribourg.

Alors que tant d'autres, à cet âge, en sont encore à chercher leur voie, Jayme Hartmann, par une heureuse fortune, entra en plein dans la carrière par sa nomination au poste de secrétaire adjoint de la direction du 1<sup>er</sup> arrondissement des chemins de fer fédéraux. En cette qualité il a exercé provisoirement les fonctions de secrétaire, pendant la maladie de ses deux prédécesseurs. Il s'acquitta si bien de cette tâche que deux ans plus tard, à la mort du titulaire, il fut nommé sans conteste secrétaire en titre de dite direction, poste enviable à tous égards et qui montre bien les éminentes aptitudes du nouvel élu. Joignez à ces qualités les agréments d'un caractère enjoué, d'une amabilité exquise et d'une intarissable verve, et vous aurez le secret de la grande popu-

larité dont jouissait Jayme Hartmann et de la stupéfaction douloureuse provoquée par la nouvelle d'une mort aussi inattendue.

Il laisse, ainsi s'exprime au lendemain de sa mort une plume amie, le souvenir d'une vie de travail, de fidélité à tous ses devoirs, d'homme dévoué à la cause catholique et conservatrice à laquelle il était profondément attaché; c'était un citoyen aimant son canton de Fribourg et la Suisse avec une âme de vrai patriote. X.



**M. Nicolas Uldry, avocat, ancien juge cantonal.** — Le 25 mai 1916, est décédé en notre ville, à l'âge de 83 ans, M. l'avocat Uldry, le doyen de notre barreau fribourgeois. Pendant 40 ans il a exercé sa profession d'avocat et c'est le 17 novembre 1907 que le collège électoral l'appela

aux fonctions de juge cantonal, qu'il a gardées jusqu'en 1915, où sentant ses forces physiques diminuer, il se décida à se démettre de ses fonctions de juge et à prendre sa retraite.

C'est à notre ancienne école de droit que M. Nicolas Uldry s'initia à la connaissance des lois et de la procédure. En 1858, il obtenait la licence, soit la faculté de plaider devant les tribunaux sous la responsabilité de M. Louis Wuilleret, en l'étude duquel il faisait son stage pour conquérir sa patente d'avocat qui lui était octroyée le 30 octobre 1860.

Il fonctionna quelque temps comme greffier provisoire de la justice de paix du Mouret et, quelques mois après, il était nommé greffier de la justice de paix de Cournil-

lens. Il obtint ensuite son brevet de notaire et, en 1859, il était cantonné dans le district du Lac, pour être cinq ans plus tard transféré dans le district de la Singine (1<sup>er</sup> cercle). Il se voua ensuite exclusivement à sa carrière d'avocat qu'il pratiqua, comme nous l'avons dit, pendant quarante années consécutives.

Ayant conservé jusqu'au bout toute sa lucidité d'esprit, il est mort réconforté par les secours de la religion et entouré de l'affection des siens.



**M. Gaspard Decurtins.** — Retiré dans sa commune d'origine, à Truns, dans le canton des Grisons, M. l'ancien conseiller national Gaspard Decurtins était rentré dans la vie privée; c'est de là que nous est venue, vers la fin de mai dernier, la nouvelle de sa mort, à la suite d'une congestion à laquelle il ne survécut que peu de jours.

Quoique non fribourgeois, le défunt a sa place marquée dans ces quelques pages consacrées au souvenir de nos concitoyens disparus. Les services rendus comme professeur de notre Université et le zèle déployé lors de la fondation de celle-ci, pour le recrutement de bon nombre de ses méritants professeurs, lui assurent une place dans le souvenir des lecteurs des *Etrennes fribourgeoises*.

Tous les journaux suisses ont consacré à la mémoire de Gaspard Decurtins des appréciations où, sous les formes les plus variées, la note dominante était un hommage rendu à son patriotisme, à ses brillantes qualités d'orateur au sein des parlements comme dans les assemblées publiques et à son rôle de premier rang dans toutes les questions d'économie sociale.

Nous possédons une documentation très touffue sur son activité parlementaire aux Chambres fédérales, sur les nombreux écrits qu'il a laissés, articles de journaux et revues, brochures, correspondances, études littéraires, sur la littérature rhétoromanche en particulier, onze volumes, et ce qui domine son œuvre ce seront spécialement ses études de sociologie chrétienne et enfin ses polémiques contre le modernisme.

Evidemment, il ne peut entrer dans le cadre restreint de notre opuscule de retracer dans le détail toutes les manifestations d'une activité intense, qui commence dès l'âge de vingt ans, pour se poursuivre sans relâche jusqu'au dernier jour, nous devons nous borner à en indiquer les dates principales.

Gaspard Decurtins commença ses études à l'école des Bénédictins de Dissentis et les termina au collège cantonal de Coire, où il passa son haccalauréat. A vingt ans, il se rendit à l'université de Strasbourg pour y commencer l'étude du droit et de l'histoire. Il alla continuer ses études à Munich et à Heidelberg où il passa les épreuves du doctorat. Il revint encore à Strasbourg pour compléter les connaissances acquises. Toutefois, au bout de très peu de temps, soit en 1877, à la traditionnelle landsgemeinde du mois de mai qui se tenait à Dissentis, il fut élu par acclamations président de district, à la suite d'un brillant plaidoyer, qu'il fit en faveur du maintien de l'abbaye de Dissentis, dont on proposait la suppression. Il fut la même année nommé membre du Grand Conseil des Grisons. Quatre ans plus tard, il était porté comme député au Conseil national. C'est sur cette nouvelle scène qu'il déploiera ses aptitudes d'orateur pour la défense de ses idées favorites dans les questions sociales. Innombrables sont les initiatives qu'il prit dans l'intérêt de la



classe ouvrière des villes et des campagnes, à commencer par les loi sur la responsabilité civile des patrons, pour finir par l'abondante législation sur les assurances de toutes formes qui s'épanouirent sur notre bienheureux pays.

Des idées généreuses, des aperçus nouveaux, une science solide, reposant sur des convictions religieuses raisonnées, attirèrent sur lui l'attention du Souverain Pontife Léon XIII, à la veille de la publication de la célèbre encyclique *Rerum Novarum*. Léon XIII lui fit adresser par son secrétaire d'Etat une lettre très louangeuse pour son zèle mis au service de la protection des ouvriers.

En 1886, sur l'initiative de M. Georges Python, le Grand Conseil de notre canton décidait la création de l'Université. Le recrutement du corps professoral fut en bonne partie l'œuvre de M. Decurtins. Ça n'alla pas tout seul, mais, à part quelques mécomptes, le résultat fut favorable pour le début d'une entreprise aussi considérable qu'hérissée de difficultés de toutes sortes. Ce fut M. Decurtins, nous dit un de ses biographes, qui, sur les ordres du Conseil d'Etat, traita avec Léon XIII pour obtenir la reconnaissance de l'Université par le Saint-Siège et l'attribution de l'enseignement théologique et philssophique à l'ordre des Dominicains.

En 1905, M. Decurtins se démit de son mandat de conseiller national et vint avec sa famille s'établir à Fribourg, où le Conseil d'Etat lui avait offert la chaire d'histoire de la civilisation. Sa vaste érudition convenait à souhait à l'ampleur du sujet ; ses leçons furent très remarquées.

En ces dernières années, il s'était attaché à l'étude des diverses formes sous lesquelles se présentaient les tendances philosophico-religieuses qui, sous le nom de modernisme, ont été condamnées par le pape Pie X. Il

s'était fait le champion de la thèse contenue dans l'encyclique *Pascendi*, ce qui lui valut un bref spécial de Pie X. Les polémiques qu'il soutint à cette occasion, les attaques qu'il dirigea contre tous ceux qui, peu ou prou, lui paraissaient inoculés du venin moderniste, lui attirèrent de violentes répliques, lesquelles ne firent que stimuler son zèle. Mais à la mort de Pie X, il lui parut que sa mission était désormais terminée. Il donna sa démission de professeur à l'Université de Fribourg et se retira à Truns, dans son canton des Grisons.

Avec Gaspard Decurtins disparaît une des personnalités les plus remarquables de la Suisse catholique en ces cinquantes dernières années.

**Le lieutenant Roger Weck.** — Le 7 juillet dernier, arrivait à Fribourg la nouvelle que, la veille au matin, le lieutenant aviateur M. Roger Weck, fils de M. le syndic de Fribourg, avait été victime d'un accident mortel au camp d'aviation de Dubendorf dans le canton de Zurich.

Et en effet on ne tarda pas à recevoir les détails de l'accident, rapportés par les journaux de Zurich. La *Nouvelle Gazette de Zurich* disait entr'autres : « Le vendredi matin, à 7 heures, il arrivait à l'aérodrome pour faire une course d'essai. Il choisit un appareil qu'il avait déjà monté comme passager, mais non encore comme pilote. C'était un grand biplan, *Farman*, qui avait atterri au début de la guerre près de Porrentruy et dont le gouvernement français avait fait cadeau à la Suisse. Le lieutenant Weck connaissait donc peu cet appareil ; aussi s'estimait-il tenu d'en faire l'essai, parce qu'il est prescrit à nos aviateurs de se familiariser avec tous les genres d'aéroplanes qui peuvent être mis en usage dans l'armée.

« Les personnes initiées se déclarent assurées que le

Farman était intact sous tous les rapports quand le lieutenant Weck y prit place. La cause du malheur ne peut plus être établie : l'appareil, dont l'examen aurait seul pu fournir des indications, n'était plus qu'un tas informe de décombres et il était impossible d'en tirer aucun indice pour reconstituer ce qui s'était passé. L'aviateur s'était élevé de quelques mètres seulement au-dessus du sol, lorsque la catastrophe se produisit. Le bilan était lancé à toute allure. Soudain, l'appareil décrivit une courbe insolite, qui donna aussitôt aux témoins de la scène le sentiment que quelque chose ne fonctionnait pas normalement. Au même moment l'appareil plongea comme l'éclair et vint se briser avec fracas sur le sol. L'aviateur gisait, mutilé, les membres inférieurs abîmés, sous les débris de l'aéroplane. »

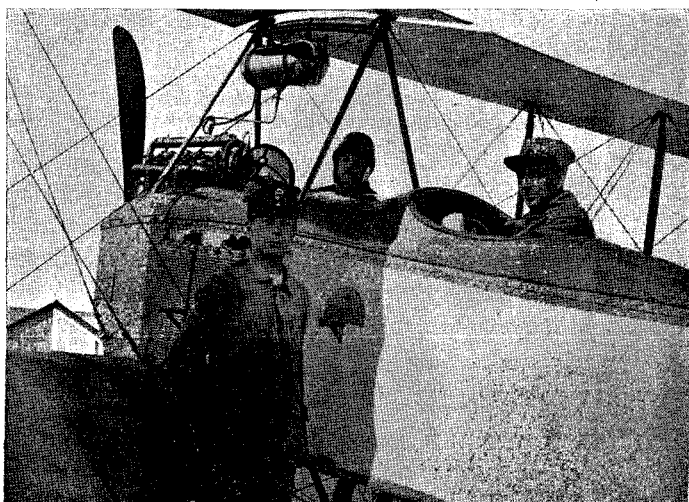
D'autre part, un témoin de l'accident communique à la *Liberté* de Fribourg une version un peu différente dans le détail ; il dit en effet :

« Le lieutenant Roger Weck allait exécuter un vol avec le biplan Farman, qu'il connaissait pour l'avoir bien étudié. Mais aussitôt après avoir quitté le sol, l'appareil, pour une cause non encore exactement établie, refusa d'obéir au pilote. Celui-ci dut vouloir atterrir. A ce moment, l'aéroplane se précipita contre le sol, se retournant sur lui-même et projetant son pilote hors de son siège. L'officier vint tomber devant l'hélice encore en mouvement, qui l'atteignit à une jambe, laquelle fut presque détachée par le coup. Sauf cela, le corps, et notamment la figure, ne portaient pas de lésions notables. L'infortuné officier succomba presque aussitôt, probablement par l'effet de la commotion cérébrale. »

Comme on le voit, ces deux versions ne permettent pas d'établir la vraie cause de l'accident, lequel ne peut

pas être attribué non plus à l'inexpérience, vu que le lieutenant Weck avait fait suffisamment ses preuves précédemment, puisque, selon le rapport officiel de l'état-major, il avait déjà exécuté 181 vols dont 9 sur Farman et qu'il avait été nommé aviateur militaire le 15 juin dernier.

Aussitôt après l'accident, la famille fut informée télé-



graphiquement et M. le syndic de Fribourg partit immédiatement pour Zurich; il trouva le corps de son fils reposant au milieu des fleurs, sous la garde d'un prêtre et de ses camarades du camp de Dubendorf.

Transporté avec les honneurs militaires jusqu'à la gare, le corps du lieutenant Weck est arrivé à Fribourg le vendredi, à 10 heures du soir, où une foule nombreuse et émue assistait à l'arrivée du convoi. Lorsque le cercueil apparut recouvert du drapeau suisse et surmonté du képi

et des armes du défunt, tout le monde se découvrit. La bière était portée par quatre compagnons d'armes du lieutenant Weck, suivis de trois officiers de l'aérodrome de Dubendorf, dont le capitaine Bider, et de la nombreuse parenté.

Le lundi matin 10 juillet, en l'église du collège, ont eu lieu les obsèques avec tout l'imposant appareil militaire. Etaient présents le colonel Audéoud, commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée, les colonels Chavannes, Reynold, Romain Weck, commandant de place, les lieutenants-colonels Goumoens et Vicarino et de nombreux officiers. Etaient représentés également le Conseil d'Etat par trois de ses membres, le Conseil communal de Fribourg, le Technicum dont le défunt avait été l'élève pendant trois ans, deux compagnies du bataillon 147 des fortifications de Morat et une compagnie du 140.

Au cimetière deux allocutions furent prononcées par le major de Diesbach et le capitaine Réal. La très nombreuse assistance qui assistait à ces émouvantes funérailles témoignait de la vive sympathie qui allait au jeune officier tombé au service du pays et à son honorable famille.

---

**M. Léon Remy.** — Le samedi 15 juillet 1916, est décédé presque subitement à la Tour-de-Trême où il avait sa résidence, M. Léon Remy, fils de M. Auguste Remy, ancien receveur d'Etat du district de la Gruyère. Avec Léon Remy disparaît encore un de nos plus anciens collaborateurs et ami des *Etrennes Fribourgeoises*. Peu de jours auparavant, nous avions l'occasion de nous entretenir avec lui; il se plaignait des défaillances de sa mémoire et pourtant il n'y paraissait guère, nous le trouvions comme toujours, observateur sagace, nous remémorant l'un ou l'autre trait de notre politique fri-



bourgeoise, des particularités d'anciennes familles du pays, faisant revivre d'anciens souvenirs à moitié effacés. Ce nous fut une dure surprise d'apprendre la nouvelle de sa mort.

Né à Bulle en 1844, Léon Remy était le fils de M. Auguste Remy, ancien receveur et bourgeois de Fribourg, Bulle et Charmey. Il suivit les classes primaires à Bulle

et toutes ses classes littéraires au collège St-Michel à Fribourg. De bonne heure déjà se manifestèrent chez lui les premiers symptômes de sa passion dominante, son goût pour les études historiques, pour les livres ayant trait à l'histoire du pays et à la numismatique. Il ne fit qu'une courte apparition dans les affaires publiques. Lors de la fondation du Crédit Gruyérien à Bulle, sous la direction d'Olivier Geinoz, il fut le premier caissier de cet établissement, mais au bout de quelques années il se démit de sa charge. Il entreprit plus tard un commerce de bois, mais il n'y trouva pas non plus la satisfaction ni les joies intimes que lui procuraient sans compter ses chers amis, les livres.

M. Remy était, cela va de soi, membre assidu, depuis nombre d'années, de la société d'histoire du canton de Fribourg; il était un des six plus anciens membres de la société d'histoire de la Suisse romande; il faisait partie de notre commission cantonale des monuments historiques, de la commission de la bibliothèque cantonale et universitaire, de la commission de numismatique.

Il n'a pas écrit lui-même, mais il s'est mis bénévolement au service de ceux qui s'occupaient d'études histo-

riques en leur procurant des renseignements précieux sur tel document unique, sur tels libelles ou publications de circonstance, d'éditions depuis longtemps épuisées et dont quelque rare exemplaire avait trouvé asile dans sa précieuse collection. Il a rendu ainsi un service éminent à l'histoire du pays, en sauvant de la destruction ou de l'oubli tant de choses intéressantes. Il serait vivement à souhaiter que ses collections soient conservées intégralement et fassent partie de notre patrimoine national. La vaste demeure de M. Leon Remy, à la Tour-de-Trême, contenait, outre la série à peu près complète des publications historiques et politiques qui ont paru dans le canton de Fribourg, une riche collection de monnaies anciennes, dont quelques-unes de grand prix, qui faisaient l'admiration des visiteurs admis à parcourir son musée, et qu'il recevait avec beaucoup d'amabilité et de bonne grâce.

Nous garderons un souvenir reconnaissant à cet excellent ami pour les agréables relations que, pendant de longues années, nous avons eu à entretenir avec lui.



**M. Alphonse de Boccard.** —

Le 14 août dernier est décédé en notre ville, à l'âge de 78 ans, M. Alphonse de Boccard, frère de feu M. Antonin de Boccard, le sympathique et regretté préfet de Fribourg.

M. Alphonse de Boccard était un de ces hommes desquels on ne peut dire que du bien, aussi était-il entouré de la sympathie et de l'estime générales, et sa mort a péniblement affecté tous

ceux qui, de près ou de loin, ont pu apprécier sa bienveillance et son urbanité.

Exempt d'ambition, M. Alphonse de Boccard s'est tenu à l'écart des luttes politiques qui ont marqué plus particulièrement certains moments de notre vie cantonale; il a voué, par contre, son activité aux questions économiques, aux progrès de l'agriculture. C'est lui qui, associé avec M. Robert Bouquet, a un des premiers travaillé à la mise en valeur des terrains des Grands-Marais rendus à la culture par l'abaissement des Eaux du Jura. Il a fondé le domaine de Bellechasse, qui est devenu le point de départ de la superbe propriété que l'Etat a converti en colonie pénitentiaire et agricole et dont l'inauguration solennelle a eu lieu récemment. En présence du brillant résultat financier de cette entreprise, qui permet de suffire à l'entretien de tout le personnel de nos maisons pénitentiaires, par le seul rendement du domaine de Bellechasse agrandi et progressivement amélioré, il convient de se reporter à l'origine des travaux de défrichement de ces vastes tourbières. C'est sur l'initiative de M. Robert Bouquet, agronome très expert, et avec l'appui financier de M. Alphonse de Boccard, que les premiers travaux de défrichement furent commencés, sous l'œil sceptique et narquois des propriétaires des environs. Grâce à l'apport d'engrais minéraux appropriés, la transformation fut radicale et de plantureuses récoltes vinrent démontrer l'avenir réservé à ces terres vierges. Ce ne fut pas l'affaire d'un jour et non sans peines et sacrifices.

Et aujourd'hui, les ouvriers de la première heure ne sont plus là, mais leurs noms seront associés à ceux qui ont des premiers travaillé à la création d'un domaine que plusieurs Etats confédérés nous envient, ainsi que le disait M. Savoy, président du Conseil d'Etat lors de l'inauguration du nouveau pénitencier de Bellechasse.



M. de Boccard a étendu son activité à d'autres entreprises : en collaboration avec M. Gremaud, notre ancien ingénieur cantonal, il a participé à l'érection d'un des principaux bâtiments de la rue St-Pierre. C'est encore lui qui a fait construire l'élégante villa, dont la silhouette se dessine dans la verdure aux abords de Villars-sur-Glâne. Il fut pendant plusieurs années juge de paix du cercle de Belfaux. Il faisait partie de la commission cantonale des assurances contre l'incendie, de la commission de l'orphelinat de Fribourg, de la commission de la Caisse d'épargne ; il était membre très actif d'associations charitables, entr'autres de la Conférence de St-Vincent de Paul.

Affable, modeste et bon, il sera vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu.



**M. Constant Dinichert. —**

Le mercredi 17 août dernier, est mort à l'hôpital Victoria à Berne, à l'âge de 84 ans, M. Constant Dinichert, ancien député au Grand Conseil fribourgeois, député au Conseil national de 1893 à 1911, directeur de la fabrique d'horlogerie de Montilier près Morat.

M. Dinichert, d'origine alsacienne, est né en 1832. Il vint à Morat à l'âge de 21 ans, pour entrer dans la fabrique d'horlogerie Domont, à Montilier. Remarquablement doué, Constant Dinichert ne tarda pas à gagner l'entière confiance de son patron qui, après trois ans déjà, lui confia la direction commerciale de la maison. Un certain

nombre d'années plus tard, M. Domon s'étant retiré des affaires, MM. Domon fils et Dinichert reprirent en commun l'exploitation de la fabrique, qui continua pendant dix ans sous la raison sociale Domon fils et Dinichert.

En 1875, M. Constant Dinichert quitta l'association pour entrer dans la fabrique de porcelaine de son beau-père à Berne. Mais l'année suivante déjà, l'ancienne maison Domon se transforma en société anonyme, sous le titre de société suisse d'horlogerie, fabrique de Montilier. M. Dinichert y rentra comme directeur. Il en garda la direction jusqu'en 1904, où il se retira, laissant la direction de l'entreprise à MM. Dinichert fils et Buchs.

C'est en 1891 que M. Dinichert entra dans la vie publique. Les électeurs du district du Lac le portaient comme député au Grand Conseil où il siégea jusqu'en 1911. Il fit partie des principales commissions de notre corps législatif. Il fit partie également du conseil d'administration de la Banque de l'Etat.

En 1893, dans une élection très disputée, il fut élu député au Conseil national. Au Conseil national, comme au Grand Conseil, M. Dinichert jouissait de l'estime de ses collègues; il avait présidé, comme senior de l'assemblée, la séance de reconstitution du parlement fédéral qui suivit le renouvellement de 1908,

M. Dinichert avait acquis la bourgeoisie de Morat en 1871; en 1901, la commune de Montlier lui décerna la bourgeoisie d'honneur, en reconnaissance de son dévouement aux intérêts de cette commune.

Depuis quelques années déjà, M. Dinichert s'était démis de toutes ses fonctions, soit comme président de notre Chambre de commerce (société du commerce et de l'industrie), soit comme membre du conseil d'administration du chemin de fer Fribourg-Morat-Anet, et

c'est dans une paisible retraite qu'il passa les derniers jours d'une vie consacrée toute entière au travail. Les ouvriers du rang desquels il sortait, les électeurs de la ville et de la campagne moratoises, tous ceux qui l'ont connu auront pour la mémoire de l'honnête et laborieux industriel, de l'excellent citoyen et du digne représentant du peuple un reconnaissant souvenir.



**M. le chanoine Badoud,  
Rd doyen de Fribourg.** —

Lundi 18 novembre dernier, est décédé le très révérend doyen de Fribourg, M. le chanoine Badoud, dans sa 80<sup>me</sup> année, à la suite d'une attaque d'apoplexie et d'une congestion pulmonaire. M. Badoud était doyen du Chapitre et du décanat de Fribourg depuis 1911.

M. le doyen Adolphe Badoud<sup>1</sup>, originaire de Romont, était né en 1837. Il fit ses études littéraires au collège de St-Maurice, suivies de ses études théologiques et de son noviciat. Il fut ordonné prêtre en 1862 et célébra sa première messe à St-Maurice. De 1863 à 1866, il occupa le poste de directeur de l'école secondaire d'Estavayer. Il fut ensuite appelé à Schwytz pour remplir les fonctions de préfet de discipline et de professeur au collège et c'est pendant un quart de siècle qu'il y exerça son activité. Il eut successivement pour subordonnés un très grand nombre de jeunes catholiques suisses qui devinrent prêtres, magistrats ou qui entrèrent dans les carrières libérales. C'est ainsi qu'il eut successivement:

<sup>1</sup> *Liberté* du 18 novembre 1916.

sous ses ordres, pour n'en citer que quelques-uns, Mgr Schmid de Grunneck, Mgr Esseiva, prévôt de St-Nicolas, M. Python, conseiller d'Etat.

Après vingt-cinq ans de méritoires fatigues dans la carrière pénible d'éducateur, il aspira à prendre sa retraite et à rentrer dans son canton de Fribourg. Il débuta dans la pastoration par le poste de chapelain de Tavel et peu après, à la mort de M. Fasel, le curé titulaire, les paroissiens de Tavel manifestèrent le désir de l'avoir comme curé. Dérivant à ce vœu, le Chapitre de St-Nicolas l'élut à ce poste en 1893 et pendant huit ans M. Badoud se consacra avec un grand zèle à la pastoration de cette importante paroisse. En 1899, le moment sembla venu à M. le curé Badoud de prendre définitivement un poste moins pénible. Il fut nommé chapelain de St-Nicolas et chanoine honoraire. En 1892, le Conseil d'Etat lui conférait la dignité capitulaire de Grand Chantre et, en 1911, il devenait doyen du Chapitre et du décanat de Fribourg.

Dans tous les postes qu'il a occupés, M. Badoud s'est montré l'observateur scrupuleux de tous ses devoirs, ne ménageant jamais ni son temps ni sa peine. Le clergé du diocèse perd en M. Badoud un membre des plus méritants et le canton de Fribourg un patriote dévoué.

**M. Charles Joye.** — Au moment de mettre sous presse, nous vient la nouvelle d'un nouveau décès que nous ne pouvons nous dispenser d'enregistrer, c'est celle de notre sympathique Charles Joye, de la Tête-Noire. M. Ch. Joye, originaire de Romont, était établi depuis de longues années à Fribourg, où il occupait le poste de contrôleur des routes du district de la Sarine. C'est une figure fribourgeoise caractéristique qui disparaît de la



scène, une personnalité essentiellement sympathique que l'on aimait à rencontrer et avec laquelle il faisait bon évoquer les souvenirs du vieux Fribourg qui graduellement s'effacent des mémoires.

L'affluence inusitée d'assistants qui ont accompagné son convoi funèbre témoignait de la popularité et de la sympathie dont jouissait le défunt, et la nouvelle de sa mort si rapide a retenti douloureusement dans le cœur de tous ceux qui avaient appris à connaître l'excellent patriote fribourgeois qu'était M. Charles Joye.



**M. Isidore Chatton.** — C'est la troisième notabilité romontoise que l'on a vu disparaître dans le cours d'une semaine par la mort de M. Isidore Chatton, ancien greffier du tribunal de la Glâne, décédé le samedi 18 novembre dernier.

M. Isidore Chatton est mort à l'âge de 72 ans, après une vie de travail consacrée presque toute entière aux affaires publiques et aux œuvres de charité et d'utilité générale ; aussi jouissait-il de l'estime et de l'affection de tous dans la cité glânoise qu'il n'a jamais quittée.

Il fit ses études littéraires au collège St-Michel, dans les premières années de sa réouverture, après l'avènement

du régime issu des élections générales de 1856 et ses études juridiques à notre ancienne école de droit ; après quoi il ouvrit à Romont une étude de notaire et fut bientôt appelé à occuper le poste de greffier près le tribunal du district de la Glâne, poste qu'il desservit pendant 35 ans et dont il se démit en 1908 pour prendre la place de directeur commercial de l'entreprise électrique de Montbovon. La carrière militaire de M. Chatton le conduisit jusqu'au grade de major d'infanterie et il remplit pendant plusieurs années les fonctions de grand-juge au tribunal militaire cantonal.

Dans l'administration communale et paroissiale de Romont, nous voyons Isidore Chatton participer à toutes les initiatives utiles. Il fit partie du conseil communal pendant une vingtaine d'années et comme syndic de 1892 à 1897. Il fit partie du conseil de paroisse et présida celui-ci pendant une période administrative. Il fut pendant plus de quarante ans administrateur de la Banque populaire de la Glâne. En collaboration avec M. le doyen Castella, il fonda l'orphelinat paroissial qu'il administra jusqu'à sa mort avec un méritoire dévouement.

M. Isidore Chatton laisse à ses concitoyens l'exemple d'un homme actif et désintéressé et d'un père de famille modèle. L'un de ses fils fait honneur à la magistrature et l'autre appartient au clergé du diocèse.



## LA COMMANDERIE DE ST-JEAN A FRIBOURG

Parmi les monuments d'un passé vénérable que l'on rencontre encore en assez grand nombre dans notre cité de Fribourg se trouve, au quartier de la Planche supérieure une modeste église entourée d'un cimetière et tout à côté de l'église un enclos comprenant un verger et divers bâtiments. Cette église est celle de St.-Jean, et l'enclos voisin, avec les bâtiments qu'il contient et qui constituaient ces dernières années encore la Maison de correction furent, jusqu'en 1828, la propriété de l'ordre des « Hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem » plus connu sous le nom de « Chevaliers de Malte ».

L'histoire de cette maison religieuse est intéressante à plus d'un titre et se lie assez étroitement à celle de la ville et république de Fribourg. Cette histoire a été écrite d'abord par notre premier bibliothécaire cantonal, l'abbé Meinrad Meyer, qui fut curé de St.-Jean de 1832-1870. D'autres historiens et érudits fribourgeois se sont occupés à recueillir des documents et à explorer ce domaine.

Nous citerons le chanoine Fontaine, l'abbé Gremaud le P. Apollinaire Deillon dans son dictionnaire des paroisses etc.

Tout récemment, un étudiant de l'université de Fribourg, M. J. K. Seitz a choisi ce même sujet pour sa thèse de doctorat à la faculté de philosophie et nous a donné une histoire complète de la commanderie de St.-Jean sous le titre : « *Die Johanniter* »

*Priester-Comturei Freiburg in Ü., mit Regesten*». La première partie de cette thèse a paru dans le vol. XVII des «Geschichtsblätter»; la seconde partie forme le volume XVIII. C'est là, sans contredit, le travail le plus étendu, le plus complet et le mieux documenté qui ait paru sur la matière.

L'ouvrage de M. Seitz est divisé en deux parties d'inégale étendue. La première n'est, en quelque sorte qu'une introduction et contient des données générales sur l'origine, le but et l'organisation de l'ordre des «Hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem» et ses établissements en Suisse. La seconde partie qui constitue l'histoire proprement dite de la commanderie de St.-Jean à Fribourg est divisée en cinq chapitres qui correspondent aux principales phases de cette histoire depuis la fondation de la commanderie en 1224 jusqu'à son extinction par la mort du dernier commandeur, Charles Wigand en 1828.

Le premier établissement des Hospitaliers de St.-Jean de Jérusalem comprenait une maison au quartier de l'Auge sur la place actuelle du Petit St.-Jean, avec un peu de terrain attenant. Une chapelle qui fut démolie vers 1840 était le seul vestige du premier établissement des chevaliers de St.-Jean dans notre ville.

Les chevaliers Dietrich d'Englisberg et Rodolphe de Hattenberg — le P. Apollinaire Deillon et le curé Meyer disent *Hackenberg* — auraient été les fondateurs, ou du moins les premiers bienfaiteurs de cette maison. Une pierre tombale portant la date de 1224 et décorée des armes de ces deux chevaliers se voit encore au pied de la façade nord de l'église de St.-



Jean et l'on admet cette date comme celle de la fondation du couvent des Hospitaliers de St.-Jean en notre ville. Ce fut le Grand maître Garin de Mont-aigu qui présida à cette fondation lors de son passage à Fribourg alors qu'il se rendait de Paris en Italie. Ce couvent était une sorte d'hospice où les frères hospitaliers recevaient les malades, hébergeaient les pèlerins et les pauvres voyageurs. Le supérieur s'appelait « maître-hospitalier », ce n'est que plus tard qu'il prit le titre de « commandeur ». Outre le soin des malades et des pauvres, les frères hospitaliers devaient encore remplir les fonctions ecclésiastiques dans le quartier qui allait bientôt être incorporé à la ville. Le premier supérieur fut Ulrich de Moncristin.

La commanderie de St.-Jean à Fribourg eut une large part des libéralités prodiguées à cet ordre militaire et M. Seitz nous donne une nomenclature interminable des donations qu'elle reçut en terres, argent, redevances, titres de rente etc., donations qui s'accrurent encore par des achats, des échanges, des acquisitions avantageuses. Il fallait bien les revenus considérables de ses riches commanderies pour procurer à l'ordre les ressources nécessaires à l'entretien de ses forces militaires sur terre et sur mer. C'est la période brillante et glorieuse de l'histoire des Chevaliers de Rhodes comme on les appelait encore. Elle forme les deux premiers chapitres de la seconde partie du travail de M. Seitz.

Dans le troisième chapitre, qui va de 1325 à 1504, l'auteur nous décrit une période moins favorable pour toutes les commanderies en général et spécialement pour celle de Fribourg. La défense de

Rhodes et la guerre contre les Turcs mit fortement à contribution les ressources de l'ordre et lui fit perdre un peu de vue son but primitif en appauvrissant ses différents établissements, dont les revenus étaient absorbés par les dépenses considérables auxquelles devait faire face la caisse centrale.

La commanderie de Fribourg se vit forcée de vendre l'une après l'autre un certain nombre de ses propriétés foncières pour faire de l'argent et payer les dettes les plus pressantes. Les commandeurs firent leur possible pour conserver la fortune de la commanderie, mais les dépenses de guerre ainsi que celles qu'occasionnaient l'entretien et les réparations des bâtiments, les réceptions de grands personnages avec leur suite n'en pesaient pas moins lourdement sur la caisse de la commanderie. L'endettement devenait tel que la fortune de la commanderie suffisait à peine à l'entretien de deux personnes.

Dès le début, le nouveau couvent fut favorisé de nombreuses donations qui lui permirent de prendre un rapide développement. Il se trouva bientôt à l'étroit dans le quartier où il s'était d'abord fixé et chercha à se procurer un autre emplacement. La ville de Fribourg, reconnaissant les services que rendaient les frères hospitaliers, leur offrit un terrain situé sur l'autre rive de la Sarine au quartier actuel de la Planche supérieure. Le document qui a trait à cette donation s'exprime ainsi sur la situation du terrain concédé : « quidquid terre comprehenditur de pomerio dicti sancti Johannis ultra Sanonam sito infra vias donec ad vallaculum interius et minus ». Cette donation était faite à charge

pour les donataires de construire un couvent avec une église et un cimetière ainsi qu'un hospice. Si ces conditions n'étaient pas remplies, le fond reviendrait à la ville (1259).

La construction de ces divers bâtiments marcha rapidement, car en 1264 déjà, l'église fut consacrée. Il est probable que les autres constructions furent terminées presque en même temps. Cette date de 1264 semble marquer l'établissement définitif des Hospitaliers de Saint-Jean sur la Planche.

L'effort colossal de l'Europe chrétienne pour délivrer les Lieux Saints du joug des Sarrasins et pour refouler ceux-ci en Asie ayant échoué, les chevaliers de St.-Jean devinrent le seul rempart de la chrétienté contre l'islamisme envahissant. Aussi de tous côtés les dons affluèrent en faveur de l'ordre pour lui donner les moyens d'armer les galères et de continuer la lutte contre les infidèles. On se rappelle qu'aux vœux monastiques ordinaires les Hospitaliers ou Chevaliers de St.-Jean de Jérusalem avaient ajouté la protection des pèlerins par des escortes armées et la guerre défensive contre les Arabes et les Turcs.

Parmi les commandeurs de cette époque, on en cite plusieurs dont l'administration fut fort recommandable. Ainsi Wilhelm Huser de Fribourg (1362-1390) qui, tout en observant une stricte économie, exécuta différents travaux d'agrandissement aux bâtiments et à l'église. Il fit aussi son possible pour délivrer la commanderie de Fribourg des griffes des usuriers qui la pressuraient.

Johann von Ow fut aussi un commandeur distingué qui, à plusieurs reprises, dut se rendre à Rhodes

sans cesse menacée par les musulmans qui venaient de mettre fin à l'empire de Byzance par la prise de Constantinople. Johann von Ow eut une carrière très mouvementée. Il contribua aussi à l'agrandissement de l'église de St.-Jean et, bien que souvent absent, il ne perdit pas de vue l'administration de la commanderie de Fribourg qu'il échangea vers la fin de sa vie contre celle de Buchsee dans le canton de Berne.

Le quatrième chapitre du travail de M. Seitz a trait à une période peu brillante de l'histoire de la commanderie de St.-Jean, période comprise entre les deux dates 1504-1686. C'est un temps de démêlés, de luttes, de procès entre la commanderie, la paroisse, le chapitre de St.-Nicolas soutenu par le gouvernement de Fribourg. C'est aussi pendant ce temps que la Planche fut détachée de la paroisse de Tavel dont la collature longtemps convoitée par le chapitre de St.-Nicolas, fut enfin attribuée à ce dernier (1507).

Cet acte priva la commanderie d'une source importante de revenus en même temps que d'un droit qu'elle possédait dès 1370. Aussi le commandeur, Pierre d'Englisberg, protesta-t-il énergiquement; il en appela au grand maître de l'Ordre et obtint même contre le clergé de St.-Nicolas une sentence d'excommunication. Un procès s'instruisit en cour de Rome. Le conseil n'en décréta pas moins l'attribution de la cure de Tavel au chapitre (1510) et l'église de St.-Jean fut érigée en église paroissiale. Le motif de cette décision fut que « cela était utile au clergé de St.-Nicolas, mais non à la commanderie ». Celle-ci reçut en échange quelques

petites compensations. Elle dut bien, malgré elle, consentir à un arrangement (1511) mais le grand maître de l'ordre et les commandeurs Pierre d'Englisberg (1528) Claudius Fallius (1613) et Jean Gobet (1636) protestèrent tour à tour contre le transfert de la collature de Tavel. Nous n'entrerons pas dans le détail de cet interminable procès. Aux termes du traité de 1511 le commandeur devait pourvoir aux fonctions pastorales pour la nouvelle paroisse et avait à sa charge l'entretien de tous les objets du culte, ce qui du reste avait déjà lieu précédemment. Ses nouvelles relations avec les paroissiens de la Planche donnèrent lieu à des conflits et à des réclamations, surtout lorsque le commandeur résidait hors de Fribourg et ne remplissait pas consciencieusement ses devoirs de curé.

Parmi les commandeurs de cette époque se distingua surtout Pierre d'Englisberg (1504-1545), dont nous venons de parler. Ses éminentes qualités d'administrateur, son zèle et sa vaillance dans la lutte contre les infidèles, l'élevation de son caractère, sa sollicitude pour tous les intérêts qui lui furent confiés, son activité infatigable, sa charité envers les humbles, son aménité et sa haute intelligence lui gagnèrent l'estime et l'affection de tous ses contemporains et en firent le type accompli du chevalier de St.-Jean de Jérusalem. Non seulement il releva la commanderie de Fribourg qu'il administra d'une façon exemplaire, mais encore il voua tous ses soins à la paroisse de St.-Jean. Il restaura l'église, bâtit la sacristie, la pourvut de tous les objets nécessaires au culte, entretenit toujours deux ecclésiastiques pour le service religieux et le ministère pasto-

ral. Aussi son souvenir demeura-t-il très vivant à Fribourg et surtout dans la paroisse de la Planche. Nous ne pouvons entrer dans plus de détails sur cette magnifique carrière si touffue et si noblement remplie. Partout, non seulement à Fribourg, mais encore à Berne, Bâle, Lucerne il était l'objet de l'admiration et de l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Aussi presque toutes les commanderies de la Suisse tinrent à honneur de l'avoir à leur tête.

Sous ses successeurs, surtout les étrangers au pays, les frottements entre les paroissiens de St.-Jean et la commanderie se multiplièrent ; ce fut une ère de différents, de procès interminables, de réclamations, de plaintes et de difficultés qui ne cessèrent qu'à l'arrivée d'une série de membres de la même famille qui revêtirent la dignité de commandeur de 1686 à 1774.

Le cinquième et dernier chapitre du travail de M. Seitz est consacré précisément à cette période qui va de l'arrivée des Duding jusqu'à la suppression de la commanderie. La famille Duding de Riaz fournit à la commanderie de St.-Jean pas moins de six commandeurs dont deux occupèrent le siège épiscopal de Lausanne.

Cette famille Duding fut vraiment la providence de la commanderie et de la paroisse de St.-Jean à Fribourg. Des aumônes et des donations sans nombre attestent son inépuisable charité qui alla jusqu'à se dépouiller complètement en faveur de ces deux institutions, car la fortune des Duding s'en alla toute entière au profit du quartier de la Planche. Cette période fut vraiment l'âge d'or pour cette paroisse.

Le premier des commandeurs de cette famille fut Jean Duding (1686-1701) qui entra en 1667 dans l'Ordre des Chevaliers de Malte, fut ordonné prêtre en 1670, reçut la commanderie de Fribourg en 1686 mais ne vint y résider qu'en 1690, année où il quitta Malte. Comme tous les membres de sa famille qui revêtirent les mêmes fonctions, il se distingua par ses vertus sacerdotales, le soin qu'il apporta à l'administration de la commanderie et de l'église de St.-Jean, sa charité et son désintéressement. Il rebâtit la maison de la commanderie.

Il eut pour successeur son frère Jacques Duding dont les mérites ne furent pas moins appréciés. Pendant son long séjour à Malte, il prit part à cinq expéditions sur les galères de l'Ordre ; il prodigua ses soins aux galériens, aux pestiférés et déploya beaucoup de zèle dans ses fonctions d'aumônier. Aussi le grand maître l'avait-il en très haute estime. C'est en considération de ses éminentes qualités et de sa haute culture que le pape Clément XI l'éleva au siège épiscopal de Lausanne (1707). Comme évêque, Jean Duding fixa sa résidence à la commanderie de St.-Jean. Il déploya la même bien-faisante activité dans l'administration de son diocèse que dans les autres emplois à lui confiés par les supérieurs de son Ordre. Il donna tout ce qu'il possédait aux pauvres et à son diocèse et mourut, en 1716 dans la plus grande pauvreté.

Son neveu Claude-Antoine Duding lui succéda comme commandeur et évêque de Lausanne et se montra le digne imitateur des vertus de son oncle. Pendant les trois années qu'il passa à Malte, il eut l'occasion de se signaler par son zèle sacerdotal

et par sa bravoure héroïque. Dans un combat, alors que son vaisseau était pressé par sept galères ennemies, ses paroles enflammées ranimèrent à tel point le courage des combattants, un moment chancelants, que la victoire vint couronner ses efforts.

Il choisit aussi la commanderie comme sa résidence épiscopale. Son activité dans tous les domaines fut extraordinaire. Il défendit avec tenacité les droits de l'évêque et de la commanderie, spécialement contre les empiétements du chapitre de St.-Nicolas, fut le bienfaiteur des pauvres, le restaurateur de l'église de St.-Jean qui lui doit le remarquable tableau de l'adoration des mages de Calvaert, acheta une maison pour le curé, écrivit plusieurs ouvrages qui témoignent de ses vastes connaissances, rédigea un catéchisme pour son diocèse, entretint des relations suivies avec les personnages marquants de son temps et fut honoré de flatteuses distinctions de la part du pape Benoît XIV et du roi de France. Lors de la guerre de Wilmergen, il usa de toute son influence auprès des ambassadeurs étrangers pour prévenir la guerre civile et religieuse. Il mourut le 16 juin 1745 et fut enterré dans l'église de St.-Jean, ainsi que ses deux prédécesseurs. Cet éminent prélat a rendu, comme on l'a vu, à la commanderie et à l'église ainsi qu'à tout le diocèse d'inappréciables services. Partout, du reste, à l'église, à la cure et au bâtiment qui fut la commanderie, on trouve des traces de son passage.

Deux de ses neveux, Jacques et Claude-Joseph administrèrent encore la commanderie (1745-1774) puis cette brillante institution marcha rapidement vers son déclin sous les trois derniers commandeurs qui résidèrent constamment à l'étranger.



Le travail de M. Seitz se termine par la nomenclature des commandeurs, celle des conventuels dont on a pu retrouver les noms et celle des administrateurs, puis, outre une table des noms de personnes et d'endroits, un répertoire de 457 documents, puisés à différentes sources.

C'est une histoire fort attrayante que celle de cette commanderie de St.-Jean. Nous y voyons défiler toute une série de figures intéressantes de personnalités remarquables et de haute valeur qui ont jeté un vif éclat au sein de notre cité et ont fait le plus grand honneur au nom fribourgeois. En présence de ces souvenirs du passé, la visite de cette petite église de St.-Jean qui a subi, au cours de sa longue existence, de nombreuses transformations et qui abrite les tombes de tant d'illustres et saints personnages, n'est pas sans présenter un réel intérêt.

Nous ne saurions terminer sans rendre hommage au travail de M. Seitz et le signaler à l'attention du public fribourgeois.

---

Une maman s'en va au collège s'informer de la conduite de son fils.

— Cet élève va assez bien, lui dit le recteur, seulement il ne veut pas mordre aux sciences exactes.

— Cela m'étonne d'autant plus, répond la digne femme, que son père est l'exactitude même. Je ne crois pas que depuis vingt-deux ans il ait manqué une seule fois l'heure de son bureau.

---

### **Bon appétit.**

Armés l'un et l'autre d'une de ces grandes poches appelées *cavuet*, dans nos campagnes, le fermier Tinbon et son domestique Loyette vidaient une fosse à purin. En travers de la fosse courait une poutre, sur laquelle pendait la veste de Loyette. Le recul d'un manche de cavuet fit choir ce vêtement dans le jus nauséabond. Aussitôt Loyette de se mettre à fouiller la fosse, tout en poussant d'éclatants jurons. Et Tinbon :

— T'énerves pas Loyette, on veut assez la ravoir ta veste !

— Hé ! je me fous pas mal de ma veste ! Mais le diable, c'est que j'y ai mes dix heures.

---

### **Dans une réunion socialiste.**

— Ce que je veux, c'est que demain tous les ouvriers deviennent patrons.

*Une voix* : — Ah ! mais non. Il y a trop de risques.

---

### **Exactitude.**

Un directeur de théâtre s'adressant à un jeune auteur qui lui soumet une pièce nouvelle, lui dit :

— Votre pièce n'est pas mal, mais malheureusement vous n'avez aucun souci d'exactitude, de vérité, ainsi votre pièce débute par :

— Au lever du rideau, le concierge est en train de lire son journal... — Pas du tout ! le concierge ne lit jamais *son* journal... Il lit toujours le journal d'un de ses locataires.

---

La domestique vient de téléphoner. On lui demande qui lui a répondu.

— Je n'ai pas reconnu la voix, dit-elle, en tout cas, c'était un gros monsieur.

---

*Madame.* — Je dois vous prévenir d'une chose, avant de vous engager ; la bonne qui était ici avant vous avait la détestable habitude d'écouter aux portes et d'aller tout raconter dans le voisinage. J'espère que vous n'en ferez rien !.

*Sophie.* — Oh ! Madame peut être sans inquiétude, je suis d'une discrétion absolue, je garde tout pour moi, comme si je n'avais rien vu, rien entendu.

---

### **La passion de l'art.**

— J'adore la peinture, Monsieur, chaque fois que j'ai une journée à moi j'en profite pour peindre.

— Et vous avez souvent des journées à vous ?

— Tous les Vendredi-Saint ; je suis charcutier.

---

### **Pratique**

Un voyageur de commerce pendant sa tournée d'affaires est en conversation familière avec un de ses vieux clients.

— Dites-moi, lui dit celui-ci, quelle est cette jeune dame qui vous accompagne ?

— Ah ! c'est ma femme, nous sommes justement en voyage de noces.

---

### **L'auteur dramatique.**

— Vous avez qualifié mon avant-dernier drame d'être le dernier mot de la stupidité.

Le critique. — Ah ! je vous demande pardon !..

L'auteur. — Ah bien ! vous allez maintenant changer d'avis.

Le critique. — Mais naturellement, puisque je n'avais pas encore lu votre dernière pièce.

---

— Alors, ma pauvre Catherine, tu vas épouser un aviateur, un homme qui expose sa vie tous les jours.

— A pas peur, ! mon bon : t'imagines-tu que lorsque je l'aurai je vas le laisser une seule fois quitter le plancher des vaches !! tu peux te tranquilliser !

---

### **Au bureau de renseignements.**

*La cliente.* — Je voudrais que vous me fournissiez quelques indications sur mon fiancé, c'est un monsieur élancé, avec une moustache noire, un peu chauve.

*L'employé.* — Et comment s'appelle-t-il, où habite-t-il ?

*La cliente.* — C'est précisément ce que je désirerais savoir de vous.

---

Au sortir d'une tûne, deux étudiants ennuagés regagnent péniblement leur domicile pour se mettre dans les plumes. Dans le voisinage ils entendent un coq chanter matines.

— Sâle bestiau, murmure l'un d'eux, il perd la boule ; le coq, ça chante le matin et pas quand on va coucher je pense.

---

Deux représentants d'agences matrimoniales sont en train de parler d'affaires.

— Savez-vous, collègue, combien le banquier Meyer donnera à sa fille ?

— Je crois que c'est 300,000 francs ; entre nous, elle est bien laide pour 500,000.

---

### **C'est du toupet.**

*Le mendiant.* — Un pauvre homme malade vous demande s'il vous plaît un petit secours.

*Le passant.* — Mais ! vous n'avez pas l'air malade.

*Le mendiant.* — Etes-vous médecin ?

*Le passant.* — Non, pourquoi ?

*Le mendiant.* — Alors de quoi vous mêlez-vous de faire des diagnostics auxquels vous n'entendez rien.

---

*Fille.* — Tranquillise-toi, mon petit chéri, c'est vrai qu'il est un peu cher mon nouveau costume, mais je le porterai longtemps, vois, j'ai déjà acheté douze paires de gants de couleur assortie, tu n'as donc rien à craindre.

---

### **Au concert de la Grenette**

*Un assistant* à son voisin. — Dites-moi pourquoi voit-on tant de gens bailler à se décrocher la mâchoire.

*Le voisin.* — Vous n'avez pas remarqué que notre critique musical, qui est assis là-bas au premier banc, a baillé plusieurs fois, alors ils veulent tous se donner l'air d'être des connaisseurs et tous ils y vont de leur jeu de mâchoires. C'est pas plus malin que ça.

---

*L'ami.* (ironique) — Oh ! cette impatience. Pour ce télégramme où ta belle-mère t'annonce son arrivée à demain, tu donnes un franc de bonne main au facteur.

*Le mari.* — C'est que .... elle voulait déjà venir aujourd'hui.

---

### **En société.**

— Oserai-je vous présenter à ma femme, mon cher ami ? vous avez, je crois, l'avantage de ne pas encore la connaître.

---

### **Embarrassant**

— Si je savais seulement à qui donner la préférence de mes deux prétendants ? L'un me veut pour mon argent, l'autre pour ses dettes.

---

### **Chez nos campagnards.**

— Alors ta fille s'en va à la ville, en service chez les belles madames.

— Hélas oui ! pour soigner le bétail elle est trop bête.

---

### **La jeune femme de ménage.**

— Il faut bien que je t'avoue que les derniers plats que j'ai préparés, nous avons dû les donner tous au chien.

*La bonne amie.* — Oh ! alors, il faut espérer que la société protectrice des animaux n'en saura rien.

---

### **Autour du Grand Conseil.**

Deux députés sont assis au Café des Arcades.

— No volin n'in prindre oncora on demi.

— Bin chon vau.

— Eh bin, quemanda lou, t'ari prè la parola on coup d'in chta chèchion.

---

### **Entendu chez le marchand de fer.**

Une bonne femme se présente et s'adressant au commis :

— Je voudrais une casserole, dit-elle, mais quelque chose de bon, comme on les a maintenant, en... linolion, je crois.

— Vous vouliez dire linoleum, n'est ce pas ?

— Justement, on sait pas redire ces noms savants qui z'ont maintenant.

Le commis apporte donc une brillante casserole en aluminium. La bonne femme, après l'avoir longuement tournée et retournée déclare : — Oui, c'est bien ça, et après une demi-heure de marchandage le marché est conclu.

---

### **Il n'y a plus d'enfants.**

Une dame en visite croit devoir complimenter le maître de la maison à propos de ses rejetons.

— Qu'ils sont charmants ! s'écrie-t-elle, je n'en connais pas de plus sages.

Le papa se rengorgeant : — En effet, ma femme les élève à merveille.

— Oh ! tu sais, papa, remarque la cadette, elle t'élève aussi très-bien.

---

### **Un lieu d'aisance.**

— En 1858, le 18 Juillet, un incendie détruisit, au Lieu, l'église, la cure et 33 autres maisons. Devant un aussi grand désastre, le pasteur implora la charité du public, son appel se termina par une phrase qui fit sourire les sinistrés eux-mêmes : — Faites, mes chers concitoyens, écrivait-il, que ce lieu de misère redevienne un lieu d'aisance.

(Conteur vaudois.)

---

### **Quel toupet.**

Une bonne se présente dans une maison pour entrer en service. La maîtresse de maison lui demande :

— Avant tout mon enfant, je désire savoir pourquoi vous avez quitté votre dernière place.

La bonne d'un air piqué :

— Madame est bien curieuse !... Est-ce que je demande à madame pourquoi sa dernière bonne n'est pas restée ici.

---

Un papa anglais demandait un jour à son ami à quelle carrière il devait destiner son fils âgé de 10 ans.

L'ami répondit :

— Enfermez-le dans une chambre où vous aurez mis sur la table une Bible, une pomme et quelques pièces de monnaie. Après un quart d'heure vous l'observerez. S'il est en train de lire la Bible vous en ferez un pasteur ; s'il ne s'intéresse qu'à la pomme qu'il soit agriculteur, s'il s'amuse à compter l'argent qu'il devienne financier.

L'expérience fut faite. Et quand l'ami en demanda le résultat le père répondit : — J'ai trouvé mon fils assis sur la Bible ; il avait mis l'argent dans sa poche et mangeait la pomme...

— Alors faites en un député !

---

### **Le vermisseau.**

Une maman à sa fillette :

— Oui, Margot, toutes mes robes de soie viennent d'un petit ver qui n'a pas plus d'apparence qu'un pauvre vermisseau.

— C'est papa, n'est ce pas ?

---

### **Jeu d'enfants.**

Maman accourant :

— Hélène ! quel tintamarre !... Comment tu cries, tu Griffes ton frère !... Vois comme lui reste gentil et tranquille...

— C'est le jeu, maman, nous jouons au ménage, Albert est le papa et moi je suis toi.

---

### **L'instinct.**

Un brave homme, qui ne crache pas dans son verre, est soudain frappé de congestion dans la rue. On s'empresse autour de lui. Un passant sort de sa poche un petit flacon de kirsch et, à tout hasard il le passe sous les narines du malade espérant le ranimer.

Ce dernier flairer le kirsch, ouvre un œil et, d'une voix faible murmure :

— Un peu plus bas, Monsieur, un peu plus bas !

---

### **Une fin psychologique.**

Le patron. — Hé bien, est-ce que le client Meyer a payé sa note ?

Le commis. — Non ! je n'ai pas trouvé le véritable Meyer. Dans la même maison il n'y en avait pas moins de trois, mais aucun n'a voulu se reconnaître comme débiteur. Ils m'ont tous engueulé, le dernier m'a même flanqué en bas de l'escalier.

Le patron. — Celui-là était le bon, retournez vite chez lui avec la facture.

---

### **Les nomades.**

Une régente parle des peuples nomades :

— Marthe, demande-t-elle, peux tu m'en citer aussi qui ne se fixent nulle part ?

— Oui, Mademoiselle, les cuisinières, les bonnes, les femmes de chambre.

---

### **Du tac au tac.**

Lu dans l'*Almanach helvétique* année 1917 :

Réjane, la comédienne qui donne le plus de tintouin à son directeur, sort du Louvre. Une amie l'aborde :

— Tu viens d'acheter quelque chose ?

— Oui, ma foi, du linge *damassé*.

— Eh ! félicitations, ma petite ! Tu avais donc beaucoup d'argent *d'amassé* ?

— Dame ! assez.

---



### **Annonce pittoresque.**

— On cherche dans la Gruyère en partie arborisé avec ou sans petite maison un terrain de 1000 m<sup>2</sup>. Offres sous C. 7376 N. à Publicitas Montreux.

---

*Elle.* — Aujourd'hui, Charles, nous irons dîner à l'hôtel.

*Lui.* — Pourquoi ?

*Elle.* — La cuisinière est malade.

*Lui.* — Tu aurais peut-être pu faire la popotte toi même.

*Elle.* — C'est ce que j'ai fait.

---

### **Sur la Cannebière.**

Deux peintres causent de leur art.

— Moi, dit l'un deux, ça n'est pas pour me flatter, mais pour te tromper l'œil je ne crains personne. C'est presque du génie.

— Exemple ?

— Voilà : hier, je prends une planche, vous entendez bien ? une simple planche ; je la peins en marbre, mais, vous savez, un marbre comme je sais les faire, c'était épatant. Néanmoins, pour m'assurer que c'était réussi, savez-vous ce que j'ai fait ?

— ?

— Eh bien ! j'ai mis ma planche sur l'eau d'un bain que l'on venait de m'apporter, et elle a coulé au fond !...

— Ça ne m'étonne pas, dit l'autre ; aussi, tiens, moi, j'avais peint pour un banquier, un passage de la Bérésina d'un réalisme extraordinaire ; mon client avait commis l'imprudence de l'accrocher dans sa salle à manger, il a été obligé de l'enlever.

— Pourquoi donc ?

— Les carafes gelaient !...

---

### **En caserne.**

— Tu te rappelles le commandant X... ?

— Parbleu !

— Eh bien ! il a épousé sa bonne.

— Eh bien, quoi ?

— Eh bien : maintenant il la trouve mauvaise.

---

### Zi :

Un voyageur de commerce de Genève visitait l'autre jour sa clientèle lausannoise. A ses côtés cheminait un portefaix qu'il avait engagé et qui poussait une charrette pleine de caisses d'échantillons.

— Quand vous aurez soif, lui fait le Genevois ne vous gênez pas, dites-y,

Au bout d'une heure d'allées et de venues, de montées et de descentes, le commissionnaire s'écrie en s'approchant du café du Raisin : « Zi ! » Mais le commis voyageur ne s'arrête pas et, prenant par la Madeleine, arrive à la place de la Riponne. Comme il allait dépasser le café Vaudois, l'homme à la charrette lui touche le bras et répète, avec vigueur cette fois, son : « zi »

— Vous dites, lui demanda le Genevois.

— Je dis : zi, puisque Monsieur m'a dit en me remettant ses marmottes : — Quand vous voudrez boire un verre dites zi.

(Conteur Vaudois.)

---

### Encore dans le Midi.

Un politicien étant candidat demanda au préfet l'autorisation de tenir une réunion au cimetière. Il y avait ballottage et l'on se trouvait à quelques jours du second tour.

Le fonctionnaire entendant la demande de ce candidat facétieux sursauta.

— Au cimetière, s'écria-t-il, mais vous êtes fou, pourquoi ce sacrilège ?

Et le candidat de répondre avec humour :

Comme vous avez fait voter tous les morts contre moi au premier tour, je voudrais bien avant le second tour, leur exposer mon programme.

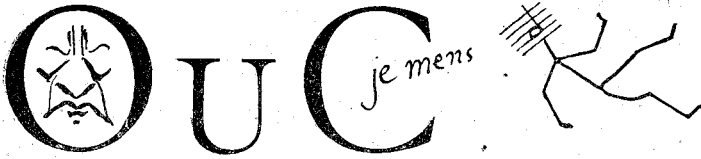
---

De la *Gazette des tribunaux*, à propos d'un infanticide.

« L'enquête judiciaire a démontré que, avant sa mort l'enfant avait été en vie. »

---

## Rébus



## Charade

Note de musique — Pronom personnel — Participe  
d'un verbe gai — Instrument de musique — Préposi-  
tion — Le tout : Quartier bien connu.

## Enigme

Dans l'élevation que mon rôle me donne  
Je suis dans l'air ; jamais je ne rampe ici-bas  
Et sans avoir d'esprit, ce qu'on ne croirait pas,  
J'ai pourtant mes degrés et mon rang en Sorbonne.

Mon naturel est dur ; j'éclate quand j'ordonne.  
Je vais et je reviens aussitôt sur mes pas ;  
Sans me laisser jamais, je rends les autres las.  
Qu'on me laisse en repos, je n'étourdis personne.

Toujours la bouche ouverte avec ma voix de fer  
Sur de joyeux sujets on m'entend triompher ;  
Suis-je triste, j'inspire une douleur profonde.

Quoique je parle assez, je ne dis oui ni non ;  
Mon éclat est puissant pour attirer le monde ;  
Je porte à ma ceinture et mon âge et mon nom.

### Mot carré

Faiseur d'embarras — Signe musical — Enlevât — Nigaud.

### Mot croissant

Trouver des mots en ajoutant chaque fois une lettre à celles du précédent en les anagrammant, c'est-à-dire en les plaçant dans un ordre quelconque :

Consonne — Pronom — Patriarche — Pape — Préposition — Espèce de courge — Montagne — Dormir un peu — Coulerons dans un moule.

### Solution des problèmes de 1915-1916

Le mot de l'énigme est : *glace* ; celui de la charade est *Montorge*. La phrase à compléter est : *Tel qui rit vendredi dimanche pleurera*. La phrase du rébus est : *La roche tarpéienne est près du Capitole*. Le mot croissant :

C.  
CI.  
CRI.  
CRIN.  
CARIN.  
CARLIN.  
CLARINE.  
CAROLINE.  
CORNALINE.

---

# TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

## Première partie.

	PAGES
Calendrier et foires pour 1917 .....	VI
Autorités fédérales.....	XXXI
Autorités législatives .....	XXXII
Autorités exécutive et admin., Conseil d'Etat	XXXV
I. Direction de l'Instruction publique...	XXXVI-XXXVII
II. » de la Justice, des Cultes, etc.	XXXVII-LI
III. » des Finances.....	LII-LV
IV. » de l'Intérieur, de l'agricul- ture, etc. ....	LV-LIX
V. » des Travaux publics .....	LIX-LX
VI. » de la Police, de la santé pu- blique et du commerce..	LX-LXIII
VII. » militaire .....	LXIII-LXIV
Syndics du canton .....	LXV-LXXI
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix	LXXII-LXXXIII
Commune de Fribourg .....	LXXXIII-LXXXIX
Etablissements de crédit public .....	LXXXX-LXXXXII
Officiers d'état civil .....	LXXXXII-LXXXXIII
Postes et télégraphes.....	LXXXXIV-LXXXXVI

## Seconde partie.

	PAGES
Le cinquantenaire des Nouvelles Etreennes Fribour- geoises (E. FRAGNIÈRE) .....	1
Sa Grandeur Monseigneur Colliard (L. FRAGNIÈRE)	8
La guerre .....	16
Une œuvre fribourgeoise en faveur des prisonniers de guerre: La Mission catholique suisse ....	26
Mon lion d'Afrique (D' LÉON PITTET).....	38
Les internés (E. FRAGNIÈRE).....	44

	PAGES
Deux jubilaires (E. FRAGNIÈRE).....	51
L'école d'agriculture de Grangeneuve (EMMANUEL DE VEVEY).....	56
L'homme sauvage (VICTOR TISSOT).....	64
La ville de Nouveau-Fribourg.....	75
Nécrologies :	
M. Joseph Birbaum, juge cantonal — M. Paul Menoud — M. le D <sup>r</sup> Crausaz, médecin à Romont — M. Adrien Michaud — M. Laurent Chassot — M. Edouard Gougain — M. Max de Diesbach — M. Louis de Weck — M. le chanoine Repond — M. Pierre-Maurice Masson — M. le profes- seur Pierre-Alphonse Reidy — M. Jayme Hart- mann — M. Nicolas Uldry, avocat, ancien juge cantonal — M. Gaspard Decurtins — Le lieu- tenant Roger Weck — M. Léon Remy — M. Alphonse de Bocard — M. Constant Dinichert — M. le chanoine Badoud, Rd doyen de Fribourg — M. Charles Joye — M. Isidore Chatton (L. FRAGNIÈRE).....	78
La Commanderie de St-Jean à Fribourg (E. FRA- GNIÈRE).....	113
Anecdotes nuithoniennes, bons mots, etc. — Rébus, charade, énigme, etc. ....	124



# Comment vous portez-vous ?

En rencontrant des connaissances, on pose bien 98 fois sur 100 la question stéréotypée : « Comment vous portez-vous ? » En général, les gens répondent : « Merci » et posent à leur tour la même question, laquelle est aussi rapidement répondue par un « merci ». Ce mot « merci » est prononcé sans réflexion, par conséquent de façon insensée. Ce manque de réflexion, cette apathie est une maladie, contre laquelle l'homme doit lutter à temps pour son bien et celui de ses enfants.

Nos nerfs sont à tel point ébranlés par l'existence fiévreuse que nous menons, par les machines, par le brouhaha des grandes villes et surtout par la lutte pour la vie, que nous-mêmes et nos descendants, nous deviendrons de vraies machines, si nous ne réagissons pas avec toute l'énergie qui nous reste, contre le danger qui nous menace. Nous devons raffermir notre système nerveux, nous devons fortifier nos nerfs.

Le pouvons-nous ? — Certainement ! Mais nous devons être prudent et ne pas jouer le rôle du cobaye, en essayant sur nous toutes les drogues et toutes les teintures recommandées de tous côtés contre la nervosité. Ce qu'il importe surtout, c'est d'emmagasiner dans les nerfs de véritables éléments chimiques de vigueur. Dès que nous y aurons réussi, nous aurons de nouveau la force de penser. Nous ne serions plus des machines, des marionnettes, mais bien des hommes capables de penser et de travailler dans un but défini.

Les sucs nécessaires pour rendre la force au système nerveux se trouvent dans le « *NERVOSAN* », un remède régénérateur, préparé sur des bases scientifiques. Après un cours emploi du « *NERVOSAN* », que l'on trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de fr. 3 50 et de fr. 5.—, on recouvre le bien-être et l'énergie. L'homme est de nouveau un homme.

Il faut naturellement ne pas se laisser imposer d'autres produits soi-disant aussi bons, mais exiger expressément le véritable « *NERVOSAN* ».

Dépôts à Fribourg : *Pharmacie BOURGKNECHT & GOTTRAU, pharmacie G. LAPP*. — A Lausanne : *Pharmacie MORIN & Cie, place Palud*, et dans les autres pharmacies. — A Vevey : *Pharmacie ST-MARTIN*. — A Genève : *Pharmacie CENTRALE, Modél & Madlener, rue du Mont-Blanc, 9*, et dans toutes les autres pharmacies de la Suisse.

## SIMON CRAUSAZ

Ingénieur et Géomètre du registre foncier

FRIBOURG

ÉTUDES DE

Distributions d'eau, canalisations

Assainissements

Utilisation de forces motrices

*Plans, rapports, devis, direction des travaux, etc.*

*pour communes et particuliers*

Opérations géodésiques et cadastrales

Remaniements parcellaires

CONSULTATIONS, EXPERTISES

Médaille d'or Genève 1896

Médaille de vermeil Fribourg 1892

La plus haute récompense

# Entreprises électriques fribourgeoises

## Eclairage

Améliorez votre éclairage et réalisez des économies par l'emploi de l'électricité.

Excluez complètement les lampes ordinaires à filament charbon et utilisez les lampes à filament métallique qui coûtent le même prix, mais donnent le double de lumière.

Faites une excellente réclame pour votre commerce au moyen d'affiches lumineuses et d'un brillant éclairage de votre magasin.

## Force motrice

Créez dans notre canton des industries auxquelles la force électrique sera livrée à des conditions favorables que vous ne trouverez nulle part ailleurs.

Améliorez la production de votre atelier en remplaçant la main d'œuvre par l'énergie électrique dont l'adaptation est possible à toutes les machines et à tous les usages.

## Chauffage

N'allumez pas votre chauffage central pour quelques heures, au retour des froids du printemps et de l'automne, mais employez l'énergie électrique qui produit instantanément une chaleur douce et agréable et dont le coût ne s'élève qu'à quelques centimes par heure. D'un poids léger et d'un volume



réduit, un fourneau électrique servira à chauffer successivement plusieurs pièces.

Chauffez-vous les pieds avec la chaufferette ou le tapis électrique.

## Cuisine

Faites votre cuisine sur le réchaud ou le fourneau-potager électrique, toujours propre et brillant et qui cuit aussi bien et au même prix que le fourneau à gaz ou à charbon.

Réalisez des économies très appréciables de combustible, par l'emploi de l'auto-cuiseur électrique, élégant, léger et qui vous permettra de préparer sans surveillance des mets savoureux.

Utilisez le bouilleur électrique pour préparer l'eau chaude nécessaire à votre ménage. Cet appareil vous donnera automatiquement 30 à 35 litres d'eau bouillante par jour et pour lesquels vous n'aurez qu'à payer environ Fr. 4. -- par mois. Vous pourrez même, en utilisant un bouilleur de grand modèle, distribuer l'eau chaude dans votre maison entière.

## Repassage

N'utilisez plus que le fer électrique pour repasser votre linge, non seulement par économie, mais aussi par propreté et surtout par hygiène.

## Confort

Rendez votre intérieur agréable à votre famille, en installant une bouilloire dans votre salle à manger, un chauffe-fer à friser, un appareil à air chaud ou un pot à eau chaude dans votre cabinet de toilette.

Utilisez l'électricité partout et en tout.

**Le Bureau du Service d'électricité fournira gratuitement tous les renseignements et devis concernant les applications de l'électricité.**



# CONSERVATOIRE

## Académie de musique de Fribourg

ÉTABLISSEMENT OFFICIEL.

13<sup>e</sup> année. Semestre d'hiver 1916-1917.

Directeur : M. ANTOINE HARTMANN.

Administrateur : M. ERIC DE HENSELER.

### CORPS PROFESSORAL

PIANO : M<sup>mes</sup> M.-Th. Albert ; Gicot-Favre ; Gloggner-Fæssler ;  
MM. Haas ; Ant. Hartmann ; M<sup>mes</sup> Lombriser-Stœcklin ;  
H. Ochsenbein ; I. Villard.

ORGUE ET HARMONIUM : MM. Haas ; Hartmann.

VIOLON : MM. Galley ; Hegetschweiler ; Stœcklin.

VIOLONCELLE : MM. Marmier ; E. Schmidt.

#### BOIS ET CUIVRES.

ACCOMPAGNEMENT : MM. Hegetschweiler ; Marmier.

CHANT : M. V. Litzelmann.

CHANT GRÉGORIEN : M. l'abbé Bovet.

DICTION : M. Alb. Charpine.

SOLFÈGE : MM. Galley ; Hegetschweiler.

DICTÉE MUSICALE : M. Ant. Hartmann.

#### HARMONIE ET CONTREPOINT :

MM. Ant. Hartmann ; Hegetschweiler.

HISTOIRE DES FORMES : M. Ant. Hartmann.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE : M. Ed. Combe.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction :

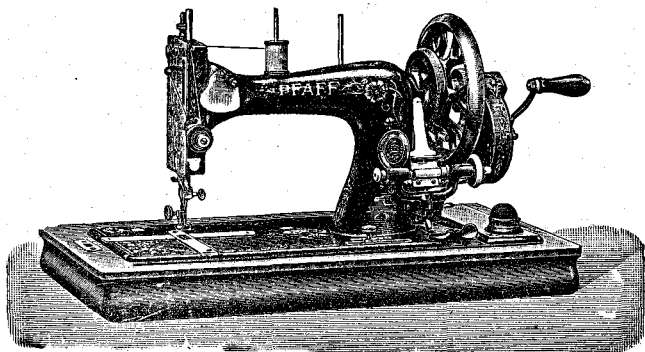
Conservatoire de musique, rue de Morat.

# DOULEURS -- RHUMATISMES

**Guérison** certaine par la cure de l'**Institut Biotechnique du professeur E. Astier, Lausanne.** — Indiquer l'âge. Traitement complet contre mandat de fr. 3.— en se recommandant du présent almanach.

## E. WASSMER, FRIBOURG


Fers, métaux. Quincaillerie  
Tuyaux pour conduite d'eau et pour descente  
Verre à vitres belge. Fourneaux et potagers  
Dépôt de fabrique des machines à coudre PFAFF.



Machines agricoles, Machines de cuisines et de ménage. Ustensiles de ménage. Service de table. Ferrures pour bâtiments et pour meubles. Outils pour travailler le bois et les métaux. Grillage galvanisé. Ronces artificielles. Meubles de jardin. Outils et bois à découper. Buanderies. Bouilleurs. Traîneaux, patins. Balances et bascules. Poids, mesures. Fournitures pour apiculteurs.

Prix modiques.

## N'achetez pas de machines à coudre

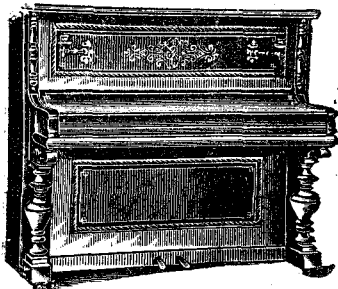
avant d'avoir examiné  notre nouvelle machine « HELVETIA » avec cannette immobile, ou avant d'avoir demandé notre catalogue. Cette machine coud en avant et en arrière, elle brode et reprise : elle est munie de tous les accessoires pratiques. Construction simple et très solide, maniement facile. Nombreuses attestations. Garantie réelle. Berne 1914 : Médaille d'or. Prix modérés. Facilités de paiement. Machines ordinaires depuis frs 65.— FABR. SUISSE de mach. à coudre, LUCERNE (la seule en Suisse). Demandez notre grand catalogue illustré. Où l'on ne connaît pas notre représentant s'adresser directement à la Fabrique.

# Maison L. von der Weid

Fribourg, 29, rue de Lausanne

Téléphone N° 20

---



Grand choix de  
Pianos  
et Harmoniums  
de toutes marques.

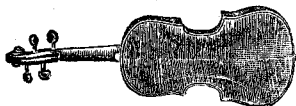
**Pianos suisses**

**Burger et Jacobi, Rordorf, etc.**  
aux prix originaux.

*Vente par amortissements — Location — Echange*

## GRAMOPHONES ET DISQUES

### INSTRUMENTS A CORDES



*de tous prix — Flûtes — Guitares  
et mandolines italiennes.*

**Fournitures pour tous les instruments**

*Musique vocale et instrumentale  
française et allemande de tous genres.*

Editions classiques Peters, Litolf, etc.

*Nouveautés — Abonnements*

---

# GOLLIEZ

## COGNAC FERRUGINEUX

fortifiant de premier ordre pour combattre l'anémie, les pâles couleurs, faiblesses, etc. **Fr. 3.50.**

## SIROP de BROU de NOIX

dépuratif employé avec succès contre les impuretés du sang **Fr. 3.- et 5.50.**

## ALCOOL de MENTHE et CAMOMILLES

infaillible contre indigestions, maux de tête, d'estomac, étourdissements.

Indispensable aux touristes et soldats.

**Fr. 1.- et 2.-.**

*Demandez notre brochure qui est envoyée franco*

— Pharmacie GOLLIEZ, Morat —

---

# SCHMID, BAUR & C<sup>IE</sup>

## FRIBOURG (SUISSE)

### FERS & QUINCAILLERIES

#### PLACE DU TILLEUL ET VIS-A-VIS DE ST-NICOLAS

Machines agricoles : Faucheuses, Fanneuses, Râteleuses, Hache-paille, Concasseurs, Battuses, Manèges, Ecrèmeuses, Coupe-racines, etc. Machines à coudre, pour familles, tailleurs, cordonniers et selliers. Meubles de jardin, outils agricoles et pour tous les métiers. Grand assortiment d'articles de ménage, ustensiles de cuisines, en émail, fer battu, fonte, cuivre, aluminium et nickel. Potagers et fourneaux à bois, charbon et pétrole. Chaudières à vapeur, buanderies, couleuses, marmites à vapeur, etc. Articles de construction Fers I et II, ferronnerie, serrurerie, clouterie, visserie et boulonnerie. Fournitures pour selliers. Verre à vitres. Tuyaux de conduit. Bascules, balances et poids en tous genres, pour magasins, ménages et agriculteurs. Spécialité : Accessoires pour charrues Brabant et accessoires pour faucheuses de tous systèmes. Service de table fins et ordinaires. Articles de sport, patins, luges, etc.

---

# „SCIATOL”

## FRICTION ANTIRHUMATISMALE

Remède souverain contre les douleurs lombaires, torticolis,  
contusions, rhumatisme articulaire, sciatique.

**PRIX: 1 FR. 20**

Dépôt : Pharmacie CUONY

Avenue de la Gare, 29, FRIBOURG (Suisse)

# PIANOS

## PIANOS A QUEUE -- HARMONIUMS

*de toute provenance et à tous prix*

Choix énorme,

envir. 100 instruments

Vente, location, échange, réparations,  
accordages

### F. PAPPÉ-ENNEMOSER

54, Grand'Rue, BERNE

Maison de confiance fondée en 1872

Des lavages journaliers  
de la

## POITRINE

et du

## DOS

avec le

### SAVON AUX FLEURS DE FOIN DE GROUCH

à Bruenn, favorisent l'activité des poumons et fortifient les poumons faibles.  
Prix fr. 0.80 le pain. Se trouve dans les pharmacies, drogueries, épiceries  
et chez les coiffeurs. — Méfiez-vous des contrefaçons!





# CAISSE HYPOTHÉCAIRE



DU

## CANTON DE FRIBOURG

SOCIÉTÉ ANONYME

institué par la loi du 3 décembre 1853 et administrée avec le concours  
et sous la surveillance de l'Etat

**Capital social : Fr. 6,000,000**

*entièrement versés*

*dont l'intérêt 4 % est garanti par l'Etat de Fribourg*

Réserve au 1 <sup>er</sup> janvier 1916 . . .	Fr.	960,731.20
Prêts hypothécaires . . . . .	»	42,986,088.87
Obligations ou cédules hypothé- caires émises par l'Etablis- sement . . . . .	»	37,790,008.50

Prêts hypothécaires dans le canton de Fribourg seulement par obligations remboursables par amortissement annuel du  $\frac{1}{2}$  % au moins et du 10 % au plus ou par obligations sans amortissement à terme de trois ans.

Emission d'obligations de Fr. 100 au moins à terme de trois ou de cinq ans non dénonçables pendant la première période et d'obligations de Fr. 500 ou de Fr. 1000 à longs termes, aux conditions les plus favorables.

Les coupons des obligations foncières à longs termes sont payables sans frais à Fribourg, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et, en général, toutes les personnes morales soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, sans autorisations spéciales, les capitaux dont ils ont la gérance, en actions et en cédules de la Caisse Hypothécaire.

Disposant de caveaux, la Caisse Hypothécaire se charge de la garde de titres et de tout objet précieux, ainsi que de la gérance de valeurs à des conditions très favorables. Elle met en location des compartiments de coffre-fort.

**LA DIRECTION.**



## Résultats en 1916 :

**18** candidats présentés par l'École Lémania, à Lausanne, ont obtenu leur diplôme de Maturité fédérale;

**11** sur 12 ont été admis au Polytechnicum de Zurich ;

**9** élèves ont réussi leur baccalauréat.

En outre, une série d'élèves ont passé avec succès des examens secondaires.

---